This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Harvard College Library

FROM THE GIFT OF

ARCHIBALD CARY COOLIDGE

(Class of 1887)

PROFESSOR OF HISTORY

FOR BOOKS ON FRENCH HISTORY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE BREST

Reconnue d'utilité publique — (Août 1880)

DEUXIÈME SÉRIE — TOME XVI

—

1890-1891

—

BREST
IMPRIMERIE A. DUMONT, RUE KLÉBER, 11.
—
1891

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE BREST

Reconnue d'utilité publique — (Août 1880)

DEUXIÈME SÉRIE — TOME XVI

—

1890-1891

—

BREST
IMPRIMERIE SOCIÉTÉ L'*Océan*, RUE KLÉBER, 11.
—
1891

Digitized by Google

Fr 28.42

Harvard College Library
NOV 20 1911
Gift of
Prof. A. C. Coolidge

Digitized by Google

LE
CHEVALIER DE BORDA

Jean-Charles, chevalier de Borda (1), fils de Jean-

---

(1) On lit dans la table historique et méthodique des travaux et publications de l'Académie de Bordeaux, depuis 1712 jusqu'à 1785, par M. de Gères, les mentions suivantes, concernant des Membres de cette famille :

P. 310 (1429-1430), de Borda est nommé Associé (1745-Dax).

P. 336, M. de Borda n'est pas Résident dans la ville de Bordeaux; les statuts disent que les académiciens ordinaires doivent être Résidents dans la ville de Bordeaux; mais nous avons si souvent violé à cet égard, pourquoi ne ferions-nous pas en faveur d'un mérite éminent ce que nous avons fait tant de fois en faveur de la dignité. Pourquoi ne ferions-nous pas pour la réalité ce que nous avons fait pour l'ombre. Signé : Baritault, Lamontagne, Lascombe, Sarrant, Baurein, Garat, Laroque, etc., 26 août 1767. — Bordeaux..

P. 194, Borda Jean-Charles (de), ancien lieutenant général au Présidial de Dax, géomètre, grand mathématicien, élu le 27 août 1767. — Était correspondant, à l'Académie des Sciences, de M. de Réaumur, le 12 mai 1753 et de M. Duhamel, en 1759. — Tables de l'Ac. des Sc., tome IV, p. 37.

Un de Borda était fermier général et avait avec lui M. de Saint-Cristau, ex-garde de la Marine. — *Espion Anglais*, tome I, p. 299. — Analyse d'un manuscrit contenant les origines, noms et qualités des fermiers généraux depuis 1720 jusqu'en 1751.

M. le Président d'Abbadie a, de son chef, deux millions de biens-fonds. Il venait de succéder à M. de Borda, fermier général, son oncle, laissant un héritage de plus de quatre millions, etc., etc. — Mém. secrets pour servir à l'hist. de la Rép. des Lettres en France, tome XXIX, pp. 74, 126 et suivantes; tome XXXII, p. 185. — De Saint-Cristau fait une soumission

Digitized by Google

Antoine, seigneur de *Labatut* (1) et de Marie-Thérèse de Lacroix, naquit à Dax le 4 mai 1733 et mourut à Paris le 20 février 1799.

Chevau-léger de la garde ordinaire du Roi, il fut admis à l'Académie des Sciences, le 30 juin 1756, en qualité d'adjoint-géomètre en raison du mémoire présenté à cette assemblée sur le mouvement des projectiles, et nommé associé le 6 juillet 1768. Il servait dans le génie militaire lorsqu'il entra dans la marine.

Dix-huit mois auparavant, il se trouvait attaché à la place de Brest et servait dans l'arsenal maritime Cette situation était la conséquence des ordres donnés, le 15 avril 1762, par le ministre, Etienne-François de Choiseul, duc de Stainville.

« J'ai l'honneur de vous informer, écrivait-il à » M. Le Brun, commissaire général ordonnateur de la » marine à Brest (2), que l'intention du Roi est que les

---

pour remplacer le *Miseur* de Nantes (receveur), M. de Borda. — 1781. — Arch.curieuses de Nantes, tome III, p. 325.

De Borda d'Oro, à Dax, correspondant du 12 mai 1753 de M. de Borda. — *Connaissance des Temps*, 1789, p. 396.

(1) De Borda, Jean-Baptiste *La Batue*, capitaine au Régiment de Puységur, chevalier de Saint-Louis de 1761 à 1763. — Mazas, *Histoire de l'Ordre de Saint-Louis*, tome I, p. 556. — Jean-Joseph, capitaine au Régiment du Vivarais. — Mazas, tome II, p. 364.

(2) Charles-Armand, commissaire général du 20 juin 1757; ordonnateur à la place de l'intendant Hocquart, parti pour Paris le 27 janvier 1762, fils de Charles (A) et de Denise de Lombreuil, marié le 16 mars 1748, à Brest, à Catherine Grivart et à Irénée-Angélique-Rosalie de Sénam, fille du Commissaire des Guerres à Vannes (1760).

(A) Charles, né le 13 août 1668, commissaire de la marine

Digitized by Google

» sous-ingénieurs de la marine (1), à la résidence de » Brest, soient employés, à l'avenir, sous les ordres du » directeur des fortifications de la Bretagne (2) et de » l'ingénieur en chef de cette place que S. M. a jugé à » propos de charger de ce soin, de l'entretien des » fortifications maritimes ainsi que des ports, quais, » bassins, formes, calles et bâtiments à l'usage de la » marine. »

A la tête du service de l'arsenal maritime était placé un officier général d'un grand mérite, Aymar-Joseph comte de Roquefeuil (3). Chef d'escadre des armées

---

le 23 mai 1702, marié le 12 avril 1704, décédé le 11 décembre 1741. — Deux frères :

Claude-Jacques (aîné des trois), commissaire de la marine, 13 juin 1702, décédé à Metz. — Arch. de la Loire-Inférieure ant. à 1790, p. 274.

Charles, né à Paris, le 24 février 1670; entré dans la Compagnie de Jésus en 1681 ; décédé à Brest le 24 juillet 1746. Professeur de Mathématiques, *chargé depuis quarante ans de l'instruction de MM. les gardes de la marine, mourut avant-hier, généralement regretté de tout le monde.* — Commandant de la marine au Ministre, 25 juillet 1746.

(1) On nommait ainsi les ingénieurs des bâtiments civils ; ceux chargés de la construction des vaisseaux portaient le titre de constructeurs de vaisseaux. — Ordon. du 25 mars 1765, Art. 1er.

Par arrêté du 28 nivôse dernier, citoyen, le 1er Consul a décidé que les ingénieurs employés aux travaux des ports militaires seraient, à l'avenir, désignés sous la dénomination d'*Ingénieurs des travaux maritimes*. Le même arrêté veut que ce nouveau corps soit entièrement assimilé à celui des *Ingénieurs constructeurs*. Signé : Forfait. 9 germinal, an VIII.

(2) Amédée-François Frézier, né à Chambéry, 1682; décédé à Brest le 14 octobre 1773. Directeur du 9 décembre 1739 au 1er avril 1764; remplacé par François Larcher.

(3) Né à Brest le 19 mars 1714; décédé à Bourbonne-les-Bains, le 1er juillet 1782. Seigneur propriétaire des terres et Baronnies

Digitized by Google

navales, depuis le 1er janvier 1761, de Roquefeuil fut appelé à remplir les fonctions de commandant de la marine, à titre intérimaire (1), le 24 septembre même année, en remplacement de Charles de Courbon, comte de Blénac, désigné pour continuer ses services à la mer (2), et à titre définitif (3), à partir du 11 janvier 1763.

Depuis 1762, le comte de Roquefeuil exerçait à Brest le double commandement de la place et de la marine.

Les conflits entre l'autorité militaire et l'autorité maritime étaient, pour ainsi dire, à l'état permanent. La principale cause en devait être attribuée au maintien d'instructions données par Louvois (4) à son personnel

---

de Kerlouet, de Kergoat, Trévigny, Brunolo, Cospérec, Gouarnaoun, Pellen, Kerdanet et autres lieux. Fils de Jacques Aymar, lieutenant-général des armées navales du 1er mai 1741, décédé le 8 mars 1744, sur le *Superbe*, à l'âge de 80 ans, et de Marie-Louise Dumains d'Angères, veuve d'Oroignen. Marié le 22 octobre 1741 à Marie-Gabrielle de Kergus de Trofagan, lieutenant-général le 6 avril 1766, vice-amiral le 2 avril 1781.

(1) 12,000 livres.

(2) Sept vaisseaux et deux frégates, à destination de l'Amérique. — Transport de troupes. — Comte de Latour d'Auvergne, brigadier et colonel du Régiment de Boulonois ; chevalier de Sainte-Croix, maréchal de camp ; comte de Belzunce, maréchal de camp. L'escadre partit de Brest le 25 janvier 1762 et y fit retour le 14 novembre.

(3) 18,000 livres.

(4) J'ai l honneur de vous rendre compte que M. de Coetmen (commandant du château) fut, vendredi dernier, chez M. de Rochambeau (commandant de la marine). . . . . étant venu à parler des vaisseaux du Roi qui arrivent de la mer, il lui dit qu'il demandait une chose que l'on ne pouvait lui refuser, savoir : qu'il prétendait — ce sont ses propres termes — que l'officier d'un vaisseau qui venait d'arriver et que le capitaine envoyait au commandant de la marine, que cet officier, au sortir de chez le commandant de la marine,

Digitized by Google

dans les places maritimes, ce qui l'amenait à s'ingérer dans les affaires de la marine. Le duc de Stainville pensant pouvoir aplanir les difficultés avait songé à donner au comte de Roquefeuil un double commandement et le 6 mars 1762 (1), il lui écrivit :

« Le Roy a résolu, Monsieur, de réunir le commande-
» ment des troupes de terre à celles de la marine, dans la
» ville de Brest, afin d'éviter toutes les discussions qui
» pourraient survenir en laissant subsister cette autorité

---

eût à aller sur-le-champ au château, sans avoir été nulle part ailleurs, pour lui faire la même déclaration, d'où s'en suit vraisemblablement le rapport, d'où le vaisseau venait, ce qu'il avait trouvé dans sa route et les autres nouvelles de la mer.

Je sçai, Monseigneur, que feu M. le Marquis de Louvois avait tellement pris ses mesures, pour être informé des premiers des nouvelles de la mer, qu'il avait chargé M. de Bouridal, alors Commissaire des Guerres à Brest, de s'en informer exactement et de luy dépêcher un courrier, en diligence, quand la chose en valait la peine, afin qu'il fut en état de le faire savoir au Roy avant que le Ministre de la marine le fit, etc. (Intendant, 4 mai 1744).

(1) Le *Journal des Sçavants*, année 1790, page 199, donnant le compte rendu de l'ouvrage intitulé : *Mémoires sur l'Administration de la Marine et des Colonies*, par un officier général (Bory), cite l'anecdote suivante :

Par exemple, il (Bory) nous apprend que celui qui régnait en 1763 (le Ministre) appela à Versailles un comité d'officiers de marine pour discuter le plan d'une nouvelle ordonnance. On leur demandait, un jour, leur avis sur la question de savoir si les capitaines resteraient chargés de la table des officiers dans le vaisseau. Cette matière entraînait des difficultés, et chacun en discourait à son gré. Le Ministre, ennuyé de cette diversité d'avis, termina subitement la conférence, en disant : il faut débarrasser les capitaines d'un pareil fardeau, car ils seront toujours de f.... maîtres d'hôtel. Après cette incartade, il congédia l'assemblée, dont ce fut la dernière séance.

Digitized by Google

» partagée entre deux officiers. S. M. m'a chargé de vous
» prévenir qu'Elle avait jetté les yeux sur vous, pour
» commander dans cette place, les troupes de terre avec
» celles de la marine, subordonnément aux ordres de
» l'officier général qui commande dans la province ;.....
» il est nécessaire que vous teniez cette lettre secrette
» et que vous ne preniez le commandement qu'après le
» départ de M. de Gonidec à qui je mande de se rendre
» icy incessamment ; alors vous nottifierez vos ordres
» aux officiers. »

Une commission du Roy pour commander la ville et le château de Brest fut en conséquence expédiée, le même jour, au comte de Roquefeuil ; elle se terminait ainsi :

« Mande et ordonne S. M. aux officiers de l'état-major
» desdits ville et château de Brest et ceux des troupes
» qui y sont ou seront ci-après en garnison et aux
» habitants de reconnaître le dit sieur Cte de Roquefeuil
» en la dite qualité de commandant et de luy obéir et
» entendre en tout ce qu'il leur ordonnera pour le bien
» du service, en l'absence et sous l'autorité, comme dit
» est, du gouverneur et lieutenant-général ou autre
» commandant dans la dite province de Bretagne, à
» peine de désobéissance. Signé : LOUIS ». Plus bas : le duc DE CHOISEUL.

« M. de Gonidec, brigadier des armées du Roy,
» commandant pour S. M. les ville et château de Brest,
» étant parti d'avant-hier, écrivait de Roquefeuil au
» ministre, j'ai notifié, l'après-midi, l'ordre que vous
» m'avez fait l'honneur de m'envoyer, contenant la
» réunion des deux commandements. Il m'a paru que

Digitized by Google

» cet arrangement faisait également plaisir à l'infanterie, » à l'artillerie et à la marine ; l'uniformité de service » étant plus convenable des troupes et des officiers, les » états-majors se trouveront soulagés de la double » relation par l'unité du chef ». — 15 mars 1762.

Le lendemain, le comte de Roquefeuil se présentait à la communauté de Brest pour y faire enregistrer sa commission. .... « a fait l'honneur de venir à » l'assemblée et a représenté une commission du Roy » du 16 de ce mois, signée : LOUIS et plus bas de Mgr » le duc DE CHOISEUL de commandant des ville et » château de Brest, requérant qu'elle soit enregistrée ». (16 mars 1762. — Communauté de Brest).

De Roquefeuil conserva le commandement de la place jusqu'au 4 mai 1772 ; il fut alors remplacé par le chevalier d'Argens, avec aussi peu de ménagements qu'il en avait été usé lors de sa propre nomination.

Froissé de cette façon de procéder, de Roquefeuil fit entendre ses plaintes dans un grand nombre de lettres, tant au ministre de la marine qu'à celui de la guerre (1), et

(1) De Roquefeuil au Ministre de la Guerre. . . . . « Je crois, » Monsieur, qu'un officier général qu'on ne destitue pas pour » cause de mécontentement, mais d'arrangements, devrait être » le premier prévenu. Vous m'auriez trouvé, Monsieur, d'autant » moins difficile là-dessus, que quand le Duc de Choiseul » nomma M. de Gribeauval pour commander un camp ici près (A),

(A) Probablement le camp de Saint-Renan ou du Renable. C'était l'endroit où s'assemblaient les gardes-côtes de la marine, pour les revues générales. — Revue générale du surplus de la Capitainerie générale garde-côte de Brest et du Conquet, faite en la dite plaine du Renable, 6 juin 1734. — Rôle de la compagnie de 100 hommes, commandée par M. de Kerenflech, commune de Milizac, dans la lande du Renable, 1738. — En l'an VIII, Bernadotte, commandant l'armée de l'Ouest, et dont le quartier général était à Rennes, avait établi un camp à Saint-Renan ; le commandant en était le général Avril (Levot, Directoire et Consulat, pp. 177, 250, 260 et 427).

Digitized by Google

il demanda à quitter son commandement de la marine ; ce fut D'Estaing qui le remplaça.

Dans les situations respectives du comte de Roquefeuil et du chevalier de Borda, les rapports étaient fréquents. De Roquefeuil qui savait juger les personnes qui l'approchaient, ce que sa correspondance démontre

---

» il y a deux ans, je lui proposai, par la seule crainte de gêner » le service, de reprendre le commandement de terre. Ce » Ministre paraissait en disposition de me mieux traiter ; mais » il me répondit, par lettre du 4 décembre 1770, qu'il ne voulait » pas proposer au Roy de séparer deux commandements qu'il » avait réunis, pour le bien du service. Celui de terre était aussi » bien séparé de celui de la marine, au temps des discussions » précédentes, qu'il pourra jamais l'être à l'avenir. . . . . » . . . . . Je suis le seul officier général de la marine auquel » un commandement soit donné sous le Ministre de la Guerre (A), » et vous me choisissez, Monsieur, pour seul exemple d'une » révocation accompagnée de tout ce qui prend, dans le monde, » une tournure de reproche (B) ». — 29 juin 1772.

(A) Allusion aux officiers généraux de l'armée de terre occupant exclusivement les diverses positions, dans les pays d'outre-mer, et qui recevaient, même après un laps de temps fort court, des pensions sur la marine. Marquis de Cherisey, gouverneur du fort Saint-Jean, 11,500 livres de pension ; chevalier de Durat, gouverneur général de la Grenade (1779), 4,523 livres. — Mazas, tome III, pp. 329 et 489. — En 1775 les officiers de marine reprirent le commandement des colonies. — Mém. secrets, etc., Rép. des lettres, tome XXXI, p. 339.

(B) Le Marquis de Monteynard à De Roquefeuil. . . . . « Vous » continuez à vous plaindre de ce que vous n'avez été instruit » que par M. le chevalier d'Argens, des intentions du Roy sur » la cessation de votre commandement de terre. J'avais cru, » cependant, que vous auriez été satisfait de l'assurance que je » vous ai donnée que je n'ai omis de vous en informer, que » dans la persuasion que M. de Boyne l'avait fait (C). 21 juin 1772 ».

(C) De Roquefeuil recevait 3,000 livres des fermiers de la province de Bretagne, comme gratification et protection (1,600 en sa qualité de commandant de terre et 1,400 pour la marine).

Digitized by Google

fréquemment, ne tarda pas à reconnaître le génie de Borda.

En août 1765, des mutations dans le corps du génie se produisirent et de Borda fut appelé à continuer ses services dans une autre place forte.

De Roquefeuil fit immédiatement les démarches pour obtenir son maintien à Brest, mais sans que ses efforts fussent couronnés de succès.

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de » m'écrire le 10 de ce mois, écrivait le duc de Stainville. » Si, lors du travail concernant les destinations du corps » du génie, j'avais su les opérations dont M. de Borda » était occupé à Brest, j'aurais proposé au Roy de l'y » laisser ; mais S M. l'ayant actuellement désigné pour » servir ailleurs, mon intention pour faire changer cette » destination serait infructueuse » (27 avril 1765.)

A ce moment, de Borda s'occupait des calculs divers relatifs à la construction du vaisseau de 64 canons l'*Artézien* (1), offert au Roy, à l'imitation de plusieurs

(1) Ce bâtiment devait être construit à Dunkerque. Les bois avaient été préparés (A) ; on en fit le transport à Brest. La construction en eut lieu dans le *Bassin de Brest ;* l'ingénieur Olivier en fut chargé et le bâtiment sortit de cette forme le 8 mars 1765. Le lieutenant de vaisseau Gabriel-Joseph, chevalier d'Oisy, comte d'Assignies, fut nommé *Inspecteur* de la construction, sur la demande des États ; plus tard, ils obtinrent du Roi que d'Oisy en eût le commandement.

Le modèle de ce vaisseau fut dirigé sur le Musée naval, qu'à ce moment l'on organisait à Paris. Le sieur Cupin (B), de Brest, fut envoyé pour en avoir la garde (Dép. du 19 janvier 1766).

(A) Dunkerque. — Représentations du sieur Salles, adjudicataire du vaisseau l'*Artézien*, 1764. — Inv. des Archives de la marine. — Service général, série B, tome I, p. 128.

(B) Une dame Catherine Podeur, veuve Cupin, sa parente,

Digitized by Google

autres provinces ou corps d'État (1), un tiers par les Etats de la Flandre maritime, deux tiers par ceux de Lille.

De Roquefeuil poursuivait son idée : attirer de Borda au service de la marine. En conséquence, il écrivit au ministre de la marine, César-Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, la lettre suivante :

« Brest, le 17 octobre 1766.

» J'ai déjà eu l'honneur de vous faire parler sur l'objet » des constructions et de la manière de les perfectionner ; » j'ai eu aussi celuy de vous entretenir, en même temps, » de M le chevalier de Borda, ingénieur ordinaire des » places, que j'ay vu icy l'année passée, qui est de » l'Académie des Sciences, et qui m'a paru (comme à » bien d'autres plus connaisseurs encor) bien des » meilleurs géomètres de ce temps. Je l'avais engagé ici à » travailler sur plusieurs questions d'hydrodynamique et » c'est luy qui a donné la théorie des calculs de » l'*Artézien* que vous a présenté M. le chevalier d'Oisy. » J'ai essayé, Monseigneur, d'attirer (2) M. le chevalier

---

probablement, était *mère des Capucins*, c'est-à-dire chargée de recueillir les aumônes et d'accomplir certains actes d'Administration. Autorisation du Provincial de l'Ordre, 9 août 1777. Elle mourut le 1er décembre 1791. — *Charroi de la mère des Capucins*, 1 livre. — Registre de l'hospice civil de Brest.

(1) Assemblée générale des Députés des Magistrats des Collèges de la Flandre maritime, tenue ce jour à Cassel. — 23 Décembre 1761.

(2) Par lettres des 7 décembre 1767 et 5 février 1768, De Roquefeuil fit tous ses effort pour obtenir le passage dans la marine, du sieur Senolet, ingénieur de terre, fort géomètre, parent du constructeur en chef Clairain-Deslauriers. Il songeait à l'adjoindre à Choquet de Lindu pour les bâtiments civils. L'affaire

Digitized by Google

» de Borda à prendre quelque employ dans le génie de la
» marine, pensant que M. le duc de Choiseul (de Stainville),
» lors ministre, se prêterait volontiers à lui faire un bon
» traitement pour cela, et je m'y serais intéressé de
» toutes mes instances, jugeant que mon dit sieur Borda,
» jeune encor et aussy habile, était des plus capables
» de nous donner des lumières fort grandes sur les
» constructions, la mâture et l'arrimage des vaisseaux.
» Il trouva diverses difficultés à se déterminer, par rap-
» port à sa place, et les choses en demeurèrent là. J'ai
» eu l'honneur de vous en parler, et vous m'avez paru,
» Monseigneur, goûter mon système d'attirer, en effet,
» icy, M. le chevalier de Borda, ce qui m'a déterminé de
» luy en faire écrire, pour luy demander quelles conditions
» il exigerait pour quitter la place d'ingénieur et s'appli-
» quer totalement à la marine. Il me répond, directement,
» à ce sujet, et je vois avec plaisir qu'il ne demande guère
» qu'un échange de sa place et des conditions fort
» raisonnables, puisque avec 1,500 livres seulement,
» quand il serait à Paris environ, et 3,000 en tout, quand
» il serait au port, son exigence serait satisfaite, du
» côté de l'intérest. M. Le Monnier (1), employé pour la
» partie astronomique, a bien à Paris, 3,000 livres, et

---

se traitait en secret et Senolet y renonça dans la crainte que dans les Bureaux de la Cour, on attribuât sa démarche à quelque dégoût qui lui fit du tort.

(1) Pierre-Charles, né à Paris le 23 novembre 1715; décédé à Hérils, près Bayeux, le 31 mai 1769. Membre de l'Académie des Sciences, 1735. Accompagna Clairault, Camus et Maupertuis, à Tornea (Laponie), pour déterminer la figure de la terre (1736).

Digitized by Google

» MM. Bonguer (1) et Clairault (2) ont été pensionnés
» pour le même objet; celuy des constructions est encore
» plus essentiel, et a plus de perfection encor, à attendre
» du travail d'un habile homme. Je crois donc, Monsei-
» gneur, devoir vous exposer très instamment, et comme
» chose très importante, l'avantage que je crois que vous
» trouverez à attacher M. le chevalier de Borda à la
» marine.

» Le titre est peut-être ce qu'il y a de plus embar-
» rassant; M. Duhamel a celuy d'inspecteur général de
» la marine, et il ne peut y en avoir deux; mais on
» pourrait donner à M. de Borda, celuy d'inspecteur
» général des constructions avec le rang et les appoin-
» tements de lieutenant de port (en sus de ses

---

(1) Pierre, né au Croisic le 10 février 1698; décédé à Paris le 15 avril 1758. Envoyé avec Godin et La Condamine, au Pérou, pour déterminer la figure de la terre. Partis de la Rochelle, sur le *Portefaix*, le 24 mai 1735. L'opération ne fut terminée qu'en 1741. Bonguer laissa Quito le 20 février 1743 et arriva en France en juin 1744. — Voir lettre de La Condamine sur le sort de ses compagnons. — *Journal des Savants*, 1774, p. 235.

(2) Alexis-Claude, né à Paris le 7 mai 1713; décédé le 17 mai 1765 (A). Fils de Jean-Baptiste, maître de mathématiques à Paris, Membre de l'Académie royale des Sciences de Berlin, et de Catherine Petit; il était le second de vingt et un enfants dont le troisième *qui aurait peut-être égalé sa gloire avait publié à l'âge de 15 ans, un traité des quadratures circulaires et hyperboliques, honoré des éloges de l'Académie des Sciences; la mort moissonna, un an après, de si belles espérances.* — *Journal des Savants*, année 1766, p. 192.

(A) Épitaphe de Clairault, Alexis-Claude :

SOUS CETTE TOMBE GIT CLAIRAULT, QUI DANS SES VEILLES
DE L'UNIVERS ENTIER MESURA LA GRANDEUR :
LES CIEUX POUR SON ESPRIT N'AYANT PLUS DE MERVEILLES,
IL EST ALLÉ CONTEMPLER LEUR AUTEUR.

(*Journal des Savants*, 1766, p. 191).

Digitized by Google

» appointements fixes de 1,500 livres par an, comme
» inspecteur des constructions et qu'il toucherait partout).

» Sa besogne, à Paris, serait l'examen des plans et
» calculs de construction qui s'envoyent à la cour et se
» déposent dans les contrôles, et il pourrait être bien
» utilement adjoint à M. Duhamel (1), pour l'examen de
» l'école des constructeurs (2) où il aurait d'abord luy-
» même à prendre quelques connaissances de pratique
» qui seront l'affaire de trois semaines ou un mois, pour
» luy, au plus. Au moyen de cela, M. le chevalier de Borda
» quitterait le génie de terre pour tourner toutes ses
» connaissances géométriques et son application à la
» marine et aux construetions. Si vous avez la bonté,
» Monseigneur, de me mander ce que vous jugerés pouvoir
» arranger à ce sujet, je le marquerais moy-même à
» M. le chevalier de Borda quy serait fâché que rien ne
» pût transpirer, si celà n'arrivait pas.

» J'ay donc l'honneur de vous en écrire en particulier. »

Le résultat de cette communication ne se fit pas connaître, avant l'année suivante :

« Versailles, le 16 novembre 1767.

» Le Roy a jugé à propos d'attacher au service de

(1) Henri-Louis, né à Paris en 1700 ; y décédé le 23 août 1782. Membre de l'Académie des Sciences, pour la Botanique, 1728 ; inspecteur de la marine, pour le Ponant et le Levant, 1er août 1739.

(2) École destinée à former des sujets pour les constructions et diverses autres branches du service ; elle était déjà établie en 1739. . . . . J'ai accordé une gratification de 150 livres au sieur Bellec, employé par M. Duhamel, pour faire des dessins dont il a été content. — 1er novembre 1739. — Le 24 mai 1743, on faisait l'envoi à cette école, de modèles de vaisseaux.

Digitized by Google

» la marine, en qualité de lieutenant de port *surnu-*
» *méraire* (1), aux appointements de 1,800 livres par an,
» le sieur chevalier de Borda, de l'Académie des
» Sciences, ingénieur de terre (2), qui prend ce parti par
» goût et peut être utile à Brest.

» Je luy ay remis son brevet et il se rendra en
» conséquence en ce port.

» Signé : Duc DE PRASLIN ».

A partir de ce moment, le comte de Roquefeuil ne négligera aucune occasion de faire valoir les mérites de Borda (3) et de lui préparer les voies, pour sa nomination

---

(1) Le brevet de *lieutenant de vaisseau et de port,* délivré par le Roi, porte la date du 1er octobre 1767, et celle du 27 octobre, pour l'attache de M. l'amiral de France. Il fut présenté au contrôle de la marine le 7 octobre 1768.

(2) Les ingénieurs ordinaires avaient le rang de lieutenant en premier. Les jeunes gens qui se destinaient à l'arme du Génie subissaient un examen, et, s'il était favorable, ils étaient admis à l'école de Mézières, avec le rang de lieutenant en second, 720 livres d'appointements, et y restaient deux ans. Au bout de ce temps, ils passaient un nouvel examen, et, s'ils étaient jugés suffisamment instruits, ils entraient dans le corps comme ingénieurs ordinaires. — État militaire de 1771, p. 362. — On n'a rien trouvé de mieux de nos jours que de suivre les dispositions de l'ordonnance du 4 décembre 1762, qui reproduisait, en augmentant de cent le nombre des officiers, celles des 8 avril 1756 et 10 mars 1759. — Mazas, *Hist. de l'Ordre de Saint-Louis,* tome III, p. 545, en note.

(3) « M. de Clugny (intendant de la marine) me fait part de la
» lettre que vous lui marquez de me communiquer, concernant
» vos vues pour la construction de corvettes destinées à garder
» les côtes des îles de l'Amérique.

» M. le chevalier de Borda sera assurément l'homme le plus
» propre de France à être questionné là-dessus, ou même à vous
» proposer des plans qui remplissent vos vues, aussitôt qu'il

Digitized by Google

ultérieure d'inspecteur des constructions et de directeur de l'école des ingénieurs de la marine.

De Borda arrive au port, en avril 1768, et de Roquefeuil en donne avis au ministre :

« M. le chevalier de Borda est arrivé icy et j'avais eu » l'honneur de vous remettre, Monseigneur, un petit » mémoire de moy-même, sur le système des proportions » des vaisseaux et des mattures, à l'occasion du mémoire » de Toulon (1) et de Rochefort (2) que vous aviez eu la » bonté de me communiquer.

» Je n'ai pas gardé de minute de ce petit mémoire de » ma part, que j'aurais été bien aise de luy mettre sous » les yeux au cas que vous veuilliez bien me le faire » envoyer, tel quel ou par copie seulement » (25 avril 1768).

Le 9 mai, il s'agit du paiement des appointements du chevalier de Borda, qui n'étant attaché au port de Brest que d'une façon fictive, ne pouvait être tenu au courant de sa solde qu'après autorisation du ministre.

« M. le chevalier de Borda espère que vous voudrez » bien nous mander, à M. de Clugny (l'intendant) et à » moi, de le tenir également pour présent par rapport à

» aura pris connaissance de la marine et du poids des matières » qui doivent entrer dans l'armement d'un vaisseau ». — M. de Roquefeuil au Ministre, 27 janvier 1768.

(1) Celui qui fut lu au Conseil de Construction tenu à Toulon, au mois de may 1767. Il a pour auteur, le chevalier Forbin d'Oppède. Il est inséré au tome IV de la correspondance de l'Académie de marine. Il en fut donné lecture à la séance du 11 janvier 1770. En marge est écrit : M. d'Oppéde a écrit le (—) 1771, qu'il ne consent pas à son impression, c'est-à-dire qu'il ne figure pas au seul volume imprimé par les soins de l'Académie de marine.

(2) Mémoire de Clairain-Deslauriers.

Digitized by Google

» ses appointements qui, comme lieutenant de port,
» eussent été de 2,400 livres, mais qu'il n'a luy-même
» désiré que de 1,800 seulement, pour avoir la liberté que
» vous aviez bien voulu luy accorder d'être également
» payé à Paris ou ailleurs, suivant les circonstances où
» il se trouverait à l'un ou l'autre ; qui repart pour Paris,
» suivant ce qu'il m'a dit que vous lui aviez permis au
» cas que M. Camus (1) vint à mourir et m'a dit qu'il
» serait de retour ici, le mois prochain, après avoir eu
» l'honneur de vous voir. »

En août 1768, le senau *Expérience*, construit au Havre, sur les plans du sieur Boux (2), se trouvait sur la rade de Brest.

---

(1) Abbé Camus, Charles-Étienne-Louis, né à Cressy, en Brie, le 25 août 1699 ; décédé à Paris le 4 mai 1768. De l'Académie des Sciences, 1727 ; adjoint-mécanicien, 1730. Professeur de géométrie à l'école royale d'architecture, 1730 ; secrétaire perpétuel, 1733. Honoraire de l'Académie de marine, 1752. Examinateur des écoles royales d'artillerie et du génie.

(2) Fils d'un artisan de Rochefort, chef de route pour le Canada. Brevet de lieutenant de frégate en considération des services qu'il a rendus dans cette navigation sur les vaisseaux de S. M. . . . . « Je vous préviens que l'intention du Roi n'a » pas été que ce nouveau grade puisse le dispenser de rendre » les mêmes services lorsque l'occasion se présentera, mais, » simplement, de le mettre à portée d'y être employé avec plus » d'agrément et de distinction ». (30 août 1758). Capitaine de brûlôt. Fait lieutenant de vaisseau à la suppression de ce grade, 9 février 1770. Capitaine de vaisseau, 24 mars 1772. Chevalier de Saint-Louis. Retraité, 1,000 écus de pension, 12 septembre 1772. (*Espion Anglais*, tome VIII, p. 132) ; décédé à Saint-Domingue, 1790.

Expérience, aviso de quatre canons. Commandement donné au baron d'Arros d'Argelos, pour l'île de France. Ne suivit pas sa destination. Ramené à Rochefort, par Boux, le 5 août 1768. Réarmé sous le commandement de d'Arros (26 août 1768) et en

Digitized by Google

Le comte de Roquefeuil s'y rendit avec de Borda, afin d'avoir son opinion sur ce nouveau genre de bâtiment.

« La curiosité, dit-il au ministre, m'a fait aller en rade, » sur ce bâtiment, dont il m'a dit beaucoup de bien pour » les mouvements et la stabilité (il s'agit de Boux qui le » commandait). C'est ce qu'on peut juger par le plan, » et que M. le chevalier de Borda m'avait dit après » l'avoir vu de votre part. Je l'ai mené aussi à bord du » dit senau, qui est d'une construction absolument diffé- » rente de celles qui sont en usage dans les marines de » l'Europe ; mais, Monseigneur, M. de Borda, comme » tous les savants qui auront travaillé sur cette partie, » regarde le système de construction comme plus avan- » tageux et il ne s'agit que d'en faire de justes applica- » tions, etc. » (15 août 1768).

De Borda se fortifiait de plus en plus dans la théorie ; mais il lui manquait l'expérience de la mer. De Roquefeuil songea à la lui faire acquérir en l'y faisant servir.

Le 2 septembre, il sollicita son embarquement sur la frégate la *Terpsicore*, commandée par son frère, le vicomte de Roquefeuil (1), et renouvela cette demande, le 5 du même mois.

---

dernier lieu, en 1769, sous celui du lieutenant de frégate De Ravenel.

Boux donna ensuite le plan d'un autre bâtiment, l'*Expédition*, pour le service des colonies, celui dont il est question dans la lettre du comte de Roquefeuil du 27 janvier 1768, mentionnée à la page 19 en note.

(1) René, né à Brest le 12 février 1717, y décédé le 1er juillet 1780. Chef d'escadre des armées navales le 15 août 1771 ; marié à Brest, le 26 décembre 1753, à Marie-Françoise Remy de Beauve. — Armement effectué pour s'assurer de l'effet que produirait l'eau de mer dont on avait lesté cette frégate. On devait pro-

Digitized by Google

« Je croirais, Monseigneur, fort convenable que vous
» fissiez faire une campagne, simplement comme *surnu-*
» *méraire*, à M. le chevalier de Borda, et il m'a paru qu'il
» se prêterait à ce que vous désireriez à cet égard, et pour
» appliquer sa théorie à l'expérience du métier. Je vois
» avec plaisir qu'il s'instruit icy, dans le port, de la pra-
» tique de nos constructions et qu'il peut être déjà bon

---

fiter de cette occasion pour faire passer à Saint-Domingue deux cents soldats de l'île de Ré (26 août 1768 et 9 janvier 1769). Le bâtiment s'étant échoué à la pointe d'Aiguillon, près La Rochelle, l'*Ecureuil*, commandant de Proissy, lieutenant de vaisseau, accomplit la dernière partie de la mission.

Les premiers essais de l'eau de mer à bord des bâtiments avaient été entrepris à bord de l'*Héroïne* (10 octobre 1766). . . . . Le Conseil (de marine à Brest), à une voix près, a été d'avis de ne plus lester d'eau de mer ; mais par hommage rendu à l'opinion de M. le comte de Roquefeuil, que cette méthode est avantageuse, il a été décidé que que M. le vicomte de Roquefeuil, chef d'escadre, avec M. de Marchais (commissaire général) et Goubert (capitaine de vaisseau) prendront des informations sur les inconvénients ou les avantages que l'on peut tirer de cette opération, et qu'ils en feront rapport au Conseil. — Brest, 15 septembre 1772.

En octobre 1772, M. le comte d'Estaing, commandant à Brest, fit remplir d'eau de mer la calle de ce vaisseau (le *Robuste)*, en manière de lest, et coucha à bord pour vérifier par lui-même (A) ce qui pourrait résulter de dangereux de cette expérience qui ne réussit pas ; il en eut des coliques violentes *(Espion Anglais*, tome VIII, p. 189).

(A) . . . . . On peut juger par cet exemple que ce commandant est un ami des nouveautés, mais que sa tête n'est pas encore bien mûre et que d'ailleurs ses raisonnements ne sont pas extrêmement concluants. Toute la marine se moque de son expérience, et personne n'a envie de faire la partie de plaisir d'aller coucher avec lui. — Lettre de Brest du 4 octobre 1772. — Mém. secrets pour l'hist. de la Rép. des lettres, tome VI, p. 203.

Digitized by Google

» qu'il entre, par la pratique aussi, dans l'examen des
» vaisseaux et la construction. Il pourrait être embarqué
» sur la *Terpsicore,* avec mon frère qui est instruit dans
» les mêmes matières, et qui se fera un vrai plaisir de
» favoriser son travail, si vous approuvés le projet dont
» j'ai l'honneur de vous parler. Au surplus, je regarde
» M. le chevalier de Borda *comme un homme dont on*
» *peut tirer grand party dans l'avenir et quelque part*
» *que ce soit*. Aussy vous verrez, Monseigneur, si vous
» croirés plutost à propos de le garder encore à terre,
» pour quelques autres objets. »

Le 19 du même mois, le ministre prescrivit l'embarquement du chevalier de Borda sur la flûte la *Seine*, commandée par le lieutenant de vaisseau et de port Vidal d'Audiffret. Ce bâtiment partit de Brest le 16 octobre 1768, pour l'île de Ré, afin d'y prendre 15 hommes du régiment de la Reine (1), à destination de la Martinique. Il devait naviguer avec les corvettes la *Perle*, le *Cerf-Volant*, le senau l'*Expérience,* accompagnés de la frégate la *Belle-Poule* (2).

---

(1) 41e régiment de ligne. D'abord régiment d'Huxelles, ensuite régiment de la Reine. Ce régiment fut formé par un sieur de Bayons qui en fut le premier colonel et le marquis d'Huxelles (A), le second.

(A) Maréchal de camp en 1643; lieutenant général 1650; il n'en resta pas moins colonel de son régiment, à la tête duquel il fut tué au siège de Gravelines, le 8 août 1658. — Charles-François-Casimir de Saulx-Tavannes et Charles-Dominique de Saulx, vicomte de Tavannes, colonels, le premier en 1762 et le second en 1774. — *Un Homme de guerre bourguignon au XVIIe siècle* (Étienne Billard), par A. Huguenin. — Mém. de la Soc. Bourguignonne de Géographie et d'Histoire, tome VI, 1890, p. 206.

(2) « La réunion de ces cinq bâtiments, dans un lieu d'où ils

Digitized by Google

Trois jours avant le départ, le sieur Jassaud, lieutenant de vaisseau, remplissant les fonctions d'officier en second, s'étant blessé dans une chûte dans la cale du bâtiment, en dût être débarqué. Borda se trouvait appelé à prendre les fonctions d'officier en second. De Roquefeuil, envisageant cette situation, écrivit au minitre :

« Je vois qu'au moyen de ce que le sieur Jassaud, » lieutenant de vaisseau, ne peut faire la campagne sur » la flûte la *Seine*, M. le chevalier de Borda va se » trouver en second et chargé du détail d'un bâtiment. » Je connais les talents distingués (1) de cet officier dans

---

» doivent faire leur départ en même temps, sans inconvénients » pour l'objet de la mission dont ils sont respectivement » chargés, m'a paru d'autant plus favorable, qu'il s'agit de » cinq bâtiments nouvellement construits, par cinq construc- » teurs différents et sur des configurations différentes. Je pense » donc, que pour connaître leurs qualités et faire des observa- » tions en conséquence, il est nécessaire de faire embarquer » M. le chevalier de Borda sur la *Seine* et le sieur Lamotte sur » la corvette la *Perle* qu'il a construite. Je donnerai ordre que le » sieur Chevillard, l'aîné, qui a construit le *Cerf-Volant*, s'em- » barque sur celle-ci et je recommanderai à ces ingénieurs, ainsi » qu'à M. le chevalier de Borda, de faire, dans leur navigation, » toutes les remarques qui pourront tendre à perfectionner de » plus en plus les constructions. » — Ministre, 21 septembre 1768.

(1) Borda, dit M. Biot, *est un des plus grands génies que la science ait produit.* (Ac. des Sciences, tome IV, p. 89).

Cet habile homme (Bernard Renau (A) d'Elissaray — le petit Renau) tout à la fois ingénieur, marin et savant de premier ordre, *à qui l'illustre Borda mérite seul d'être comparé, sous ces trois rapports ensemble,* apporta concurremment avec Duquesne une nouvelle méthode de construction. — L. Guérin, *Marins illustres,* p. 408.

(A) Orthographié, par la plupart des écrivains, d'Eliçagaray. Il signait d'Elissaray, ainsi qu'on peut s'en assurer, en se reportant à l'acte de naissance de Catherine Favey. — 25 juillet 1681. — Paroisse des Sept-Saints de Brest.

Digitized by Google

» la théorie ; mais il n'a pas encore aucune pratique de
» la navigation, aucune connaissance du détail d'un
» vaisseau, et n'est-il pas à craindre que le service ne
» souffre, si M. Vidal vient à être malade. Je crois devoir
» vous faire ces réflexions, d'après lesquelles vous verrez
» s'il serait convenable de mettre un lieutenant de
» vaisseau entre M. Vidal et lui. » — 14 octobre 1768.

M. Vidal ayant déclaré qu'il n'avait pas besoin qu'on lui remplaçât le sieur Jassaud, de Borda devint officier en second de la *Seine*.

Quelques jours avant que cette décision fut prise, De Roquefeuil, qui avait reçu pour examen le plan dressé par le sieur Boux, de l'*Expédition*, bâtiment affecté exclusivement au service des colonies, écrivit au ministre :

« Je suis d'avis, Monseigneur, que vous lui marquiez (au
» sieur Boux), de communiquer à M. de Borda le plan de la
» frégate pour les colonies, qui pourrait vous dire encore
» avec plus de sûreté que moy, ce qu'il en pense. Ce
» dernier travaille actuellement à des examens sur les
» pompes-marines (1), et sur la force des cordages, pour
» les efforts qu'ils ont à supporter dans les vaisseaux,
» sur quoi il me paraît avoir fait des observations très
» intéressantes. Il fera campagne, si vous le jugez à
» propos, sur la *Terpsicore*. » — 21 septembre 1768.

---

(1) Mémoire de Borda. — Acad. des Sciences, 1768, p. 418.

Il (Borda) examine l'effet des contractions ou des étranglements qu'éprouvent les colonnes d'eau qui se meuvent dans les pompes en traversant les passages des soupapes ; il calcule la résistance produite par ces contractions, soit dans le cas d'une roue qui se meut uniformément, soit dans le cas d'un piston qui tombe par son propre poids, etc. — *Journal des Savants*, 1771, p. 664.

Digitized by Google

A son retour de la mer, de Borda continua ses services tant à Brest qu'à Paris. Il apprit que dès le 24 avril il avait été compris au nombre des vingt membres que le Roi (règlement du 24 avril 1769) avait choisis pour composer la classe des *ordinaires* de l'Académie de marine.

Aussitôt l'arrivée de la *Seine*, en rade de Brest, De Roquefeuil écrivit au ministre :

« M. le chevalier de Borda m'a dit n'avoir pas eu » l'honneur de vous écrire, n'ayant rien eu de particulier » à vous mander (1), s'étant occupé, surtout de son » instruction dans la pratique, et se réservant de vous en » rendre compte lui-même. Il part donc, à cet effet, » demain, et le sieur Boux part avec lui ». — 23 mai 1769.

Trois jours après, le comte de Roquefeuil écrit encore :

« J'ai remis au chevalier de Borda le mémoire et les » plans de Coulon (2), sur son projet de bâtiment d'un plus » grand port. Il me paraît que le chevalier de Borda en » pense, tout comme j'ai eu l'honneur de vous en parler.

---

(1) De Borda ne semble pas avoir eu beaucoup de goût pour la correspondance particulière. On lit dans la *Revue Maritime et Coloniale*, histoire de l'Académie de Marine, Doneaud du Plan, mai, 1881, p. 322 :

. . . . . Nous n'avons pas vu également la réponse du chevalier de Borda à une seconde lettre dans laquelle le secrétaire le priait de se prononcer *par oui ou par non parce que l'on connaissait sa paresse à écrire des lettres.*

(2) Coulomb et non Coulon, Jacques-Luc, constructeur à Brest le 1er février 1744 à 1,800 livres ; à 2,400 le 1er janvier 1748 ; à la Charité-sur-Loire, pour les bois, 1752 ; à Lorient de 1755 à 1758 avec Groignard et Olivier, à la disposition de la Compagnie des Indes. Constructeur en chef le 17 mars 1765. — Membre de l'Académie de Marine, classe des ordinaires.

Digitized by Google

» Je lui ai communiqué aussi mes propres mémoires (1)
» de discussion avec Deslauriers (2), sur le meilleur
» système de construction et autres objets mis entre
» nous en question, et j'ai été bien aise qu'il fût au fait
» de ce qui s'est passé à ce sujet et dont il est en état,
» même aujourd'hui, de mieux juger que personne ; il est,
» d'ailleurs, le premier qui, sur les expériences sur les
» fluides (3), a jugé qu'on pourrait remplir davantage

(1) Dans ses essais de biographie maritime, notice de Roquefeuil, p. 196-199, M. Levot a donné la nomenclature des divers mémoires du comte de Roquefeuil, parmi lesquels les numéros 4, 5, 6 et 7 sont relatifs à des objections diverses faites à Clairain-Deslauriers. « Je me charge de lui, disait de Maurepas à de Roquefeuil père, le 1er décembre 1731, en signant, à Brest, sa lettre d'admission dans la compagnie des gardes, je compte le faire un jour vice-amiral. De Maurepas tint parole. De Roquefeuil fut nommé vice-amiral le 2 avril 1781, en remplacement d'Aubigny et sur la recommandation de Maurepas qui, après vingt-cinq ans d'exil, avait repris sa place au Conseil. — Juin 1774. (Anecdotes échappées à l'*Observateur Anglais*, tome I, p. 10). Le 20 mai 1776, Maurepas fut nommé président du Conseil des Finances (*Espion Anglais*, tome III, p. 63), aux appointements de 60,000 livres, qu'il ne voulut pas accepter (page 64). On crée, on supprime sans inconvénient cette place. Elle n'avait pas été occupée depuis le retour du duc de Praslin. Celui-ci n'y avait point brillé ; il ne la possédait, à proprement parler, qu'honorifiquement ou plutôt utilement à raison de 60,000 livres de rentes y annexées. (*Espion Anglais*, tome IV, p. 307).

(2) Clairain-Deslauriers, François-Guillaume, né à Rochefort en 1722, y décédé le 10 octobre 1780. — Constructeur en chef à Rochefort (1765). — Ordinaire de l'Académie de marine 1752 et 1769.

(3) Mémoire du 20 décembre 1763. — Académie des Sciences, 1763, p. 358 ; année 1767, p. 495.

Les expériences sur la résistance des fluides avaient été entreprises à la sollicitation du chevalier de Borda, suivant lettre de cet officier à M. de Roquefeuil et dont M. Levot

Digitized by Google

» l'avant des bâtiments sur la quille, sans inconvénient » pour la marche ; aussi il vous dira son sentiment sur » tous ces objets, ainsi que sur le métier en général. » — 26 mai.

Le ministre répondit à cette communication, à la date du 2 juin :

« Je verrai, avec plaisir, M. le chevalier de Borda dont » vous m'annoncez le départ de Brest pour venir icy, et » je m'entendrai volontiers avec lui des remarques qu'il » a faites dans sa campagne, avec la flûte la *Seine*, et » sur ce qu'il pensera des flûtes dont la construction » doit être exécutée, suivant le nouveau règlement » proposé. »

Le 13 août 1771, de Borda est désigné par l'Académie des Sciences, avec de Pingré (1), pour assister, en qualité de commissaires, aux épreuves entreprises sur

---

(*Essais de Biographie maritime*, p. 197) donne un extrait. Elles avaient été commencées à Lorient. De Roquefeuil estimant que, dans ce port, on ne mettait pas à l'étude de cette question toute l'ardeur qu'il y aurait apportée, sollicita l'autorisation de les continuer à Brest, sous la direction de l'Académie de marine, et avec le concours du chevalier de Borda (Lettre du 21 juin 1769). Le Ministre lui répondit, à la date du 10 juillet, que les expériences entreprises à Lorient, par le capitaine Thévenard, suivaient leur cours. — Voir *Mémoires sur la Marine*, par Thévenard, tome IV.

(1) Alexandre Gui, né à Paris, le 4 septembre 1711 ; décédé à Paris le 11 mai 1790. Chanoine régulier de la Congrégation de France. — Astronome. — Géographe du Roi. — Astronome de la marine. — Associé de l'Académie des Sciences, 1769. Avait précédemment suivi les expériences sur les montres-marines de Berthoud, à bord de l'*Isis*, commandant de Fleurieu, partie de Rochefort en février 1769, rentrée au port le 11 octobre suivant.

Digitized by Google

les différents moyens propres à déterminer la longitude en mer (1).

Elles eurent lieu sur la frégate la *Flore* (2), partie de Brest le 29 octobre 1771, sous le commandement de Jean-René-Antoine de Verdun, marquis de la Crenne. Cette frégate visita partie de la côte d'Afrique, la Martinique, Saint-Domingue ; de là, passa au banc de Terre-Neuve, à Saint-Pierre et Miquelon, puis se rendit à Elseneur, à Copenhague et à Dunkerque. Elle était de retour à Brest le 8 octobre 1772. Pendant la durée de la campagne, le chevalier de Borda avait rempli les fonctions d'officier en second.

Alors même que le chevalier de Borda ne se trouvait pas à Brest, le comte de Roquefeuil s'en occupait avec la même ardeur ; il poursuivait son but : arriver à faire placer de Borda à la tête du service des constructions.

En 1765, il avait écrit ce qui suit à une personne dont le nom n'est pas indiqué à la correspondance. Elle devait occuper une certaine situation au ministère de la marine (3) :

---

(1) Relation des dernières expériences faites en Angleterre pour la découverte des longitudes. — *Connaissance des temps*, 1765, p. 222. — *Théorie des Longitudes*, par P. Levêque, exam.-hydrographe de la marine. — *Connaissance des temps*, an VI, p. 276.

(2) Pendant son séjour sur la rade d'Elseneur, la *Flore* reçut à son bord l'officier danois Laub, de luthérien devenu catholique et qui était contraint de passer au service de la France, pour échapper aux persécutions de ses coreligionnaires (*De Granchain*, par Bouclon, p. 103).

(3) Rodier probablement. André-Julien, 1er commis de la marine depuis 1757. Fut chargé de la rédaction de l'ordonnance

Digitized by Google

« J'ai déjà eu l'honneur, Monsieur, de vous parler d'un » chevalier de Borda, ingénieur que j'ai connu nouvel- » lement icy et qui m'a paru avoir beaucoup de génie » et d'habileté en géométrie. Je conclurais donc à ce que » luy ou tout autre de cette force, fût établi contrôleur » et examinateur des plans et constructions pour » l'architecture navale. Il n'aurait d'abord qu'un emploi » d'examen ; mais se trouverait bientôt en état de » corriger, puis de diriger et perfectionner ces mêmes » constructions. » — 26 juillet.

Le 21 octobre 1771, il tient le même langage au ministre A ce moment, de Borda prenait la mer avec la *Flore*.

« Brest, le 28 octobre 1771.

» Je ne puis m'empêcher, Monseigneur, de dire, en » général, que MM. les constructeurs des ports subalternes » font tous des ouvrages de charlatans ; ils font des bâti- » ments fort légers, fort longs et fort mal liés parce qu'ils » sacrifient tout à la marche, et qu'ils sont bien certains » de l'obtenir par là.

» C'est la première campagne qui donne la réputation » aux bâtiments et aux constructeurs. Voilà tout ce » qu'on veut. Je n'en excepte pas même le sieur

---

du 25 mars 1765 ; ce qui lui valut l'inspection générale des classes, en adjonction et survivance de M. Hocquart (4 novembre 1764). *Les premiers commis de la marine*, par Hubert Fontaine de Resbecq. — *Revue Maritime et Coloniale*, 1873, p. 1180.

Dans sa lettre du 26 juillet, de Roquefeuil discute avec Rodier l'ordonnance nouvelle. Ce Rodier était parent du commissaire général Jacques de Marchais.

Digitized by Google

» Groignard (1) dans les vaisseaux et frégates qu'il a
» faits à Lorient et ailleurs, et que nous avons été obligés
» de relier, tout de nouveau icy, à grands frais, pour les
» mettre en état de faire de secondes campagnes où ces
» bâtiments perdent leur marche précédemment vantée.
» Je n'y vois qu'un remède, c'est d'avoir un inspecteur
» général des constructions et examinateur des plans.

» L'ordonnance dit que chaque constructeur chargé
» d'une construction adressera le plan des vaisseaux
» qu'il propose au ministre pour être examiné et
» approuvé de luy, avant l'exécution ; il est évident que
» le ministre ne peut être examinateur, ou pour mieux
» dire, calculateur de ces plans ; mais il est, sans doute,
» censé avoir quelqu'un capable et chargé de cette
» besogne, sous luy. Or, c'est donc ce qu'il faudrait, et ce
» qui n'est pas. Je ne connais personne plus propre à un
» tel employ, que M. le chevalier de Borda, qui occupe

---

(1) Groignard du Justin, Antoine, fils de Arnaud, pilote du Roi, décédé à Toulon le 22 novembre 1750, à l'âge de 70 ans. Né à Solliès-Pont le 4 février 1727, décédé à Paris en 1797. Ingénieur-constructeur en chef, 1er avril 1765. Constructeur du bassin de Toulon (1er mai 1774-25 septembre 1778). — Lettres d'anoblissement. — Ingénieur général avec grade et rang de capitaine de vaisseau, 1er janvier 1779. — Capitaine de vaisseau, 15 septembre 1782. — Agrandissement du bassin de Brest (1781-1783). — Directeur des constructions navales, 15 septembre 1782. Ordonnateur à Toulon, 16 avril 1793.

L'Espion anglais, tome VIII, p. 189, contient l'appréciation suivante concernant l'ancien constructeur Morineau : « La construction en avait été ordonnée (le *Fendant*) sur les gabaris de Morineau, ancien constructeur, mort il y a quelques années, qui n'avait pas les connaissances brillantes et théoriques des Modernes, mais dont la routine a paru par l'expérience supérieure à toutes leurs savantes spéculations. »

Digitized by Google

» une place dans la marine, et auquel vous ajouteriez un
» traitement pour une place que je regarderais la plus
» importante de toute la marine. Ce n'est pas tout de
» veiller à la conservation des bois, la plus grande
» perfection de les mettre en œuvre, est œuvre encore
» plus essentielle.

» M. le chevalier de Borda de l'Académie des Sciences
» *est un des plus habiles géomètres* et je ne connais
» personne qui me paraisse plus capable d'éclaircir et
» de perfectionner la partie des constructions et de vous
» donner des avis et des lumières sur cet objet. Vous
» seriez même en état, avec lui, de vous passer de la
» plupart des avis qu'on demande dans les ports, et le
» mien en particulier serait donc, Monseigneur, que vous
» attachassiés un aussi habile homme auprès de vous,
» et que vous luy fassiez faire des tournées et de petites
» résidences dans les ports, pour qu'il vous en rendît
» compte. Luy seul pourrait aussy vous dire l'habileté
» des constructeurs et ceux dont on peut attendre les
» meilleurs ouvrages.

» M. le chevalier de Borda est actuellement embarqué,
» lieutenant de vaisseau, sur la *Flore* et il a ignoré,
» jusqu'icy, mes vues sur son compte. Si vous y donnés
» créance, ce ne pourrait être donc que pour son retour
» de la mer.

» Voilà, Monseigneur, ce que je connais de mieux à faire
» sur la partie des constructions, pour en prévenir les
» principaux abus, et en partant de l'état actuel de
» l'établissement. »

Le ministre de Boynes répondit à cette communication :

Digitized by Google

« Versailles, le 10 janvier 1772.

» Je pense très favorablement sur les talents de M. le » chevalier de Borda. Je sais que *c'est un géomètre de » première force* (1), et qu'il peut rendre les plus grands » services à la marine ; mais la fonction d'inspecteur en » cette partie, doit être fort inutile, lorsque les officiers » de marine feront leur devoir, et que les règles qu'il » peut être facile d'établir, les mettront en état de » paraître avec caractère dans les ateliers du Roi. C'est » un objet dont je m'occupe avec la plus grande » attention (2) et qui me paraît être très propre à exciter » le zèle de tous les officiers et à mettre en activité toute » la bonne volonté dont ils sont animés pour le service » du Roi, et pour le rétablissement de sa marine, etc. »

L'Académie des Sciences (3) confiait, en 1776, au

---

(1) Le 19 février 1772, l'Académie des Sciences nommait de Borda pensionnaire-géomètre en remplacement de Alexis Fontaine, décédé le 21 août 1771. — 3 places, création du 4 février 1696. — Il fut remplacé, le 25 mai 1799, par Lacroix, Sylvestre-François, qui occupait la place de professeur des Gardes de la marine à Rochefort en 1782.

(2) Ordonnance du 27 septembre 1776 concernant la régie et l'administration générale et particulière des ports et arsenaux de marine.

« S. M. s'étant assurée que les officiers de sa marine ont acquis » depuis plusieurs années par la nouvelle forme donnée à leur » éducation militaire, la théorie de l'architecture navale et les » connaissances nécessaires pour bien diriger la construction, » le gréement et l'équipement des vaisseaux, et elle a reconnu » la nécessité de faire divers changements à l'ancienne consti- » tution de sa marine, etc., etc. »

(3) Principaux travaux présentés à l'Académie des Sciences par de Borda :

Expériences sur la résistance des fluides, 1763, p. 258, Tables de l'Ac. des Sc., Hist. de l'Ac., 118. — Mémoire sur l'écoulement des

Digitized by Google

chevalier de Borda la mission de faire diverses observations relatives au meilleur moyen à employer pour déterminer la longitude en mer. Le ministre de la marine faisait en conséquence armer au Havre la gabarre la *Boussole*, le lougre l'*Espiègle*, et chargeait de Borda de travaux ayant pour but la perfection des cartes-marines, l'examen d'instruments et de machines d'invention récente (1) et en outre de déterminer la position exacte des Canaries (2).

---

fluides par les orifices des vases, 1766, p. 379, h. 143. — Mémoire sur les roues hydrauliques, 1767, p. 270, h. 145. — Expériences sur la résistance des fluides, 1767, p. 495, h. 145. — Eclaircissements sur les méthodes de trouver les courbes qui jouissent de quelques propriétés du maximum et du minimum, 1767, p. 551. h. 90. — Mémoire sur les pompes, 1768, p. 418, h. 122. — Observations sur la courbe décrite par les boulets et les bombes, en ayant égard à la résistance de l'air, 1769, p. 247, h. 116.

(1) « Le sieur Le Vallois (A) m'a représenté, Monsieur, qu'en » conséquence des ordres que je lui en avais donné, par ma » lettre du 24 février dernier, il a exécuté et livré à M. le » chevalier de Borda divers instruments et machines pour être » éprouvés pendant la campagne d'observations que cet officier » va faire sur la côte d'Afrique et ailleurs. Je m'en étais rapporté » au jugement de M. le chevalier de Borda pour fixer le prix de » ces instruments qu'il a estimés 600 livres. Vous voudrez bien, » Monsieur, ordonner au profit du sieur Le Vallois, le paiement » de cette somme qui sera passée dans les comptes de la » présente année. » (Ministre, 24 mai 1776.)

(A) Pierre, ancien pilote entretenu, retiré en 1775. — Interprète pour la langue espagnole à Brest, 1785. — Correspondant de l'Académie de Marine, 1771.

(2) C'est aux Canaries, en août 1776, que Borda avait rencontré Cook, parti un mois auparavant sur la *Resolution*, pour son troisième et dernier voyage autour du monde. Les deux savants avaient fait de concert, à Ténériffe, les observations nécessaires à la rectification de leurs montres-marines, et Borda avait en outre donné à Cook les indications qui devaient lui faire

Digitized by Google

Il partit de Brest le 20 mai 1776 et y revint le 1er février suivant. Il avait pour second de Granchain de Semerville, lieutenant de vaisseau du 4 avril 1777, et membre de l'Académie de Marine (1).

MM. Laub (2), lieutenant de vaisseau, les chevaliers de Coettando (3), de La Bourdonnaye (4), de Lauzanne (5), de Puységur (6), enseignes de vaisseau, du Trévoux (7), garde du pavillon-amiral, de Lanidy (8), Carrey d'Asnières (9), gardes de la marine, connus pour leur application à ces travaux, étaient placés sous les ordres du chevalier de Borda (dépêches des 19 février et 14 mai 1776).

Afin de lui permettre de coordonner son travail,

---

retrouver la terre récemment découverte par Kerguelen. — Académie Royale de Marine. — Alf. Doneaud Du Plan. — *Revue Maritime et Coloniale*, 1881, p. 326.

(1) Le chevalier de Borda est le chef de l'expédition et je suis son coadjuteur principal. — Mémoire pour servir à l'histoire de la marine française depuis 1775 jusqu'à 1785. — Correspondance du comte de Granchain. — *Revue Bretonne*, 1843, tome 1, p. 21.

(2) Michel-Georges, capitaine-lieutenant de la marine danoise, dont il est question à la page 29; lieutenant de la marine française, 1770, attaché aux constructions ; chevalier de Saint-Louis, 1775 ; a servi pendant toute la guerre sur les vaisseaux du Roi et s'étant fait catholique, est entré au service de S. M. ; capitaine de vaisseau du 13 mars 1779.

(3) Enseigne de vaisseau, 1768. — Lieutenant de vaisseau, décédé chez lui le 27 septembre (29 octobre 1780).

(4) Enseigne de vaisseau, 1772.

(5) Enseigne de vaisseau, 1773.

(6) Chastenet de Puységur, enseigne de vaisseau, 1773.

(7) Promotion de 1768. — Enseigne, 16 février 1780. — Sous-brigadier des gardes du pavillon, 1783. — Lieutenant de vaisseau, 1er mai 1786.

(8 et 9) Promotion de 1768 et 1775.

Digitized by Google

de Borda était maintenu en service à Paris, de février 1777 au 14 février 1778.

Dans l'intervalle, le 1er octobre 1776, il était nommé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Le 11 mars 1778, il recevait l'ordre de continuer ses services en qualité de major dans l'escadre armée à Toulon, sous le commandement du comte D'Estaing (1), ayant son pavillon sur le *Languedoc*. Les services multiples qu'il rendit dans la position de major lui firent concéder, le 11 mars 1780, une pension de 1,000 livres sur le trésor royal. Au mois d'avril 1781 (2), il fut appelé

---

(1) 12 vaisseaux. Partis de Toulon le 13 avril à 4 heures du soir. D'Estaing (A) quitta Paris le 19 mars et arriva à Toulon le 27 à midi ; le même jour, il fit son entrée dans l'arsenal où il fut salué par le vaisseau amiral. — *Espion Anglais*, tome IX, p. 24. — 1,000 hommes de troupes de la marine, 500 hommes d'un bataillon de Foix, 500 d'un bataillon de Hainau. — Même document, p. 27 (B).

(A) . . . . *J'ai répondu sur ma tête de l'honneur de son pavillon ; la vôtre m'en doit répondre à son tour.* Destaing à ses officiers, en prenant le commandement du *Languedoc*. — *Espion Anglais*, tome VIII, pp. 34 et 35.

(B) Henri-Louis Duhamel Du Monceau, membre de l'Académie des Sciences, de l'Académie de Marine, inspecteur général de la marine pour le Ponant et le Levant (1er août 1739), reçut la mission de faire une sorte de revue de son armement, des vaisseaux de son escadre, des ustensiles, agrès, apparaux qu'on lui donnait, et pût d'ailleurs rendre compte verbalement au ministre de la marine de la manière dont les choses se seraient passées : ces fonctions me regardaient principalement en ma qualité d'inspecteur général de la marine, etc. — Dialogue entre l'Anglais et M. Duhamel. — Lettre II, p. 21. — *Espion Anglais*, tome IX.

(2) Borda aurait commandé le *Guerrier*, pendant l'année 1781, d'après MM. Doneaud et Levot, *Gloires Maritimes*, p. 45 et Doneaud, Académie de Marine. — *Revue Maritime et Coloniale*,

Digitized by Google

à Paris pour faire la répartition des prises opérées pendant la campagne (1), et le 7 juillet 1782, il était désigné pour le commandement du vaisseau le *Solitaire*, vaisseau de 64 canons. De Borda prit possession de ce bâtiment le 18 août, et le 6 décembre, il était fait prisonnier dans les circonstances suivantes :

Les frégates la *Résolue*, la *Nymphe* et la corvette le *Speedy*, commandants de Saint-Jean (2), de Mortemart et de Salha (3), accompagnées du vaisseau le *Solitaire*, avaient quitté la rade de Saint-Pierre de la Martinique le 24 novembre 1782, pour établir une croisière, conformément aux instructions du gouverneur général des Iles sous le Vent, marquis de Bouillé (4).

---

octobre 1881, p. 44. Ce renseignement semble erroné : du 1er avril 1781 au 8 octobre (dates de l'*armement* et du désarmement), le *Guerrier* a été commandé par du Pavillon et de La Laurencie. (P. v. des comptes relatifs aux paiements des campagnes des gens de mer et du produit des prises, à compter du 1er janvier 1778 jusqu'au 1er octobre 1790).

(1) Tiers aux états-majors, 625,831 livres 16 sols 6 deniers ; 2/3 aux équipages, 1.251.663 livres 13 sols 9 deniers.

(2) Lieutenant de vaisseau le 13 mars 1779 ; chevalier de Saint-Louis, 1781.

(3) Lieutenant de vaisseau, 14 avril 1782 ; chevalier de Saint-Louis, 1790.

(4) François-Claude Amour, brigadier, 1770, gouverneur de la Guadeloupe, étant colonel du régiment de Vexin, maréchal de camp, 19 février 1777, pour prendre rang du 27 octobre 1778. — Mazas, tome I, p. 590. — Comte. — Marquis (1770). — Créé maréchal de camp seul et extraordinairement à ce sujet (sa nomination à la Martinique) avec la qualité de gouverneur. — Lieutenant-général des Iles du Vent. — *Espion Anglais*, tome VI, p. 42. — Lieutenant-général des armées du Roi, 19 avril 1782.

De Bouillé remplaçait le comte d'Argoult à la Martinique ; il occupa ces fonctions du 5 mai 1777 au 3 mai 1784.

Digitized by Google

Le 4 décembre, à 50 lieues à l'est des Barbades, de Borda aperçut deux bâtiments ennemis auxquels il donna la chasse et les perdit de vue. Pensant qu'ils s'étaient dirigés sur les Barbades, le chevalier de Borda prolongea sa croisière à 30 ou 40 lieues plus loin. Il fit alors la rencontre d'une escadre de 8 à 10 vaisseaux venant de Gibraltar, sous le commandement de l'amiral sir Richard Hughes.

De Borda soutint un long combat et ne se rendit qu'après une défense héroïque. Les Anglais le traitèrent avec distinction et le renvoyèrent dans sa patrie sur parole. (Février 1783). Son second, M. de Ribié, avait été tué pendant l'action (1).

En janvier 1784, il était nommé inspecteur des constructions, et le 1er mai 1786, chef de division, tout en conservant ses fonctions d'inspecteur. Cette même année, il recevait une pension de 1,000 livres sur les Invalides de la marine. Il faisait partie du conseil de marine, organisé le 19 mars 1788, et était désigné par ses collègues, en février 1789, pour procéder, de concert avec le commissaire général des classes, comte Pouget (2), à la visite des chantiers, ateliers et autres

(1) Lettre du commandant de la marine du 7 février 1783. Il s'agit peut-être de De Ribère, lieutenant de vaisseau et capitaine de fusiliers de la promotion du 13 mars 1779.

(2) Commissaire général des classes le 14 avril 1785 ; chargé avec Trédern de Lezerec, inspecteur général des classes en Bretagne, du recensement général des classes du département de Brest, 31 mars 1786 ; intendant général des classes, *chargé de la navigation marchande, du commerce maritime, des pêches, de l'administration des consulats et du commerce du Levant* (15 mars 1787), de l'administration générale des ports

Digitized by Google

établissements dans les ports du royaume, et prendre connaissance des diverses parties du service. Il obtenait enfin la situation de directeur de l'école des ingénieurs de vaisseaux, position sollicitée depuis 1765, par le comte de Roquefeuil. Ce dernier n'eut pas la satisfaction de voir la réalisation de ses désirs : il était décédé depuis 1782.

---

et arsenaux, approvisionnements, classes et navigation (21 décembre 1791) (A), *auteur de l'ordonnance du 31 octobre 1784 sur les classes* (B). (Mémoire lu au Comité de la marine de l'Assemblée nationale le 11 février 1790. — *Journal des Savants*, 1790, p. 361) (C).

(A) Un Pouget, ordonnateur à Saint-Domingue, le 28 juin 1793, mourut sur l'*America*, en revenant de Saint-Domingue. — 27 nivose an v. — Remise de ses malles, effets, etc. ; était né à Cette.

(B) M. L. Duplais, dans son ouvrage intitulé : *Figures maritimes*, p. 167, indique par erreur, comme *l'auteur de l'Ordonnance de 1784*, Pouget, Prix-Benjamin, né à Luçon (Vendée) le 12 juin 1770, secrétaire et gendre de l'amiral Pierre Martin ; il devint commissaire de la marine et fut mis à la retraite en 1831. Le 9 mars de l'année suivante, il fut nommé maire de Rochefort ; il mourut en avril 1852.

(C) Au 29 avril 1738, il existait un Pouget, conseiller et lieutenant général à l'amirauté de Montpellier, dont le fils, André-François, était également conseiller et lieutenant général civil et criminel de l'amirauté au siège de Cette, en relations avec les sociétés savantes de l'époque : Pouget, lieutenant de l'amirauté de Cette. — Présentation à l'Académie de Marine le 17 mai 1781 d'un mémoire sur les conducteurs électriques ; Pouget, correspondant de la Société Royale des Sciences et Belles-Lettres de Toulouse ; prix de 300 livres à lui accordé par cette Société, en 1768, sur cette question : ouvertures pratiquées dans les plages et appelées graux, quelle est la théorie de ces graux et la meilleure manière de les construire. — (*Journal des Savants*, année 1769, p. 573).

Digitized by Google

Associé de Cincinnatus (1784), de Borda (1) fit partie de l'Institut à son organisation. (Loi du 7 messidor an III de la République, 25 juin 1795, ancien style.)

On doit à de Borda, comme chacun le sait, le cercle de réflexion qu'il inventa en cherchant à perfectionner l'instrument imaginé en 1731, par le wurtemburgeois Tobie Mayer (2) ; en 1786, il présenta ses cercles astronomiques-répétiteurs (*Connaissance des Temps*, an VI, p. 361). Ces deux instruments furent exécutés par Etienne Lenoir (3), ingénieur en instruments d'optique, de physique et de mathématiques (4).

---

(1) Rapport fait à l'Académie des Sciences sur le système général des poids et mesures, par les citoyens Borda, Lagrange et Monge. — Histoire de l'Académie des Sciences, 1789, p. 1 et suivantes.

(2) Professeur de l'Université de Gottingen, né le 17 février 1723 à Marbach (Wurtemberg) ; décédé le 21 février 1762. Avait lui-même modifié l'instrument présenté par John Hadeley (1731).

(3) Etienne, né en 1744 à Mer ; décédé à Paris en 1827.

(4) Lettres-patentes du 7 février 1787 (A). Au nombre de 24, d'après l'article 1er. En réalité, il n'y en eut que six : Lenoir, Noël Simon, Caroché, Fortin (inventeur du baromètre), Charité, Bradelle et Billioux (accompagna l'académicien Le Roy à Brest, en 1784, pour la pose des paratonnerres). Choisis parmi les artistes présentés par l'Académie des Sciences, comme s'étant le plus distingués dans la fabrication des instruments d'optique et de physique et de mathématiques et autres, à l'usage des sciences..... Jouiront de la faculté de faire fabriquer et vendre librement tous les instruments d'optique, etc., à l'exclusion des communautés d'arts et métiers, rétablies par lettres-patentes du mois d'août 1776. — Au nombre de 44. — *Espion Anglais*, tome IV, p. 279.

(A) En conséquence des lettres-patentes, l'Académie désigna sous le titre de Comité des Artistes, pour les brevets à délivrer, savoir :

De Borda ;

Digitized by Google

Plus tard, un autre artiste anglais, Troughton, sur les indications de Mendoza-Rios, fit à l'instrument de Borda (1) des modifications qui furent appréciées de la façon suivante, par le comte de Caffarelli (2), préfet

---

Jean-Baptiste-Gaspard Bochart de Saron ;

1 premier président du Parlement de Paris, honoraire de l'Académie des Sciences, 1779, né à Paris le 16 janvier 1730, mort sur l'échafaud le 20 avril 1794 ;

Jacques-Dominique, comte de Cassini, directeur de l'Observatoire, associé ordinaire de l'Académie des Sciences, 1770, né à Paris le 30 juin 1740, décédé le 18 octobre 1845 ;

Jean-Baptiste Le Roy, né en 1728, mort le 20 janvier 1800 ;

Alexis-Marie Rochon, né à Brest le 21 février 1741, mort à Paris le 5 juin 1717 ;

Charles Bossut (l'Abbé), examinateur des ingénieurs, né à Tartaras, près Saint-Etienne, 11 août 1730, mort le 14 janvier 1814 ;

Pierre-Charles Le Monnier, né à Paris le 22 novembre 1715, décédé à Hérils, près Bayeux, 2 avril 1799. (Hist. de l'Ac. des Sc., 1787, p. 2).

(1) De Borda (A), est très connu par des voyages entrepris pour la perfection des cartes-marines, des instruments utiles à la mer, de l'astronomie et des sciences occupant l'Académie dont il est membre. — *Espion Anglais*, tome III, p. 493.

(A) M. de Borda, mon confrère, quoi qu'il ne fut que lieutenant de vaisseau, mais excellent pour les fonctions de cette place (major de l'escadre de Destaing, en 1778), actif, bon géographe, dressant parfaitement une carte-marine, possédant l'art des signaux et d'ailleurs versé dans toutes les études théoriques du métier, etc. (Duhamel du Monceau. — Dialogue entre l'Anglais et lui. — Lettre II, p. 37, tome IX. — *Espion Anglais*).

(2) Louis-Marie, né au Falga, canton de Saint-Félix (Haute-Garonne), le 21 février 1760, décédé au château de Lavenalet (Haute-Garonne) le 14 août 1845.

Cadet-Gentilhomme dans le régiment de Bretagne, 1776 ; garde de la marine, 1778 ; enseigne de vaisseau, 9 mai 1781 ; lieutenant de vaisseau, 1er mai 1786 ; commandant la compagnie des

Digitized by Google

maritime du 3e arrondissement, dans la lettre suivante adressée au ministre de la marine, Claret de Fleurieu :

« Brest, le 4 Messidor an XI.

» Borda fit du cercle de réflexion (1) de Mayer un » instrument utile ; il en rendit l'usage facile par la » disposition des pièces ainsi que par leur présentation, » en y apportant le caractère de la simplicité et de » l'exactitude. Depuis longtemps, le cercle de réflexion » était regardé comme l'instrument le plus parfait que » l'on pût présenter aux navigateurs. M. de Mendoza-» Rios (2), établi à Londres depuis plusieurs années, a » imaginé des changements qu'il regarde comme indis-» pensables à son invention. Je l'ai prié de m'envoyer » deux de ces cercles qu'il a eu la bonté de faire faire » par le célèbre Troughton. Ces instruments sont parfai-» tement exécutés. Il est facile de reconnaître les » changements qu'il a faits au cercle de Borda. Il les » qualifie d'essentiels ; il n'était pas aussi facile de les

---

gardes du pavillon-amiral, 1791 ; conseiller d'Etat, décembre 1799. Préfet maritime à Brest du 20 juillet 1800 à 1810 (31 mai). Rappelé au Conseil d'Etat et remplacé par intérim par le contre-amiral Bouvet.

(1) Inventé en 1772, perfectionné en 1774 et expérimenté victorieusement dans la campagne de la *Boussole*, 1776. Doneaud du Plan. — Histoire de l'Académie de Marine, *Revue Maritime et Coloniale*, mai 1881, p. 323.

(2) Mémoire sur la méthode de trouver la latitude par le moyen de deux hauteurs du soleil, de l'intervalle de temps écoulé entre les deux observations et de la latitude estimée par M. de Mendoza, capitaine de l'armée navale d'Espagne. — *Connaissance des Temps*, 1793, p. 289.

Digitized by Google

» apprécier. Cependant, j'ai cru que des hommes » instruits, des navigateurs expérimentés, pourraient » émettre une opinion qui fixât le public sur le mérite de » l'invention. Une autre raison aussi m'y déterminait, » j'étais jaloux de conserver la reconnaissance que la » marine française devait à M. de Borda.

» En conséquence, j'ai prié le citoyen Maingon (1), » capitaine de frégate, de faire l'analyse du cercle de » Mendoza et d'en développer les avantages et les » inconvénients. Il l'a fait et j'ai pensé que le rapport » ne pouvait être mieux jugé que par vous, citoyen » ministre, dont les talents sont connus depuis longtemps, » dont les travaux vous ont acquis l'estime des savants » et qui, ami contemporain de Borda, assistâtes à la

---

(1) Jacques Rémy, né à Jouy, près Reims, le 15 mars 1765 ; dans la marine marchande ; entré au service de l'Etat le 2 germinal an II ; lieutenant de vaisseau, appelé à Paris pour y suivre la gravure de la carte trigonométrique, 18 frimaire an VI. (*Connaissance des Temps*, an XI, p. 479). — Capitaine de frégate, 19 brumaire an VII. Capitaine de vaisseau, commandant le 7e bataillon de la marine impériale, 15 avril 1808 (A). Emporté par un boulet de canon sur *Aquilon* (B), dans le combat livré le 13 avril 1809, en rade de l'île d'Aix.

600 livres de pension (décret du 28 juin) à sa veuve Marie-Elisabeth Bigeault, née à Brest le 13 décembre 1769.

(A) Décret d'organisation du 2 mars 1808. — 50 bataillons, formant 2,200 hommes dont chacun est destiné à composer l'équipage permanent d'un vaisseau de 74 canons.

275 hommes par bataillon. — Huit pour Brest. — Le 7e bataillon fut complété avec des hommes pris sur *Aquilon* et dans les quartiers d'inscription.

(B) Maingon avait succédé dans le commandement de l'*Aquilon* au commandant Valteau, décédé à Brest, le 23 du courant, emportant les regrets de tout le corps. — Lettre du 25 frimaire an XIII.

Digitized by Google

» création de ce cercle. Je serais heureux que cet envoi
» pût vous être agréable (1) ».

Quelques jours après, de Fleurieu (2) répondit :

2e Division « Paris, le 17 Messidor an XI.

BUREAU DES PORTS

» Le ministre de la marine et des colonies, par intérim (3),
» au citoyen Caffarelli, préfet maritime,

» J'ai reçu, citoyen préfet, avec votre lettre du 4 de

(1) Claret, comte de Fleurieu, Charles-Pierre, né à Lyon le 22 juillet 1738, mort à Paris le 18 août 1810, neuvième enfant de Jacques-Annibal-Gaspard Claret de Fleurieu, président du bureau des finances de la généralité de Lyon, et de Marthe Fayart des Aveniers. Marié en 1792 à demoiselle Deslacs d'Arcambal.

Entré dans la marine sous le nom d'Eveux de Fleurieu. Enseigne de vaisseau et de port, 1762. Etudie chez l'horloger Berthoud : construit de concert avec lui, en 1763, une montre-marine, expérimentée sur *Aurore*, frégate bâtie au Havre par Nicolas-Marie Ozanne, pour le compte du marquis de Courtanvaux. — Sur *Isis*, 1769, épreuves de montres-marines. Lieutenant de vaisseau, 1773. — Chevalier de Saint-Louis, 1775. — Sous-inspecteur au dépôt des cartes et plans à Paris. Retiré en 1776 avec la commission de capitaine de vaisseau. — Directeur général des ports et arsenaux, 1er novembre 1776 au 24 octobre 1790. — Ministre de la marine jusqu'au 6 mai 1791.

(2) Tout jeune et d'un mérite éminent en théorie, s'est fait connaître à Lyon, dès le collège, par une thèse brillante qui annonçait sa vocation. Elle avait pour objet l'application des mathématiques à l'art nautique. Ses talents lui ont valu la confiance la plus intime du ministre et sûrement il l'avancera de bonne heure et fera en sa faveur un passe-droit bien mérité. — *Espion Anglais*, tome III, p. 493. (Conversation entre l'espion et le marin. — Le chevalier d'Oisy, capitaine de vaisseau).

(3) Pendant une absence de Bruix.

« Vous trouverez ci-joint la copie de l'arrêté du 1er conseil

Digitized by Google

» ce mois, le travail que vous avez chargé le capitaine
» de frégate Maingon de rédiger pour constater les
» avantages et les inconvénients qu'on peut attendre des
» changements faits au cercle de réflexion de Borda par
» M. Mendoza-Rios (1).

» Afin que le travail du capitaine Maingon soit mieux
» apprécié, j'ai invité le bureau des longitudes à vouloir

» par lequel il a bien voulu me confier le portefeuille de la
» marine, pendant la durée de la tournée que le ministre va
» faire sur les côtes.

» J'ai lieu d'espérer que vous voudrez bien me seconder, de
» tous vos moyens, pour me mettre à portée de remplir la
» tâche qui m'est confiée et de faire en sorte que le départe-
» ment s'aperçoive le moins possible de l'absence de son
» ministre.

» J'ai l'honneur de vous saluer.

» Signé : CLARET FLEURIEU.

» 25 prairial an XI de la République. »

« En l'absence du Ministre de la Marine et des Colonies, le
» portefeuille de la marine sera remis au citoyen Fleurieu,
» conseiller d'Etat.

» 24 prairial an XI de la République.

» Signé : BONAPARTE. »

(1) Trougton (A) a déjà fait cinquante cercles, à l'imitation des nôtres, avec quelques changements et corrections utiles. Il n'a pas cru que la qualité d'Anglais dût l'empêcher de profiter d'une invention qu'on devait principalement à la France. — *Histoire de l'Astronomie* pour l'année VIII (1800), par Jérôme Lalande. *Connaissance des Temps*, an XIII, p. 257.

(A) M. Trougton a fini le modèle du cercle de Mendoza, qui donne le double du multiple du cercle de Borda, même en conservant le petit miroir fixe. — *Histoire de l'Astronomie* pour l'année X (1802), par Jérôme Lalande. — *Connaissance des Temps*, an XIV, p. 365.

Digitized by Google

» bien se charger d'en faire l'examen ; je m'empresserai
» de vous transmettre l'avis qu'il aura exprimé à cet
» égard.

» Je vous remercie, citoyen préfet, du soin particulier
» que vous avez pris de fixer mon attention sur cet objet
» et des motifs qui vous y ont porté.

» Je pourrais m'étonner qu'au milieu de la multiplicité
» et de l'importance de vos occupations, vous ayiez pu
» y donner l'attention qu'annoncent les détails dans
» lesquels vous êtes entré, si je ne savais qu'à des talents
» supérieurs en administration, vous joignez un goût
» pour les sciences qui, depuis longtemps, vous les ont
» rendu familières.

» Signé : FLEURIEU. »

Le bureau des longitudes chargea Jean-Charles Buckhardt (1), astronome adjoint, de procéder à l'examen en question. Ce dernier fit deux communications sur les cercles de réflexion. Dans la première, à propos de la brochure : *On an improved reflecting circle by Mendoza-Rios F. R. S.*, il décrit le procédé de Mendoza (2) ; dans la seconde, Buckhardt dit :

Le cercle de réflexion de Borda sera toujours un des plus beaux titres de cet homme célèbre à la reconnaissance des marins et des géographes (3), et il fait en outre ressortir que les modifications proposées par Mendoza et exécutées par Troughton, n'ôtent rien à cette gloire.

A KERNÉIS.

(1) Né à Leipsick le 30 avril 1773. Astronome adjoint au bureau des longitudes. Naturalisé le 30 décembre 1799. Nommé astronome, 1818 ; décédé à Paris le 21 juin 1825.

(2) *Connaissance des Temps*, an XIV, p. 458.

(3) *Connaissance des Temps*, an XV, p. 344.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE
CYCLONE DE L'ÉNÉIDE

I

Publier un commentaire nouveau sur un texte de Virgile et prendre pour sujet d'étude, l'épisode de l'Énéide le plus lu peut-être, le plus traduit à coup sûr, épisode célèbre dont tous les traits, tous les mots ont été pesés, scrutés, analysés et critiqués par tant d'érudits, serait l'effet d'une audacieuse et téméraire présomption s'il s'agissait ici d'une analyse purement littéraire. Aussi n'est-ce point en latiniste que j'écris mais en météorologiste surpris de trouver dans un texte aussi ancien la description absolument et minutieusement exacte d'une forme d'ouragan que les observateurs modernes croyaient être les premiers à connaître.

Il n'y a pas en effet plus de cinquante ans que la notion des Cyclones s'est fait jour dans le monde maritime et ce n'est guère que depuis vingt-cinq ans que l'accord s'est fait sur les points principaux ; il n'est donc point étonnant que les commentateurs anciens n'aient pu faire de rapprochements entre un texte de Virgile et des faits encore ignorés; les écrivains plus récents s'occupent peu de météorologie sans doute, de même que les météorologistes doivent peu lire Virgile ; cette double rencontre me vaut l'heureux hasard d'être le premier à faire une

Digitized by Google

remarque dont chacun, je pense, reconnaîtra la justesse, tant est clair et précis le texte virgilien.

Mais avant de me lancer dans l'étude littérale de la tempête du livre Ier de l'Énéide, je dois exposer d'une façon brève, mais suffisamment précise, ce qu'on entend par Cyclone et indiquer quelques-unes des lois qui régissent ces météores.

II

On désigne sous le nom de Cyclones des tourbillons de vent dont l'étendue moyenne varie de cent à deux cents lieues (1) ; le diamètre minimum de leur cercle d'action paraît être de vingt lieues, leur diamètre maximum de trois cents.

Ces météores sont animés d'un double mouvement :

1° Un mouvement de rotation sur eux-mêmes autour d'un centre nettement définissable ;

2° Un mouvement de translation en masse, le centre décrivant sur la surface du globe terrestre une courbe à peu près parabolique.

Laissant de côté les questions de la génération des Cyclones, de leurs parages accoutumés, de la façon dont ils se forment et se dissipent, des lois générales qui expliquent la régularité de leur marche dans chaque hémisphère, je tiens à insister sur les faits suivants :

Dans l'hémisphère Nord, le vent tourbillonne dans le sens inverse de celui des aiguilles d'une montre, c'est-à-dire de l'Est à l'Ouest en passant par le Nord, tandis

(1) La lieue marine est de 3 milles ; le mille marin vaut 1,852 mètres.

Digitized by Google

que dans les Cyclones de l'hémisphère Sud le vent tourbillonne dans le sens même des aiguilles d'une montre, c'est-à-dire de l'Est à l'Ouest en passant par le Sud.

Le mouvement de translation dont le météore est animé offre une vitesse très variable qui est en moyenne de six à dix milles à l'heure, soit environ cinquante à quatre-vingt lieues par jour. Ce mouvement de translation détermine une différence d'intensité dans la force du vent considéré en des points variables du Cyclone, différence d'intensité qui a fait donner à chaque moitié du tourbillon les noms de *côté ou demi-cercle maniable* et de *côté ou demi-cercle dangereux*. En effet, le centre se mouvant sur une ligne parabolique (la trajectoire), d'un côté de cette ligne les vitesses de rotation et de translation agissent dans le même sens et s'ajoutent ; de l'autre côté de la ligne, les vitesses agissent en sens contraire et se retranchent. En somme, les Cyclones ne sont que de vastes trombes dont le diamètre considérable a longtemps empêché les observateurs d'apercevoir l'ensemble.

Ce sont des tourbillons plus ou moins grands dans lesquels le vent augmente de tous les points de la circonférence jusqu'au centre où le plus souvent règne un calme d'une étendue et d'une durée variables (quelquefois on y constate des brises folles de faible intensité) et c'est autour de ce calme central que l'ouragan a sa plus grande violence.

Souvent au milieu de ce calme, le ciel se dégage, la pluie cesse ; les apparences du beau temps sont quelquefois assez manifestes pour que l'on puisse croire que tout danger a disparu. Mais pour le navire qui

Digitized by Google

éprouve un Cyclone et n'a su ou pu manœuvrer de façon à éviter le centre, ce calme trompeur n'aura qu'une durée fort courte, quelques heures peut-être, parfois quelques minutes ; le vent va sauter avec une violence terrible, cap pour cap, et l'on comprend quels désastres doivent advenir si on fait de la toile.

Enfin, nulle part le vent ne souffle d'une façon régulière ; ce sont des rafales furieuses se succédant à intervalles très rapprochés et provenant de directions souvent variables.

A ces notions générales, nous devons ajouter quelques traits particuliers. Ils se trouvent exprimés avec tant de lucidité dans une étude publiée par le vice-amiral Cloué dans la *Revue Maritime et Coloniale* (1) sur l'ouragan qui a sévi en juin 1885 dans le golfe d'Aden et causé la perte du *Renard* que nous les reproduisons textuellement :

(A) *L'extrême violence du vent et les rafales si variables que signalent tous les capitaines prouvent que dans ce déchaînement des éléments, les filets d'air ne sont pas parallèles entre eux, mais que semblables aux filets d'eau d'un torrent, ils se tordent les uns autour des autres. L'enregistrement automatique du vent par l'anémographe d'Aden en est une autre preuve car* LE VENT Y EST INSCRIT SOUFFLANT DE PLUSIEURS DIRECTIONS A LA FOIS.

(B) *La direction du vent ne varie pas seulement dans le sens horizontal, elle varie aussi par rapport à la verticale : quelquefois le vent paraît ascendant, mais ainsi que l'attestent de nombreuses observations et de nombreux*

(1) L'ouragan de juin 1885 dans le golfe d'Aden. *Revue Maritime et Coloniale,* année 1886, tome LXXXIX.

Digitized by Google

rapports, le plus souvent IL DESCEND..... *Dans le cas de l'ouragan dont nous nous occupons, si l'on veut se rappeler l'état bouleversé de la mer qui indique un affouillement des eaux par le vent, état signalé par les capitaines qui ont passé par le centre ou près du centre, on n'hésitera pas à reconnaître que les vents descendent des nuages vers la mer en tournoyant suivant une sorte de spirale.*

Dans cette même étude de l'amiral Cloué, nous trouvons un fragment de rapport d'un capitaine Kuhn, commandant un navire à vapeur allemand allant de Cardiff à Colombo : *Pendant l'ouragan, le vent était épouvantable, l'eau enlevée par le vent obscurcissait tellement l'atmosphère qu'on ne pouvait plus rien voir et que le ciel et la mer ne formaient plus qu'une seule masse grise plus épaisse que les nuages les plus épais* (1) ; *la mer était énorme et embarquait de tous les côtés à la fois. Des éclairs éblouissants sillonnaient l'air dans toutes les directions, mais on n'entendait pas le tonnerre parce que le fracas de l'ouragan dominait tous les bruits* (1). *On eut dit la fin du monde.*

Le plus souvent il est possible de prévoir la venue d'un Cyclone ; la baisse du baromètre, l'aspect du ciel, le changement régulier de la direction des vents sont en général de sûrs indices pour les marins de nos jours ; mais quelquefois quand le tourbillon est d'un faible

(1) Le capitaine Kuhn connaissait-il les vers d'Ovide :

Nec sinit audiri vocem fragor æquoris ullam
. . . . . .
et cum cœlestibus undis
Œquoreæ miscentur aquæ ; caret ignibus æther.

Digitized by Google

diamètre, l'ouragan se déchaîne subitement et cause des désastres d'autant plus grands qu'aucune précaution n'a pu être prise pour les éviter et que les navires sont surpris dans le cours d'une navigation paisible ; dans ces cas, il disparaît avec la même rapidité en laissant derrière lui un ciel pur et la mer couverte de débris.

Parmi les nombreux rapports de mer auxquels a donné lieu le Cyclone du mois de juin 1885, nous extrayons les lignes suivantes dues au commandant A. W. Moore de la frégate anglaise *Bacchante* : *En envoyant le présent rapport, je tiens à établir que dans mon opinion il n'y a eu absolument aucun indice qui pût être considéré comme un avertissement de l'ouragan..... Jusqu'à midi et demi je n'avais aucun soupçon que nous allions avoir autre chose que ce temps à grains qui accompagne d'ordinaire l'arrivée de la mousson..... Vers 1 heure 20, le vent tourne à l'E.-N.-E..... A partir de 3 heures, le vent diminue, à 4 heures, l'ouragan cesse.*

Dans ce même Cyclone, d'après l'amiral Cloué, aucun capitaine n'a prévu l'ouragan avant de se trouver en contact avec lui. Ce coup de vent a duré de quatre à cinq heures.

Ajoutons enfin que vers le centre du Cyclone, il se produit une raréfaction de l'air qui est due au mouvement giratoire ; cette raréfaction est accompagnée d'un abaissement de température donnant naissance à la condensation des nuages, à des pluies torrentielles et donnant l'impression d'un froid vif et pénétrant.

Les frottements des nuées entre elles, leur formation sont toujours accompagnés d'une production d'électricité à une tension d'autant plus grande et par conséquent

Digitized by Google

produisant d'autant plus d'éclairs et de bruit que cette formation est plus rapide. En même temps, la raréfaction de l'air et la diminution de pression permettent aux vagues d'atteindre une hauteur inusitée et les masses d'eau provenant du brisement des lames, avant de se confondre dans le sein de la masse liquide, affectent des formes bizarres et mobiles dues à l'action combinée et opposée des différents vents et à la diminution de pression atmosphérique.

Ainsi constitué par une zone où les vents tourbillonnent et un noyau de calme central d'étendue variable, le Cyclone se meut sur la surface des mers avec une vitesse moyenne de 6 à 10 milles à l'heure, pendant de longs jours et peut fournir une course de plusieurs centaines de lieues. Par rapport à un point fixe au-dessus duquel il passe, le Cyclone a comme durée le temps même de son passage, temps variable suivant le diamètre du météore et sa vitesse de translation ; par rapport à un point mobile, tel qu'un navire, la durée d'un ouragan varie suivant la conduite du bâtiment. Si celui-ci se laisse emporter vent arrière, il va tourner indéfiniment autour du calme central jusqu'à ce qu'il soit dévoré par la mer ou fasse côte et la tempête durera de longs jours ; si le navire manœuvre habilement, il s'éloigne de la trajectoire ou se transforme en point fixe laissant la tempête passer au-dessus de lui, ce qui est l'affaire de quelques heures à un jour au plus.

Un même Cyclone, dans les mêmes parages, dans la même période horaire peut donc présenter aux marins qui le subissent un aspect dissemblable par la variabilité des vents, leur direction, leur intensité, la présence

Digitized by Google

ou l'absence de phénomènes électriques, suivant la façon dont les navires auront traversé ce Cyclone, l'ayant coupé soit dans le demi-cercle dangereux, soit dans le demi-cercle maniable, soit dans tous les deux successivement, et suivant telle ou telle corde ou diamètre.

La figure 1 (planche) aidera à la compréhension de ce fait.

Soit un Cyclone se mouvant suivant la trajectoire XY. Les vents tournent de l'Est à l'Ouest en passant par le Nord. Il est évident, à la simple vue, que les navires 1 et 2 coupant le Cyclone suivant les cordes AB et CD ressentiraient des vents soufflant d'aires différentes, et le navire 3 qui couperait le Cyclone presque suivant un diamètre en passant par le centre ou très près du centre ressentirait des vents différents des deux premiers et en particulier aurait en arrivant en *g* subi une saute de vent, une renverse complète, les vents venant subitement d'un point de l'horizon opposé à celui d'où ils venaient quand le navire était en *h*. La traversée du navire 3 sera marquée par des phénomènes typiques dont la succession sera la même pour tous les navires traversant le Cyclone suivant une ligne analogue (1).

---

(1) Nous empruntons à la magistrale étude de Bridet sur les ouragans de l'hémisphère austral les lignes suivantes qui rendent compte du temps subi par un navire qui traverse un cyclone à peu près complètement suivant un diamètre :

FRÉGATE LA *BELLE-POULE*

DÉCEMBRE 1846

a frégate de 60 canons la *Belle-Poule* appareille de Saint- le 14 décembre 1846, vers midi, faisant route pour Sainte-

Digitized by Google

On conçoit facilement que d'après la relation exacte d'un coup de vent subi par un navire, il soit possible non seulement d'affirmer que ce coup de vent était un Cyclone, mais encore de déterminer exactement la route relative du navire par rapport au Cyclone lui-même.

III

Armés de ces notions très générales, mais précises, nous pouvons aborder maintenant l'étude du texte latin.

Virgile a placé la description de sa tempête au début même de son poème. Junon qui poursuit de sa haine les débris de Troie échappés au fer des Grecs et aux fureurs d'Achille veut les détourner du Latium :

> Troas, relliquias Danaum atque immitis Achilli
> Arcebat longe Latio.

Marie de Madagascar et se trouve le 15 à midi par 19° 8' de latitude et 50° 9' de longitude.

Depuis la veille, le temps a mauvaise apparence et le baromètre marque une tendance à la baisse.

La mer est très grosse, les vents du S.-E. ont gagné l'Est et, de 4 heures à 8 heures du soir, le baromètre baisse de 5 millimètres à 756 ; tout annonce l'approche d'un cyclone, le vent fixé à l'Est faisait reconnaître ce météore au nord de la frégate. . . . . Les vents d'Est sont favorables et dans l'ignorance où l'on est à bord de la position de l'ouragan et de sa route probable on continue à faire grand largue avec une très grande vitesse, tout en prenant les précautions exigées par l'apparence du temps.

De 8 heures à minuit, les vents d'Est reviennent à E.-S.-E. puis S.-E. très violents ; la pluie tombe avec abondance, la mer toujours horriblement grosse, fatigue la frégate qui roule d'une manière étonnante, le canot major casse ses sangles et les saisines de renfort, il est enlevé par la mer ; le baromètre atteint 750 et indique d'une manière bien claire qu'on se rapproche du centre.

On voit déjà par les variations du vent que la frégate devance

Digitized by Google

Or, à ce moment, Énée quitte les côtes de Sicile :

Vix e conspectu Siculæ telluris in altum
Vela dabant læti, et spumas salis ære ruebant,

La tempête voulue par Junon, soulevée par Eole, le rejette vers Carthage qu'alors fondait Didon.

Dans le récit qu'Enée fait à cette reine de ses malheurs, il fixe le point précis d'où il a quitté la Sicile, c'est Drepanum :

Hinc Drepani me portus et illætabilis ora
Adcipit. Hic pelagi tot tempestatibus actus
Heu ! genitorem, omnis curæ casusque levamen
Amitto Anchisen.
Hic labor extremus, longarum hæc meta viarum
Hinc me degressum vestris Deus appulit oris.

« Enfin, dans son port et sur sa rive funeste, Drepa-

---

le cyclone et qu'elle va peut-être le doubler en avant du centre. Le vent hale en effet le S.-S.-E. pour le Sud.

A minuit 20, dans une embardée, la frégate se couche sur le côté et reste engagée jusqu'à 2 heures du matin, le baromètre est rapidement descendu à 715, le vent souffle ouragan du S.-O. et la position devient des plus critiques ; à 2 heures cependant l'on réussit à faire arriver et l'on prend la fuite au N.-E. mais les roulis sont effrayants, le drosse casse, les canots sont enlevés, la frégate peut à peine se soustraire aux chocs répétés de lames qui défoncent les sabords d'arcasse de la batterie et ceux du pont, les pompes jouent continuellement et ne réussissent qu'à grand'peine à étancher l'eau de la cale.

A 3 heures, la brise mollit, l'accalmie subite qui remplace cette tempête affreuse permet de remettre un peu d'ordre à bord. . . . . Le baromètre ne remonte pas encore, la pluie a goût d'eau salée et ces deux circonstances rapprochées de l'accalmie, ne laissaient aucun doute sur la position de la frégate au centre de l'ouragan.

A 4 heures, en effet, le vent saute au N.-O. avec la plus grande violence, le baromètre remonte à 730 et la frégate n'osant pas prendre la cape fait grand largue au Nord 78° Est ;

Digitized by Google

num me reçoit ; c'est là que, repoussé par tant de tempêtes, hélas ! l'unique adoucissement de mes maux, mon père me fut ravi. Là, j'ai trouvé l'extrême infortune et le funeste terme de mes longs voyages. C'est en m'éloignant de ce rivage funeste qu'un Dieu m'a conduit sur ces bords ».

C'est donc entre Drepanum (aujourd'hui Trapani) et et Carthage, dans ce vaste canal qui sépare l'extrémité Ouest de la Sicile des côtes de Tunisie que la scène est placée. (La distance entre Drepanum et Carthage est à peu près de cent milles marin de 1852 mètres).

La tempête éclate subitement, il n'y a point de signes précurseurs.

Palinure, le pilote en chef, ne prévoit aucun danger, et ne prend donc aucune disposition pour recevoir le mauvais temps, lui si prudent et si habile à éviter le coup de vent d'Ouest décrit au début du Livre V, qu'il reçoit

---

les roulis recommencent sous l'influence de cette fuite nouvelle, les sabords sont défoncés livrant passage aux coups de mer qui frappent de toutes parts, enfin le petit mât d'hune casse entraînant avec lui le tenon du mât de misaine.

Cependant par sa route à l'Est, la frégate s'éloigne rapidement de l'ouragan qui continue sa marche vers le S.-O. . . . Le vent mollit en halant le N.-N.-O. et permet enfin de reprendre la route à l'Ouest sous petite toile, en réparant les avaries occasionnées par l'ouragan.

A midi, le baromètre est revenu à 760, tout danger s'est évanoui et la frégate faisant route pour sa destination arrive le 18 décembre à Sainte-Marie où un séjour de plusieurs mois est consacré à réinstaller le mât de misaine et à faire disparaître les traces de l'ouragan.

Nous voyons d'après ce court résumé, ce qu'il en a coûté à la *Belle-Poule* pour avoir pris la fuite avec les vents d'Est, mais quelques graves qu'aient été les avaries qui ont été la suite de cette manœuvre nous avons à déplorer une catastrophe bien plus lugubre encore, et dont aucun événement n'est venu sou-

Digitized by Google

d'abord toutes rames dehors et au plus près du vent puis qu'il se détermine bientôt après, à fuir vent arrière :

Colligere arma jubet, validis que incumbere remis
Obliquat que sinus in ventum. . . . . .
. . . . . Equidem, sic poscere ventos
Jamdudum, et frustra cerno te tendere contra
Flecte viam velis.

Malgré sa veille vigilante, Palinure ne voit aucun indice de tourmente, du reste la flotte troyenne faisait bonne route avec une grande vitesse et le marin ressentait ce contentement particulier au matelot qui fait de la toile et navigue sur fonds d'écume :

Vela dabant læti, et spumas salis ære ruebant.

C'est alors que tout à coup, Eole déchaîne les vents :

Cavum conversa cuspide montem
Impulit in latus.

---

lever le voile mystérieux qui nous en cache les péripéties douloureuses.

CORVETTE LE *BERCEAU*
DÉCEMBRE 1846

Le *Berceau,* corvette de trente canons, était parti de Saint-Denis le 13 décembre, vingt-quatre heures avant la *Belle-Poule,* pour Sainte-Marie, qui était le lieu de réunion : quelle ne fut pas l'anxiété de chacun à bord de la frégate, en ne trouvant pas le *Berceau* au mouillage, et se figure-t-on les angoisses de tous ceux qui virent les jours se succéder sans apporter de nouvelles des amis, des camarades qu'ils avaient à bord de la corvette ?

Hélas! ce bâtiment n'a jamais reparu et des deux cent cinquante hommes et passagers qui se trouvaient à bord, nul n'est venu raconter les terribles incidents de cet horrible drame.

Au départ de Saint-Denis, ainsi que l'indique le journal du

Digitized by Google

et l'ouragan souffle subitement dans toute sa vigueur :

Venti, velut agmine facto
Quâ datâ portâ ruunt, et terras turbine perflant.
Incubuere mari, totumque a sedibus imis
Unâ Eurusque Notusque ruunt, creberque procellis
Africus ; et vastos volvunt ad littora fluctus.
Insequitur clamorque virum, stridorque rudentum,
Eripiunt subito nubes cœlumque diemque
Teucrorum ex oculis ; ponto non incubat atra.
Intonuere poli et crebris micat ignibus ether
Præsentemque viris intentant omnia mortem.
Extemplo Æneæ solvuntur frigore membra,
Ingemit ; et duplices tendens ad sidere palmas
Talia voce refert. O terque. . . . .
. . . . . .
Talia jactanti, stridens Aquilone procella
Velum adversa ferit, fluctusque ad sidera tollit.
Franguntur remi : tum prora avertit, et undis
Dat latus : insequitur cumulo præruptus aquæ mons.
Hi summo in fluctu pendent, his unda dehiscens
Terram inter fluctus aperit ; furit œstus arenis.

« Et les vents, comme en bataillon serré se ruent par la porte qui leur est ouverte et soufflettent la terre de leur tourbillon. Ils se couchent sur la mer et par un même effort l'Eurus (vent d'Est), le Notus (vent du Sud) et

---

port, la brise d'Est était faible et n'a pas pu pousser rapidement cette malheureuse corvette pendant les vingt-quatre heures d'avance qu'elle avait sur la *Belle-Poule*.

Le *Berceau* ne précédait donc très probablement la frégate que de quelques lieues ; sans doute les mêmes variations du vent se seront présentées pour ces deux bâtiments, la saute de vent au N.-O. aura surpris le *Berceau* au moment où le calme trompeur permettait de faire un peu de toile, soit pour se diriger sur Sainte-Marie, soit pour s'éloigner de la côte et, masquée par une rafale terrible, la corvette se sera couchée sans qu'aucun effort soit parvenu à conjurer la perte du navire engloutissant avec lui deux cent cinquante personnes. *(Étude sur les Ouragans de l'hémisphère austral,* par H. Bridet, p. 75).

Digitized by Google

l'Africus (vent d'Ouest) fécond en bourrasques, la troublent tout entière jusque dans ses profondeurs et roulent sur les rivages des vagues énormes. Les hommes crient, les agrès gémissent ; tout à coup les nuages arrachent le ciel et le jour aux yeux des Troyens ; une nuit épaisse se couche sur la mer. Le tonnerre gronde et les éclairs mettent le ciel en feu. Tout fait présager aux hommes une mort imminente. Tout d'un coup, le froid paralyse les membres d'Enée, il gémit et tendant vers le ciel des mains suppliantes : O trois et quatre fois heureux, s'écrie-t-il, ceux qui. . . . . .
Il parle encore, que la rafale se renverse et vient stridente du Nord, masque les voiles, et porte les vagues jusqu'aux cieux. Les rames sont brisées, le navire abat et vient en travers à la lame. Ce sont des montagnes d'eau qui se suivent et s'écroulent. Les uns sont suspendus au sommet des vagues, la mer qui s'entr'ouvre montre aux autres la terre entre les flots, le sable furieux bouillonne ».

Suivent maintenant l'énumération des avaries, la perte des navires ; nous y reviendrons plus tard.

Mais subitement à la voix de Neptune, tout se calme ; au premier signe du maître les flots grondants s'apaisent ; les nuages amoncelés fuient et le soleil reparaît :

> Sic aït, et dicto citius, tumida æquora placat
> Collectasque fugat nubes, solem que reducit.

Voilà dans sa rapidité véhémente, une description de tempête qui, à coup sûr, ne ressemble point à un coup de vent ordinaire.

Reprenons cette lecture en notant au fur et à mesure qu'ils se présentent les phénomènes décrits.

C'est d'abord l'imprévu ; l'ouragan se déchaîne brus-

Digitized by Google

quement sans avoir été pressenti, et les vents comme en bataillon serré soufflettent la terre de leur tourbillon ; le mot précis se trouve *turbine*. Ce n'est pas un vent quelconque qui souffle, s'accroît et par sa violence occasionne des désastres, c'est au cours d'une navigation paisible et joyeuse (*læti*) un tourbillon, une trombe qui s'abat sur les flots ; les vents se couchent sur la mer (*incubuere mari*). Leur direction descendante est nettement indiquée ainsi que l'affouillement des flots :

> Totum que a sedibus imis
> Unâ Eurusque Notusque ruunt, creberque procellis
> Africus.

C'est donc en bloc et venant des régions supérieures de l'atmosphère que s'abattent l'Eurus (E.), le Notus (S.) et l'Africus (O.), (*creber procellis*), fréquent en bourrasques, c'est-à-dire qui souffle par rafales et qu'ils troublent, qu'ils affouillent la mer jusque dans ses profondeurs. Ainsi donc, dès le commencement de l'ouragan, on ressent des vents d'Est, de Sud et des vents d'Ouest ; les rafales viennent surtout de l'Ouest, mais nous sommes assurés que le vent de Sud domine ; la suite du récit nous l'apprend. La mer grossit immédiatement et devient énorme.

A la soudaineté d'un pareil changement de temps, le désordre se met dans les équipages ; chacun crie, se précipite, il nous semble entendre les gémissements des agrès, les cris des matelots :

> Insequitur clamorque virum, stridorque rudentum.

Ce coup de vent ne ressemble à aucun autre. C'est évidemment le courroux des divinités ennemies qui veut

Digitized by Google

la perte des Troyens et la preuve en est dans l'étrangeté de ce qui survient :

> Eripiunt subito nubes, cœlumque diemque
> Teucrorum ex oculis

Des nuées épaisses arrachent subitement le ciel et le jour aux yeux des Troyens. Non ! ce n'est plus là, le coup de vent que connaît le matelot dans ces parages, ce n'est pas ce vent sec du Nord, balayeur de nuages qui dégage le ciel, ce coup de vent classique contre lequel tous les marins de la Méditerranée ont coûtume de lutter, ce n'est pas une panne de brouillards, dès longtemps signalée à l'horizon et dans laquelle on entre peu à peu Non

> Ponto nox incubat atra.

c'est la nuit, une nuit noire, terrible et pleine d'angoisse qui se couche sur les flots, et pour ajouter à tant d'horreurs

> Intonuere poli et crebris micat ignibus ether.

Un capitaine qui sans doute n'a jamais lu Virgile, un long courrier allemand qui porte du charbon de Cardiff à Colombo, nous dit dans son rapport : *Le ciel et la mer ne forment plus qu'une seule masse grise plus épaisse que les nuages les plus épais...., des éclairs éblouissants sillonnent l'air dans toutes les directions.* Et le marin est plus énergique que Virgile, ce n'est pas seulement à la mort qu'il pense,

> Præsentemque viris intentant omnia mortem.

« On eût dit la fin du monde », s'écrie-t-il.

Le souvenir des dangers passés, l'émotion qu'il a ressentie devant une telle conflagration des éléments,

Digitized by Google

donnent à un modeste marin du XIXe siècle une énergie d'expression que n'a point osée le poète latin.

Mais rapportons-nous à notre description du Cyclone; que doit-il survenir au moment où la raréfaction due au tourbillonnement détermine la production d'électricité ? l'abaissement de la température.

Extemplo Eneæ solvuntur frigore membra.

Un froid intense et subit paralyse les forces d'Enée et de ses compagnons, froid incompréhensible pour eux. Ce n'est donc pas assez de ce déchaînement des éléments pour assurer leur perte ; les Dieux leur enlèvent la force de combattre ; les membres engourdis se refusent au travail. Car ce n'est pas de peur qu'Enée tremble, c'est de froid. Tel est le sens exact de « frigore ». Pourquoi prendre au figuré une expression dont le sens propre est suffisant à l'intelligence du texte ! Or, Virgile partout où il parle d'un fait précis emploie l'expression technique ; il fait entrer dans ses vers : expressions maritimes, textes de lois, rituel liturgique. Macrobe, dans ses *Saturnalia*, relève avec un soin patient tous les mots sacramentels des différents cultes employés par le poète quand il décrit des cérémonies funéraires et il conclut que Virgile a toute la science nécessaire pour aspirer au pontificat suprême, et n'a pas commis une seule erreur de détail dans un savoir aussi spécial. Même observation est faite en ce qui concerne les termes maritimes par les écrivains pouvant juger sûrement en pareille matière. Quand un auteur a de pareils scrupules d'exactitude, il est téméraire de rejeter légèrement le sens naturel de ses mots ; or, dans ce passage, l'expression *solvuntur frigore*

Digitized by Google

membra traduite littéralement sans chercher finesse, est un trait qui complète l'exactitude de sa description ; au contraire, traduisez que l'effroi paralyse les forces d'Enée, le caractère du héros est diminué, il paraît manquer de courage et il ne reste plus qu'à s'étonner comme Saint-Evremond et Sainte-Beuve que Virgile se soit plu, dès le début du poème, à nous présenter tremblant comme une femme, l'ancêtre glorieux de la nation romaine.

Ainsi donc les équipages sont terrifiés, il n'y a point encore eu d'avaries graves, cependant la mémoire des plus vieux marins ne leur rappelle rien de semblable. Pas de lutte possible ! Il ne reste plus qu'à supplier les Dieux — mais ils sont hostiles ! — ou à se préparer à une mort sans gloire. C'est ce que fait Enée ; le religieux Enée perd courage :

Ingemit et duplices tendens ad sidera palmas

il regrette de n'avoir pas trouvé une mort glorieuse

Ante ora patrum, Trojoe sub mœnibus altæ.

Certes le mouvement est humain et ne mérite pas d'être raillé !

Il y a mille jeunes garçons en Angleterre et autant de femmes en Hollande qui s'étonnent à peine où le héros témoigne son désespoir, ose dire Saint-Evremond qui n'a jamais connu la navigation que par ouï-dire ou pour avoir une seule fois traversé la Manche. Je ne sais ce que peuvent dire ou faire les femmes de Hollande, n'ayant pas eu l'occasion d'en rencontrer dans le cours de mes navigations, mais quant aux marins saxons, en semblable occurrence, ils croient à la fin du monde, les matelots

Digitized by Google

bretons font des vœux à sainte Anne ; le plus irréligieux des hommes sent que son navire est bien petit et la mer bien grande, et, en dépit des railleries et des blasphèmes accoutumés, regarde vers le ciel. Demandons à un marin éprouvé ce qu'il pense en pareil moment. C'est le vice-amiral Cloué qui nous répond : « Certains Cyclones, » comme celui dont nous venons de nous occuper, sont » tellement au-dessus des forces humaines qu'on ne peut » que les subir sans leur résister. Si le bâtiment est assez » bon il flotte, autrement il coule, comme le *Renard*, » comme l'*Augusta*, le *Speke-Hall*, comme le *Berceau*. » . . . . . Aucun de nous à bord de la frégate la » *Belle-Poule* ne pouvait dire avoir contribué à sauver » la frégate. Nous avons compris que dans cette confla- » gration, l'homme est bien petit, moins que rien ; la » frégate était bonne ; elle s'est sauvée seule avec l'aide » de Dieu » (1).

Mais les lamentations d'Enée ne sont pas longues ; l'ouragan sévit sur un diamètre restreint, sa trajectoire passe non loin de la flotte troyenne ; dans sa course furibonde le centre approche, il ne tardera pas à englober

(1) Cette impuissance de l'homme à certains moments de la navigation a été reconnue de tout temps. Un grand poète qui connaissait la mer de près et dont les descriptions maritimes sont des chefs-d'œuvre d'exactitude le dit très nettement :

Rector in incerto est, nec quid fugiatve petatve
Iuvenit ; Ambiguis ars stupet ipsa malis.

(OVIDE, *Tristia*, Élégie II).

. . . ipse fatetur
Scire ratis rector, nec quid jubeatve vetetve.
Tanta mali moles, totaque potentior arte est.

(OVIDE, *Métamorphoses*, Liv. XI).

Digitized by Google

les navires, la renverse fatale va soumettre à une épreuve décisive les qualités nautiques des navires troyens.

En effet :

> Talia jactanti stridens aquilone procella
> Velum adversa ferit, fluctusque ad sidera tollit.

Le navire est arrivé dans le demi-cercle dangereux ; les vitesses de translation et de rotation s'ajoutent étant Nord toutes les deux et donnent naissance à un vent de Nord d'une violence extrême qui soulève l'eau comme il soulèverait le sable d'un désert ou la poussière d'une route. C'est le moment du désastre.

Il n'est pas possible de s'y tromper. Les vents qui venaient du Sud passent au Nord subitement et masquent les voiles ; le mot précis *adversa* est le mot technique qui ne laisse place à aucun doute. C'est la renverse, les voiles sont arrachées, les rames brisées, enlevées. Que peut devenir un navire pris ainsi subitement par une saute de vent debout et qui se trouve masqué ? Le texte de Virgile est concis et précis comme un rapport de mer :

> Tum prora avertit et undis
> Dat latus.

Le navire abat et vient en travers à la lame.

Sans moyen de défense, sans voiles, sans rames, n'ayant plus de vitesse, donc ne gouvernant plus, le navire doit être dévoré par la mer, et quelle mer !

> Insequitur cumulo præruptus aquæ mons.

Ce sont des montagnes d'eau qui se suivent et s'écroulent.

La flotte est dispersée, des navires s'engloutissent ; les

Digitized by Google

bordages se disjoignent, les coutures s'entr'ouvrent, les navires font eau de toutes parts.

Laxis laterum compagibus omnes
Accipiunt inimicum imbrem (1) rimisque fatiscunt.

et comme le dit le rapport moderne : *La mer était énorme et embarquait de tous les côtés à la fois.*

Une pareille situation ne peut durer longtemps ; la fin est là toute proche, c'est la mort à bref délai ; déjà le moment fatal est survenu pour quelques-uns ; des bateaux sont à la côte, d'autres ont sombré, quelques navires mieux construits résistent encore, mais la lutte ne peut être longue. Heureusement le Cyclone sévit sur un diamètre restreint, dans son mouvement de translation il a bientôt franchi la flotte troyenne et subitement l'ouragan cesse. Pareil changement ne peut être dû qu'à une intervention divine. C'est Neptune qui est apparu..... *Quos ego* s'est-il écrié en menaçant les vents :

Sic ait et dicto citius tumida æquora placat
Collectasque fugat nubes, solemque reducit.

Et plus rapidement qu'il ne faut de temps pour le dire, les nuées se dissipent, le soleil reparaît, le danger s'est évanoui :

Defessi Eneadæ, quæ proxima littora cursu
Contendunt petere, et Lybioe vertuntur ad oras.

Brisés de fatigue ils s'efforcent de gagner la terre la plus proche et mettent le cap sur la terre de Lybie.

Ainsi donc en quelques heures la flotte partie de Dre-

(1) *Imbrem* est bien plus l'eau de la pluie que l'eau de la mer ; et l'emploi de ce mot indiquant que la pluie tombait à torrents est un trait de plus qui complète le tableau du Cyclone.

Digitized by Google

panum faisant route au Nord est entraînée par le tourbillon assez près de la côte d'Afrique, non loin de Carthage, ayant dérivé à peu près du N.-E. au S.-O. Le Cyclone a été traversé non sans danger ni terreur.

IV

Est-ce une illusion de ma part ? Ai-je fait dire au texte si sobre et si émouvant des choses qu'il ne contenait pas ? Il semble cependant que dans cette tempête Enée et ses compagnons ont vu et subi ce que verraient et subiraient des navigateurs débouquant de la Sicile et chargés à l'improviste par un Cyclone allant du N.-O. au S.-E. à diamètre restreint et à mouvement modéré de translation.

Le Cyclone les aborde par le côté maniable. Par suite d'une manœuvre presque inévitable pour des marins navigant deux mille ans avant la naissance de Maury, Reid, Piddington et Bridet, ils coupent la trajectoire en avant du centre pour passer dans le demi-cercle dangereux et recevoir une renverse venant du Nord ; le coup de vent les a fait dériver vers la côte d'Afrique, non loin de Carthage.

Est-ce le hasard qui produit de telles rencontres ? Dans un entraînement d'improvisation poétique Virgile a-t-il fait manœuvrer les vents, les flots, le froid, les éclairs, une saute de vent cap pour cap avec une telle chance inconsciente qu'il aurait tracé sans s'en douter la description exacte d'un phénomène météorologique dont il n'aurait eu aucune idée et qui ne devait être découvert que deux mille ans plus tard.

Sans nous lancer dans aucun calcul de probabilité,

Digitized by Google

sans chercher à faire ressortir l'invraisemblance mathématique, disons plus, l'impossibilité d'un pareil hasard, nous pouvons être assurés du contraire.

On sait que Virgile ne fait rien légèrement ; partout ses mots sont pesés avec un choix scrupuleux ; il ne recule devant aucune expression technique et il est aussi savant qu'homme de son temps peut l'être. D'ailleurs le soin que dans cette courte description il a pris d'enchâsser force réminiscences homériques nous est un sûr garant que dans cette tempête rien n'est improvisé ; nous disons plus, il y a là une description exacte de phénomènes vus.

Cette tempête n'est pas une peinture faite de chic, au hasard du pinçeau ou de la plume, c'est la mise en tableau de traits soigneusement étudiés dont chacun est voulu et mis à son véritable point.

Virgile qui ne commet jamais d'erreurs en matière de science, affirme Macrobe, pouvait être bien renseigné, à supposer que lui-même n'eût point passé par semblable épreuve. Si dans ses voyages il n'avait pas appris par expérience ce que peuvent les flots et les vents, son ami Horace n'aurait sans doute pas montré tant de sollicitude, tant d'anxiété pour ce court voyage de Brindes à Athènes, qui nous a valu l'ode célèbre :

Sic te diva potens Cypri.

Ne semble-t-il pas que cette pièce ne soit qu'un long reproche à l'ami qui, après avoir couru déjà tant de dangers, va affronter de nouveau

Mare turpidum et infames scopulos Acroceraunia

Digitized by Google

Mais on ne lutte pas contre sa destinée :

Nil mortalibus arduum est
Cœlum ipsum petimus stultitia; neque
Per nostrum patimur scelus
Iracunda Jovem ponere fulmina.

Enfin, si Virgile dans ses navigations n'a pas été assailli par une tempête tournante, il a pu entendre quelque témoin oculaire raconter ses impressions après avoir échappé à cette effrayante tourmente, peut-être quelque commandant d'un navire de la flotte de guerre stationnée à Misène; le poète était trop curieux de toutes connaissances exactes pour avoir négligé cette source de renseignements.

L'auteur ancien et inconnu d'une vie de Virgile nous apprend en effet que, tout jeune encore, il étudia les mathématiques à Naples : *Virgilius Cremona Mediolanum et inde paulopost Neapolim transiit; ubi quum litteris et græcis et latinis vehementissimam operam dedisset, tamen omni cura omnique studio indulsit medicinæ et mathematicis.* Ce même biographe anonyme dit qu'après être resté sept ans à Naples, occupé de la composition des Géorgiques, il passa onze ans tant en Sicile que dans la Campanie à écrire l'*Enéide*. Pendant ces dix-huit années, Virgile eût donc presque toujours sous les yeux la flotte militaire stationnée au port de Misène.

Quoi qu'il en soit, que Virgile ait vu par lui-même ou ait été renseigné par un ami, nous pouvons conclure que quelque navigateur du temps d'Auguste, à côté des tempêtes ordinaires aura remarqué au moins à titre

Digitized by Google

exceptionnel l'existence d'ouragans en tourbillon avec renversement du vent cap pour cap.

Ceci pourrait suffire pour notre thèse et chacun pensera sans doute avec nous que la description virgilienne ne donne rien à la fantaisie ou à la banalité ; le tableau est exact ; bien plus, le poète prend parti d'avance pour la théorie que devait soutenir en 1886 M. Faye contre M. Finley et la doctrine du Signal-Office des Etats-Unis et il admet d'emblée le mouvement descendant « *incubuere mari.* »

Décidément, Macrobe a raison. En matière de science, Virgile est impeccable (1).

Mais un autre ordre de faits peut nous éclairer encore. Les phénomènes météorologiques du coup de vent nous sont connus : soudaineté, affouillement de la mer, direction changeante du vent, phénomènes d'électricité, abaissement de la température, saute de vent, cap pour cap, cessation brusque de la tourmente. Tous les traits essentiels du Cyclone sont énumérés dans leur ordre naturel. Examinons maintenant les effets produits, les changements de route dans l'ordre de la flotte, les avaries des divers navires, leur importance, le moment où elles

(1) Il est bon de faire remarquer que depuis longtemps déjà on connaissait les trombes, ces cyclones en miniature, et que le mouvement giratoire descendant avait été nettement indiqué par Lucrèce (*De natura rerum*, Livre VI, Vers 423 et suivants) :

Quod superest, facile est ex his cognoscere rebus
πρηστηρας Græci quos ab re nominitarint
In mare qua missei veniant ratione superne
Nam fit, ut interdum, tanquam demissa columna
In mare de cœlo descendunt.

Digitized by Google

ont été subies ; tout cela est une nouvelle source de renseignements. La seconde partie de la déposition va-t-elle concorder avec la première ?

Remarquons d'abord qu'avant la renverse aucune avarie notable n'est signalée ; mais soudain le vent passe au Nord :

Stridens aquilone procella
Velum adversa ferit, fluctusque ad sidera tollit
Franguntur remi ; tum prora avertit, et undis
Dat latus ; Insequitur cumulo præruptus aquæ mons
Hi summo in fluctu pendent ; his unda dehiscens
Terram inter fluctus aperit ; furit æstus arenis.
Tres Notus abreptas in saxa latentia torquet
(Saxa vocant Itali mediisque in fluctibus aras
Dorsum immane mari summo). Tres Eurus ab alto
In brevia et Syrtes urget, miserabile visu,
Illiditque vadis atque aggere cingit arenæ.
Unam quæ Lycios fidumque vehebat Orontem
Ipsius ante oculos, ingens a vertice pontus
In puppim ferit ; excutitur, pronus que magister
Volvitur in caput ; ast illam ter fluctus ibidem
Torquet agens circum et rapidus vorat æquore vortex.
Apparent rari nantes in gurgite vasto
Arma virum, tabulæque et Troïa gaza per undas.
Jam validam Ilionci navem, jam fortis Achatæ
Et quâ vectus Abas, et quâ grandævus Aletes
Vicit hiems : laxis laterum compagibus omnes
Accipiunt inimicum imbrem, rimisque faliscunt.

« Une rafale stridente de Nord masque les voiles et lance les vagues jusqu'aux cieux, les rames sont brisées ; alors le navire abat et vient en travers à la lame. Ce sont des montagnes d'eau qui se succèdent et s'écroulent.

Tour à tour on est suspendu à la crête des vagues, tantôt l'onde s'entr'ouvre et montre la terre entre les flots ; la mer en furie fait bouillonner le sable. Trois navires, entraînés par le vent du Sud, se brisent sur des bancs

Digitized by Google

de rochers, écueils que les Italiens appellent les Autels, et qui paraissent au milieu des flots comme le dos d'un monstre marin ; le vent d'Est en chasse trois autres du large à la côte dans les bas-fonds et les Syrtes, ils échouent et s'ensablent. Un navire portait les Lyciens et le fidèle Oronte. A ses yeux même une énorme vague se dresse et déferle sur l'arrière du vaisseau ; le commandant est entraîné par l'eau, arraché de son poste et roulé sur la tête. Trois fois dans le choc des flots, le navire tourne sur lui-même et la mer dans son gouffre rapide le dévore. Déjà le solide vaisseau d'Ilionée, celui du courageux Achate et celui d'Alètés sont vaincus par la tourmente ; les membrures désunies cèdent, les coutures s'entr'ouvrent ; ils font eau de toutes parts. »

C'est alors que subitement, plus vite qu'il ne faut de temps pour le dire, *dicto citius*, la tempête cesse. Enée gagne à grand peine la côte prochaine, *contendunt petere*.

La flotte est dispersée ; sept navires seulement ont pu suivre la route indiquée par le chef.

> Huc septem Æneas collectis navibus omni
> Ex numero subit.

Le reste a péri ou n'est pas en vue ; plus tard, à Carthage, Enée retrouvera des navires qu'il a cru voir s'engloutir près de lui dans les flots, entr'autres celui d'Ilionée et Ilionée lui-même, le doyen de ses capitaines.

Mais faisons l'énumération des avaries, le bilan du désastre :

Au moment de la renverse, les voiles masquent, les navires viennent en travers à la lame, la voilure est emportée ; sous les coups de roulis, par cette mer démontée,

Digitized by Google

les rames s'enchevêtrent, se brisent; le tourbillon disperse la flotte; trois navires qui ne peuvent plus manœuvrer vont se broyer sur des roches découvertes, trois autres jetés à la côte par le vent d'Est vont s'échouer sur les bas-fonds de la petite Syrte (*Syrtis minor*, dans le golfe de Gabès, entre les promontoires Cespis et de Carthage); ils sont promptement ensablés. Une lame effroyable déferle sur l'arrière du navire d'Oronte (1), brise tout sur son passage et se retire en enlevant le capitaine; le navire est envahi par l'eau, il fait quelques tours sur lui-même, il est dévoré par le gouffre (2). Quatre navires disparaissent vaincus par la tourmente, le reste flotte encore mais les bordages sont enfoncés, les coutures entr'ouvertes, la mer les envahit de tous les côtés à la fois.

C'est ainsi qu'ont péri l'*Augusta*, le *Renard*, le *Speke-Hall* et jadis le *Berceau*.

Ainsi dans l'énumération des désastres sont encore relatés les vents différents qui dispersent la flotte, et le trouble gigantesque de la mer; pas d'avaries de détail. Un navire remplit et coule, d'autres sont démembrés pièce à pièce, pas de manœuvre, pas de lutte possibles.

« *Cette conflagration des éléments est tellement au-*
» *dessus des forces humaines, qu'on ne peut que les subir*
» *sans leur résister. Si le navire est assez bon il flotte,*
» *autrement il coule.* »

---

(1) Le navire d'Oronte est masqué aussi et présente forcément l'arrière à une mer démontée. D'un plus faible échantillon sans doute que le navire d'Énée, il est démoli pièce à pièce et coule.

(2) Nos marins disent encore couramment mangé ou dévoré par la mer.

Digitized by Google

Donc tout se tient dans cette tempête ; c'est bien un Cyclone, ce sont bien les effets qu'il doit produire et nous pouvons l'affirmer de nouveau, Virgile a décrit avec fidélité un Cyclone de diamètre restreint dont la direction générale est sensiblement du N.-O. au S.-E.

V

Une objection pourrait cependant être faite qui paraîtrait infirmer nos conclusions ; il convient de l'examiner avec d'autant plus de soin qu'elle est suggérée par la lecture même du texte. D'après Virgile, peut-on arguer, les vents se présentent dans l'ordre suivant : *Eurus*, *Notus*, *Africus*, c'est-à-dire Est, Sud, Ouest ; ils tournent bien, mais dans le sens même des aiguilles d'une montre. Or, dans les Cyclones de l'hémisphère Nord, les vents tourbillonnent de l'Est à l'Ouest en passant par le Nord, en sens inverse des aiguilles d'une montre. Donc, pensera quelque lecteur, votre démonstration pèche par la base ; la tempête de l'Enéide n'est pas un Cyclone.

Nous pourrions tout d'abord répondre :

1° Que Virgile n'écrivait pas pour fournir des notes scientifiques à ses contemporains (ou aux descendants de peuplades dont il ignorait sans doute les noms) et qu'il n'a pas entrepris de continuer ou de refaire le poème de Lucrèce ;

2° En admettant qu'il ait voulu décrire fidèlement une tempête vue, une interversion dans l'ordre des vents pouvait ne lui sembler d'aucune importance, cela n'altérant en rien la nature de son tableau ;

3° En supposant que la description soit inexacte en ce point, cette légère tache ne diminue en rien la valeur de

Digitized by Google

l'ensemble ; ma démonstration ne se base pas sur le sens dans lequel les vents tournent, mais sur la succession de tous les signes de la tempête, renverse du Nord, etc., etc.;

4° D'après le texte lui-même, les vents paraissent ensemble et soufflent à la fois — *Unâ* — comme cela est arrivé dans le Cyclone du golfe d'Aden ou un témoin sans opinion ni théorie préconçues, un enregistreur automatique, dépose que les vents soufflaient de tous les côtés à la fois. Alors, qu'importe l'ordre dans lequel ils sont énumérés ;

5° Mais si l'on voulait à toute force soutenir que c'est l'effort réuni des vents parus à la suite les uns des autres qui trouble la mer jusque dans ses profondeurs, eh bien, même alors et prenant ce sens aveuglément à la lettre, nous pouvons soutenir notre opinion sans crainte.

Faisons d'abord remarquer que tout autres sont les constatations d'ensemble d'un Cyclone et les constatations partielles faites par un observateur isolé. C'est ce qui ressort de l'examen de la figure 1. La difficulté des observations complètes est même la cause de la tardive connaissance des Cyclones et des lois qui les régissent.

Or, si nous démontrons que étant donné un Cyclone dans l'hémisphère Nord, un navigateur peut le traverser en passant du demi-cercle maniable dans le demi-cercle dangereux, et éprouver la renverse de Nord après avoir reçu successivement des vents d'Est, de Sud et d'Ouest, nous aurons évidemment cause gagnée.

Soit donc un Cyclone A dans lequel les molécules d'air tourbillonnent de l'Est à l'Ouest en passant par le Nord, Cyclone dont la trajectoire XY est dirigée du N.-O. au S.-E. (Figure 2. — Planche).

Digitized by Google

Il est facile de constater que le navire qui fait la route indiquée par le pointillé de A en E aborde le Cyclone en A par le demi-cercle maniable et reçoit d'abord des vents venant de la partie Est. Arrivé en B les vents qu'il éprouve viennent franchement du Sud, au point C il reçoit des vents d'Ouest. Il est alors tangent ou presque tangent à la zone centrale, dans la région d'électricité et de refroidissement ; en D après un calme ou de folles brises, il reçoit des vents de Nord et se trouve dans le demi-cercle dangereux. Il éprouve de grosses avaries. Sans voiles ni rames, il ne fait plus de route, sans vitesse il ne gouverne plus, et devenu point à peu près fixe il reste le jouet des lames jusqu'à ce que l'ouragan dans son moment de translation l'ait complètement dépassé ; il sort donc de l'ouragan en E, alors s'il n'est pas complètement désemparé il cherche à gagner le port le plus voisin (1).

---

(1) Le pointillé A B C D E indique la route non sur la carte, mais par rapport au Cyclone et indépendamment du mouvement de translation du météore. De A en C la route est active, réelle, le navire se déplaçant dans le Cyclone en vertu de sa vitesse propre. De C en E la route est passive, purement virtuelle, le navire est à peu près fixe, c'est le Cyclone qui se déplace au-dessus du navire immobilisé par ses avaries. On peut se demander si cette route est possible et probable. Il faudrait, pour le démontrer complètement, entrer dans des détails maritimes bien arides. Qu'il nous suffise de dire que cette route se trouve précisément la plus probable, c'est celle qui a conduit à leur perte tant de navires dont les capitaines ignoraient les lois des Cyclones, la route et les manœuvres à faire pour éviter le centre. C'est celle que l'on suit en manœuvrant comme pour un coup de vent ordinaire que l'on reçoit au plus près du vent et dans le cas présent babord amures, ce qui entraîne fatalement le navire dans la direction de la trajectoire

Digitized by Google

N'est-ce pas exactement ce que Virgile a écrit en vers admirables.

VI

Nous pourrions sans doute à la rigueur considérer notre étude comme complètement achevée en tant que démonstration ; mais cette démonstration nous conduit à examiner une question subsidiaire.

Cette observation de Cyclone est-elle bien propre à Virgile ?

Le poète latin ne se serait-il point borné à copier les tempêtes célèbres de son illustre modèle ? Ne serait-ce point dans les poésies homériques qu'il faudrait chercher la première preuve d'une observation cyclonomique ?

La tempête de Virgile contient en effet de très nombreuses imitations ; quantité de vers latins sont presque textuellement traduits du grec. Ces rapprochements ont été faits de tout temps, ces emprunts ont frappé tous les commentateurs.

Il importe donc d'examiner à notre point de vue spécial, non la forme mais le fonds même des différents récits.

La tempête de l'Enéide remonte littérairement à deux sources principales :

---

et du centre ; les voiles amurées à tribord, le navire suivrait une route opposée et s'éloignerait de la trajectoire et du centre.

Si quelque marin se demandait pourquoi la flotte d'Enée met à la cape au lieu de fuir devant le temps en continuant sa route, nous rappellerons que les navires de cette époque étaient de trop faible tonnage et trop faible échantillon pour s'exposer par l'arrière au choc violent de vagues énormes. Les navires étaient donc dans l'obligation de mettre à la cape.

Le désastre final est la conséquence du choix des mauvaises amures.

Digitized by Google

« Le déchaînement soudain des flots, leur conflit, la furieuse tempête, l'effroi d'Enée, ses paroles même en ce moment et son regret de n'être pas mort glorieusement aux champs de Troie ; tout cela est imité du livre V de l'*Odyssée* et de ce qui est arrivé à Ulysse après son départ de l'île de Calypso ; pour la suite il faut passer à un autre endroit de l'*Odyssée* au livre XII. Il s'agit encore d'Ulysse. Ses compagnons ont mangé malgré sa défense les bœufs du Soleil, à peine sont-ils embarqués que Jupiter les frappe et les châtie par une tempête. On y trouve quelques-uns des traits singulièrement pittoresques, que Virgile a imités dans le naufrage d'Oronte. (Sainte-Beuve. — Etude sur Virgile).

Voici le texte d'Homère (Livre V, vers 291 et suivants) :

Ὡς εἰπὼν σύναγεν νεφέλας, ἐτάραξε δὲ πόντον
χερσὶ τρίαιναν ἑλὼν· πάσας δ' ὀρόλυνεν ἀέλλας
παντοίων ἀνέμων· σὺν δὲ νεφέεσσι κάλυψεν
γαῖαν ὁμοῦ καὶ πόντον· ὀρώρει δ' οὐρανόθεν νύξ.
Σὺν δ' Εὖρός τε Νότος τ' ἔπειτε Ζέφυρός τε δυσαής,
καὶ Βορέης αἰθηγενέτης, μέγα κῦμα κυλίνδων.
Καὶ τότ' Ὀδυσσῆος λύτο γούνατα καὶ φίλον ἦτορ,
ὀχθήσας δ' ἄρα εἶπε πρὸς ὃν μεγαλήτορα θυμόν·
Ὤ μοι. . . . . .

Vers 313 et suivants :

Ὣς ἄρα μιν εἰπόντ' ἔλασεν μέγα κῦμα κατ' ἄκρης,
δεινὸν ἐπεσσύμενον, περὶ δὲ σχεδίην ἐλέλιξεν.
Τῆλε δ' ἀπὸ σχεδίης αὐτὸς πέσε, πηδάλιον δὲ
ἐκ χειρῶν προέηκε· μέσον δέ οἱ ἱστὸν ἔαξεν
δεινὴ μισγομένων ἀνέμων ἐλθοῦσα θύελλα·
τηλοῦ δὲ σπεῖρον καὶ ἐπίκριον ἔμπεσε πόντῳ.

Digitized by Google

Τὸν δ' ἄρ' ὑπόδρυχα θῆκε πολὺν χρόνον, οὐδὲ δυνάσθη
αἶψα μάλ' ἀναχθέειν μεγάλου ὑπὸ κάματος ὁρμῆς·

. . . . . .

Τὴν δ' ἐφόρει μέγα κῦμα κατὰ ῥόον ἔνθα καὶ ἔνθα.
Ὡς δ' ὅτ' ὀπωρινὸς Βορέης φορέῃσιν ἀκάνθας
ἅμ πεδίον, πυκιναὶ δὲ πρὸς ἀλλήλῃσιν ἔχονται·
ὣς τὴν ἅμ πέλαγος ἄνεμοι φέρον ἔνθα καὶ ἔνθα·
ἄλλοτε μέν τε Νότος Βορέῃ προβάλεσκε φέρεσθαι,
ἄλλοτε δ' αὖτ' Εὖρος Ζεφύρῳ εἴξασκε διώκειν.

Vers 382 et suivants :

Αὐτὰρ Ἀθηναίη, κούρη Διὸς, ἄλλ' ἐνόησεν·
ἤτοι τῶν ἄλλων ἀνέμων κατέδησε κελεύθους,
παύσασθαι δ' ἐκέλευσε καὶ εὐνηθῆναι ἅπαντας·
ὦρσε δ' ἐπὶ κραιπνὸν Βορέην, πρὸ δὲ κύματ' ἔαξεν,

. . . . . .

Ἔνθα δύω νύκτας δύο τ' ἤματα κύματι πηγῷ
πλάζετο· πολλὰ δέ οἱ κραδίη προτιόσσετ' ὄλεθρον.

Ayant ainsi parlé (Neptune) il assemblа les nuages et bouleversa la mer ayant saisi dans ses mains son trident, et il excitait tous les souffles impétueux des mille sortes de vents et il couvrit de nuées la terre tout ensemble et la mer ; la nuit se précipite du ciel A la fois l'Eurus, le Notus s'élancèrent et le violent Zéphyr et le Borée qui vient des régions supérieures de l'air, roulant d'énormes vagues et alors les genoux d'Ulysse et son cher cœur se délièrent d'effroi...

Ulysse se lamente. Une vague énorme fond sur lui d'en haut et se précipitant avec fureur fait tourner le fragile esquif. Soudain Ulysse tombe loin du radeau, le gouvernail échappe de ses mains...

Digitized by Google

Un impétueux tourbillon de tous les vents confondus brise le mât par le milieu, la voile et les antennes sont emportées dans la mer. Le héros lui-même reste longtemps enseveli sous les eaux il ne peut s'élever au-dessus des vagues impétueuses...

La vague avec rapidité emporte de tous côtés ce léger esquif Comme le vent d'automne à travers un champ, emporte d'épaisses broussailles qui s'accrochent entre elles, de même les vents emportent de tous côtés sur la mer le radeau d'Ulysse ; tantôt le Notus le livre à Borée qui le rejette au loin, tantôt l'Eurus l abandonne au Zéphir qui le poursuit avec fureur.

Cependant Minerve, la fille de Jupiter, se livre à d'autres soins ; elle enchaîne la violence des vents, leur commande à tous de s'apaiser et de s'assoupir ; mais elle excite le rapide Borée et brise l'impétuosité des flots.

Durant deux jours et deux nuits, Ulysse est ballotté sur d'énormes vagues, et souvent en son cœur il prévoyait la mort.

Livre XII. — Vers 403 et suivants :

Ἀλλ' ὅτε δὴ τὴν νῆσον ἐλείπομεν, οὐδέ τις ἄλλη
φαίνετο γαιάων, ἀλλ' οὐρανὸς ἠδὲ θάλασσα,
δὴ τότε κυανέην νεφέλην ἔστησε Κρονίων
νηὸς ὕπερ γλαφυρῆς· ἤχλυσε δὲ πόντος ὑπ' αὐτῆς.
Ἡ δ' ἔθει οὐ μάλα πολλὸν ἐπὶ χρόνον· αἶψα γὰρ ἦλθεν
κεκληγὼς Ζέφυρος, μεγάλῃ σὺν λαίλαπι θύων·
ἱστοῦ δὲ προτόνους ἔρρηξ' ἀνέμοιο θύελλα
ἀμφοτέρους· ἱστὸς δ' ὀπίσω πέσεν, ὅπλα τε πάντα
εἰς ἄντλον κατέχυνθ'· ὁ δ' ἄρα πρύμνῃ ἐνί νηῒ
πλῆξε κυβερνήτεω κεφαλήν, σὺν δ' ὀστέ' ἄραξεν
πάντ' ἄμυδις κεφαλῆς· ὁ δ' ἀρνευτῆρι ἐοικὼς

Digitized by Google

κάππεσ' ἀπ' ἰκριόφιν, λίπε δ' ὀστέα θυμὸς ἀγήνωρ.
Ζεὺς δ' ἄμυδις βρόντησε καὶ ἔμβαλε νηῒ κεραυνόν·
ἡ δ' ἐλελίχθη πᾶσα, Διὸς πληγεῖσα κεραυνῷ·
ἐν δὲ θεείου πλῆτο· πέσον δ' ἐκ νηὸς ἑταῖροι·
οἱ δὲ κορώνησιν ἴκελοι περὶ νῆα μελαιναν
κύμασιν ἐμφορέοντο, θεὸς δ' ἀποαίνυτο νόστον.

. . . . . .

Ἔνθ' ἤτοι Ζέφυρος μὲν ἐπαύσατο λαιλαπι θύων·
ἦλθε δ' ἐπὶ Νότος ὦκα, φέρων ἐμῷ ἄλγεα θυμῷ,

« Lorsque nous sommes à quelque distance de l'île et que déjà nous ne découvrons plus la terre, mais seulement le ciel et les ondes, le fils de Saturne enveloppe notre vaisseau d'un brouillard épais ; toute la mer est plongée dans les ténèbres. Le navire ne poursuit pas longtemps sa route. Tout à coup le bruyant Zéphir se précipite en excitant une grande tempête, l'impétuosité du vent rompt les cordages qui des deux côtés retiennent le mât ; il tombe en arrière et tous les agrès sont jetés au fond du vaisseau : le mât en tombant vers la proue du navire frappe la tête du pilote et par la violence du coup son crâne est fracassé. Comme un plongeur (1) il est précipité du tillac et sa vie l'abandonne. Jupiter au même instant fait gronder le tonnerre et lance sa foudre sur le vaisseau ; frappé par les traits de Jupiter, il tourbillonne, rempli d'un nuage de soufre ; mes compagnons tombent du vaisseau. Semblables à des corneilles marines (1),

(1) Bien que cette comparaison du pilote à un plongeur, et des marins nageant autour du navire à des corneilles marines, n'ait rien de météorologique, on nous permettra d'en dire quelques mots et d'avouer combien peu nous comprenons

Digitized by Google

autour du navire, ils sont emportés par les flots. Un Dieu les prive à jamais du retour.

Resté seul je parcourais à grands pas mon vaisseau lorsqu'un tourbillon brise ses flancs. Les vagues emportent la carène, le mât est arraché..... Le Zéphyr avait cessé d'exciter la tempête ; bientôt arrive le rapide Notus..... »

L'étude de ces deux textes est intéressante à plus d'un titre. Au livre XII, c'est la relation d'un coup de vent d'Ouest avec orage, tonnerre, brouillards (1) ; le navire est démâté, frappé par la foudre, finalement il coule ; le

---

l'enthousiasme de M. Nisard à ce sujet : « J'admire, dit-il, ce qu'il y a d'ironique et de profond dans cette double comparaison du pilote à un plongeur et des matelots à des corneilles marines. Quand l'humanité a le malheur d'être aux prises avec les Dieux, de quel droit la plaindrait-on d'avoir succombé ? Quelle résignation dans le poète ! ou plutôt quelle jugement sur la vie. » De l'ironie ! de la profondeur ! C'est donner bien de l'esprit à qui n'en cherche point. Evidemment, M. Nisard n'avait point encore écrit : « Ce qui distingue les poètes primitifs, c'est la naïveté. »

Il n'y a pas un mois un pêcheur de Bretagne me racontait un de ces désastres si communs sur nos plages ; de sa barque il avait vu une barque voisine chargée par un grain et couler bas d'eau, il avait pu recueillir tout l'équipage sauf le patron qui s'était noyé. « — Ah ! docteur, Kerjean avait fait son dernier plongeon ; les autres étaient là, barbotant comme une flopée de mouettes. » — N'est-il pas curieux de constater combien chez des natures simples vivant d'une vie semblable, les mêmes faits évoquent les mêmes comparaisons. Or, marins d'Ionie, pêcheurs de Bretagne, c'est bien la même vie à la couleur du ciel près, malgré quatre mille ans de distance.

(1) Rabelais s'est inspiré manifestement de ces tempêtes d'Homère et les a paraphrasées d'un rire épique.

(*Pantagruel*, Liv. IV, Chap. XVIII, XIX, XX, XXI).

Digitized by Google

coup de vent terminé, il s'établit de grandes brises du Sud...

Au livre V, la tempête est plus compliquée ; les vents soufflent à la fois de l'Est, du Sud, de l'Ouest et du Nord.

Συν δ' Ευρος τε Νοτος τ' επεσε Ζεφυρος τε δυσαης
και Βορεης αιθρηγενεθης, μεγα κυμα κυλινδων.

Remarquons en passant, l'épithète appliquée à Borée :

Αιθρηγενεθης né de la région supérieure de l'air, c'est-à-dire soufflant de haut en bas. (Les anciens connaissaient donc le mouvement descendant des vents).

Une trombe emporte la mâture et le radeau d'Ulysse est longtemps le jouet des vents variables.

Αλλοτε μεν τε Νοτος βορεη προβαλεσκε φερεσθαι
αλλοτε δ' αυτος Ευρος Ζεφυρω ειξασκε διωκειν.

Certes les marins homériques ne sont pas des marins de fantaisie, créés par une imagination plus vive que savante. Ils ont l'habitude de la mer, la connaissent. Ils ont traversé des pannes de brouillard, ont souffert de la variabilité des vents ; ils savent le danger des trombes, ils connaissent les effets de la foudre, ils ont démâté souvent ; ils ont l'expérience des coups de vent habituels au bassin oriental de la Méditerranée Mais rien dans ces textes n'indique qu'ils aient remarqué des ouragans tels que celui décrit par Virgile. Sans doute on y voit l'Eurus, le Notus, le Zéphyr et Borée s'élancer tous à la fois. Mais combien de fois n'avons-nous pas entendu nos marins employer dans leurs récits des phrases de ce genre :

Digitized by Google

« Le vent ! il soufflait de partout ». C'est une hyperbole maritime En tout cas, il ne s'agirait que d'un coup de vent tournant sur place, phénomène météorologique distinct des Cyclones. Le texte homérique n'indique aucun des phénomènes que nous représente le texte latin. Affouillement de la mer, renverse cap pour cap, désastres consécutifs à la renverse, production d'électricité, rien de cela n'est indiqué. Ainsi dans cette description de tempête, les emprunts faits par Virgile à Homère sont des emprunts purement littéraires qui n'altèrent en rien l'originalité et l'exactitude de ce qu'a voulu décrire le poète romain.

Et voici confirmés une fois de plus ce talent et cette science de décrire les choses de la nature depuis si longtemps reconnus à Virgile en même temps que cette habileté de composition qui de pièces diverses habilement rapportées fait un morceau excellent, neuf et original.

On comprend à voir cette adresse savante comment parlant de ceux qui lui reprochaient ses pilleries, Virgile ait pu répondre : « Que n'essaient-ils d'en faire autant ? Ils verraient qu'il est plus aisé de dérober à Hercule sa massue qu'un vers à Homère. »

Nous devons donc conclure, et c'est le but de cette étude, que les anciens, sagaces observateurs, n'ont pas laissé passer inaperçus les coups de vent tournant, pourtant si rares dans la Méditerranée, et nous sommes assurés maintenant qu'à l'époque de Virgile, ils en connaissaient tout ce que l'observation simple pouvait leur livrer.

Digitized by Google

VII

Si l'on admet avec nous que dans sa description Virgile ait eu deux modèles, tout d'abord la nature elle-même pour le fond et les lignes générales du tableau, puis Homère pour les formes littéraires et les détails épisodiques, il paraîtra sans doute intéressant d'examiner maintenant quelques commentaires dûs à la plume d'érudits purement lettrés ou d'écrivains dont la compétence maritime est hors de doute, mais qui datent d'une époque où les connaissances cyclonomiques n'étaient point ce qu'elles sont aujourd'hui. D. Nisard, dans ses études sur les poètes latins de la Décadence, consacre tout un chapitre à la comparaison des tempêtes décrites par Homère, Virgile et Lucain, et il n'a aucune peine à démontrer l'infériorité navrante de l'auteur de la *Pharsale ;* en ce qui concerne Virgile son jugement quelque peu sévère ne me semble pas de ceux dont on ne puisse appeler. Quelque grande que soit d'ordinaire l'autorité de l'éminent critique, sur ce point particulier elle faiblit ; l'abondance de mots techniques, le sujet lui-même exigeant des connaissances météorologiques et maritimes dont le savant professeur ne pouvait soupçonner l'importance.

C'est ainsi qu'il traduit : « Tout présente la mort aux Troyens..... *l'orage excité par les sifflements de l'aquilon*, frappe de front les voiles et soulève les flots jusqu'aux astres. » Certainement la traduction est littérairement exacte ; elle ne rend cependant pas la précision technique du texte

Stridens Aquilone procella
Velum adversa ferit.

Digitized by Google

où il est dit explicitement que la rafale arrive du sens opposé qui se trouve être le Nord. C'est une saute de vent.

De même plus loin : « Une lame immense prend en poupe le vaisseau qui portait les Lyciens et le fidèle Oronte : l'infortuné pilote est renversé, il tombe la tête la première dans la mer. »

> Ipsius ante oculos, ingens a vertice pontus
> In puppim ferit ; excutitur, pronusque magister
> Volvitur in caput.

Ingens a verlice pontus, n'est pas simplement une lame immense ; c'est une mer immense tombant de haut, c'est une lame immense qui déferle, c'est un énorme paquet de mer qui vient s'abattre *in puppim* sur l'arrière, poste élevé où se tient le commandant, près du gouvernail et le malheureux Oronte est enlevé et roulé par la mer, par cette vague monstrueuse qu'il a vu venir, qu'il n'a pu éviter.

Ce tableau émouvant est ainsi dessiné en moins de trois vers ; il n'y manque rien.

Il y a quelques années, doublant le cap de Bonne-Espérance sur un navire qui portait le nom fatidique d'*Ilione*, nous avons été témoin de la même catastrophe. Sous nos yeux, l'homme de barre était arraché du gouvernail par une lame qu'il voyait venir de l'arrière, et roulé sur la tête passait par dessus le bord, sans retour.

Si l'éminent professeur avait été comme nous, témoin attristé mais impuissant de pareil enlèvement tragique, eût-il écrit ce qui suit ?

« L'image du pilote tombant la tête la première, ne

Digitized by Google

» touche point, d'abord parce que c'est un accident imité
» d'Homère, ensuite parce que la circonstance qui
» amène cette mort est vague ; on ne se figure pas bien
» un vaisseau soulevé par la poupe et qui verse dans la
» mer son pilote par la proue au lieu qu'on se figure très
» bien un mât fracassé qui écrase en tombant la tête du
» pilote et le précipite dans les flots. *Ipsius ante oculos*
» ne fait ressortir que davantage le peu de précision du
» détail de Virgile, car on se demande naturellement :
» qu est-ce donc que voit Oronte ? Est-ce la vague qui
» vient prendre son vaisseau en poupe ? Mais il est si
» naturel qu'il la voie, qu'il est au moins superflu de le
» dire. »

Ah ! Monsieur Nisard, vous vous demandez ce que voit Oronte. Mais c'est la mort, la mort sans phrases, la mort sans répit et la mort sans sépulture, ce qui pour un homme de son temps devait être particulièrement horrible. Etait-il réellement superflu de le dire ? Je suis assuré qu'il n'est pas un marin du temps de Virgile ou du nôtre qui ait pu lire ces trois vers sans éprouver avec l'angoisse de quelque poignant souvenir, un sentiment d'admiration pour la grandeur émouvante du tableau et la simplicité des moyens employés.

D'après Nisard, Virgile sait déjà qu'une tempête est un morceau à effet sur lequel on compte ; il y met du soin, de l'artifice, il ne croit pas qu'Eole pût faire assez bien les choses, il vient à son aide, il emploie toutes les grâces du style :

Prœruptus aquæ mons. . . . .
Hi summo in fluctu pendent. . . . . .
Volvitur in caput. . . . . .

Digitized by Google

le tout afin qu'un professeur de grammaire dise à ses élèves : « Ne vous semble-t-il pas voir la montagne d'eau s'écrouler sur le vaisseau d'Oronte ? Et ces navires ne sont-ils pas suspendus sur la crête des flots ? Et ne voyez-vous pas de vos yeux la culbute de ce pilote ? »

Virgile songeait-il tant que cela aux commentaires futurs des professeurs de grammaire.....? Il est permis d'en douter J'imagine qu'il songeait surtout à mettre le plus de faits, de pensées et d'exactitude dans le moins de mots possible, et quand je vois en quelques vers des descriptions prises sur le vif, d'une telle vérité, d'une telle intensité de coloris et de vie, j'admire avec émotion et ne crois pas admirer à tort.

M. Nisard en veut aussi à Virgile d'avoir fait disparaître dans un tourbillon le vaisseau d'Oronte.

C'est là, parait-il, une variante malheureuse de la catastrophe d'Homère — Osons cependant faire remarquer qu'un navire qui est brisé par la foudre ne coule pas de la même façon qu'un navire qui est mangé pièce à pièce par une mer démontée, et qu'ainsi Virgile a été fidèle à lui-même en écrivant ce qu'il a écrit.

Homère, continue M. Nisard, *s'inquiète peu du vaisseau d'Ulysse une fois que tout ce qui s'y trouvait d'êtres vivants a péri et qu'il en a arraché un débris sur lequel Ulysse se sauvera du naufrage. Virgile ne baisse pas la toile sur ces quelques Troyens qui nagent sur la mer immense, il trouve encore un désastre plus grand et ce désastre c'est la perte des armes, des nis des navires, des richesses troyennes qui flottent sur les ondes.*

Là encore M. Nisard juge uniquement en styliste raffiné ; il trouve avec une certaine apparence de raison

Digitized by Google

que l'intérêt inspiré par les quelques Troyens surnageant çà et là ne peut s'étendre à des armes, des ais de navires ou autres objets inanimés.

Que n'ai-je le talent du regretté professeur afin de combattre plus efficacement sa manière de juger et de lui opposer ma façon de sentir !

Un marin témoin de faits analogues ne peut juger comme un savant de cabinet.

Un navire est subitement à demi rempli par une vague énorme qui déferle sur son pont ; brisé, faisant eau de toutes parts, il coule à pic après avoir fait quelques tours sur lui-même. Le gouffre l'engloutit, se referme ; aussitôt émergent du sein des flots quelques débris, puis des nageurs vigoureux s'efforçant d'atteindre les espars flottants, en attendant du secours ; voici des cadavres revenant à la surface, des débris de mâture... Mais la masse de l'équipage, quel sera son sort ? Le gouffre s'est-il à jamais refermé ? Quelle anxiété pour les marins du navire voisin ! avec quelle avidité ils guettent tout ce qui surnage, et fouillent des yeux la surface agitée des flots. — Là-bas est-ce un homme ? Non, c'est un paquet de cordages ! De cet équipage ami, de ces compatriotes, que reste-t-il ?

Arma virum, tabulæ et Troia gaza per undas.

Rien ! Ils sont rares ceux qui survivent encore, et il faudra les abandonner. Il est impossible de leur porter secours, il faut assister, stoïques à leur disparition un à un sous les flots. Ils étaient là deux cents, trois cents il y a un moment à peine. Maintenant le regard ne rencontre

Digitized by Google

plus qu'une mâture désemparée, quelques débris flottants.

Sunt lacrymæ rerum.

a dit ailleurs Virgile. Et bien, au regard d'un marin, ils pleurent des larmes cruelles, ces objets inanimés, épaves d'un immense désastre. Pour vous en rendre compte, imaginez l'équipage de la *Belle-Poule* témoin de la perte du *Berceau*.

Voilà ce que Virgile esquisse en deux vers. On nous permettra de ne pas trouver le second un hors-d'œuvre malheureux.

Bien différentes sont les remarques de l'auteur du *Virgilius Nauticus*, Auguste Jal, marin et archéologue, dans ses commentaires sur cette même tempête ; cependant habitué à trouver Virgile d'une perfection absolue dans ses descriptions maritimes, il s'étonne (dans le passage suivant) de ne pas le trouver d'une clarté complète :

« Le froid laisse sans force les membres d'Enée, il » lève cependant au ciel des mains suppliantes, en mau- » dissant le destin qui semble lui réserver un trépas sans » gloire.

» Pendant qu'il parle, la tourmente vient du Nord en » sifflant et frappe par devant la voile de son vaisseau » en même temps que les lames sont portées jusqu'au » ciel. Cependant ses rames le soutiennent encore mais » elles se brisent, et la proue (obéissant à l'impulsion de » la voile qui fait abattre le navire) se détourne de sa » direction première (*prora avertit*) alors le navire tombe » sur le côté et une montagne d'eau s'élève menaçante » au-dessus de lui. Il faut que j'interrompe un instant

Digitized by Google

» cette analyse pour examiner une question intéressante
» posée par les mots *velum adversa ferit*. — Est-ce un
» changement subit dans la direction du vent, ce qu'on
» nomme une *saute de vent* que Virgile veut peindre ici ?

» Livre V, vers 19, il décrit nettement ce phénomène
» quand il écrit :

> Mutati transversa fremunt et Vespere ab atro
> Consurgunt venti.

» Dans une saute de vent, les voiles sont quelquefois
» subitement masquées comme il arrive à celles du
» vaisseau d'Enée, c'est quand le vent que l'on avait
» d'un côté passe inopinément à l'avant ou au bord
» opposé à celui où on le recevait.

» Est-ce le cas indiqué par le poète ou pour prouver
» mieux, Enée faisant sa route au Nord-Est par exemple
» avec un vent d'Est ou d'Ouest, le vent saute-t-il tout
» d'un coup au Nord ?

» Il est difficile de se décider pour l'affirmative en
» l'absence de détails qui auraient pu compléter la pensée
» de l'auteur.

» On peut admettre que Virgile déchaînant les vents
» de tous « les bouts de l'horizon » comme aurait dit
» La Fontaine, tenait plus à frapper l'esprit de son lec-
» teur par l'image effrayante d'un grand désordre qu'à
» spécifier la direction de la route suivie par les Troyens
» et celle du vent régnant au moment où perdant de
» vue la Sicile, ils gagnaient la haute mer pour aller
» chercher l'Italie. »

On voit l'embarras de M. Jal. Habitué à la précision savante d'un poète marin, il est tout dérouté de ne plus

Digitized by Google

le comprendre à l'occasion d'un fait maritime, et n'osant pas lui en faire un reproche direct, il préfère supposer qu'en ce moment Virgile fait de la littérature.

A l époque où M Jal écrivait, les Cyclones étaient pour ainsi dire inconnus et une saute de vent brusque pendant une tempête devait paraître à la généralité des navigateurs chose inventée à plaisir. En 1861 les travaux de Maury, du colonel Reid, de Piddington n'avaient pas encore entraîné l'adhésion générale. Ils n'étaient connus que d'un public spécial et restreint, et le sens vrai du texte de Virgile ne pouvait être complètement mis en lumière.

Du vivant de l'auteur, ce texte rappelait peut-être aux marins quelque ouragan célèbre, mais il a dû cesser bientôt d'être compris et devenir une énigme pour les lecteurs. Cette notion des coups de vent tournant qui nous apparaît maintenant si complète dans ces quelques vers se perdit presque immédiatement. Résultat personnel d'une observation isolée elle reste lettre morte pour les écrivains des siècles suivants; les poètes descripteurs de tempêtes, les imitateurs même de Virgile, s'inspirant de ce même coup de vent ne font en effet que des pastiches tourmentés où la méconnaissance des faits rend quelquefois leurs efforts grotesques pour un lecteur ayant quelque peu navigué et familiarisé avec les convulsions de la mer et des vents (1).

(1) Voir les tempêtes de Lucain, Silius Italicus et même de Valerius Flaccus. — Ovide dans tout ce qui touche à la mer et à la navigation est d'une exactitude remarquable que dans son *Ovidius Nauticus* M. Guichon de Grandpont fait pleinement ressortir; or, dans ses descriptions, rien ne peut faire soupçonner qu'il ait connu les coups de vent tournant.

Digitized by Google

Il fallait une longue suite de siècles, des observateurs de génie, si le génie est une longue patience, les découvertes fondamentales de Pascal et de Toricelli, la transformation de toutes les sciences, la fédération météorogique de toutes les nations civilisées, pour que cette notion d'un des plus grandioses phénomènes de la nature sortit d'un oubli plusieurs fois séculaire, et se transformât en connaissance scientifique. Aussi n'est-ce pas une médiocre surprise que de reconnaître dans un texte datant de deux mille ans, condensés en quelques vers sus par cœur par des séries de générations les traits précis, exacts et complets d'un tableau que les savants du XIXe siècle croyaient être les premiers à présenter aux navigateurs.

Novembre 1890.

P. BRÉMAUD.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

SAINT YVES

CAUSES DE SA POPULARITÉ

Je ne veux pas entreprendre ici la biographie ni le panégyrique de saint Yves. Tout le monde a pu lire les relations faites par les journaux, des fêtes qui ont eu lieu à Tréguier les 7, 8 et 9 septembre dernier, pour l'inauguration du nouveau tombeau élevé à la mémoire de ce grand saint (1).

Après les discours remarquables prononcés par Monseigneur Freppel et d'autres ecclésiastiques éminents, il ne reste plus rien à dire pour rehausser ses vertus. Je chercherai seulement à expliquer la réputation phénoménale dont saint Yves a toujours joui en Bretagne et qui ne fait que grandir tous les jours ; aucun saint breton n'a eu pareille renommée, et cependant beaucoup d'autres ont rendu autant de service à l'Église, tels que *saint Tugdual saint Malo*, etc., qui ont converti les Bretons payens au catholicisme et fondé des évêchés puissants. On peut

(1) Pour la description de ces fêtes nous renvoyons le lecteur à un article qui a paru dans la *Revue de Bretagne et Vendée*. numéro de septembre 1890.

Digitized by Google

dire il est vrai que depuis les premiers siècles de notre ère, le peuple a eu le temps de les oublier.

Quoiqu'il en soit, ils n'ont aujourd'hui qu'une renommée locale, tandis que saint Yves a une réputation générale et presque universelle. Ce qui est surtout remarquable, c'est que son souvenir s'est gravé dans le cœur du peuple Breton, et qu'il est resté tout à fait populaire (1).

Aujourd'hui, dans le pays de Tréguier dont il est originaire, le prénom d'Yves ou d'Yvon est aussi commun pour les garçons que le nom de Marie ou d'Yvonne pour les filles. Saint Yves a donné son nom à plusieurs paroisses et à un grand nombre de chapelles qui sont des lieux de pèlerinages. Enfin, il y a peu de villes en Bretagne qui n'aient pas une *rue Saint-Yves*. Je résumerai plus loin les causes de cette popularité.

— Voyons d'abord qu'elle est l'origine du nom d'*Yves*. Aujourd'hui ce nom est très répandu en Bretagne, mais il existait déjà avant l'apparition du saint en question. Dans les procès-verbaux et pièces relatives à sa canonisation on trouve une cinquantaine de témoins portant le nom d'Yves (Ivo, *Ivonis*). Il existait aussi au moyen-âge dans d'autres pays qu'en Bretagne Il doit être une déri-

---

(1) L'histoire de saint Yves est maintenant parfaitement connue, les documents authentiques ne manquent pas. Comme renseignements bibliographiques, nous pouvons indiquer deux ouvrages publiés récemment : 1° *Monuments originaux de l'histoire de saint Yves*, par M. De la Borderie, Saint-Brieuc, 1887, et du même auteur une petite brochure donnant la description du nouveau tombeau élevé dans la cathédrale de Tréguier. — Œuvre de saint Yves, 1890;

2° *La Légende merveilleuse de Sainct Yves*, par M. Du Bois de la Villerabel.

Digitized by Google

vation ou transformation de *Johannes*, car en italien *Jean* se dit *Giovan*, anciennement *Iovan* qui se sera contracté en *Ivan* ou *Yvan* suivant l'orthographe employée. Dans la langue slave *Iwan* est synonime de *Jean* (1).

Comme on le voit, le nom d'Yves paraît d'origine italique et se serait répandu jusqu'en Orient comme je le montrerai plus loin, et un peu partout, par l'influence des missionnaires émanés de Rome. Le français *Yves*, *Yvan* s'est formé du latin : *Ivo*, *Ivonis* (2). Dans la Bretagne bretonnante, ce nom a été dans toutes les bouches, et comme les mots les plus usuels, il a subi toutes les transformations se rapportant aux différents dialectes du Breton armoricain. Dans le dialecte de Vannes c'est *Iwan* qui, par un fait singulier, se retrouve identique avec le nom slave ; dans la Cornouaille, c'est *Iouen* ou *Ioen*, qui se contracte quelquefois en *Ioun*, *Ieun*. En Léon, c'est *Eozen*, parfois *Euzen* ou *Euchen*, et même par abréviation *Chèn* (3). Enfin, en Tréguier, il devient *Erwan*, *Ervoan* ou *Ervan*, sans parler des diminutifs tels que *Wannic* ou *Voannic*, en bas Léon : *Bonn* ou *Vonn*, *Bonic* ou *Vonic*.

Ces variations dialectales sont telles qu'on a parfaitement pu croire qu'elles s'appliquaient à des personnages différents, et que saint Yves aurait bénéficié de leur

---

(1) « Règne du grand-duc *Iwan* (ou *Jean)* ». *Histoire de Russie*. par Dauville, p. 49. Il y a eu deux empereurs de ce nom.

(2) Nous parlons ici du latin du moyen-âge, c'est-à-dire du nom de *Iovan* ou *Ivan*, latinisé. Il est probable que *Ioann* (de *Ioannes)* se sera prononcé de deux manières : 1° *Io-ann* d'où *Ie-an*, vieux français, et *Jean ;* breton : *Iann ;* 2° *I-oann* ou *I-wan*, puis *Ivan* d'où Yves. Peut-être Iovan est-il devenu Ivoan par métathèse.

(3) *Ieun*, *Euzen* et *Euchen* sont modernes.

Digitized by Google

renommée ; d'où une cause prétendue de sa popularité.

On lit en effet dans les *Annales de Bretagne* (tome IV, juillet 1889, p. 632) : « On transcrit par *Yves* trois autres » noms bretons *Ewen*, *Eozen*, *Ervoan* qui en sont totale- » ment différents. *Ewen* se trouve au IXe siècle dans le » cartulaire de Redon, c'est le nom gallois *Ywen*, *Owen*, » qui n'a rien à faire avec *Yves*. La ressemblance de son » entre *Ewen* et *Iwen* a amené la confusion entre les » deux noms..... *Eozen* est la transformation bretonne » d'*Eudo*, *Eudone*. La paroisse de *Kenech-Euzen* (pro- » noncez Ewzen), en Quimper, est traduite en 1401 par » *Parochia de Colle Eudonis* (Cartul. de Quimper). En Cor- » nouaille et Vannes, *Eozen* a dû devenir vers le XVIIe » ou XVIIIe siècle : *Ewen;* le *z* sortant d'une dentale » disparaît dans ces pays, régulièrement entre deux » voyelles, *Eozen* devenant *Ewen*..... Reste *Ervoan*, » usité surtout dans le pays de Tréguier. Inutile de dire » qu'*Ervoan* est irréductible à *Ives*. On ne voit donc pas » par quel concours de circonstances *Ervoan* lui a été » assimilé. Je ne me hasarderai pas non plus à rechercher » ce qu'a bien pu être *Ervoan*. Il y a dans la Cornouaille » anglaise une paroisse du nom de *Saint-Erwan*, dont le » patron me semble bien être l'*Ervoan* armoricain... La » popularité de saint Yves est donc venue se greffer sur » celle d'au moins quatre saints, et il en résulte par une » malice du hasard, que le Bienheureux et le plus scrupu- » leux sur l'article du tien et du mien, reçoit journelle- » ment des hommages et des offrandes qui ne s'adressent » pas tous à lui. »

J'essaierai de montrer qu'il n'y a là aucune confusion de personnes, et que toutes ces formes ne visent que le nom

Digitized by Google

d'Yves. D'abord, les deux premières, *Iwan* et *Iouen* ou *Ioen* coulent de source ; ce sont des formes adoucies de *Ivon*.

Restent à expliquer les deux dernières : *Eozen* et *Ervoan* ou *Erwan*; or, elles résultent, comme nous allons le faire voir, de la phonétique particulière aux dialectes de l'armoricain moderne. Nous ne contestons pas absolument que *Eudon* ait pu se transformer en *Eozen*, bien qu'il eut dû plutôt donner *Euzon*; je ferai remarquer de plus que le *d* fléchit rarement entre deux voyelles sourdes, ainsi *Audon*, nom d'origine française, a conservé son *d* dans *Coat-Aodon*, ferme (ancien château) et *Coat-Audon*, auberge, route de Brest à Guipavas.

On a dû arriver à *Eozen* en partant de la forme *Ioen* (que l'on prononce *Io-enn* en Cornouaille). En effet : un caractère particulier du dialecte de Léon, c'est d'introduire le *z* comme lettre euphonique, non seulement entre des mots différents (1), mais quelquefois même dans l'intérieur des mots, pour éviter l'hiatus; ainsi le mot *miroir*, qui désigne un objet d'invention moderne, est passé dans le breton, d'abord sous la forme peu altérée de *mirouèr*, puis, suivant les dialectes, il s'est transformé en *milouer* d'où, par métathèse, *mileour* et *melleour* dont les Léonais ont fait *mellezour*, terme généralement adopté aujourd'hui concurremment avec *mezellour*. Cette dernière transformation est déjà ancienne, car on la trouve dans le *Miroir de la Mort (Mirouer ar Maro)*, poème breton datant de 1519 (Voir *Chrestomathie bretonne*, p. 259, (2).

(1) Comme dans *dira-z-onn, devant moi*, pour *dirag on*, Tr.: *dre-z-han, par lui; étré-z-omp, entre nous*, pour *entré-omp*, Tr., etc.

(2) Cet ouvrage très instructif et intéressant pour les Bretons vient d'être publié par M. Loth (Paris : E. Bouillon, *édit. 1890*).

Digitized by Google

Ce fait étant établi, la forme *Ioen* (que l'on prononce *Io-enn)*, sera devenue *Iozen* et par le changement de *i* en *e*, mutation vocalique assez commune (1). Enfin, de *Iozen* les Léonais auront fait *Eozen* (2).

Le phénomène de linguistique qui a donné lieu à cette transformation doit être postérieur à saint Yves qui vécut de *1253* à *1303*. Il faudrait donc trouver *Eozen* dans des chartes antérieures à cette époque pour le faire dériver de *Eudon*. Encore avons-nous fait remarquer que le nom d'Yves existait antérieurement. — En 1401, il pouvait déjà exister des paroisses et des chapelles ayant pour patron saint Yves, tandis qu'il est fort douteux qu'il y en eut sous le vocable d'Eudon.

Entre autres appellations de saint Yves, en usage aujourd'hui, M. l'abbé Moal, auteur d'un nouveau dictionnaire français-breton, cite encore la forme *Eon*, usitée en Cornouaille. Cette forme a dû venir de *Ioun*, d'où *Ion* et *Eon;* mais on n'a pu confondre *Eon*, Yves, avec un autre *Eon* dit *de l'Estoile*, car c'était un hérétique et un halluciné qui a donné lieu à un procès célèbre dans le monde catholique. Son histoire est assez curieuse ; en voici un extrait tiré du *Foyer Breton* de M. Émile Souvestre : cet auteur nous apprend que les habitants de *Concoret* (Morbihan) sont appelés les *sorciers* dans tout le pays de Vannes, depuis le XIIe siècle, à cause de la part qu'ils

(1) Exemple : *ezomm* ou *izomm; ive* ou *ewe; he dâd* ou *hi dâd.* Suivant M. A. Le Braz, saint Yves aurait été désigné aussi sous le vocable de *Ewen*, c'est-à-dire *Eoen*.

(2) La forme *Ioen* peut s'identifier avec le gallois *Ioan, Jean; Iann* en breton.

Digitized by Google

prirent alors à l'étrange hérésie d'*Eudon* ou d'*Eon*, qui passait pour un magicien (1).

Cet Eon, né dans la paroisse de Concoret (où une rue porte encore son nom), habita d'abord un couvent voisin, dont on peut voir encore les ruines. Son supérieur ayant voulu l'envoyer dans celui de Paimpont, il en conçut tant de dépit qu'il jeta le froc et se fit chef de secte. Il avait entendu souvent chanter à l'église ces paroles : *Per eum qui venturus est judicare vivos et mortuos*, et comme le mot *eum* se prononçait à peu près comme *Eon*, il crut que cette phrase annonçait sa venue et signifiait : *Par Eon*, etc. C'était bien là le fait d'un halluciné ; néanmoins, pénétré de cette idée, il se proclama Messie et parcourut la Bretagne, le Poitou, la Saintonge, la Gascogne, en prêchant ses étranges doctrines et se faisant un grand nombre de partisans. Il donnait à ceux-ci le titre d'anges ou d'apôtres et les distinguait par des noms symboliques, tels que *Jugement*, *Sagesse*, etc. Les écrivains qui ont parlé d'Eon n'expliquent point en quoi consistait sa doctrine ; tous prétendaient seulement qu'il y entrait beau-

---

(1) L'étymologie que M. Souvestre donne ici pour *Eon* peut se soutenir par cette raison que dans les mots français d'origine populaire et venus du latin, on fait toujours la syncope du *d* médium entre deux voyelles ; or, Concoret dont Eon était natif, se trouve en pays non bretonnant. Quoiqu'il en soit, *Eon, Yves*, et *Eon* dont il s'agit seraient encore un exemple de deux noms différents arrivés à une même forme. C'est ainsi que *locare* et *laudare* ont abouti à la forme unique : *louer*.

Ce phénomène de linguistique a été reconnu et analysé par Max Muller dans ses *Nouvelles leçons de la science du langage* (vol. I, 6e leçon).

Digitized by Google

coup de magie, et que les sciences occultes étaient enseignées par lui et ses adeptes. *Othon de Fressingue* et *Guillaume de Neuberg* assurent qu'il avait la faculté de se transporter instantanément à de grandes distances, de se procurer de l'or à volonté, de se faire servir par le diable. Ses partisans qui habitaient avec lui la forêt de *Brecilien*, près *Concoret*, jouissaient tous plus ou moins du même pouvoir et étaient appelés *sorciers*. Les déclamations d'Eon contre le clergé, ses déprédations sur les terres appartenant aux nobles et à l'Église finirent par attirer l'attention. Le duc de Bretagne le fit arrêter en 1148 et il fut conduit à Reims, où le Pape Eugène avait réuni un concile. Le Président lui demanda son nom. — *Je suis celui qui doit venir juger les vivants et les morts*, répondit Eon. — Mais, quel est ce bâton fourchu que vous tenez à la main? — C'est le sceptre du monde; quand les deux pointes de la fourche sont tournées vers le ciel, Dieu est maître des deux tiers de l'univers, et ne me laisse que l'autre tiers; mais quand elles sont tournées vers la terre, je possède la meilleure part, et je ne laisse à Dieu que la plus petite.

En raison de ces preuves d'hallucinations, *Eon* mourut en prison et plusieurs de ses disciples furent brûlés vifs comme sorciers.

En dehors du personnage visé ci-dessus, *Eon* est un nom patronymique assez connu en Bretagne. Il existe à Brest, à Pont-l'Abbé et à Quimper une rue *Kereon*. C'est pour Brest le nom d'un ancien échevin de la ville, de *1693 à 1717*, dont un descendant, *Le Dall de Kereon*, fut maire en 1791. Pour Pont-l'Abbé, c'est le nom d'une grande

Digitized by Google

famille du pays (1). L'explication n'est pas la même pour Quimper, parce que cette rue s'appelait autrefois *rue des Cordonniers* et que le cartulaire parle en effet d'un faubourg de la ville désigné sous le nom de *vicus sutorum*, traduit du breton de cette époque : *Caer an Queréon* ou *Chereon* (2).

L'histoire de Bretagne ne nous cite aucun personnage célèbre du nom d'*Eudon*.

Dans son catalogue généalogique des Rois et Ducs de Bretagne, faisant suite aux vies des Saints, *Albert Le Grand* mentionne bien : « X. *Eudon*, comte de Pentyèvre, vicomte de Porhoet, porté par sa femme au Duché, au desaveu fait de Noël par le Duc ; il estoit fils d'Estienne, comte de Pentyèvre; fut couronné l'an 1148; gouverna jusqu'à l'an 1155, que le Prince Conan son fils le contraignit de s'en démettre à son profit. »

Pour éclaircir cette citation, il faut rappeler que Conan III, en mourant, laissait un fils, Noël, qu'il avait désavoué et une fille *Berthe* qui avait épousé en premières noces *Alain Lenoir*, fils d'*Étienne de Penthièvre*. De cette union était né *Conan IV*, qui régna en 1156. Le

(1) Ce nom est évidemment composé de *Ker* et de *Eon* (ville d'Eon).

Il existe plusieurs localités du nom de *Kereon*, une entre autres près de *Crozon*.

(2) Le pluriel *Quéréon*, que l'on a écrit plus tard *Kereon*, n'est plus en usage aujourd'hui, il fait exception d'ailleurs à la formation régulière des pluriels en *ou*. Je ne connais aujourd'hui en Cornouaille qu'un seul pluriel de ce genre, on le trouve à Huelgoat dans une chapelle désignée en français sous le nom de N.-D. des Cieux, et en breton *ann Itron Varia ann Eon*, pour *ann evou*.

Digitized by Google

second mari de Berthe était *Eudon de Porhoet* qui porta pendant six ou sept ans le titre de Duc de Bretagne, mais il ne régna en quelque sorte que par intérim, et ne laissa à son actif rien qui put le rendre populaire. — On ne saurait donc comprendre comment on aurait été prendre le nom d'*Eudon* pour l'appliquer à saint Yves.

Il existe bien un *saint Eudon*, mais il n'est point connu en Bretagne, et c'est toujours saint Yves que l'on a en vue dans ce dicton populaire :

Pe vo panen pé é gô
Sant Euzen d'hen kresko.

Que la pâte soit avec ou sans levain
Que saint Yves la gonfle.

— Quant à la forme *Ervoan* ou *Erwan*, elle s'explique par l'intercalation d'un *r* parasite que l'on observe dans bien des mots du breton ou même du français vulgaire ; c'est ainsi que l'on dit : *dervez*, *journée*, pour *devez ; drebi* et *dibri* pour *débi* ou *dibi*, *manger ; gwerset* et *gwaset*, *hommes*, *maris ; nemert* pour *nemet ; birviken* ou *biviken*, etc. Dans l'ouest de la France on dit vulgairement *varlet*, *jardrin*, etc., pour *valet*, *jardin*, etc.

Une remarque intéressante à faire, c'est que saint Yves, ancien official de Rennes et de Tréguier et le patron des gens de loi, n'est pas le seul de son nom. Le martyrologe universel (1) mentionne trois autres *Yves* ; ce sont :

1° *Saint Yves*, ancien évêque de Perse ;

2° *Saint Yves*, évêque de Chartres, mort en 1115 ;

(1) Traduit en français du martyrologe romain par M. de Saint-Allais. — Paris, 1823.

Digitized by Google

3° *Yves*, évêque de Rennes, de l'Ordre de Saint-Dominique, mort en 1541.

Mais ce dernier n'a que le titre de Vénérable ; il n'a pas été canonisé ni décrété saint par l'Église.

Le premier est venu en Angleterre et a donné son nom à un petit port de la Cornouaille anglaise qui est aujourd'hui *Saint-Yves*, en anglais *Saint-Ives* (aïvz). Un *Guide* publié dans cette ville (1) donne les renseignements suivants ; on y lit pp. 14, 15 (2), je traduis : « Examinons l'église paroissiale, ce bel et important édifice public. Avant son érection, et sur l'emplacement où il fut élevé, avait existé une chapelle dans le style d'architecture normande, et dédiée à saint Yves qui, ainsi que Butler nous l'apprend, était un Évêque persan qui revint d'Irlande dans le cours du IXe siècle, pour prêcher l'Évangile aux Bretons de la Cornouaille, ceux-ci étant restés

(1) *A Guide to Saint-Ives, by John Hobson. Matthews.*

(2) « The church : Let us consider that beautiful and important public edifice, the parish church. Previous to its erection, there had existed, on its site, a chapel in the Norman style of architecture, dedicated to saint Ivo, who, as Butler tells us, was a Persian biskop who came over from Ireland in the ninth century, to preach the Gospel to the Cornish Britons ; they, with theiv customary conversation being staunch adherents to Druidism. The good saint met with much opposition at first, particularly on the part of Tudor king of this district, who had his palace hereabouts. Bul shortly after Ivo's death, there were no fewer than five christian chapels in this region, besides that of saint Ivo on the site of the present church. Ivo was interred at the Benedictine monastery of Saint Ives, in Huntingdonshire where, centuries later his body was accidentally discovered buried in a field. When the stone coffin was opened the corpse of the holy man was for a few moments seen almost entire, and vested in pontificial robes. »

Digitized by Google

attachés aux superstitions qu'ils tenaient du Druidisme. Le bon saint rencontra d'abord beaucoup d'opposition, particulièrement de la part de Tudor, roi de ce district, qui avait son palais près de là. Mais peu après la mort d'Yves, il n'y eut pas moins de cinq chapelles chrétiennes dans cette région, outre celle de saint Yves sur l'emplacement de la présente église.

Le saint fut enterré dans le monastère des Bénédictins de Saint-Yves, dans le *Huntingdonshire* où, dans ces derniers siècles, son corps fut accidentellement retrouvé inhumé dans un champ. Quand le cercueil en pierre fut ouvert, le corps du saint homme fut vu presque en entier pendant quelques instants, revêtu de ses habits pontificaux. »

Ce saint a dû être très en vénération en Angleterre, mais sa renommée n'est point parvenue jusque chez les Bretons armoricains, à une époque où les émigrations des Bretons insulaires avaient cessé depuis des siècles, aussi n'en a-t-il pas été question en Bretagne.

Il existe, paraît-il, dans la Cornouaille anglaise, une localité du nom de *Saint-Erwan*. Ce doit être le nom cornique de saint Yves, qui se trouve identique avec le *Saint-Erwan* de Tréguier, et cela n'est pas étonnant attendu que le cornique et le breton armoricain avaient à peu près la même phonétique. D'après la relation de Butler citée plus haut, on doit admettre que d'autres localités que le port en question ont porté le nom de Saint-Yvesd ans la Cornouaille anglaise. — Quant à *saint Yves de Chartres*, il est presque inconnu.

Concluons donc en disant que *saint Yves de Treguier*

Digitized by Google

n'a bénéficié en aucune manière de la renommée des autres saint Yves ou d'autres saints, c'est plutôt lui qui les a éclipsés. C'est le saint breton par excellence, et il est devenu plus populaire qu'aucun autre (1).

---

(1) Saint Yves a inspiré la composition de plusieurs cantiques bretons remarquables que nous mentionnons ci-après à titre de renseignements bibliographiques. Le plus ancien est un hymne en latin que l'on trouve dans l'*Heuriou Briz* sous le titre de : *Gousperou sant Eozen,* qui se chante le 19 mai, jour de la fête du saint.

Ceux que nous indiquons ci-après sont de composition récente et constituent même une nouveauté, ils sont intitulés :

1° *Kantik neve sant Ervoan (Landreger é ty ar Flem, mouler, 1883).* Il débute ainsi :

N'en euz ket ènn Breiz, n'en euz ket unan
N'en euz ket eur zant evel zant Ervoan (bis).

Il n'y a pas en Bretagne, il n'y en a pas un
Il n'y a pas un saint comme saint Yves.

C'est le plus populaire et on l'a chanté lors des dernières fêtes ;

2° *Pardon mâd digand ann Otro Doué ha sant Ervan (Landreger, 27 a viz kerzu 1884);*

3° *Kantik Goëloiz da zant Ervan (Landreger, Le Flem,* sans date).

Les numéros 2 et 3, écrits très purement, sont dûs à un recteur d'une paroisse du pays Trégorais qui s'intitule *Laouennanik sant Ervoan* (le roitelet de saint Yves).

Saint Yves est en outre invoqué dans d'autres cantiques tel que *Kimmiad ar Misioner* (même auteur). Il a été invoqué sous le nom de saint Yves de la vérité parce que *ar gwir* en breton signifie aussi bien *le vrai que le droit.*

Les fêtes qui ont eu lieu à Tréguier pour l'inauguration du tombeau de saint Yves ont réveillé encore la muse bretonne. Il a été composé à cette occasion, en breton et en français, une

Digitized by Google

Cette popularité tient à trois causes principales :

D'abord, saint Yves étant breton, il était né le 17 octobre 1253 au manoir de Kermartin (Kermarzinn), à une demi-lieue de Tréguier, où habitaient ses parents ; son père, qui était gentilhomme, s'appelait *Haélori* ou *Hoélori*, nom également breton, tandis que les autres saints plus célèbres dans l'histoire ou les légendes, étaient venus de l'île de Bretagne; c'était en quelque sorte des étrangers. A l'époque de saint Yves, les idées de patriotisme avaient déjà germé dans le cœur des Bretons; or, on a beau dire qu'on n'est pas prophète dans son pays, quand un compatriote a acquis des titres sérieux à la reconnaissance publique, on les exalte plutôt qu'on ne les amoindrit.

En second lieu, s'il ne s'est pas illustré comme apôtre, saint Yves, en raison de sa qualité de légiste (docteur en droit et en théologie), a joué un grand rôle dans la défense des intérêts de l'Église, à une époque où l'indépendance de celle-ci était déjà menacée. Il les défendit avec un grand succès, non seulement par la force du droit et de la vérité, mais encore avec un courage tenant du martyre, c'est-à-dire au péril de sa vie.

Le Dominicain Albert Le Grand dit à ce sujet (1) :

« La querelle des régales n'estant pas encore assoupie, les agents et officiers du Duc donnoient beaucoup de peine à l'Euesque de Treguer, et à son chapître, saisis-

---

cantate en l'honneur du saint (Paris, P. Schott et Cie, éditeurs, 70, faubourg Saint-Honoré, et Rennes, Hyacinthe Caillère, 2, place du Palais).

(1) Dans son ouvrage intitulé *Vie des Saints de Bretagne (saint Yves)*.

Digitized by Google

sant leurs reuenus à faute d'obeyr aux Edicts du Prince, et aux loix du Parlement, et sous ce prétexte eussent bien voulu mettre la main sur le thresor et argenterie de la Cathedrale, et de fait s'efforcèrent plusieurs fois de ce faire, mais ils se voyaient saint Yves en teste qui leur rompoit toujours leur dessein, non sans danger de sa vie, ne demandant pas mieux que de mourir, pour vne si juste cause, il y en eut vn si effronté que de vouloir entrer de force dans l'Eglise, mais saint Yves l'en ayant empesché fut par luy frappé et blessé à la main, ce qu'il porta avec patience. Toutefois, pour arrester ces insolences, il fit plusieurs voyages vers le Duc, duquel il obtînt que ces garnemens ne s'ingéniassent plus d'attenter à telles choses, et leur fît commandement de ne plus inquiéter l'Eglise de Treguer. »

Comme on le voit saint Yves acquit une grande influence sur le Duc de Bretagne Jean II qui, bien que subissant la domination de Philippe le Bel, devint pour son pays un sage législateur. On lui doit la coutume écrite de Bretagne. Il se rendit à Lyon où se trouvait le Pape, pour régler la question des privilèges ecclésiastiques, et les idées de justice de saint Yves prévalurent tellement que peu de temps après sa mort, en 1347, le Duc, alors Jean III, demanda et obtint sa canonisation. Saint Yves est donc un saint illustre pour l'Église.

Enfin, ce n'était pas seulement un saint homme, il était l'avocat des pauvres. Il s'était fait comme on dit le défenseur de la veuve et de l'orphelin, or, plaider la cause des petits, des humbles, et cela *gratis pro Deo*, c'était aux yeux du peuple de Bretagne une vertu primordiale.

Il existe un hymne fort ancien consacré à la gloire de

Digitized by Google

saint Yves et qui se termine par cette strophe où perce la malice populaire :

Sanctus Yvo erat Britto Advocatus et non latro Res miranda populo.	Saint Yves était Breton Avocat et point larron Chose admirable dit-on (1).

Ce dicton a besoin d'être expliqué, car il ne paraît pas flatteur pour les avocats.

Le paysan breton regarde un peu les avocats comme de beaux parleurs. Il trouve qu'ils gagnent trop facilement leur argent, car il ne se doute pas des études, du travail et du talent qui sont nécessaires à l'exercice de cette profession. De plus, il abomine les frais de procès ; il les trouve excessifs, et les redoute au suprême degré. Si l'on a un démêlé quelconque avec lui, sur une question litigieuse comme celle d'un fossé mitoyen, on n'a qu'à le menacer d'un procès, on est sûr qu'il reculera.

A l'appui de cette appréciation, je donne ci-après une chanson populaire que j'ai recueillie de vive voix et qui ne manque pas d'originalité :

PROCEZ EUR IAR	LÉ PROCÈS D'UNE POULE
Pe oent (2) é tremen Bourc'h Plestinn Oh jolie ma ceinture Kaviz diharé da c'hoarzinn Oh jolie ma ceinture diguedi Oh jolie ma ceinture ! (3)	En passant (2) par le Bourg de Plestin Oh jolie ma ceinture Je trouvai occasion de rire Oh jolie ma ceinture ! (3)

(1) Je traduirais ce tercet en breton de la manière suivante :

Sant Ervoan voa deuz Landreger
Advocat ha ne oa ket laër
Evid ann dud keiz enn dra gaër.

(2) Dans le dialecte de celui qui m'a chanté cette chanson et qui était un jeune soldat de Trégonneau (Côtes-du-Nord), la première personne singulier du verbe se termine par *nt*, la troisième personne du pluriel se termine alors par *nt* ou *nk* avec *t* ou *k* mouillé, articulation qu'on ne peut rendre en français ; cette particularité s'observe aussi en Cornouaille.

(3) Le refrain de cette chanson est en français. En Bretagne,

Digitized by Google

'Welet eur goz vroac'h divergant
'Deva ezomm eun tamm argant

Hag e deuz laëret eur goz iar
Hag hi kasset d'ar presbitoar

D'ar presbitoar deuz hi kasset
Ha seiz gwennec eh eo gwerzet

Ha seiz gwennec eh eo gwerzet
An hini goz 'deuz ho zouchet

Unan euz an anaoudegèz
'Ha d'ar presbitoar eun derwez

Anav he iar deuz hi choupèn
Jardinn ar Person é pourmen

Elial 'méan Otro Personn
C'houi ne n'oc'h ket den a feçonn

Me brouvfe dac'h dirag an dud
Peuz laëret me iar war he c'hlud

Petra c'hoaré d'id, den difeiz
Dèsmeganz d'ign ober a rez !

N-ha potr ar iar pé neuz klevet
E mèz an ti hev a zo et

E mèz ann ti hev a zo et
Da glask ar barner d'he gawet

Pe oa gand ann hend o vonet
Ar barner beuc'h èn euz kawet

Ar barner beuc'h, ar scrivagner
Hag hen hont Fanch koz ann hur-
[cher

Demad dac'h ho tri assembléz
Rac me zo deut d'ho klask esprèz

'Vit gout ha c'houi 'neuz ar pouwar
Na (1) de varnan procèz eur iar

En voyant une vieille effrontée
Qui avait besoin d'un peu d'argent

Qui a volé ma vieille poule
Et l'a portée au presbytère

Elle l'a portée au presbytère
Et l'a vendue sept sous

Elle a été vendue sept sous
La vieille les a empochés

Une de ses connaissances
Va au presbytère un jour

Reconnaît sa poule à sa crête
Se promenant dans le jardin du Curé

Vraiment, dit-il, Monsieur le Curé
Vous n'êtes pas un honnête homme

Je vous prouverai publiquement
Que vous avez volé ma poule sur le
[perchoir

Qu'est-ce qui te prend, mécréant
Tu veux me faire un affront !

L'homme à la poule à ces mots
Sortit de la maison

Il est sortit de la maison
Pour chercher le juge de paix

Tout en faisant son chemin
Il a rencontré le Juge de paix

Le Juge de Paix, le Greffier
Et celui là bas, le vieux François
[l'huissier

Bonjour à vous tous les trois
Je suis venu vous chercher tout ex-
[près

A savoir si vous avez qualité
Pour juger le procès d'une poule

---

quand on perd un procès, on dit que l'on prend la ceinture de foin ; quand on fait faillite, c'est la ceinture de paille.

(1) *Na* cheville pour faire le vers.

Digitized by Google

Oh, ia zur 'mè ar *Juge de paix*	Oh, certainement dit le Juge de paix
Kleved 'moa brud dimeuz a ze	J'avais entendu parler de cela
Mé ne c'houlan é nep feçonn	Moi je ne demande point du tout
E c'hoarfé poan gand ar Personn	Qu'il arrive du désagrément au Curé
N-ha da bemp cant skoet é bet iet	Néanmoins c'est à 500 écus que se [sont élevés les frais
Procèz ar goz iar millihet	Du procès de la vieille poule maudite
Procèz eur goz iar millihet	Le procès d'une vieille poule mau- [dite
Biskoaz *u* nè deva dôvet !	Jamais elle n'avait pondu d'œuf.

Cette chanson est évidemment une critique des frais de justice que les Bretons trouvent excessifs. Ce n'est pas ici le cas de traiter cette question. Nous dirons seulement que si ces frais étaient de beaucoup réduits, les hommes de lois auraient fort à faire, et que l'on verrait bien des procès pour une vieille poule, ou pour toute autre cause futile.

Brest, le 5 novembre 1890.

Alfred BOURGEOIS.

Digitized by Google

PHILIBERT DE L'ORME

ET

SON ŒUVRE

ÉTUDE HISTORIQUE

I

Lorsque les soldats de Charles VIII et de Louis XII passèrent les Alpes, l'Italie était dans tout l'épanouissement de la Renaissance. Brunelleschi et Ghiberti venaient de construire la cathédrale de Florence; Bramante, Palladio, Scamozzi et Vignole étaient déjà célèbres; Vinci, Raphaël et Michel-Ange allaient paraître, en même temps que le Titien, le Tintoret et Paul Véronèze. La grande voix du Dante ne se faisait plus entendre, mais ses chants retentissaient dans tous les carrefours, pendant que les vers harmonieux de Pétrarque se répétaient dans les palais de Venise, de Florence et de Rome, et les poèmes chevaleresques du Tasse et de l'Arioste allaient enthousiasmer par leurs hymnes guerriers les belliqueux seigneurs, venus d'au delà des monts, à la suite des rois de France.

Aussi les Français furent-ils réellement éblouis et ne purent-ils résister à l'influence de cette riche et splendide civilisation, leur apparaissant comme une révélation inattendue. Le contraste était si frappant auprès de la rudesse des mœurs du Nord, que les conquérants furent

Digitized by Google

émerveillés et séduits par cette élégance et ce luxe raffinés, et presque intimidés par la nouveauté des objets. — « Devant ce beau ciel, ces palais éblouissants de dorures et de riches tableaux, ces églises de marbre, ces jardins somptueux, embellis d'eaux vives, de cassines et de cascatelles, peuplés de statues de marbre ; à la vue de ces belles jeunes filles couronnées de fleurs, qui venaient les palmes en main leur apporter les clefs des villes, ils restaient muets de stupeur et frappés d'admiration » (1).

Par suite, quand les armées françaises repassèrent les Alpes, elles rapportèrent de Florence, de Rome, de Naples, de toute l'Italie comme une vision féerique et merveilleuse. « Les cités, les manoirs gothiques, les sombres châteaux féodaux parurent froids, tristes, sans richesse et sans arts ; les idées et les mœurs semblèrent glacées et caduques à cette bouillante et folle jeunesse réchauffée par la patrie lumineuse du Dante et de Machiavel » (2).

Aux récits des seigneurs, des soldats et des capitaines, à la vue des artistes italiens attirés par le roi et les princes, à l'aspect de leurs premiers travaux, les artistes français s'enflammèrent eux aussi, et beaucoup d'entre eux coururent en Italie s'instruire par l'étude des monuments antiques, et par les œuvres des grands maîtres et des puissantes individualités du siècle de Léon X.

Quelle brillante pléiade sortit de cette école ! Et qu'ils sont nombreux ces artistes empreints du grand art italien,

(1) Michelet.
(2) Léon Château. — *Architecture.*

Digitized by Google

mais nourris en même temps de la vigoureuse sève nationale française, dont ils savent conserver intactes les grandes qualités !

Jean Cousin, J. Goujon, Bontemps, Germain Pilon, Pierre Lescot, Bullant, Michel Colomb, Philibert de l'Orme, pour ne citer que les plus illustres.

Grâce à eux, la France devient, vers la fin du règne de François Ier, la rivale heureuse de l'Italie, elle possède des artistes qui dirigeront dorénavant la marche des arts en France et auxquels seuls sera confiée leur destinée. Il faut dire aussi, à l'honneur de notre pays, que ces grands hommes surent résister à l'entraînement souvent irréfléchi des seigneurs, qui voulaient copier servilement l'art italien et l'art antique, sans se rendre compte de la différence du ciel, de la lumière, du climat et des matériaux, et ils imprimèrent à leurs œuvres ce caractère de distinction élégante qu'on ne retrouve plus qu'exceptionnellement parmi les édifices élevés depuis lors.

« Nous pouvons même ajouter, avec une fierté bien légitime, que la Renaissance architecturale française, bien qu'inspirée par la renaissance italienne, lui fut supérieure, et que les châteaux que le seizième siècle vit élever dans notre pays, l'emportent en élégance et en grâce sur les palais de Florence et de Rome » (1).

Or, ce qui frappe dans les grands artistes italiens qui inspirèrent cette double renaissance, c'est en même temps que l'étendue, la multiplicité du génie. Léonard de Vinci est à la fois peintre, musicien, architecte et ingénieur ; le divin Raphaël succède à Bramante dans

(1) Colomb, *Philibert de l'Orme.*

Digitized by Google

l'édification de Saint-Pierre de Rome, et lorsque la mort interrompt brusquement son œuvre, Michel-Ange le remplace, dans l'édification des plans de la grande basilique, de la même main qui peignit le *Jugement dernier* et sculpta le *Moïse*.

Parmi les grands artistes français de cette époque, un surtout, semble tenir de ces illustres maîtres cette variété étonnante d'aptitudes. C'est Philibert de l'Orme et nous allons le voir tour à tour, architecte, soldat, écrivain, chanoine et même inspecteur des constructions navales. Cette dernière qualité l'attira plusieurs années de suite en Bretagne et en Normandie et lui permit d'occuper une page dans l'histoire du château de Brest, qu'il sauva en 1546 de l'attaque des Anglais.

Ce dernier rôle le rendra peut-être intéressant pour nous, et c'est ce qui m'a décidé à entrer ici dans le détail de sa vie et de ses travaux.

II

Philibert de l'Orme naquit à Lyon en 1515, l'année même où François Ier montait sur le trône. Son père Jehan de l'Orme exerçait dans cette ville la profession de maître des œuvres, c'est-à-dire architecte. Sa famille était déjà ancienne dans la cité, et son grand-père Mathieu de l'Orme habitait en 1493 sur les Terreaux, au coin de la rue des Anges, une maison dont il était propriétaire.

Parmi ses parents étaient Pierre et Toussaint de l'Orme, maîtres maçons, qui travaillèrent au château de Gaillon, bâti par le cardinal Georges d'Amboise dans les premières années du seizième siècle.

Digitized by Google

Comme on le voit, l'art de la construction était traditionnel dans cette famille ; il en était ainsi à cette époque pour toutes les professions. Les mœurs, les lois, les usages l'exigeaient, et cette coutume existait surtout pour l'architecture et les beaux-arts, qui demandent des connaissances spéciales, transmises naturellement de père en fils, et se développant de génération en génération sous l'influence d'un milieu intellectuel inaltérable.

Le jeune Philibert suivit avec ardeur les leçons paternelles et celles des maîtres qui lui furent donnés. Sous l'influence des récits des soldats d'Italie, il parcourut tout jeune encore les provinces méridionales de la France, pour étudier les ruines imposantes que la domination romaine y a laissées, et il y trouva ces débris inspirateurs qui électrisèrent sa jeune imagination.

Bientôt même, entraîné par le courant que suivaient les artistes du temps, il quitta la France et partit pour Rome, la ville par excellence des édifices classiques.

Pendant son séjour en Italie, il rechercha la compagnie des hommes instruits, non seulement dans l'architecture, mais même encore dans toutes les sciences et dans tous les arts qui s'y rattachent. Des Génois, il apprit la construction des navires ; à Florence, il étudia l'art des fontainiers et des hydrauliciens, mais il s'attacha de préférence à la recomposition raisonnée des édifices antiques.

« Il fouilla avec passion ces débris du passé, que l'on regardait alors comme les seuls modèles dignes de fixer l'attention, et n'épargna ni labeurs, ni dépenses (ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans ses mémoires), soit pour prendre des mesures, soit pour faire des fouilles.

Digitized by Google

Il avait toujours à sa suite, non seulement des ouvriers qui travaillaient à son compte, mais encore des menuisiers, des mouleurs et des sculpteurs, qui désiraient s'instruire par son exemple et participer au fruit de ses travaux » (1).

Bientôt il s'acquit une certaine réputation et ses restitutions furent remarquées. En effet, dans cette synthèse architecturale, de l'Orme choisissait les problèmes les plus compliqués, et suppléant par son génie, dit un biographe du temps, aux données qui lui manquaient, il reproduisait des monuments, dont l'histoire n'avait laissé que des descriptions vagues et incomplètes. Enfin, il mit le sceau à sa réputation, en retrouvant le procédé au moyen duquel les anciens traçaient les volutes, et il put ainsi reproduire exactement les chapiteaux ioniques de l'église Sainte-Marie-de-Traustevère, à Rome.

Ces recherches couronnées de succès, firent connaître le jeune architecte dans les hautes sphères sociales, et son ardeur au travail lui attira l'affection de l'évêque de Sainte-Croix, qui fut plus tard cardinal, et même pape quelques jours sous le nom de Marcel II. Cet évêque était un homme instruit et un amateur éclairé des choses d'art. Le prélat reçut le jeune Français dans son palais, contribua lui-même à son instruction, puis, par sa puissante recommandation, Philibert de l'Orme entra au service du pape Paul III (Alexandre-Farnèse), et ce pontife le dota d'une belle charge à sa cour.

Mais l'ambassadeur de France, Guillaume du Bellay et son frère le cardinal Jean, ne voulurent pas laisser tant de talents échapper à la France. Ils débauchèrent de l'Orme,

(1) Philibert de l'Orme *(Mémoires)*.

Digitized by Google

suivant sa propre expression, et le ramenèrent dans son pays (1536).

Philibert n'avait que 21 ans, il revint dans sa ville natale, où, malgré son jeune âge, on lui confia des constructions importantes. On admire encore parmi ses œuvres de début, rue de la Juiverie, deux trompes en encorbellement situées aux angles d'une maison et reliées par une élégante galerie à arcades. C'était à la fois un travail de science et d'art.

Il se signala ensuite par d'autres travaux dans l'hôtel du général de Bretagne. Ce fût en 1542 que ses compatriotes étonnés et fiers de la science d'un artiste né parmi eux, le chargèrent de la construction du portail de l'église Saint-Nizier. Cette œuvre fort admirée alors, n'est pourtant pas très heureuse. De l'Orme, imbu des idées, pour ne pas dire des préjugés de son temps, eût le tort d'imaginer un portique en style de la Renaissance, au milieu d'une façade ogivale, à laquelle ce portique ne peut s'associer.

A ce moment, le cardinal du Bellay l'attira à Paris pour lui confier l'édification du château qu'il voulait construire à Saint-Maur, dans le site ravissant qui domine la Marne.

C'était une des premières fois qu'un architecte français se trouvait entièrement chargé de la construction d'une grande habitation seigneuriale, mission jusqu'alors réservée aux artistes italiens.

Philibert de l'Orme rencontra dans l'exécution des fondations de cette somptueuse résidence, d'énormes difficultés. Il en triompha avec une remarquable habileté, et l'art de l'architecte fut dans le reste de l'édifice à la hauteur de la science du constructeur.

Digitized by Google

Aussi le cardinal enchanté, présenta-t-il de l'Orme au roi François Ier. Ce prince, frappé du talent du jeune architecte, l'honora de sa confiance, et le chargea de la construction de la cour du Cheval-Blanc, au château de Fontainebleau.

Quelque temps après, par lettres-patentes en date du 3 février 1545, le roi nomma Philibert de l'Orme maître architecte et inspecteur général des bâtiments, édifices, ouvrages et fortifications des pays et duchés de Bretagne et de Normandie, aux gages de 500 livres tournois de Bretagne par an.

Voilà donc de l'Orme officier de la Couronne, avec des fonctions qui ressemblent plutôt à celles d'un ingénieur et d'un préposé aux armements qu'à celles d'un architecte. En cette condition, il doit visiter deux fois par an, comme il nous l'apprend lui-même, « toute la côte et la forteresse » de Bretagne. »

Il va faire des inspections à Brest, à Saint-Malo, à Concarneau, il surveille la construction des galères à Rouen, des galions au Hâvre-de-Grâce, et inspecte les vaisseaux qui se trouvent à la côte de Normandie. Il s'occupe aussi d'approvisionnements de vivres, de cordages, goudrons et équipages pour ravitailler le camp de Boulogne.

Si l'on s'étonne d'une pareille mission, on n'aura pour la justifier qu'à se rappeler le long séjour de de l'Orme en Italie, et les études en tous genres auxquelles il s'était livré. Or, à cette époque, l'Italie était célèbre, non seulement par ses grands artistes, mais encore par ses grands ingénieurs militaires, et par ses habiles constructeurs de vaisseaux. C'est au seizième siècle, que l'on commence à

Digitized by Google

écrire des traités en règle touchant l'art des fortifications, et les ouvrages les plus importants en ce genre sont écrits alors par des Italiens. Philibert, dont l'amour pour le travail était une véritable passion, avait étudié et appris dans la péninsule tout ce qu'il pouvait étudier et apprendre, et comme ses illustres modèles, Michel-Ange et Léonard de Vinci, il s'était exercé dans toutes les branches de la science du constructeur.

Dans ces différentes inspections, il montra l'énergie, la droiture et l'excessive exigence par lesquelles il se fit toujours remarquer ; il fut impitoyable pour les nombreux abus, les gaspillages et les vols de toute sorte qu'il rencontra partout ; il arriva à y mettre bon ordre, et nous savons par ses mémoires, qu'il fit travailler mieux, plus vite et à meilleur marché.

D'ailleurs, il eut aussi plusieurs fois l'occasion de combattre et de mettre l'épée à la main.

C'était au moment de la guerre navale avec Henri VIII (1545-46), les Anglais s'étaient emparés de Boulogne, que François Ier voulait reprendre à tout prix, et de part et d'autre, les flottes rivales cherchaient à débarquer chez l'ennemi. Dans ces circonstances, de l'Orme fut plusieurs fois capitaine en chef et fermé c'est-à-dire assiégé, dans des places fortes.

Ainsi, c'est dans une de ses inspections, qu'il eût à repousser une attaque tentée par les Auglais sur le château de Brest.

Ses récits nous donnent quelques détails sur cet épisode de sa vie, et nous lui laissons volontiers la parole :

« Quel profit, écrit-il, ai-je fait en Bretagne, alors que

Digitized by Google

» du temps du roy François à qui Dieu ait l'âme, alors
» que le feu roy n'était encore que Dauphin, j'en visitais
» tous les ans par deux fois la côte et les forteresses.

» J'y découvris de grands larcins que faisaient le
» capitaine La Chastre et le contrôleur Moysan, de sorte
» que sans ma présence les Anglais auraient pu prendre
» Brest.

» En effet, ces messieurs armaient des navires et des
» barques avec l'artillerie, la poudre et les munitions du
» Roy, qu'ils prenaient au château de Brest, de sorte
» qu'ils en dépouillèrent toute la forteresse, qui ne
» possédait plus ni munitions, ni blé, ni artillerie ; et un
» jour entre autres, un de leurs navires fut enlevé par les
» ennemis, et ces derniers, ayant ainsi connu que le châ-
» teau était tout dégarni, résolurent de venir le prendre,
» et bientôt parurent 60 navires anglais devant la place
» à portée de canon.

» Par bonne fortune, je me trouvais à Brest, et je fis
» une si grande diligence pour faire monter l'artillerie et
» en outre je réussis à fabriquer rapidement de fausses
» pièces de canon, pour montrer à l'ennemi l'état redou-
» table de la défense des remparts et des tranchées ; je
» donnais de tels ordres, en faisant voir le peuple armé
» et fabriquer plusieurs fausses enseignes et planter
» force piques sur les remparts, enfin je fis si bonne
» mine, que l'ennemi n'osa pas nous assaillir.

» J'avais tant crié auparavant au sujet du désordre
» que j'y trouvais, que M. d'Etampes fit venir à Brest
» M. d'Ompierre, capitaine du roy, M. de la Geneste,
» valet de chambre du feu roy y vint aussi et y remplit
» bien son devoir. »

Digitized by Google

« Je puis par suite affirmer et prouver que le château
» de Brest eut été pris facilement sans moi, et alors l'en-
» nemi pouvait venir jusqu'à Nantes, sans que rien l'eût
» empêché, tant il y avait de désordre.

» Tout cela avait lieu en 1546. »

Le château que Philibert de l'Orme défendait ainsi n'était qu'une portion incomplète du château actuel. Quant à la ville, elle se réduisait à quelques pâtés de maisons groupés autour de la chapelle de Saint-Yves, elle n'avait d'autre paroisse que la vieille église du château, construite en 1065.

La forteresse, elle-même, se composait d'une enceinte en forme de quadrilatère, flanquée de tours et complétée par un donjon. La face regardant la ville avait ses abords couverts par un ravelin fortifié, protégeant et masquant la porte principale, encadrée de deux tours datant de 464. Des courtines, armées de tourelles, reliaient le portail d'un côté, vers la Penfeld au donjon, et de l'autre à la tour de la Madeleine. Le donjon formait un réduit indépendant du reste de la citadelle, dont il était séparé par un fossé profond et une porte à pont-levis.

Le long de la rivière, régnait un rempart renforcé par la tour d'Azénor, dont les flots battaient le pied, et percé à son centre d'une poterne protégée elle-même par un fer à cheval.

Vers cette époque, on construisit à l'extrémité de ce rempart, la tour de Brest. Cette tour en fortifiait l'angle et reliait cette face au côté de la forteresse défendu déjà par la tour de César. La tour française et la tour du donjon furent aussi élevées au milieu du XVIe siècle. Philibert de l'Orme fit précisément serment de fidélité au roi

Digitized by Google

Henri II lors de son avènement, en la Chambre des Comptes de Nantes, l'an 1547.

Or, les écrits de Philibert de l'Orme laissent entendre, qu'il donna des ordres pour augmenter les fortifications de Brest ; il est certain que c'est à la suite de ses rapports que le capitaine Nicolas de Villegagnon, puis un an après le duc d'Étampes, gouverneur de Bretagne, se rendirent à Brest (1553).

Ne serait-il pas curieux de rechercher, si l'architecte des Tuileries n'a pas alors contribué au moins par ses conseils, sinon par ses plans, à cet agrandissement du château de Brest, dont la date concorde avec celle des inspections du Visiteur royal ?

Ces fonctions militaires n'empêchaient pas Philibert de poursuivre ses travaux artistiques. Il continuait, dans l'intervalle de ses inspections maritimes, à diriger les constructions royales de Saint-Germain, Fontainebleau et du château dit de Madrid, au bois de Boulogne, en même temps qu'il commençait le château d'Anet.

Mais il n'était pas homme à s'effrayer de tant de travaux ainsi que l'indique la devise : « *Ne quid nimis* » (Rien de trop), accompagnant ses armoiries : d'argent à un Orme flanqué de tours de Sinople.

Cependant, malgré son activité prodigieuse, le jeune architecte ne put conserver longtemps une si grande multiplicité d'occupations ; il résigna celles de ses fonctions qui demandaient plus de science que d'art.

Henri II, qui lui réservait la construction du tombeau de son père à Saint-Denis, l'attacha entièrement à sa personne, et en 1554, Jean de l'Orme fut substitué à son

Digitized by Google

frère Philibert, comme visiteur des places fortes, châteaux, ports et havres du duché de Bretagne.

III

Une nouvelle phase commence alors dans la vie du grand architecte. Il va devenir l'artiste préféré du roi Henri II et entreprendre ses plus charmantes créations !

Sa vie se trouve alors tellement mêlée aux intrigues et aux rivalités de la cour des Valois qu'un résumé de l'histoire de ces dernières devient ici nécessaire.

Admis à la cour de François Ier, Philibert de l'Orme avait été présenté à la Dauphine, Catherine de Médicis, qui remarqua ses travaux et distingua en lui le premier architecte français marchant sur les traces des grands maîtres italiens. La mère du pape Léon X tenait de sa famille l'amour des beaux-arts ; elle était, dit Brantôme, noble, libérale, magnifique et son esprit possédait une culture littéraire et artistique vraiment supérieure.

Aussi, si on peut lui reprocher d'avoir introduit en France la corruption des mœurs italiennes et l'immoralité politique, on doit lui rendre cette justice qu'elle y apportait en même temps les nobles goûts de Laurent le Magnifique, et il est incontestable que sa royale protection favorisa les grands artistes français qui ont illustré le XVIe siècle.

Elle fut séduite par les talents du jeune architecte et lui attira la bienveillance du Dauphin, qui prodigua à Philibert de l'Orme les marques de sa faveur.

Sur ces entrefaites, François Ier mourut (1547) et Henri II monta sur le trône. Bientôt le nouveau monarque fut

Digitized by Google

entièrement dominé par sa favorite, la belle et hautaine Diane de Poitiers. Pour mieux montrer son pouvoir, la maîtresse se fit un malin plaisir d'enlever à la reine son architecte ordinaire, aiguisant finement sa jalousie féminine d'une défaite artistique.

De cette rivalité amoureuse sortit le château d'Anet, l'œuvre la plus complète de Philibert de l'Orme et une des plus charmantes créations de la Renaissance.

Raconter l'histoire de ce galant séjour, c'est faire revivre sa superbe châtelaine.

Le nom d'Anet apparaît pour la première fois dans l'histoire au XIe siècle. Après avoir passé par différents propriétaires, cette seigneurie appartint aux comtes d'Évreux, qui y firent construire un château-fort. Sous Charles V, ce château rentra dans le domaine royal et Charles VII en fit don à Pierre de Brézé, en récompense de ses glorieux services pendant la grande guerre. Le petit-fils de ce seigneur épousa en secondes noces (1514) la belle Diane, fille de Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier et âgée alors de 15 ans. Sa merveilleuse beauté avait brillé parmi les filles d'honneur au mariage de Claude de France avec le duc d'Angoulême, depuis François Ier.

Devenue veuve en 1531, elle se retira dans une retraite profonde, dans l'ancienne demeure des seigneurs d'Anet et ne reparut à la cour qu'à la fin du règne de François Ier, arborant fièrement son orgueilleux emblême : le croissant de la Phœbé antique entouré de cet audacieux jeu de mots : « *Donec totum impleat orbem.* »

Elle avait alors plus de 40 ans, et les ans n'avaient en rien altéré ses charmes. Jamais même, disent ses contem-

Digitized by Google

porains, elle n'avait été plus belle, puisant à je ne sais quelle Jouvence les éléments d'un printemps éternel !

Empruntons à Brantôme le portrait de l'enchanteresse d'Anet : « Elle avait les cheveux noirs, bouclés et » opulents, avec les plus beaux yeux du monde, la peau » d'une blancheur éblouissante, les dents, la jambe, les » mains admirables, la taille haute et la démarche » noble », dit le galant chroniqueur.

Il est certain qu'elle sembla personnifier dans sa beauté élégante et superbe, cette Renaissance dont elle fut pendant quelques années l'idole et l'emblême, et son corps admirable devint le modèle préféré de Cellini, le grand ciseleur italien, de Jean Goujon, le Phidias français, et de Jean Cousin, le chef de notre école de peinture.

Tout le monde connaît la romanesque histoire qui enchaîna le cœur de Henri II aux pieds de cette beauté ; elle était écrite à chaque pas, sur chaque pierre du merveilleux séjour, qu'embellit pour son idole la passion du maître servie par le génie de Philibert de l'Orme, de Jean Goujon et de Jean Cousin.

Le vieux manoir sombre et féodal ne pouvant plus convenir à la vie somptueuse de la favorite ; Henri, pour lui donner un superbe témoignage de son affection, résolut de lui créer un palais digne d'être habité par la déesse dont elle portait le nom. Sur son ordre, les trois artistes réalisèrent cette royale intention.

Tout ce que l'imagination peut rêver de fantaisies gracieuses et de voluptueux attraits, pour une retraite princière consacrée à l'amour, fut dépassé par eux ; partout, dans la décoration peinte ou sculptée, on vit le chiffre du royal amant enlacé aux armes de sa favorite,

Digitized by Google

tout l'Olympe sembla s'y prosterner aux pieds de Diane, et partout les attributs des Valois se mêlèrent aux emblêmes de la déesse chasseresse, dont la figure apparaissait sans cesse peinte ou sculptée, sous les traits de la duchesse de Valentinois ; et pourtant, contraste étrange, dans ce monument païen, dans ce temple élevé par ses mains à la volupté et à l'orgueil, l'illustre architecte, auquel il faut le dire, la modestie était en général inconnue, plaça à l'entrée du grand salon ce distique latin inscrit en lettres d'or sur une table de marbre noir :

Splendida miraris magni palatia cœli
Non hæc humanâ saxa polita manu

(Admire les palais de l'empirée céleste plutôt que ces pierres dressées par la main des hommes).

Aujourd'hui que reste-t-il de ce séjour enchanté ? Des ruines, dans lesquelles il est difficile de retrouver les traces de tant de splendeurs. Un jour la révolution survint, et une multitude ardente, qui voyait dans ce monument de l'orgueil et du faste une insulte à sa misère, se rua sur le château, et démolit, en quelques jours ce palais que deux siècles et demi avaient respecté.

Aussi, nous serait-il impossible de reconstituer cette magnifique habitation, si Jacques Androuet du Cerceau, le célèbre graveur d'architecture, ne nous avait laissé, dans son fameux recueil « des plus excellents bastiments de France », la description aussi complète que possible des œuvres de Philibert de l'Orme, et en particulier du château d'Anet.

Grâce à lui, ce chef-d'œuvre peut revivre dans la mémoire des hommes. De plus, les superbes débris sauvés

Digitized by Google

par Alexandre Lenoir du vandalisme populaire, et pieusement conservés à l'École des Beaux-Arts de Paris, nous permettent de connaître la perfection et le fini d'exécution de cet édifice, œuvre capitale de de l'Orme, la plus homogène, la plus complète et la plus élégante des grandes demeures seigneuriales de la Renaissance.

— Tout en construisant le château d'Anet, Philibert conservait les inspections architecturales dont il avait été investi par François Ier. Henri II y avait encore joint la direction de la manufacture de tapisseries de Fontainebleau, enfin, en 1549, il le chargea d'édifier, dans la basilique de Saint-Denis, le tombeau du roi François et de la reine Claude de France.

Ce monument est la seule œuvre du grand architecte, qui nous soit parvenue dans un état complet de conservation. Nous y reviendrons dans la seconde partie de cette étude. Pour le moment, bornons-nous à dire que ce superbe mausolée est un des plus parfaits que l'art français ait produits.

La construction en dura trois années, de 1549 à 1552. Les sculpteurs Germain Pilon et Pierre Bontemps associèrent leur talent à celui de l'architecte, dans cette œuvre d'une conception si harmonieuse, d'un style si pur et d'une exécution si parfaite.

IV

Enfin, quelques années plus tard, Philibert eut, sinon à construire entièrement, du moins à achever le château de Chenonceaux.

Jusqu'à ces derniers temps, on ignorait l'auteur de cette pittoresque construction, qui peut rivaliser avec ce que

Digitized by Google

l'art du XVIe siècle a produit de plus fin et de plus gracieux. Mais des documents récemment, découverts par M. Berty, permettent d'affirmer que cette royale demeure a été en grande partie édifiée par l'auteur du château d'Anet.

Nous possédons en effet un état de 1557, par lequel il est dit que noble homme Philibert de l'Orme, conseiller ordinaire et aumonier du Roy, abbé d'Ivry, fait marché pour les travaux du pont et des galeries de Chenonceaux dont il a dressé les plans.

Après avoir appartenu à Catherine de Médicis, puis à Henri III et aux Vendôme, le château de Chenonceaux devint au XVIIIe siècle la possession du riche financier Dupin, aussi distingué par son érudition que sa femme l'était par ses grâces et par son esprit.

Ces deux époux réunirent alors, dans leur résidence, les personnages les plus illustres et les femmes les plus aimables de cette époque célèbre. Là se rencontraient Fontenelle, Buffon, Montesquieu, lord Bolingbroke et Voltaire. J.-J. Rousseau composa pour le théâtre de Chenonceaux plusieurs petites pièces ; c'est là que fut joué pour la première fois le *Devin du Village*.

Chenonceaux échappa comme par miracle aux dévastations de la révolution ; de nos jours il a donné lieu à une vente retentissante. Un entretien intelligent l'a conservé intact ou à peu près. Un mobilier du XVIe siècle aussi remarquable que l'édifice, d'intéressants souvenirs, des collections d'objets d'arts continuent à y attirer les étrangers, les savants et les artistes, et lorsqu'en allant d'Amboise à Loches, le promeneur s'apprête à franchir le Cher, il est charmé par la vue de ce blanc castel, véritable

Digitized by Google

perle architecturale, qui détache sur le ciel ses élégants profils et reflète dans l'eau du fleuve, dont il semble émerger, les riches ciselures de sa façade sculptée, les silhouettes élancées de ses tourelles, et les élégantes découpures de son faîtage et de ses cheminées blasonnées et chargées de fleurons.

Telle nous est restée la dernière œuvre exécutée par Philibert de l'Orme, sous le règne de Henri II. A la mort de ce monarque, il n'avait que quarante-quatre ans, et son œuvre était déjà considérable. Bien d'autres constructions l'attendaient encore.

Nous y consacrerons un autre article, dans lequel nous exposerons avec la fin de sa vie, ses luttes, ses rivalités et les nombreux travaux qu'il allait encore accomplir, jusqu'au jour, où une mort imprévue et prématurée l'enleva au chef-d'œuvre, par lequel il espérait couronner sa carrière, à la construction du palais des Tuileries, interrompue après lui, pour n'être jamais exécutée comme il l'avait conçue.

Puis nous terminerons cette étude, par un examen détaillé de son œuvre et de ses écrits, et l'exposé des grandes qualités, qui justifient la brillante réputation dont il jouit parmi ses contemporains, la puissante influence qu'il exerça sur son époque, et l'immortalité attachée à son nom.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

Nous avons raconté dans les pages précédentes les premières années de la vie de Philibert de l'Orme.

Nous l'avons vu d'abord jeune, et chercheur d'aventures, quitter la maison paternelle et sa ville natale de Lyon. Bientôt après, épris de l'art antique et amoureux du beau, il parcourt l'Italie, pour étudier ses monuments et s'instruire au contact de ses grands génies.

Nous l'avons ensuite retrouvé en Bretagne, investi par la faveur de François Ier du titre et des fonctions de visiteur royal. Là, il prend part à la guerre contre l'Angleterre, il ravitaille Boulogne, et par sa présence d'esprit, il empêche le château de Brest de tomber entre les mains des Anglais.

Puis, sur le désir du roi Henri II, il se démet de ces hautes fonctions, pour retourner tout entier à son art, et au moment où nous l'avons quitté, il a atteint le plus haut point de sa renommée, il est à l'apogée de son talent, et il devient le chef incontesté de l'école française d'architecture, au nom de laquelle il lutte contre l'école italienne, représentée elle aussi, par un artiste illustre, le Primatice. A ce moment (1559), Philibert a déjà construit la chapelle des Orfèvres à Paris, la cour du Cheval-Blanc à Fontainebleau, il a travaillé aux palais de Saint-Germain et de Meudon; il a fait les châteaux de Madrid, de Saint-Maur, d'Anet et de Chenonceaux, enfin il a édifié le tombeau de François Ier à Saint-Denis.

Tant de travaux et tant de talents indiquaient une

Digitized by Google

activité et une supériorité extraordinaires. Aussi Henri II, charmé par les œuvres de son architecte, lui prodigua-t-il, pendant son règne, les honneurs et les récompenses.

En 1548, il était déjà conseiller et aumônier ordinaire du Roy, de 1556 à 1557 il fut pourvu d'un office de maître des comptes. Il possédait, en même temps le titre d'abbé commendataire des abbayes de Géneton en Bretagne et de Saint-Barthélemy-les-Noyon, dont les revenus réunis s'élevaient à 2,000 livres.

Bientôt le roi y joignit les abbayes de Saint-Eloy-les-Noyon, puis celle d'Ivry, dans le diocèse d'Evreux, dont le revenu était de 1,300 livres, et dont de l'Orme porta souvent le nom. Plus tard, il changea cette dernière, contre l'abbaye de Saint-Serge, près Angers, qui valait 2,700 livres de rente. Le titre d'abbé de Saint-Serge, le dernier qu'il dût à la générosité de Henri II était celui qu'il préférait. Il le porta, presque toujours, depuis l'époque où il en avait été gratifié par la munificence royale. Il en avait un autre encore, et il fut chanoine de Notre-Dame de Paris, avec Pierre Lescot, l'immortel auteur de la façade du pavillon de l'Horloge, dans la cour du Louvre.

Voilà, dira-t-on, bien des abbayes pour un laïque, et bien des dignités ecclésiastiques pour un artiste, dont l'œuvre n'offre pas plus de caractère religieux que la personne. Mais cette situation étrange n'est pas une exception au XVIe siècle. François Ier avait déjà nommé Le Rosso, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, et le Primatice abbé de Saint-Martin de Tours pour les remercier du talent qu'ils avaient déployé au château de Fontainebleau.

C'est ainsi que les rois de France récompensaient alors

Digitized by Google

certains personnages et en particulier les diplomates et les artistes. Ils les pourvoyaient d'une commande, c'est-à-dire, qu'ils leur accordaient le droit de toucher les revenus de bénéfices ecclésiastiques gouvernés et administrés par un prieur.

De l'Orme n'est donc pas une exception et cet usage, si singulier qu'il paraisse, pouvait facilement se justifier, quand il s'agissait de récompenser des peintres, des sculpteurs, des architectes ou des poètes de talent ; mais il devenait vraiment scandaleux, quand, et cela trop souvent, de pareilles largesses étaient accordées à des courtisans sans valeur, quelquefois même sans moralité.

Tous ces succès, toutes ces faveurs royales, attirèrent à l'abbé d'Ivry des inimitiés puissantes, et excitèrent contre lui des jalousies considérables. En outre, son ardeur à poursuivre les malversations et les concussions, la rigidité de ses principes, l'inflexibilité qu'il apportait dans ses missions d'inspecteur des bâtiments royaux, et aussi, il faut bien le dire, sa morgue, son orgueil mêlé d'avarice et les aspérités de son caractère lui suscitèrent une foule d'ennemis à la ville et à la cour.

Le plus ardent de tous fut le Primatice (1542-1570). Ce grand peintre, élève de Jules Romain, avait eu longtemps, sous François Ier, la direction des travaux du palais de Fontainebleau, dont il peignit la salle de bal et la galerie d'Ulysse. D'un caractère vindicatif et ombrageux, il représentait avec hauteur l'École italienne, et il n'admettait pas l'ingérence de l'art français, pour lequel il affectait un souverain mépris.

Philibert de l'Orme, au contraire, prétendait représenter l'architecture nationale, qu'il regardait comme supérieure,

Digitized by Google

et il ne cessait de protester, contre les tendances de son rival.

« Mais quoi, écrivait-il aux hommes de son temps, les » singularités de notre propre pays et de ce beau royaume, » seront-elles donc toujours moins prisées, principalement » en France, que celles des étrangers.

» Je crois certainement, qu'il ne se trouvera jamais » royaume ou pays, quelqu'il soit, mieux meublé et » mieux garni de diversités de belles pierres pour bâti- » ments que celui-ci. De sorte que nature y a si bien » pourvu, qu'il me semble qu'on ne saurait trouver nation » qui ait plus moyen de bâtir que les Français. Mais la » plupart d'entre eux ont telle coutume, qu'ils ne trouvent » rien de bon, ainsi que nous l'avons dit, s'il ne vient » d'étrange pays et coûte bien cher. Voilà le naturel des » Français, qui, en pareil cas, prisent beaucoup plus les » artisans et artifices des nations étranges, que ceux » de leur propre patrie, qui cependant, sont des plus ingé- » nieux et des plus excellents. »

En même temps qu'il traçait ces lignes, l'abbé d'Ivry tenait à appuyer son opinion par ses actes ; il signait toutes ses œuvres monumentales et tous ses écrits du nom de Philibert de l'Orme, architecte lyonnais, pour bien mettre en évidence sa nationalité, et il s'assujétissait à n'employer, dans ses travaux, que des artistes et des ouvriers français, dont il faisait ressortir le talent par tous les moyens possibles.

Sa lutte avec le Primatice fut très vive et très passionnée ; la cour, les lettrés et les artistes y prirent part, les uns dans un camp, les autres dans le camp adverse.

Jean Goujon et Rabelais prirent parti pour Philibert,

Digitized by Google

et le soutinrent de tout leur pouvoir. Jean Goujon l'incomparable artiste écrivait : « qu'on peut compter maître » Philibert de l'Orme, parmi ceux qui ne sont dignes de » petite louange. » Il s'associa à l'architecte français dans son œuvre la plus importante. Il sculpta pour lui les bas-reliefs du château d'Anet, et au milieu de la cour, il fit sortir du marbre cette belle figure de Diane, qui passe pour le portrait de la favorite du roi Henri II.

Quant à Rabelais, il était secrétaire et médecin du cardinal du Bellay, lorsque celui-ci chargea Philibert de l'Orme de reconstruire le château de Saint-Maur. L'auteur de *Pantagruel* se lia avec l'architecte, dont il qualifiait l'œuvre : « Palais de salubrité, aménité, sérénité, com- » modité, délices et tous honnestes plaisirs d'agriculture » et de vie champêtre », et il composa, en l'honneur du roi, pour être gravée au fronton de l'édifice, l'inscription suivante, qui prouve que Rabelais était le bienvenu au château, sous les auspices des Muses :

Hunc tibi, Francisce, assertas ob Palladis œdes
Secessum, vitas si forte palatia, gratæ
Diana et charites et sacravere camœnœ.

(O François ! si par hasard tu veux fuir les palais des villes, tu trouveras, au pied de ce temple fleuri élevé à Minerve, cet asile champêtre et riant que t'ont consacré Diane, les Muses et les Grâces reconnaissantes).

En outre, le curé de Meudon représente, dans ses œuvres, le constructeur du château d'Anet, sous les traits « du grand et habile architecte du roi Mégiste », montrant ainsi dans quelle haute estime, il tenait le talent de Philibert.

Mais s'il avait des alliés illustres, de l'Orme avait aussi des adversaires redoutables et brillants,

Digitized by Google

A l'inimitié du Primatice, s'étaient jointes en effet la haine de Ronsard, dont la vanité ne pouvait s'accorder avec l'orgueil de l'architecte, et celle de Bernard de Palissy, jaloux des succès et des richesses de l'inspecteur des bâtiments royaux.

Ronsard s'acharne après l'abbé d'Ivry ; il l'assiège sans cesse de brocards et de moqueries, et il compose contre lui une satyre intitulée *La Truelle crossée*. Philibert se défend *unguibus et rostro*. Il répond, dans ses portraits du véritable et du faux architecte, à toutes les invectives de ses rivaux, joignant même la caricature à l'épigramme.

Cette querelle dura toute sa vie, et l'amusante anecdote qui suit en peindra la persistance et le caractère.

Chargé par la reine Catherine de construire le palais des Tuileries, de l'Orme, heureux et fier du succès de son œuvre, laissait voir dans ses paroles, et en maint endroit de ses écrits, la haute opinion qu'il avait de son propre mérite.

Heureux de le mortifier, Ronsard fit alors circuler partout l'épigramme suivante :

J'ai vu trop de maçons
Bastir les Tuileries,
Et en trop de façons,
Faire des momeries.

L'architecte irrité fit fermer au poète l'entrée des Tuileries, et lui en refusa même l'accès, un jour que Ronsard y suivait la reine-mère. L'auteur de la *Franciade* fit, à l'instant, crayonner, sur la porte du chantier, cette inscription en lettres capitales :

FORT... REVERENT... HABE

De l'Orme y vit une mauvaise plaisanterie à son égard

Digitized by Google

et se plaignit à la reine. Alors Ronsard expliqua qu'il pouvait prendre cette inscription pour lui, s'il la lisait en français mais qu'elle lui convenait encore mieux, s'il la lisait en latin, attendu qu'elle se composait, des premiers mots en abrégé d'une satire du poëte Ausone, laquelle commence ainsi : « *Fortunam reverenter habe* », et recommande la modestie à un parvenu.

La reine adressa une verte semonce à son architecte, et dit tout haut, que son Palais des Tuileries devait être dédié aux Muses.

Cette plaisanterie ne met-elle pas en évidence le goût érudit, pour ne pas dire pédant de l'époque, et celui de Ronsard en particulier.

Ronsard, ex-page de la maison de Guise, représente en même temps qu'une école littéraire un parti politique puissant. Sa lyre sous Henri II chante le roi, les Guises et bientôt Marie Stuart. En Philibert, il combat aussi Catherine et Diane, toutes les deux reculant dans l'ombre en présence du soleil naissant ; la jeune fiancée du Dauphin. Les Guises poussaient au mariage. Diane et Catherine inquiètes, s'étaient liguées pour l'ajourner.

Si du vivant de Henri, Ronsard, créé marquis de Thrace, ne put renverser l'architecte soutenu à la fois par le roi, la reine et la favorite, il aida le monde des cafards et des chats-fourrés, à condamner Rabelais au silence. « Le protecteur commun du chantre de *Gargantua* et du constructeur d'Anet, Jean du Bellay, ennemi et rival du jeune cardinal de Lorraine, plaça alors à dessein Rabelais pour observer le cardinal, juste sous son château de Meudon, dans la cure du village. Là, le joyeux curé, n'osant plus imprimer, mais visité par

Digitized by Google

tout Paris, se dédommageait en criblant d'épigrammes le royal poète des sommets de Meudon » (1).

L'inimitié de Bernard de Palissy contre Philibert de l'Orme, ne fut pas moindre que celle de Ronsard. L'illustre émailleur, qui avait tant souffert pour arriver à la fortune et à la gloire, ne pouvait supporter l'orgueil et les richesses de l'architecte du roy ; il n'admettait pas une fortune si complète et si rapide. « Quel est » donc, écrivait-il, cet architecte français, qui se fait » quasi appeler le Dieu des maçons et des architectes ! »

En même temps, il reprochait à Philibert ses nombreuses abbayes et ses vingt-mille livres de bénéfices, il insinuait qu'il « savait vraiment par trop bien s'acco- » moder à la cour », enfin il le raillait « de se vanter de » faire monter l'eau tant qu'il voudrait, par le moyen de » pompes et machines. »

En ce dernier point, Palissy avait tort, il semblait oublier que son rival avait étudié longtemps en Italie, pays des grands ingénieurs et des habiles hydrauliciens, qu'il y avait reçu les leçons des fontainiers de Florence, précurseurs de Galilée et de Torricelli, et qu'il n'y avait rien d'impossible, comme on le sait, à ce qu'un esprit scientifique comme celui de Philibert de l'Orme, eût imaginé un système de pompes aspirantes et foulantes capable d'élever l'eau à n'importe quelle hauteur.

Bientôt même, aggravant ses première saccusations, il en arriva à prétendre que Philibert avait dû profiter, pour s'enrichir, de son long séjour en Bretagne et en

(1) Michelet.

Digitized by Google

Normandie, et des fonctions lucratives de visiteur des forteresses et vaisseaux du roi.

Se voyant attaqué dans son honneur et sa probité, Philibert prit la plume, et il adressa à son meilleur ami, l'évêque de Paris, Eustache du Bellay, l'instruction, long mémoire en forme d'apologie, où il racontait en détail sa vie et ses travaux.

Nous en avons déjà tiré le récit du siège de Brest par les Anglais.

Nous y trouvons aussi les lignes suivantes, par lesquelles il se défend et se justifie ; affirmant que non seulement il n'a pas fait de profits, mais que bien souvent même, il a fait rentrer à ses frais ce qui était dû au roi : « A Saint-Malo, notamment, écrit-il, j'ai fait rendre et » payer au trésorier Charron plus de 16,000 livres qu'il » avait égarées ou dérobées, et si ce n'eût été un grand » seigneur qui le soutenait et la résistance de Boys- » Daulphin, j'eusse fait rendre et restituer bien d'autres » larcins, et il serait bien trop long de vouloir écrire en » détail tout ce que j'ai fait de bien en Bretagne. »

... « N'ai-je pas fait de même en Normandie, où l'on » me donna une commission, pour voir les galions que » l'on construisait au Havre-de-Grâce, où j'arrêtai tant » d'abus. N'ai-je pas inspecté et visité aussi les navires » qui étaient à la côte, et n'ai-je pas rassemblé dili- » gemment vivres, lards, cidres, biscuits, goudrons, » cordages et autres équipes de guerre que je fis parvenir » au camp de Boulogne, où je rendis de si grands ser- » vices et trouvai de si grands profits pour le trésor, » pendant quatre mois que j'y demeurai.

» Et au départir, l'on me donna une autre commission

Digitized by Google

» pour organiser les galères qui étaient de Rouen avec
» M. le président Petiémort, et si ce n'était trop long,
» je dirais plusieurs autres commissions que j'ai faites à
» mes dépens, et sans que tout le temps du feu Roy, l'on
» m'ait donné une seule maille. »

C'est à tort, ajoute-t-il, qu'on lui attribue 20,000 livres de revenu pour ses bénéfices. Il proteste et tout compte fait, indique 6,000 livres. Il est vrai qu'il ne comprend pas dans cette somme les émoluments de certaines charges, dont il recueillait des avantages notables. Mais ses bénéfices étaient-ils autre chose qu'une juste rémunération de ses travaux et une compensation des dépenses élevées qu'il avait à faire ? Voici d'ailleurs ce qu'il dit à ce propos :

« On ne me donna jamais état et gages, ni pensions,
» ni autre don que ce soit ; et j'ai toujours mené dix ou
» douze chevaux, et ils étaient ordinairement sur les
» champs suivant le commandement que me faisait le
» feu roi, et ceux qui me commandaient ; et je tenais
» maison partout où je me trouvais, tant aux capitaines,
» concierges, contrôleurs et maîtres maçons, charpentiers
» et autres ; tous mangeaient à mon logis, à mes propres
» dépens, sans qu'ils payassent...

» Outre plus, tous les modèles que je faisais faire tant
» pour le service du roi que de ceux qui étaient auprès
» de lui, l'on ne m'en payait pas un denier et pourtant
» j'en ai fait tel qui a coûté deux ou trois cents écus. »

Et Philibert s'indigne aussi qu'on puisse l'accuser d'avarice ; il proteste en disant qu'il dépense tous ses revenus pour le service du Roi et le culte de l'art. Il est fort curieux, dit-il, « de ces inventions si belles qui se

Digitized by Google

trouvent par les mathémathiques. » Il dépense aussi beaucoup d'argent pour faire des modèles, et il entretient et nourrit « cinq neveux à étudier l'architecture et même » plusieurs hommes doctes », auxquels il fait avoir des bénéfices, quand il ne les paye pas de sa propre bourse.

« Pendant quarante ans, ajoute-t-il, sa vie fut aussi » laborieuse que homme que ayez jamais connu. » Il n'a cessé de « chercher les plus doctes en géométrie, et autres » sciences si nécessaires aux architectes, à visiter les » excellentes antiquités et superbes monuments dont il » prenait à grands frais, extraits, mesures et proportions » pour l'illustration et le perfectionnement de l'architec- » ture. »

Telles sont les inimitiés et les jalousies contre lesquelles avait à lutter Philibert de l'Orme, pour maintenir sa situation, au milieu d'une cour frivole et licencieuse, en proie aux intrigues les plus vives et les plus passionnées. Il lui fallait une habileté prodigieuse pour pouvoir diriger sa barque, « au sein de cette mer si fertile en naufrages. » Encore faillit-elle sombrer plusieurs fois.

Il n'avait de soutien sérieux que le roi Henri, exposé à subir bien des influences. La reine Catherine sympathisait avec l'architecte, vers lequel la portait ses goûts artistiques, mais elle ne pouvait oublier que le Primatice était italien, et que c'était pour sa rivale, la belle Diane, que Philibert avait édifié le château d'Anet.

Cependant, par politique et par dissimulation, la Reine se fit l'amie de la favorite, mais en la détestant en secret, tout en l'acceptant comme un mal nécessaire, et par crainte de pis.

Au fond, Catherine fondait de grandes espérances sur

Digitized by Google

l'âge de sa rivale, et elle essaya plusieurs fois de la renverser pour la remplacer par une maîtresse de son choix.

Un jour même, la reine fut sur le point de réussir. Le château d'Anet n était pas encore terminé et elle traitait plus que froidement l'architecte qui l'édifiait (1554). Madame Diane, étant malade, pria le roi d'aller à Saint-Germain pendant qu'elle se remettrait. Cette haute coquette ne voulait pas être vue par lui en tenue de malade, ni paraître à ses yeux sans l'éclat de la toilette.

Catherine fit composer, pour recevoir le roi à son retour, un magnifique ballet où six jeunes filles devaient lui réciter une pièce de vers. Parmi ces six jeunes filles, elle avait choisi miss Fleming, parente de son oncle le duc d'Albany, la plus belle personne qu'il fût possible de voir, blonde et blanche; puis une de ses parentes, Clarisse Strozzi, magnifique italienne dont la chevelure noire était superbe et les mains d'une beauté rare, Mademoiselle Lewiston, demoiselle d'honneur de Marie Stuart, Marie Stuart elle-même, Madame Élisabeth de France, plus tard reine d'Espagne, et Madame Claude. Élisabeth avait neuf ans, Claude huit ans, Marie Stuart douze; évidemment la reine avait voulu faire ressortir Clarisse Strozzi et miss Fleming et les présenter sans rivales au choix du roi. Le roi ne résista pas, il parut excessivement sensible aux charmes de miss Fleming, et tout le monde crut à la chute de Diane et à la disgrâce de Philibert de l'Orme. Mais le crédit et l'influence de la duchesse de Valentinois n'en furent pas ébranlés, elle pardonna à son royal amant; Philibert de l'Orme resta en faveur et put terminer sans encombre le château d'Anet.

Un danger plus grand menaça l'abbé d'Ivry

Digitized by Google

quelques années plus tard. Malgré les efforts de Catherine et de Diane, secondées par Montmorency, la jeune reine d'Écosse, Marie Stuart, épousait à Notre-Dame, le 24 avril 1558, le dauphin François.

François avait alors seize ans, Marie un peu moins ; la jeune dauphine possédait cette blancheur de blonde qui la rendit si célèbre ; son frais, son piquant visage si purement coupé, brillait de cette malice d'enfant exprimée franchement par la régularité de ses sourcils, par la vivacité de ses yeux, par la mutinerie de sa jolie bouche ; elle déployait alors ces grâces de jeune chatte que rien, ni la captivité, ni la vue de son effroyable échafaud ne purent altérer ; « et pourtant, dit Michelet, sa beauté, si célébrée » par ses contemporains, était la moindre de ses puis- » sances. Étonnamment instruite par les livres, les choses » et les hommes, politique à dix ans, à quinze ans elle » gouvernait la cour, enlevait tout de sa parole, et de » son charme troublait tous les cœurs. »

Le mariage de Marie Stuart était le triomphe des Guises, tout puissants sur elle, et les Guises étaient les protecteurs enthousiastes de Ronsard et du Primatice.

Le roi Henri II oscillait entre toutes ces influences contraires, et le quatrain suivant circulait dans Paris :

Sire, si vous laissez, comme Charles désire,
Comme Diane veut, par trop vous gouverner,
Fondre, pétrir, mollir, refondre, retourner,
Sire, vous n'êtes plus, vous n'êtes plus que cire.

Cependant, il soutint son architecte jusqu'à la fin de sa vie ; mais, lorsque la lance du comte de Montgomery l'eût frappé d'une mort imprévue, à 40 ans à peine,

Digitized by Google

Philibert resta sans protecteur sérieux en face de ses ennemis triomphants.

Aussi, quelques jours après la mort du roi, des lettres-patentes dépossédèrent de l'Orme de sa charge d'inspecteur des bâtiments royaux au profit du Primatice.

Il conserva cependant certains bénéfices, car l'année suivante, nous le trouvons en procès avec les moines de Saint-Barthélémy-les-Noyon réclamant la moitié des revenus pour aider à rebâtir l'abbaye. Ils gagnèrent, mais ne tinrent pas rancune à leur abbé peu généreux, puisqu'ils firent magnifiquement sculpter sur le fronton de la porte du nouveau monastère, les armes de Philibert : d'argent à un Orme accompagné de deux tours de sinople, et graver autour du cartouche la devise : *Ne quid nimis.*

Philibert de l'Orme ne fut pas la seule victime du pouvoir des Guises, à l'avènement de François II. La reine mère fut mise à l'écart avec le titre pompeux de surintendante générale du gouvernement. Quant à la duchesse de Valentinois, elle fut complètement disgraciée.

Cependant, soit chagrin véritable, soit raffinement politique, Catherine de Médicis prodigua à la mémoire de son époux les marques de la douleur la plus vive et des regrets les plus profonds. Elle alla même, en souvenir du roi, jusqu'à pardonner à Diane sa rivalité passée, et lorsque cette dernière fit offrir ses terres à la jeune reine et son magnifique château de Chenonceaux à Catherine, la veuve de Henri II s'écria, en présence de nombreux témoins :

« Je ne puis oublier qu'elle faisait les délices de mon

Digitized by Google

» cher Henri, j'ai honte d'accepter, je veux lui donner » en échange un domaine, et je lui propose celui de » Chaumont-sur-Loire. »

En effet, l'acte d'échange fut passé à Blois en 1559. Grâce à Catherine, Diane conserva sa fortune et mourut en paix, en 1566, à l'âge de 66 ans.

Catherine voulut même imiter la châtelaine d'Anet dans son culte pour la mémoire de son mari : la belle duchesse, comme on le sait, porta toute sa vie le deuil du duc de Brézé. Ses couleurs étaient « blanc et noir » ; le roi les avait au tournoi où il mourut. Comme elle, Catherine garda le deuil pendant toute sa vie et ne quitta plus le noir.

Elle voulut aussi, comme suprême marque d'affection, ériger, à son royal époux, un monument superbe et impérissable, destiné en même temps à la sépulture de la famille des Valois, digne pendant de celui que les Médicis se faisaient construire à Florence. Mais quand il fallut trouver un architecte, on dut reconnaître que Philibert de l'Orme était le seul artiste capable de réaliser ce désir. Le jeune roi ne put refuser à la mémoire de son père et à la douleur de sa mère cette dernière satisfaction et Philibert fut rappelé à la cour. Il en garda envers Catherine une profonde et inaltérable reconnaissance et son dévouement pour la reine mère resta jusqu'à sa mort absolu et complet.

Voici, d'après un chroniqueur, la description de cette nouvelle œuvre du grand architecte :

« C'est un édifice, bâti tout joignant l'église Saint- » Denis et hors d'icelle, dans lequel on entre par la cha- » pelle de Nostre-Dame la blanche, qui est dans la

Digitized by Google

» croisée de la susdite église. Il est de figure ronde, à
» deux estages, chacun desquels est divisé en six petites
» chapelles qui sont de la figure d'un trèfle ; l'étage d'en
» bas est sous terre, ayant ses six chapelles bien faites ;
» l'autre est dessus, dans lequel on entre comme je viens
» de dire. Ce bâtiment a 48 pieds (15m 60) de large dans
» œuvre, et 96 pieds (31m 20) de diamètre hors œuvre,
» orné dedans et dehors de grandes colonnes de pierre
» cannelées, et entre les colonnes de belles niches dans
» lesquelles il doit y avoir des statues de bronze et de
» marbre. Les six chapelles de l'étage de dessus, sur
» lequel on marche, sont ornées et soutenues chacune de
» douze colonnes de pierre cannelées, excepté celle qui
» regarde l'Orient, de laquelle les douze colonnes avec
» leurs bases et chapiteaux, sont de marbre et cannelées. »

Nous ajouterons qu'à l'extérieur les ordres des colonnes étaient dorique et ionique, et à l'intérieur corinthien et composite ; le tout était terminé par une coupole surmontée d'une lanterne.

Par suite de la singulière fatalité qui semble attachée à toutes les œuvres de Philibert de l'Orme, ce monument ne nous a pas été conservé. Dévasté pendant la Ligue, abandonné et négligé ensuite, il fut démoli, au siècle dernier, à cause de l'état périlleux de sa construction. Aujourd'hui, il n'est plus connu que par les gravures de Marot.

Lors de sa démolition, les colonnes ont été transportées dans les magasins du duc d'Orléans et plus tard employées au parc Monceaux.

C'est dans cette période de sa vie que Philibert de l'Orme écrivit les grands ouvrages techniques auxquels

Digitized by Google

il a dû le surnom de Vitruve français. Il y décrit ses inventions les plus importantes, et il se trouve ainsi le premier de nos grands architectes à formuler, en corps de doctrines, les grandes règles de la construction, la science de la coupe des pierres, la construction des charpentes et les grands principes de l'art.

Le premier en date de ses ouvrages, publié à Paris en 1561, porte le titre suivant : « *Nouvelles inventions pour bien bastir et à petits frais, trouvées naguères par Philibert de l'Orme, Lyonnais, architecte du Roy* », dédiées à Charles IX.

Cet ouvrage contient, entre autres choses, un nouveau procédé de charpente. Voici ce qui donna naissance à cette nouvelle invention ; c'est de l'Orme lui-même qui nous l'apprend :

« Comme je considérais, dit-il, la nécessité et peine qui » est aujourd'hui et sera désormais pour trouver de si » grands arbres qu'il faut pour faire poutres, sabliers, » chevrons, et autres telles pièces requises pour le logis » des princes et seigneurs ; davantage que je prévoyais » grandes défaillances non seulement desdits grands » arbres, mais aussi des moyens, tels qu'il faudrait pour » faire les couvertures de si grands logis, qui m'a fait » penser de longue main comment l'on pourrait y remé- » dier, et s'il serait possible en telle nécessité trouver » quelque invention de se pouvoir aider de toutes sortes » de bois, et encore de toutes petites pièces, et se passer » de si grands arbres que l'on a coutume de mettre en » œuvre. »

Il imagina par suite un système réunissant la solidité et la commodité à la légèreté et à l'économie. Il parla

Digitized by Google

un jour à la table du roi de son projet qui fut traité de chimère ; l'artiste résolut alors de n'en plus parler avant de l'avoir mis en pratique. A quelque temps de là, la reine mère voulant faire construire un jeu de paume dans son château de Monceau, fut effrayée du devis qu'on lui présenta de la charpente seule ; Philibert reparla alors de son procédé.

Il en fit l'épreuve au château de la Muette, « laquelle » épreuve se trouva, dit-il, si belle et de si grande » utilité que lors chacun délibéra en faire son profit et » s'en aider, voire ceux qui l'avaient contredite, moquée » et débattue, laquelle chose étant venue aux oreilles du » roy, qui avait vu et grandement loué la dite épreuve, il » me recommanda d'en faire un livre pour être imprimé, » afin que la façon fut intelligible à tous. »

Ce système de charpente, appelé couverture à la Philibert de l'Orme, consiste à substituer aux fermes massives des courbes en bois blanc, tel que sapin, peuplier, tilleul et autres bois légers ; il est le principe des couvertures élastiques et articulées, que les constructions métalliques ont tant développé de nos jours.

En effet, ces courbes placées de champ, sont jointes bout à bout au moyen d'un assemblage serré par des coins ; elles s'espacent plus ou moins, selon le poids des couvertures qu'elles doivent porter ; leurs pieds sont assujettis dans la sablière, et se dirigent dans le sens de la hauteur, tandis que les liernes les lient dans le sens horizontal. Chaque pièce étant en quelque sorte indépendante, peut, en cas de dégradation partielle, être enlevée et remplacée sans affecter l'ensemble. Ce procédé donne le moyen d'avoir des toitures en plein cintre, en

Digitized by Google

ogive, en cintre surbaissé de telle sorte qu'on peut tirer parti du dessous de ces toitures pour l'habitation ou la décoration. En somme, c'est la mansarde, qui, comme on le sait, porte le nom d'un architecte qui n'en fut pas l'inventeur.

Une autre invention architecturale a contribué à illustrer Philibert de l'Orme ; c'est celle de la colonne française ou colonne à tambours, dont il fit la première application au portail de la chapelle de Villers-Cotterets.

La colonne, comme on le sait, doit être monolithe, les Grecs à l'origine ne l'employaient qu'ainsi. Plus tard, la nature des matériaux obligea les anciens à se départir de ce principe et à faire des colonnes composées de plusieurs assises, mais par la perfection qu'ils apportaient tant dans la taille que dans la pose de ces assises, ils parvenaient à les dissimuler. Dans le mode de construction en pierre adopté par les modernes, les joints restent visibles par suite de l'interposition du mortier, et ces lignes horizontales qui coupent les colonnes produisent le plus mauvais effet ; c'est dans le but de remédier à cet inconvénient que Philibert de l'Orme eut recours à un « ajuste-
» ment particulier, de très bonne grâce, qu'il n'a encore
» vu ni aux édifices antiques, ni aux modernes, voulant
» ainsi prouver qu'on pouvait concevoir un ordre de
» colonnes divisé par assises, sans qu'il perdit rien de
» son élégance et de sa richesse », lorsqu'on ne pouvait pas exécuter des colonnes monolithes.

« Sur cette raison, ajoute-t-il, est fondée notre inven-
» tion et façon des colonnes que nous appelons françaises,
» qui se font et conduisent par pièces et assiettes avec
» tels ornements qu'on voudra pour cacher les commis-

Digitized by Google

» sures, ainsi que de présent on en peut voir quelques-
» unes que j'ai fait mettre en œuvre au palais de sa Ma-
» jesté la reine mère à Paris, et en verrez cy après les
» dessins sous diverses sortes. »

Philibert de l'Orme s'étend avec de grands détails sur ces colonnes qu'il appelle françaises et nous devons souligner avec lui cette innovation architecturale qui caractérise le style des règnes de Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII et donne à l'architecture française de cette époque une physionomie toute particulière.

De l'Orme ne se borna pas à écrire ses nouvelles inventions. Il composa un autre ouvrage considérable divisé en 9 livres, qu'il fit paraître en 1567.

Cet ouvrage a pour nom l'*Architecture*, il est orné de planches nombreuses et précédé d'un portrait de l'auteur. C'est un traité complet de l'art de bâtir, considéré longtemps comme classique, et le plus vaste qu'un écrivain français eût publié jusque-là.

Philibert de l'Orme le dédia à la reine mère et sa préface débute en ces termes :

« Madame, je vois de jour en jour l'accroissement du
» grandissime plaisir que votre Majesté prend à l'archi-
» tecture, et combien de plus en plus votre bon esprit
» s'y manifeste et reluit, quand vous-même prenez la
» peine de portraire et esquisser les bastiments qu'il vous
» plaît commander être faits, sans y omettre les me-
» sures, etc..... » et, continuant, il rend hommage à la royale protection que la fille des Médicis accordait aux beaux-arts et à l'influence éclairée qu'elle exerça sur leur développement.

Il préparait un autre grand ouvrage sur la coupe des

Digitized by Google

pierres, la science du trait, sur la théorie générale des proportions dans les ordres d'architecture, sur la perspective, l'emploi des machines et enfin la construction des ports de mer, quand la mort le surprit à Paris, en 1570, interrompant en même temps son œuvre capitale, le palais des Tuileries.

Ce palais était l'édifice de prédilection du grand architecte, il voulait y mettre en pratique toute son expérience et les fruits de son long commerce avec l'antiquité, il voulait y appliquer les règles nouvelles qu'il avait développées dans ses écrits et lui donner à la fois physionomie, originalité, élégance et style.

C'est en 1564 qu'il en commença les fondations.

Catherine de Médicis ne voulant pas continuer à habiter le château des Tournelles, où Henri II était mort, fit choix d'une villa déjà célèbre par sa position salubre, hors de la ville, sur les bords de la Seine, et où la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, avait recouvré la santé.

Cette maison avait pris le nom des Tuileries dont elle était environnée et qui, dès l'an 1372, étaient établies dans cet endroit.

Catherine acheta la propriété ainsi que les terrains qui l'entouraient, et Philibert fut chargé de la construction du vaste palais rêvé par la reine mère et destiné à l'habitation des rois.

Il soumit ses dessins et ses plans au jugement de la cour et de la ville ; ce fut un succès sans précédent et l'admiration s'accrut encore quand on vit s'élever le pavillon central, si pur, si élégant, les portiques couverts de terrasses et surmontés d'étages en mansarde, et enfin

Digitized by Google

les deux corps de bâtiments qu'ils reliaient à la coupole.

L'enthousiasme fut général, les poètes célébrèrent à l'envi le nouveau palais, et l'un d'eux s'écria :

Sacré père du jour, beau soleil, sors de l'onde
Et viens voir avec moi le plus beau lieu du monde,
C'est du plus grand des Roys le superbe séjour
Et le vrai paradis des délices d'Amour.
C'est ici que la gloire établit son empire
Que tout y meurt d'amour et que tout en soupire,
Et quiconque a pu voir ce séjour si charmant
Ne veut avoir des yeux que pour lui seulement.

Ce palais ne ressemblait en rien à celui que dévorèrent les flammes de la Commune en mai 1871.

« En effet, dit Marius Vachon, au lieu du lourd et épais pavillon quadrangulaire de l'Horloge, surmonté d'une calotte de pierre écrasante que nous avait légué le siècle de Louis XIV, un pavillon svelte porté sur des colonnes et des pilastres d'une élégance robuste, profilant sur le ciel sa coupole pittoresque ; en place de ces corps de bâtiments monotones aux pilastres massifs ; au lieu de cet ensemble de constructions aux longues lignes horizontales indéfinies, Philibert avait construit des galeries légères surmontées d'un attique peuplé de statues aux silhouettes gracieuses et galantes, des pavillons d'angle en harmonie d'élégante simplicité avec les autres parties du monument. Et combien tout était léger, délicat, aérien, fier et d'une grâce imposante. »

Le goût le plus fin, le plus pur d'inspiration, avait guidé l'architecte dans l'invention de cette œuvre splendide, dans la recherche et l'exécution de ses éléments de décoration.

Tous les écrivains d'art, tous les artistes à toute

Digitized by Google

époque ont été unanimes à déclarer que les Tuileries de Philibert de l'Orme étaient une des conceptions les plus belles de la Renaissance française.

Malheureusement, cette conception ne put être réalisée. Comme nous l'avons déjà dit, une maladie aussi prompte qu'imprévue emporta Philibert de l'Orme en quelques jours. Il mourut à Paris dans sa maison du cloître Notre-Dame, le 8 janvier 1570. Le chapitre de la cathédrale lui fit faire des funérailles solennelles avec toute la pompe et toutes les cérémonies que comportaient sa dignité de chanoine de la basilique et son titre d'abbé.

Cette mort arrêta les travaux des Tuileries, la reine Catherine ne trouvant personne capable de comprendre et de continuer l'édifice commencé.

Tous les artistes déplorèrent cette interruption et un poète la pleura dans ses vers :

Superbe bâtiment, vrai miracle des yeux,
Palais jadis fatal, de Cybèle et des Dieux,
Incomplet tout ainsi que la Vénus d'Appèle
Et dont les cieux ont honte en voyant le modèle.

Philibert de l'Orme était mort depuis bien des années lorsque son œuvre fut reprise et continuée, mais les modifications et les agrandissements que les règnes de Henri IV, Louis XIII et Louis XIV apportèrent au palais des Tuileries l'alourdirent et le déformèrent, altérant de la façon la plus regrettable son caractère, son élégance, sa grâce et l'harmonie de ses lignes.

Cette œuvre du grand architecte n'évita pas le sort de ses aînées.

Le temps eût certainement respecté toutes les char-

Digitized by Google

mantes créations de l'architecte de Henri II et de Catherine, mais les révolutions furent impitoyables !

Comme nous l'avons déjà vu, les ligueurs détruisirent le tombeau des Valois, la tempête de 1793 balaya de fond en comble le château d'Anet ; enfin, de nos jours, les flammes de l'incendie allumé par la Commune anéantirent tout ce qui restait des Tuileries.

Rien n'est demeuré des deux édifices ! A Anet, la colère du peuple ne voulut rien épargner, ni les palais, ni les jardins, ni les blanches déesses de Jean Goujon, ni la Nymphe à la fontaine, dont la tunique mouillée trompait les regards, tant était parfaite l'imitation de la Nature.

Quelques jours suffirent pour faire disparaître la porte triomphale dont les habitants étaient si fiers ! C'était pourtant un chef-d'œuvre qui faisait l'admiration des artistes et attirait de nombreux visiteurs ! Son élégant et gracieux couronnement portait l'horloge célèbre, qui indiquait à la fois les heures, les mois de l'année et les phases de la lune. Un cerf en bronze placé au sommet, marquait les heures en frappant du pied, comme s'il eût été harcelé par deux chiens, également de bronze, qui faisaient en même temps entendre leurs aboiements. Au-dessus de la porte, se trouvait le superbe bas-relief de Benvenuto Cellini, représentant une Diane nue, entourée de cerfs et de chiens. Le cerf et l'horloge disparurent dans le pillage, ils furent sans doute fondus, ainsi que la plupart des bronzes. Les arcades conservées à l'Ecole des Beaux-Arts et le bas-relief de Cellini, aujourd'hui au Louvre, sont les seuls restes de tant de splendeurs.

C'est pourquoi, à part Chenonceaux, que des mains

Digitized by Google

pieuses ont su préserver et entretenir, une seule œuvre de Philibert nous est parvenue dans un état complet de conservation. C'est un tombeau violé, le monument de François Ier, à Saint-Denis. La fureur des hommes acharnée sur les cadavres respecta l'édifice, dont les éléments épargnés purent être remis en place.

Ce mausolée est une des productions les plus parfaites de l'art français. Il comprend un arc de triomphe aux colonnes ioniques portées à la séparation des baies par des piédestaux ornés de bas-reliefs.

Sur la plate-forme sont agenouillées cinq statues de marbre : François Ier, la reine Claude, le dauphin François, Charles d'Orléans et la princesse Charlotte. De magnifiques bas-reliefs dus comme les statues à Pierre Bontemps et à Germain Pilon retracent la bataille de Cérisoles, le passage des Alpes, la bataille de Marignan et l'entrée des Français à Milan.

Sous une grande voûte cintrée se trouve le cénotaphe sur lequel sont couchés le roi François et la reine Claude. Ces deux statues, plus grandes que nature, sont d'une vérité saisissante. Enfin, sur la voûte sculptée d'arabesques, apparaissent le Christ sortant du tombeau et les quatre évangélistes, compositions magistrales qui complètent admirablement le chef-d'œuvre.

Le soir, au soleil couchant, toutes ces figures illuminées par la lumière colorée des vitraux semblent revivre, et le visiteur évoquant l'ombre du grand architecte, dont un des personnages reproduit, dit-on, les traits, songe involontairement combien sont fragiles les œuvres des hommes et combien cruelles les haines populaires qui ne respectent ni la poussière des rois, ni les monuments du génie.

Digitized by Google

Telles furent la vie et l'œuvre de Philibert de l'Orme. Cherchons à juger l'une et l'autre.

De l'Orme, d'après les plus éminents critiques d'art, fut un noble et grand artiste de vieille roche française, épris de l'antique, et profond admirateur des grands maîtres italiens ; mais aussi défenseur infatigable et régénérateur persévérant de l'art français, paraissant toujours faire œuvre nationale en luttant contre ses adversaires et ses ennemis.

Artiste passionné pour les belles architectures, il sut toujours allier le constructeur habile et pratique, à l'architecte le plus délicat et le plus fertile en nobles et gracieuses imaginations ; toujours, même dans ses inventions artistiques les plus légères, il sut réaliser les conditions matérielles d'une œuvre solide et saine. Aussi, le vieux maître fut-il bien en droit d'affirmer qu'il était constamment resté français, c'est-à-dire amoureux tout à la fois d'élégance, de bon goût, de logique et de simplicité.

C'est pourquoi il est et il sera toujours une des plus grandes et des plus glorieuses figures de cette période éclatante de la vie artistique de notre pays.

23 août 1890.

A. De Lorme.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TÉLÉMÈTRE

DE DÉPRESSION A SPIRALE

Raison d'être et principe de l'instrument. — Le télémètre de dépression, dit horizontal, proposé par moi à la marine française en 1875, adopté par elle en 1878 et aujourd'hui en service dans les ports, comporte une large table horizontale en fonte qui le rend très lourd, oblige à le laisser au poste d'observation et nécessite la construction, en ce lieu, d'un abri couvert.

Cette table est cependant indispensable pour un très grand nombre de batteries parmi lesquelles on peut citer plus particulièrement les batteries casematées, celles de mortiers, et en général toutes celles dont le télémètre doit être assez éloigné pour une cause quelconque, la distance du but à la batterie étant dans ce dernier cas différente de celle du but à l'instrument et la table étant nécessaire pour obtenir la première distance, la seule dont on ait besoin.

Mais cette table est inutile pour les batteries hautes de canons dans lesquelles, ou près desquelles, le télémètre peut être placé, les deux distances se confondant alors en une seule qui est lue directement sur la graduation de l'instrument.

On peut alors la supprimer et alléger ainsi suffisamment le télémètre pour le rendre portatif.

Digitized by Google

C'est ce que j'avais fait en 1866 par la création d'un télémètre, dit vertical, également adopté par la marine.

Pour le mettre en station on l'accroche simplement à deux crochets ou gonds plantés contre le revêtement intérieur ou contre un piquet vertical (1).

On lui reproche de n'être pas suffisamment portatif (21k), pas assez mobile, sa place étant marquée à l'avance par la position des gonds d'attache, d'être un peu long à régler et d'obliger à se baisser pour lire les grandes distances.

Sans doute, ces inconvénients sont peu graves ; il était bon cependant de s'en affranchir, si possible, et j'y suis parvenu avec le télémètre à spirale, fondé sur le même principe que les précédents : la lunette liée à une règle tournant verticalement autour d'un axe et s'appuyant sur un point mobile dont le déplacement très progressif détermine son inclinaison ; ce déplacement étant d'ailleurs très grand pour un faible parcours angulaire de celle-ci. Ses indications ont par suite la même précision.

Comme pour ceux-là la base de ses mesures est la distance verticale de l'axe de rotation de la lunette au niveau actuel de la mer, bien que par le système de réglage adopté il ne soit pas nécessaire de connaître cette hauteur.

Il construit un triangle rectangle semblable au triangle formé dans l'espace par le point de rotation de la règle, le pied de la perpendiculaire abaissée de ce point à la mer, et le navire visé ; il en mesure l'angle au sommet,

(1) Voir la description et l'emploi de ces deux télémètres dans le *Bulletin de la Société académique*, année 1887-1888.

Digitized by Google

mais au lieu d'indiquer le nombre de degrés qu'il comprend, il fait lire immédiatement et à chaque instant la longueur du côté opposé, c'est-à-dire la distance cherchée.

Il est très portatif, son poids n'étant que de 11k.

Description. — L'instrument (fig. 1 et 2) est formé essentiellement d'une circulaire horizontale fixe supportée par trois vis de calage et sur laquelle peut être orientée dans toutes les directions une alidade tournant autour d'un pivot central.

L'alidade comprend une lunette liée à une règle se mouvant verticalement autour d'un axe et s'appuyant par une légère prépondérance sur le filet plat d'une spirale héliçoïdale au pas de 12 millimètres.

Cet axe est porté par un petit chariot pouvant être avancé ou reculé par une vis de rappel et permettre ainsi le réglage de l'instrument par rapport à son altitude et au niveau variable de la mer.

L'axe de la spirale est également fileté au pas de 12 millimètres sur une partie de sa longueur traversant un palier-écrou qui le force à se déplacer longitudinalement en même temps qu'on le fait tourner, en sorte que la règle reste toujours appuyée sur le filet héliçoïdal de la spirale.

Ce filet est enroulé sur deux cones faisant suite l'un à l'autre ; l'enroulement sur un seul eut donné une graduation à échelle trop grande pour les petites distances et trop petite pour les grandes.

Le réticule de la lunette est formé par deux traits, l'un vertical et l'autre horizontal, tracés sur un mince disque de verre ; ce dernier interrompu, comme le montre la

Digitized by Google

figure 3, afin de laisser voir la flottaison, ce qui permet à l'observateur une visée plus rapide et plus exacte qu'avec les fils ordinaires ne pouvant avoir aucune solution de continuité; ils ont encore l'inconvénient de casser quelquefois.

Pour la mesure de la vitesse du navire, la platine de l'alidade porte un curseur S glissant suivant un rayon de la circulaire fixe et venant indiquer cette vitesse sur les courbes d'un secteur mobile représenté en grandeur réelle par la figure 4.

Les conditions de la bonne construction du télémètre sont les suivantes :

Le bord inférieur de la règle, la circulaire et la glissière du chariot parfaitement dressés, ces deux dernières parallèles.

Le centre optique de la lunette en son centre de figure et parallèle au bord inférieur de la règle.

Le parallélisme de l'axe optique de la lunette et du bord inférieur de la règle se vérifie par la méthode connue du *retournement*, mais il faut pour l'employer commencer par rendre ce bord horizontal. On y arrive en élevant ou abaissant la règle au moyen de la spirale jusqu'à ce que la lunette reste dirigée sur un même point visé au loin lorsqu'on déplace son axe de rotation.

La possibilité de déplacer cet axe a pour objet de permettre le réglage de l'instrument par rapport au niveau variable de la mer.

Il est facile de faire voir que sa distance à la verticale passant par le point de contact de la règle sur la spirale doit varier en raison inverse de cette hauteur.

Soit (fig. 5) d'abord, O le centre de rotation, B le point

Digitized by Google

visé, T le point de tangence de la règle, TC la verticale en ce point ; la mer monte, le point B vient en B' et le centre de rotation en O' ; le point de tangence ne change pas puisque la distance reste la même.

Les triangles semblables OAB et OCT, O'A'B' et O'CT donnent :

$\frac{OA}{CT} = \frac{AB}{OC}$, $\frac{O'A'}{CT} = \frac{A'B'}{O'C}$, d'où l'on tire, à cause de CT commun et de A'B' = AB (le déplacement de quelques millimètres O O' étant insignifiant par rapport à la distance AB),

$$\frac{OC}{O'C} = \frac{O'A'}{OA}$$

Sans cette proportionnalité, l'emploi de ce télémètre serait impossible sur les côtes où la marée se fait sentir.

Graduation. — Le chariot étant à sa position moyenne, on a visé vers la mi-marée, quelques points situés à la surface de la mer et à des distances connues ; on a inscrit ces distances sur la spirale aux points de contact de la règle et les autres divisions de la graduation ont été obtenues par interpolation et en s'aidant d'une courbe tracée à l'aide des points visés.

En opérant ainsi, les mesures données par l'instrument se trouvent corrigées des erreurs de sphéricité et de réfraction moyenne de l'air.

Installation. — L'instrument est simplement posé sur une pierre de taille horizontale disposée sur la crête intérieure du parapet, à droite ou à gauche de la batterie, ou sur l'arrière d'une traverse. Il peut aussi être placé sur un pied, comme un théodolite.

Pour éviter un dérangement accidentel, ses trois vis

Digitized by Google

de calage doivent être engagées dans des rainures concourantes.

Mise en station. — L'observateur rend la circulaire horizontale en agissant sur les vis calantes jusqu'à ce que la bulle du niveau ne se déplace plus sensiblement lorsqu'il donne à la lunette une orientation quelconque.

Si le niveau à bulle d'air n'était lui-même pas bien réglé, il s'en apercevrait de suite à la contradiction de ses indications.

Il règle ensuite la lunette pour son œil, en commençant par l'oculaire qui doit lui faire voir bien distinctement les traits du réticule.

Si le télémètre est placé sur un pied, enfoncer dans le sol successivement et jusqu'à refus chacune de ses trois branches et serrer fortement leurs écrous.

Pendant la visée, éviter de s'appuyer sur l'instrument; quelque fort que soit le pied, on déterminerait toujours une petite flexion entraînant une erreur.

Réglage de l'instrument par rapport à sa hauteur au-dessus du niveau actuel de la mer. — Il est exécuté comme aux autres télémètres de mon système, de la manière suivante :

Il a été fait choix d'un point ou *signal* de réglage dont la distance est connue et, autant que possible, comprise entre 2,000 et 3,000 mètres.

L'opérateur fait arriver au point de tangence de la règle la division de la graduation chiffrée de la distance de ce signal, puis il manœuvre le bouton *b* pour amener le trait horizontal du réticule à la flottaison de ce signal.

Au plus fort du flot ou du jusant ce dernier réglage doit être renouvelé assez souvent, tous les quarts d'heure

Digitized by Google

au moins ; aux environs de l'étale, de haute ou de basse mer, on peut rester deux heures sans régler.

Emploi. — En manœuvrant de la main gauche le pignon *p* engrenant sur la crémaillère circulaire, et de la main droite le petit volant *v* calé sur l'axe de la spirale, l'observateur dirige et maintient le trait horizontal du réticule à la flottaison du bâtiment visé.

Un second observateur lit tout haut la distance indiquée sur la graduation par le point de tangence de la règle. Si l'instrument est un peu éloigné de la batterie, il la transmet par un tuyau acoustique.

Mesure de la vitesse. — Ce dernier observateur est aussi chargé de mesurer la vitesse du bâtiment, lorsqu'il est nécessaire de la connaître.

Pour cela il place sur la circulaire, et vis-à-vis le curseur *s*, le secteur des vitesses figure 4 ; fait avancer ce curseur jusqu'à l'arc correspondant à la distance, puis fait glisser le secteur sur la circulaire pour amener sa ligne zéro sous le repère du curseur. Il l'abandonne alors, et 30 secondes après il lit la vitesse indiquée en nœuds par ce même repère.

Le secteur n'est gradué que pour des distances ne dépassant pas 4,000 mètres ; les distances supérieures seraient réduites de moitié, on opérerait comme il vient d'être dit et la vitesse trouvée serait doublée.

Il est à remarquer que l'on n'obtient pas ainsi la vitesse réelle du bâtiment, mais sa projection sur un plan perpendiculaire au plan de tir, et c'est justement la vitesse ainsi réduite qu'il importe de connaître pour l'indication de la dérive à donner aux pointeurs.

Erreur moyenne des mesures. — L'instrument d'essai,

Digitized by Google

placé à la batterie de Kérango, à une altitude moyenne de 65 mètres, a été expérimenté pendant huit mois en opérant comme il suit :

Après avoir réglé avec soin, l'observateur visait successivement divers points de la rade dont la distance est connue et prenait note des différences avec les distances réelles. Il dérangeait ensuite le nivelage, et de nouveau réglait et observait. Ces opérations répétées à des intervalles de temps divers, d'août 1890 à avril 1891, et comprenant une cinquantaine de visées sur chaque point, ont permis d'établir ainsi l'erreur moyenne des mesures pour chacun d'eux.

POINTS VISÉS	DISTANCE MESURÉE sur la CARTE	ERREUR MOYENNE
	Mètres	Mètres
Musoir ouest de la jetée sud du Port de Commerce	1.688	9
Musoir de la jetée ouest du Port de Commerce	1.794	10
Musoir de la jetée est du Port de Commerce.	2.486	7
Musoir est de la jetée sud du Port de Commerce.	2 560	réglage
Sommet de la Cormorandière. . . .	4 262	22
Pointe du Corbeau.	5 732	37
Pointe nord du Caro.	5.912	67
Balise de la Grenoc.	7.442	102
Musoir de la jetée de l'île des Morts.	8.545	72

Digitized by Google

En résumé, on peut dire que l'erreur moyenne de l'instrument est, pour les distances :

Inférieures à 3,000^m	9^m	soit $\frac{1}{200}$	de la distance.
De 3,000^m à 6,000^m	40^m	$\frac{1}{100}$	id.
De 6,000^m à 9,000^m	80^m		

Les erreurs plus grandes qu'on pourra trouver dans la pratique proviendront de causes étrangères à l'instrument, telles que l'agitation de la mer, la brume qui souvent couvre sa surface, une visée un peu au-dessus ou au-dessous de la flottaison, une lecture inexacte de la distance indiquée, un défaut de réglage, etc.

La mobilité du point visé n'augmente pas sensiblement les chances d'erreur qui dépendent surtout de sa distance et de son degré de visibilité.

Avril 1891.

P. AUDOUARD.

Digitized by Google

Digitized by Google

UN POÈTE

MADAME AUGUSTE PENQUER

Voici tout à l'heure un an, c'était le 19 décembre 1889, que s'éteignait à Brest, au milieu des siens et de ses amis nombreux, un poète, un vrai poète, au cœur pur, à l'âme enthousiaste, une femme éminente dont les œuvres remarquables : les *Chants du Foyer,* les *Révélations poétiques,* et surtout le poème de *Velléda,* assurent désormais un rang distingué parmi les écrivains de nos jours.

En écrivant le titre de ces ouvrages, j'ai nommé Mme Auguste Penquer.

Le poète qui venait de mourir possédait au plus haut degré le culte du bien et du beau, allié aux sentiments les plus purs de l'âme humaine.

Du fond de sa province et à l'ombre du foyer domestique, ses chants ont été pour la Bretagne, pour sa foi, pour ses mœurs, pour ses vallons, pour ses campagnes fleuries, pour ses landes et pour ses bruyères, pour les spectacles mouvementés de cet océan qui baigne ses côtes, ils ont été enfin, ses chants, pour cette grande race celtique demeurée intacte sous l'égide de la religion chrétienne.

Ce fut le 21 décembre 1889, que Mme Auguste Penquer fut conduite à sa dernière demeure, dans le cimetière de Brest, où l'attendait depuis le 18 décembre 1882, sept ans après, jour pour jour, celui qu'elle avait tant aimé

Digitized by Google

sur cette terre, celui à qui elle avait dédié les plus passionnées et les plus touchantes de ses poésies des *Chants du Foyer* et des *Révélations poétiques*, M. le docteur Auguste Penquer, maire de Brest.

Dès le milieu de ce jour, 21 décembre, le cercueil de Mme Penquer était exposé au milieu d'une imposante chapelle ardente, entourée de verdure, de fleurs, et disparaissant, pour ainsi dire, sous les couronnes offertes par les parents et par les amis.

Mme Penquer, depuis plus de vingt ans, faisait partie de la Société Académique de Brest, à titre de membre honoraire, aussi cette Société avait-elle tenu à honneur de lui offrir une couronne sur laquelle on lisait l'inscription suivante : *A Madame Penquer, la Société Académique.*

Une autre couronne portait les titres de ses principaux ouvrages poétiques :

Velléda, Chants du Foyer, Révélations

Au cimetière, malgré un temps affreux qui, non loin de la côte, au Raz-de-Sein, si habilement décrit par le poète, faisait écumer la mer, une foule émue et recueillie s'était pressée autour de la dépouille mortelle de celle qui a si bien chanté notre belle Bretagne.

M. Coutance, président de la Société Académique de Brest, prononça d'une voix dont il essayait en vain de maintenir l'émotion, au nom de tous les amis présents ainsi qu'à celui des absents, le suprême adieu au poète que venaient de perdre la Bretagne et la France, au poète que nous regrettions.

De tous côtés la presse exprima dans les termes les

Digitized by Google

mieux sentis la sympathique douleur que causait la mort de Mme Penquer.

Des plumes habiles s'empressèrent de propager les émotions littéraires et morales que le noble poète avait éveillées chez les âmes choisies.

M. le comte de Tarade-Ménardeau entre autres, qui eut l'honneur d'être en relations littéraires avec Mme Penquer, adressa, de Paris, l'éloge funèbre du poète, dans des pages vibrantes d'une émotion sincère.

« C'est avec une peine véritable, écrivait-il le 25 décembre 1889, que nous apprenons le deuil dont la Bretagne, notre chère patrie maternelle, et, notamment, la ville de Brest viennent d'être frappées en la personne d'un de leurs plus remarquables enfants. La mort prématurée de Mme Auguste Penquer, née Hersent, est pour le monde des lettres une perte qui sera vivement et longuement ressentie. L'auteur de *Velléda* honorait grandement notre littérature française. Plume virile et féminine tout à la fois, énergique et délicate, vibrante d'émotion, génie poétique d'une élévation et d'une richesse d'imagination incontestable, saluée par les plus grands écrivains contemporains, Lamartine, Victor Hugo, Émile Augier, Sully-Prud'homme (et combien d'autre que nous pourrions citer !) Mme Auguste Penquer avait su par son talent atteindre aux plus hautes régions de l'art, et elle y occupait, dans notre pléïade poétique, une place que très peu d'émules réussiraient à lui disputer. »

Dans la séance mensuelle de la Société Académique de Brest, le 6 janvier 1890, M. Langeron, professeur d'histoire au lycée, lisait une très intéressante notice sur Mme Penquer et son œuvre poétique.

Digitized by Google

« La femme éminente qui vient de disparaître, — disait-il, — laisse dans la société brestoise une place difficile à prendre, et dans la littérature contemporaine un vide qui n'est pas près d'être comblé. Car la renommée de l'auteur de *Velléda*, avait depuis longtemps franchi les limites de notre cité, et tous ceux qu'intéressent encore les destinées de la poésie, connaissaient ces strophes étincelantes où se reflète, comme dans une admirable synthèse, le robuste génie de la Bretagne.

» En cela on peut dire que Mme Penquer a été la rivale bien souvent victorieuse du grand poète Brizeux. Non seulement elle a, comme lui, chanté les sites agrestes, les splendides paysages maritimes, les mœurs à la fois rudes et naïves du pays qui l'avait vue naître, mais encore elle a su, dans une évocation grandiose, faire revivre à nos yeux ces fortes générations armoricaines dont l'épée de César avait brisé l'indépendance, mais non pas abattu la fierté. Voilà surtout ce qui donne à l'œuvre de Mme Penquer un cachet de puissante originalité et ce qui assure à son auteur un rang distingué parmi les écrivains de ce temps-ci. »

La biographie de Mme Penquer n'offre point de ces évènements romanesques dont le public est avide et qui en suit avec un vif intérêt les incidents et les péripéties.

Dans une ode adressée à M. de Lamartine, qui l'engage à publier ses vers, Mme Penquer ne nous l'apprend-elle pas elle-même ?

Au delà des sentiers de ma vallée ombreuse,
Je n'ai jamais porté mes regards ou mes vœux,
Je n'ai rien vu, Seigneur ! ni la cime neigeuse
Des monts majestueux,

Digitized by Google

Ni le cratère en feu du volcan qui s'allume ;
Rien! ni ces oasis, édens du voyageur ;
Ni ces riants pays que l'oranger parfume
Je n'ai rien vu, Seigneur!

Je n'ai pas vu Madrid, la ville souveraine!
Le soleil d'Italie, ou l'Espagne au ciel bleu,
La superbe Alhambra, la Rome souterraine,
Ne m'ont rien dit, mon Dieu!

Je n'ai pas vu Milan, ni l'opulente Gênes,
Montrant aux étrangers ses jardins merveilleux,
Et couronnés de fleurs, comme le front des reines,
Ses palais orgueilleux!

Je n'ai pas vu Vaucluse, à Pétrarque si chère!
Les coteaux de Tibur qu'Horace a parcourus.
Ces lieux que le poète aime, chante, préfère,
Je ne les ai pas vus!

De même que l'étymologie du nom de l'émule en poésie, de Mme Penquer, Brizeux, vient du mot *Brizeuk*, breton, qui lui-même dérive de *Breïz*, Bretagne, le nom de Penquer, est également formé de deux mots bretons : *Pen* (tête, chef), et *Quer* ou *Ker* (lieu, ville) par conséquent chef de ville ; nom prédestiné, M. Penquer est mort maire de Brest.

Née en 1817, au château de Kérouartz, près de Lannilis, dans le Finistère, près de ces côtes brumeuses incessamment battues par les flots de l'Océan, Mme Penquer vit s'écouler son enfance et s'épanouir sa jeunesse au milieu des vallées verdoyantes de cette partie de la Bretagne que la civilisation avait encore à peine atteinte à cette époque.

Dans un vallon discret où court un ruisseau parmi les grands arbres, on apercevait, de loin, le pignon de la vieille demeure, asile aux fenêtres un peu étroites,

Digitized by Google

mais encadrées de chèvre-feuille et de clématite dont les fleurs embaumaient au moindre souffle du vent. Là, tout était silencieux comme dans le cloître d'un monastère, et lorsqu'à de rares intervalles la clochette tintait à la porte un peu vermoulue, les fauvettes et les merles qui gazouillaient dans la verdure, ouvraient rapidement leurs ailes, secouant les branches d'où la rosée se répandait comme des perles sur les violettes du gazon.

C'est là qu'elle grandit en toute liberté dans la rêverie et dans la contemplation des landes aux fleurs d'or et des bruyères roses de notre belle Bretagne, se réfugiant dans les chaudes journées d'été au plus épais des bois, pour y rêver silencieuse comme les oiseaux et les insectes, ou bien, en hiver, lorsque le vent soufflant fort de la côte, faisait grincer sur sa tige de fer la vieille girouette rouillée de la tourelle, elle se tenait chaudement, autour du foyer, tout près d'un grand feu clair, pour écouter raconter les légendes d'autrefois. Elle les connaissait toutes les légendes qui se disent dans le silence des veillées.

La submersion de la ville d'Is ; la ballade du seigneur Nann et des Korrigans ; les prouesses d'Arthur et son enlèvement dans l'île enchantée d'Avalon ; les aventures du barde Merlin avec la fée Viviane ; la ballade de Geneviève de Rustéphan ; celle de l'héritière de Keroulaz, elle les savait toutes telles que les chantent les paysans bretons.

La Bretagne est le pays de la poésie, poésie triste, rêveuse, et c'est de cette poésie même que s'imprégnait l'âme de Mme Penquer.

Digitized by Google

Mais laissons-la nous dire elle-même les impressions poétiques des premières années de son enfance :

Je suis fille des airs : ainsi qu'un rossignol
J'ai chanté tout à coup dès que j'ai pris mon vol,
Dès que j'ai pu comprendre à quoi servent les ailes
J'ai volé vers le jour comme les hirondelles,
J'ai volé sur les fleurs, les fruits mûrs, les moissons,
Comme l'abeille d'or qui butine aux buissons,
Aspirant tous les sucs du lis de la prairie.
De rosée et de sève et de parfums nourrie,
J'ai mêlé mon haleine au souffle des zéphirs
Et puisé dans l'air pur les plus chastes plaisirs.

Je suis fille des champs comme les pâquerettes
Et suis née au milieu des humbles violettes.
J'ai passé mon enfance à l'ombre des ormeaux,
J'ai caché mon printemps dans le sein des rameaux,
N'écoutant que doux bruits et que divins murmures
Et préservant mon vol des folles aventures,
Chantant tous les matins et rêvant tous les soirs.
J'habitais sur la côte un de ces vieux manoirs
Flanqués de hauts remparts, de donjons, de tourelles
Où les preux chevaliers, les nobles demoiselles,
Les puissants baronnets, ayant pouvoir de rois
Vivaient entre eux, aimaient et régnaient autrefois.

Une des premières poésies des *Chants du Foyer* est intitulée : *Ma Mère.*

Enfant, Mme Penquer admirait sa mère, et pouvait-il en être autrement ? Elle possédait déjà dans son âme le génie de la poésie, et la poésie est une de ces déesses qui ne protège pas l'homme à qui a manqué le sourire de sa mère. « C'est ma mère, dit Gœthe, qui m'a donné avec sa gaîté vive et franche, le goût d'écrire, le goût et la joie de l'invention poétique. » Enfant, Mme Penquer aimait, nous l'avons vu, les bois, les champs, le ciel bleu, les roucoulements de ses blondes tourterelles ; elle aimait

Digitized by Google

bien son chien, sa biche et ses petits agneaux, mais s'empresse-t-elle d'ajouter :

Mais quand mes yeux ravis se remplissaient d'extase,
Mais quand mon cœur trop plein, débordait comme un vase.
C'est qu'alors je voyais venir dans le soleil
Un être radieux, aux anges tout pareil,
Qui, marchant sur le sol, planait dans la lumière,
Cet être radieux et beau..... c'était ma mère.

Les *Chants du Foyer* publiés en 1862, traduisent toutes les impressions de la jeunesse de Mme Penquer Dans les fraîches coulées de sa terre natale, où tout est sombre et frais, plein de mystère, elle se trouve heureuse de vivre solitaire, elle aime à s'égarer, à rêver, à s'asseoir sur les hauteurs. Là, des bruits lointains et sourds, des bruits intraduisibles, arrivent à son oreille.

Qu'est ce bruit ? dit-elle,

Dieu l'a fait pour charmer les poètes,
Dieu l'a fait pour apprendre à chanter aux fauvettes :
C'est l'hymne universel qui dure tout le jour
Et qui n'a pour refrain, que ce seul mot : amour !

L'amour, ce penchant de l'âme vers le beau, le bien et le vrai considérés dans leur essence la plus pure, l'amour, Mme Penquer le possédait au plus haut degré. « J'ai le culte du bien, écrit-elle à ses amis dans la préface de ses *Révélations poétiques*, j'ai le culte du bien qu'il se manifeste au ciel ou sur la terre, dans le météore ou dans la fleur, dans le génie ou dans la vertu. »

Ah ! c'est que l'amour est en effet, après Dieu, la plus grande chose qui ait un nom dans la langue humaine, la plus sainte et la plus intelligible dans son mystère infini.

Un charmant écrivain a dit que l'amour c'est Dieu, sous l'un de ses aspects, et il ajoute : « Oui, l'amour est

Digitized by Google

Dieu, car il est la puissance féconde, il est la vie. C'est l'amour qui, embrassant l'univers dans une éternelle étreinte, le fait vivre beau, palpitant et l'emplit de germes qu'il voit éclore. C'est lui qui pare la terre comme l'une des épouses de Dieu, qui la berce la nuit sous un dais semé d'étoiles, qui pour l'éveiller chaque matin, envoie un rayon doré se jouer sur sa paupière, et s'élançant du soleil en flots ardents et lumineux, se couche sur son sein, où il reste jusqu'au jour. C'est lui, c'est Dieu, c'est l'amour qui donne aux saules, comme aux jeunes filles, comme aux comètes, leur longue chevelure traînante. Il reluit dans l'insecte nuancé d'or, d'azur et de vert, aussi bien que dans les yeux de l'homme et dans les étoiles. L'amour, c'est l'harmonie de tous les êtres. C'est de Dieu qu'il sort, c'est à lui qu'il remonte.

O poète que nous regrettons, vous aviez le don divin, le génie, vous avez aimé ce qui est bien, ce qui est beau, et vous avez chanté l'amour. Aimer !... avez-vous dit :

Aimer !... c'est avoir foi dans sa vie et son âme.
Pour l'homme, c'est revoir Eden dans une femme ;
Mais pour la femme, aimer, c'est vivre dans le Ciel.

Puisque dans ce charmant recueil les *Chants du Foyer*, Mme Penquer nous révèle ses impressions les plus vives et les premiers battements de son cœur, suivons encore ses pas sur la colline, écoutons-là nous raconter sa première volupté :

Une fille aux yeux doux, d'une voix attendrie
Chantait des mots d'amour qu'on aime à répéter,
Un beau garçon fauchait des foins dans la prairie
Et s'arrêtait souvent pour l'écouter chanter ;
Puis tous deux s'approchant d'un buisson d'églantines,
Cueillirent une fleur afin de l'échanger,

Digitized by Google

Et la main dans la main, gravirent les collines
Sans songer à l'amour... sans vouloir y songer!...
Mais hélas! ils avaient la beauté, la jeunesse,
Et l'amour les guettait afin de les blesser,
Car je vis leurs regards s'éteindre dans l'ivresse
Et leurs lèvres s'unir dans un premier baiser!

Le poète avait quinze ans alors et déjà son cœur s'ouvrait à toutes les ivresses, son cœur palpitait d'un tendre et doux émoi, aussi, ajoute-t-elle :

Aussi lorsque je vis, là haut sur la colline
Ces deux bouches d'enfants s'unir et s'embrasser,
Comme eux, sur un buisson, je pris une églantine,
Mais n'ayant que la fleur... je rêvais le baiser!

N'est-ce pas que c'est ravissant ?

Une autre fois, c'est assise sur les galets couverts de mousse verdâtre, regardant le flot qui vient mourir en caressant la plage, que, jeune fille, Mme Penquer contemple la mer, « la mer où l'on doit aller, — dit le proverbe breton, — si l'on veut apprendre à prier, » et c'est de cette mer immense, vaste décor magique, qu'elle décrira plus tard dans son beau poème de *Velléda*, les magnificences et les splendeurs.

L'Océan avait pour le poète un attrait tout particulier. Je l'ai vu bien souvent, écrit-elle,

Je l'ai vu bien souvent gronder sur le rivage,
S'élancer de son lit avec un bruit sauvage,
Bondir comme un coursier aux naseaux écumants,
Je l'ai vu ressembler à de beaux lacs dormants ;
Caresser d'un ciel bleu la rayonnante image
Ainsi qu'un beau miroir caresse un beau visage,
Refléchir du soleil tous les scintillements
Pareils aux vifs reflets des plus purs diamants.
Mais que l'Océan soit orageux ou paisible ;
Qu'il sorte de son lit avec un bruit horrible :

Digitized by Google

Ou joue avec la rive et se plaise à ce jeu,
L'Océan a pour moi des conseils salutaires
Qui charment ma pensée et mon cœur solitaires,
Et dans lesquels j'entends les grandes voix de Dieu.

Et à quel âge donc Mme Penquer ressentit-elle s'ouvrir et s'épanouir dans son âme ces instincts de la poésie ? Elle nous l'apprend encore elle-même :

A l'heure où les enfants vont courir dans les herbes
Pour prendre, en leurs filets, des papillons superbes,
Où des abeilles d'or, où ces petits oiseaux
Qui viennent de sortir de leurs petits berceaux,
De quitter leur feuillée et leur ombre discrète,
Moi je chantais déjà, déjà j'étais poète.

A l'heure où les enfants maudissent leurs études
Et font de leurs plaisirs leurs seules habitudes
Jetant la plume au vent et le livre dans l'eau,
Ou relisent Berquin pour oublier Boileau,
A l'âge où le cœur dort, où l'esprit se mutine,
Moi je savais déjà des vers de Lamartine.

A l'âge où les enfants vont courir au soleil, Mme Penquer savait déjà des vers de Lamartine, les sentiments de son âme trouvaient déjà de l'écho dans celle du doux et sentimental poète ; l'auteur des *Orientales*, le chantre de *Jocelyn* était déjà son poète favori. Aussi, plus tard, lorsque Mme Penquer n'osait se risquer encore à affronter le public, à lui livrer ses confidences intimes, ce fut l'immortel auteur des *Méditations*, ce fut Lamartine qui leva ses doutes et ses hésitations dans une lettre remplie d'une généreuse sympathie : « Je serais bien heureux, lui écrivait-il après la lecture du manuscrit des *Chants du Foyer*, — je serais bien heureux de voir de si beaux vers reproduits non seulement pour moi, mais encore pour la poésie et pour la France. »

Digitized by Google

Et de Hauteville-House, Victor Hugo lui écrivait encore après la publication de ce livre : « Vous êtes un noble et doux esprit, vous avez en vous tous les cultes charmants et vous dites en termes exquis des choses ravissantes. »

Sous l'égide des deux plus éminents poètes de ce siècle, les vers de Mme Penquer s'envolèrent rapidement sur les ailes de la renommée, cette divinité allégorique que les anciens considéraient comme la messagère des dieux.

Sous de semblables et si précieux auspices, Mme Penquer ne devait pas redouter les désillusions, elle ne devait pas connaître les désenchantements auxquels n'ont pu échapper un si grand nombre de malheureux poètes, Éliza Mercœur, Hégésippe Moreau, Gilbert et tant d'autres.

Pauvre Éliza Mercœur, tu arrivas de Nantes à Paris avec ta mère, quelques hardes, des lettres de recommandations, et des vers chastes et attendrissants ; tu t'y es fait un nom, et tu es morte dans les horreurs du besoin et de la pulmonie.

Croyant voir s'ouvrir devant lui des horizons de gloire et de fortune, Hégésippe Moreau partit aussi, lui, pour Paris. C'est là qu'il a chanté la douleur en homme qui la connaît ; seuls les trois vers suivants suffisent pour refléter les idées sombres et soucieuses d'un désespéré :

Quand j'émiettais mon pain à l'oiseau du rivage,
L'onde semblait me dire : Espère, aux mauvais jours
Dieu te rendra ton pain. — Dieu me le doit toujours !

Et cet autre infortuné, Gilbert qui, quelques jours avant sa mort, s'écriait dans un hôpital ;

Digitized by Google

Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour, et je meurs,
Je meurs et sur la tombe où lentement j'arrive
Nul ne viendra verser des pleurs!

Heureusement pour le doux et charmant poète dont nous examinons les œuvres, son cœur n'eut point à redouter le découragement ni les espérances décevantes.

La poésie, cette fille du ciel, qui s'arrête partout où il y a un cœur qui aime, une âme qui souffre, attira Mme Penquer, et la renommée la prit par la main. Réjouissons-nous en, car si la poésie trouve un chant pour tout ce qui est beau, pour tout ce qui est bon, pour tout ce qui nous réjouit, pour tout ce qui nous fait pleurer, Mme Penquer l'a trouvé, et c'est pour cela qu'elle a chanté. Elle a chanté la forêt qui bourgeonne ; le soleil qui, du haut des cieux, dit en souriant : Jeune printemps sois le bienvenu ; le vert tilleul où se pose et chante le rossignol ; les fleurs qui exhalent leur parfum dans le crépuscule du soir ; le murmure d'une voix chérie ; les baisers dérobés dans l'ombre ; le souvenir des jours passés ; une pauvre petite violette fanée ; le ruisseau qui court dans le taillis ; le bruissement léger de la joyeuse sauterelle dans l'herbe. Elle a chanté la chaumière qui, l'été, a la feuillée du bois pour parasol ; elle a chanté l'hiver, quand le matin sur les vitres glacées, secoue ses bouquets de givre.

Les plus grands poètes ont chanté les plus petites choses, les plus frêles créatures de l'univers. Le poète retrouve ses extases dans le silence infini et le vague éther des nuits étoilées, le son d'une cloche lointaine le porte à la rêverie.

Avant Millet, Mme Penquer avait rêvé le tableau gracieux de l'*Angelus dans les Champs*.

Digitized by Google

Un vieillard, un enfant, un gros chien, voilà tout !
Tout le tableau : le père et l'enfant sont debout,
Le chien couché près de ses maîtres.

Il est midi. Le ciel est bleu, les arbres verts,
Et les feux du soleil scintillent au travers
Des vieux chênes et des grands hêtres !

Il est midi. J'entends une cloche tinter,
Et je vois le vieillard et l'enfant écouter,
Je vois le chien dresser l'oreille.

La cloche fait vibrer les airs et les rameaux,
On dirait qu'elle parle et répète ces mots :
Dieu veille, Dieu veille, Dieu veille !

Le vieillard et l'enfant ont compris cette voix,
Et, sans se consulter, tous les deux, à la fois,
Ont courbé leur front vers la terre :

Puis se sont recueillis, tous deux avec ferveur,
Le chien, même le chien, semble être plus rêveur
Et comprend qu'il faut se taire.

J'aimerais, en m'arrêtant à chaque étape, à suivre pas à pas le poète dans les sentiers fleuris du *Chant du Foyer* et des *Révélations poétiques*. Toutes les émotions de sa belle âme y sont burinées, tous ses beaux rêves y sont gravés en caractères ineffaçables, mais j'ai hâte d'arriver à l'œuvre capitale de Mme Penquer, à son admirable et grandiose poème de *Velléda*.

Après les *Chants du Foyer* et les *Révélations*, parut *Velléda*, poème en douze chants.

D'abord, qu'entend-on par poème ?

On entend par poème tout récit en vers d'une certaine étendue, et par extension un ouvrage en prose où l'on trouve les fictions, le style harmonieux et figuré de la poésie.

Digitized by Google

Le poème de *Velléda* est tiré du poème les *Martyrs* de Châteaubriand.

M. de Châteaubriand, comme Mme Penquer, fait son héros d'illustre race, beau, brave, il l'investit des hautes fonctions de l'empire, il le fait l'ami du prince Constantin. « Je m'appelle Eudore, je suis fils de Lasthenès, un des principaux d'Arcadie qui descend du fleuve Alphée, et qui compte parmi ses aïeux le grand Philopœmen et Polybe ami de Caliope, fille de Saturne et d'Astrée. »

Il le fait préfet des Gaules, il le nomme proconsul en Armorique, et c'est là, sous les chênes druidiques, près des menhirs consacrés à Teutatès, au bruit des flots qui ressemblent à celui des tempêtes, que se passe l'épisode de *Velléda*. Écoutons le récit d'Eudore :

« L'Armorique ne m'offrit que des bruyères, des bois, des vallées étroites et profondes traversées de petites rivières que ne remonte point le navigateur, et qui portent à la mer des eaux inconnues, région solitaire, triste, orageuse, enveloppée de brouillards, retentissante du bruit du vent, et dont les côtes hérissées de rochers sont battues d'un océan sauvage. Le château où je commandais, situé à quelques milles de la mer était une ancienne forteresse des Gaulois, agrandi par Jules César, lorsqu'il porta la guerre chez les Venètes et les Curiosolites. Il était bâti sur roc, appuyé contre une forêt et baigné par un lac. Les soldats m'avertirent que depuis quelques jours une femme sortait des bois à l'entrée de la nuit, montait seule dans une barque, traversait le lac, descendait sur la rive opposée, et disparaissait. Vers le soir, je me revêtis de mes armes, que je couvris d'une saye, et, sortant secrètement du château, j'allai me placer sur le

Digitized by Google

rivage du lac, dans l'endroit que les soldats m'avaient indiqué. Caché parmi les rochers, j'attendis quelque temps sans rien voir paraître. Tout à coup mon oreille est frappée des sons que le vent m'apporte du milieu du lac. J'écoute, et je distingue les accents d'une voix humaine ; en même temps je découvre un esquif suspendu au sommet d'une vague ; il redescend, disparaît entre deux flots, puis se montre encore sur la cime d'une lame élevée ; il approche du rivage. Une femme le conduisait ; elle chantait en luttant contre la tempête et semblait se jouer dans les vents : on eut dit qu'ils étaient sous sa puissance, tant elle paraissait les braver. Je la voyais jeter tour à tour en sacrifice, dans le lac, des pièces de toile, des toisons de brebis, des pains de cire, et de petites meules d'or et d'argent. »

Écoutons maintenant Mme Penquer :

C'était le soir. Eudore attendait la vestale,
Le vent soufflait ; le lac roulait sous la rafale ;
Le tonnerre grondait. Tout à coup sur les flots
Il entendit des chants pareils à des sanglots.
D'étincelants éclairs sillonnaient l'heure sombre.
Eudore épie, il cherche et voit bientôt une ombre.
Une voile volait sur la houle de l'eau,
Comme l'aile éperdue et folle d'un oiseau ;
Aile grise, et pareille, en sa couleur austère,
Au plumage de deuil du héron solitaire.
— Mais l'esquif, entraîné dans son vol tourmenté,
Cachait-il donc en lui quelque blanche clarté ?
Lorsque le vent ouvrait un des plis de la voile,
On eut dit un nuage ouvert sur une étoile,
Météore qui, flamme ou foyer, tour à tour,
Allumerait l'aurore et deviendrait le jour.
Eudore fut saisi d'un vertige sublime,
Devant cette lumière éclairant cet abîme,
Il se crut le jouet d'un mirage enchanteur,
Quand Velléda parut, enfin, dans sa splendeur.
. . . . . .

Digitized by Google

Pour rendre Teutatès à ses désirs propice,
La vestale jetait au lac, en sacrifice,
Des toisons de brebis, de l'argent brut encor,
De la toile en rouleau, des pains, des meules d'or.

Bientôt elle touche à la rive, s'élance à terre, attache sa nacelle au tronc d'un saule, et s'enfuit dans les bois en s'appuyant sur la rame de peuplier qu'elle tenait à la main. Elle passe tout près de moi sans me voir. Sa taille était haute, une tunique noire, courte et sans manche, servait à peine de voile à sa nudité. Elle portait une faucille d'or suspendue à une ceinture d'airain, elle était couronnée d'une branche de chêne. La blancheur de ses bras et de son teint, ses yeux bleus, ses lèvres de rose, ses longs cheveux blonds, qui flottaient épais, annonçaient la fille des Gaulois, et contrastaient par leur douceur, avec sa démarche fière et sauvage. Elle chantait d'une voix mélodieuse des paroles terribles, et son sein découvert s'abaissait et s'élevait comme l'écume des flots.

Cette femme c'est Velléda, la vierge de l'île de Séna, qui va présider à quelque cérémonie mystérieuse.

Eudore la suit à quelque distance. Ils arrivent à l'une de ces roches isolées que les Gaulois appellent dolmens. La nuit était descendue. La jeune fille s'arrêta non loin de la pierre, frappa trois fois dans ses mains en prononçant ce mot mystérieux : *au-gui-l'an-neuf*.

Au-gui-l'an-neuf! dit-elle, — Et ce cri d'espérance
Ce cri de ralliement, de paix, de délivrance,
Répété par l'écho des ravins, dans la nuit,
Jusqu'au fond des déserts retentit avec bruit ;
Et la forêt s'emplit de ces murmures vagues
Pareils aux grondements du remous dans les vagues.

A la voix de la prêtresse, les Gaulois sortirent en foule de leur retraite, à la faveur de son déguisement Eudore

Digitized by Google

se mêle à leur troupe. Des Eubages marchaient à la tête, conduisant deux taureaux blancs qui devaient servir de victimes.

On s'avança vers le chêne de trente ans, où l'on avait découvert le gui sacré. On dressa au pied de l'arbre un autel de gazon. Les Sénanis y brûlèrent un peu de pain, et y répandirent quelques gouttes d'un vin pur. Ensuite un Eubage vêtu de blanc monta sur le chêne, et coupa le gui avec la faucille d'or de la druidesse ; une saye blanche étendue sous l'arbre reçut la plante bénie ; les autres Eubages frappèrent les victimes, et le gui, divisé en égales parties, fut distribué à l'assemblée.

Ce n'était là que le prélude d'une scène épouvantable. La foule demande à grands cris le sacrifice d'une victime humaine, afin de mieux connaître la volonté du ciel. Les Druides réservaient autrefois pour ces sacrifices quelque malfaiteur déjà condamné par les lois. La druidesse fut obligée de déclarer que puisqu'il n'y avait point de victime désignée, la religion demandait un vieillard, comme l'holocauste le plus agréable à Teutatès.

Le sang ne parle pas ! il faut encore du sang
Répète avec éclat un héraut frémissant.
Velléda, consultée, a choisi la victime :
C'était un beau vieillard, un vieillard magnanime,
Qui seul, seul dans la foule, avait trois fois lutté
Contre tant de démence et tant d'iniquité.
On allait commencer l'horrible sacrifice.
La prêtresse éperdue ordonnait le supplice.
Terrible, échevelée et les seins découverts,
On eut dit la beauté sublime des enfers,
La Vengeance évoquant sous les traits d'une femme
Les démons de la nuit à ce funèbre drame.
Un flambeau sous les pieds, un poignard à la main,
Elle allait s'emparer du vieillard..... quand, soudain
Le ciel à l'horizon, s'éclaire et se colore

Digitized by Google

Des reflets du matin, des teintes de l'aurore,
Déjà l'astre des nuits se cache dans l'azur :
Le jour va commencer radieux, calme et pur ;
La tempête a cessé. La foule toujours sombre,
Même au feu des flambeaux, cherche à sortir de l'ombre ;
Et le chêne Irmensul découvre, en s'éclairant,
Ses membres de squelette. Il semble encor plus grand
Et plus pâle, entouré d'armes resplendissantes
Représentant du jour les lueurs renaissantes.
A cet aspect, guerriers et prêtres effrayés
Interrogent la vierge.
Elle répond : « Fuyez !
Dis, père de la nuit, revient dans quelques heures.
Jusque-là retournez chacun dans vos demeures.
Évitez les Romains ; fuyez !... voici le jour.
A ce soir, en ces lieux, fixons notre retour,
Je remets en vos mains l'offrande aux dieux ravie ;
Mais vous m'en répondez, Gaulois, sur votre vie !

La foule se dispersa sur les bruyères, et les flambeaux s'éteignirent ; seulement quelques torches agitées par le vent brillaient encore çà et là dans la profondeur des bois, et l'on entendait le chœur lointain des bardes, qui chantaient en se retirant ces paroles lugubres :

Teutatès a parlé dans le chêne sacré,
Teutatès a gémi dans le flot azuré.
Teutatès veut du sang, dit la brise à la plaine,
Il veut du sang humain répète le vieux chêne,
L'océan qui mugit terrible et menaçant,
Redit aussi ces mots : Teutatès veut du sang !

Tel est le splendide début du poème de *Velléda*.

Eudore se hâta de retourner au château. Il convoqua les tribus Gauloises ; lorsqu'elles furent réunies au pied de la forteresse, il leur déclara qu'il connaissait leur assemblée séditieuse. Avant de les congédier, il arracha d'eux la promesse qu'ils renonçaient à des sacrifices

Digitized by Google

affreux sans doute, puisqu'ils avaient été proscrits par Tibère même et par Claude. Il exigea toutefois qu'on lui livrât la druidesse Velléda et son père Ségénax.

Dès le soir même on lui annonça les deux otages. Il leur donna le château pour asile. Velléda se prend à aimer Eudore. Cette femme était extraordinaire. Elle avait ainsi que toutes les Gauloises, quelque chose de capricieux et d'attachant. Ses manières étaient tantôt hautaines, tantôt voluptueuses. Il y avait dans toute sa personne de l'abandon et de la dignité, de l'innocence et de l'art.

L'amour! ce mot jadis étranger à ses rêves,
Elle l'entend partout à présent, sur les grèves.
Elle l'entend sortir de la houle des eaux;
Elle l'entend vibrer dans le nid des oiseaux.
Le matin, quand les fleurs, de rosée inondées,
Éparpillent dans l'air leurs légères ondées.
Au souffle des zéphirs avides de senteurs,
Elle l'entend tomber du sein même des fleurs.
Une nuit, nuit sans lune et pleine de ténèbres,
L'effraie, en s'envolant, jette des cris funèbres,
La hulotte y répond en holements plaintifs,
Le flux monte, le lac gémit dans les récifs,
Le guerrier veillait seul dans une salle d'armes,
Pour lui la solitude est fiévreuse et sans charmes.
. . . . . .
Tout à coup un panneau s'ouvre, une porte crie,
Puis le guerrier croit voir l'immense galerie
S'éclairer lentement sous son regard distrait.
Il s'étonne, il regarde... Et Velléda paraît!
Elle tient à la main une lampe romaine.
Sa féerique beauté semble être surhumaine, [encor,
Ses blonds et beaux cheveux, plus blonds, plus beaux
S'enroulent sur son front en riches anneaux d'or,
Et se mêlent aux fleurs de sa fraîche couronne.
Une grâce sereine et chaste l'environne;
Elle hésite en marchant; elle avance, recule,
Et sa lampe a des jets d'aube et de crépuscule
Velléda la suspend à des crampons de fer;

Digitized by Google

Puis, fixant sur Eudore un regard doux, mais fier,
Elle dit :
J'ai voulu te parler pour t'apprendre
Combien ta voix me charme et combien elle est tendre,
Et combien ma prison m'est chère. Viens ici,
Je t'aime. Pourquoi donc n'aimes-tu pas ainsi ?

Veux-tu que je te rende à ta Grèce chérie ?
Veux-tu que je te suive au sein de ta patrie,
Eudore, le veux-tu ?

Oh ! crois-moi... rien ne vaut l'amour qui s'abandonne
Pas même le devoir ! pas même une couronne !
Pas même la vertu !

Me veux-tu tout entière à tes pieds enchaînée ?
Me veux-tu chaste et reine ? ou bien découronnée
Et parjure à mes vœux ?

Qu'importe ?... Si je meurs, je mourrai dans l'ivresse !
Ah ! tu peux déchirer mon voile de prêtresse,
Eudore, si tu veux !

Le guerrier est saisi d'épouvante. Chrétien, il ne doit pas céder, il ne doit pas faiblir. Et Velléda poursuit dans un élan d'exaltation :

Qu'importe ? je n'ai plus qu'un seul culte : je t'aime !
Eudore, je n'ai plus qu'un seul Dieu, c'est toi-même !
Qu'un seul bien en ce monde, un seul bonheur, c'est toi !
Je t'aime..... et j'en mourrai.....

C'est devant la pointe du Raz-de-Sein, c'est en face de l'enfer de Plô-Goff si magistralement décrit par le poète, qu'Eudore doit succomber.

Près d'une côte nue et féconde en tempêtes,
Mille rochers géants, pareils à mille athlètes,
Dressent leur front vieillis dans la foudre et l'autan.
On dirait les dompteurs du lion Océan.
Le lion déchaîné les attaque et ravage
Leur masse inébranlable et leur croupe sauvage.
Il écume et rugit, il bondit et se tord
Sur leurs flancs de dompteurs qu'il laboure et qu'il mord.

Digitized by Google

La lutte est effrayante ; elle est grande, sublime,
Quand l'Océan franchit d'un seul élan la cime
Du rocher insensible à ses débordements,
Insensible au défi de ses emportements.
Quel spectacle !... on croirait, tant l'horreur est profonde,
Voir Atlas se jouer dans l'abîme du monde,
Absorbant dans son sein le déluge des flots
Et tenant dans ses mains l'empire du chaos !
Quel spectacle !... Ce flux se précipite ; il entre,
Par ici dans un gouffre, et par là dans un antre ;
Il se hâte et se heurte à d'invincibles seuils ;
Ou déchire ses bras aux plus âpres écueils,
Avec des cris aigus de rage convulsive.
Puis, soudain, affolé par sa marche excessive,
Comme un coursier frappé de vertige et d'horreur,
Il recule et s'enfuit éperdu de terreur ;
Puis il revient porté par sa force mouvante ;
Puis se retire encor repris par l'épouvante.
La lutte continue ainsi, toujours, toujours,
Et compte autant de jours que le monde a de jours !..
Nulle part, sur nul bord, sur nulle plage sombre,
L'Océan n'eut en lui plus de gouffres, plus d'ombre,
Ni plus d'ennemis. Non, nulle part, ici bas,
Le lion n'a livré de plus rudes combats ;
Combats toujours égaux et toujours redoutables
Entre deux conquérants tous les deux indomptables :
Le géant, calme, froid, muet, et le lion,
Rugissant, furieux, fou de rébellion.
Malheur à qui traverse, en ces heures horribles,
Le passage gardé par ces lutteurs terribles !
Son navire est broyé, sous le monstre Océan
Entre le Bec du Raz et la pointe du Van ;
Son corps est englouti dans l'infernale baie
Que la Mort, vigilante et soigneuse, balaie :
Là toute âme jetée aux épreuves descend
Dans l'enfer de Plô-Goff, pluie de flamme et de sang ;
Vaste entonnoir ayant au fond d'immenses âtres
Formés de mille rocs granitiques rougeâtres.
Ces mille rocs, roulés par des courants divers,
Semblent des feux épars brûlant dans ces enfers,
Où des flaques de sang écoulé des blessures
Que le flux fait au roc, fissures par fissures.

Digitized by Google

Eudore cheminait sur la falaise du Raz-de-Sein. Il guettait la descente des Francs. Il cherchait Velléda.

Qui la retiens ? pourquoi n'est-elle pas venue ?
Est-elle surveillée ? Est-elle détenue ?
A-t-elle, en sa folie, abandonné ce lieu
Oublié sa promesse, oublié son adieu ?

Oh ! la voir ! je veux la voir, dit-il.

Mon regard a besoin de plonger dans ses yeux,
Pour voir distinctement le pur azur des cieux.
Mon oreille a besoin, pour saisir l'harmonie,
Pour saisir la parole ineffable, infinie,
Qui sort de la Nature et de Dieu tour à tour,
D'entendre Velléda parler de son amour.

Ce ne sont plus les Francs que son œil cherche à voir ;

Son œil plonge au delà de la passe fatale
Du Raz-de-Sein, pour voir l'île de la vestale.
. . . . . .
Velléda, cria-t-il dans un élan farouche,
Viens entendre ton nom, l'entendre de ma bouche,
L'entendre tout brûlant du feu qui brûle en moi,
L'entendre palpitant de mon amour pour toi !
. . . . . .

Velléda l'aperçoit, et lui dit :

« C'est toi ? Comment ! c'est toi ?... toi, dans ce lieu maudit ? Toi, le chrétien ?. . . . . »

En ce moment le flot monta comme un géant
Jusqu'aux cimes du Raz ; et le gouffre béant
De Plô-Goff, s'entr'ouvrit en monstrueux cylindre,
Abîme d'épouvante impossible à dépeindre...

Digitized by Google

Les vents, tourbillonnaient en trombes, fouettaient l'eau
Avec rage et fracas. C'était horrible et beau.

Velléda va pour s'élancer dans le gouffre,

Eudore la retient par un pan de son voile.
La tempête redouble. Au ciel pas une étoile...
L'enfer triomphe... Eudore est vaincu à son tour
Par excès d'épouvante ou par excès d'amour.
Par excès de désir ou par excès d'ivresse.
Il l'attire, il l'entraîne, il l'enlace, il la presse ;
Il écoute le bruit de ce sein haletant
Il cherche le contact de ce cœur palpitant.
Il est vaincu... vaincu par la vierge imprudente,
Par tant de dévouement, de passion ardente ;
Vaincu par ce grand cœur qui bat contre le sien...
. . . . . .
« Oh non, s'écria-t-il, je ne suis pas chrétien ! »
Et sa voix, se mêlant au bruit de la tempête,
Se perdit dans les voix qui tonnaient sur sa tête.
L'éclair fendit la nue, et la foudre gronda.
. . . . . .
Eudore tombe, enfin, aux pieds de Velléda :
Son cœur, son sang, sa force et sa vie et son âme,
Ont passé dans ses sens et se changent en flamme ;
Ses yeux se sont fermés, ses bras se sont ouverts.
. . . . . .
Satan, victorieux, redescend aux enfers.

Le poème de Velléda, de Mme Penquer, est un long poème d'amour. Les plus belles œuvres de femmes sont celles qu'une passion forte a inspirées. L'amour maternel donne leur accent, leur couleur et leur vie aux lettres de Mme de Sévigné ; l'amour de Dieu illumine les pages de Sainte-Thérèse ; chez Mme Penquer, c'est l'amour exalté, vif, ardent d'un sexe pour l'autre. Notre Muse Bretonne peut être fière de son œuvre ; Velléda lui a donné ses titres de noblesse.

Digitized by Google

En 1870, lors de la guerre avec l'Allemagne, Mme Penquer dans une pièce remplie d'un élan patriotique et de sentiments généreux fait appel aux puissances étrangères :

Levez-vous !... vous savez qu'ils sont là sept cent mille ;
Qu'ils prennent tout : le sang, le sol, l'or et la ville ;
Qu'ils se gorgent de nous :
Loups affamés de chair, chiens repus de curée,
Ils sont là : Dieu les voit, peuples, l'heure est sacrée.
Il est temps, levez-vous !

Il est temps, levez-vous ! Toi, surtout, Angleterre,
Lève-toi !... sois debout avec toute la terre,
Ou prends garde au vainqueur !
Si tu restes courbée aux pieds de la conquête,
Prends garde ! Elle mettra son talon sur ta tête
Et son fer dans ton cœur !

Toi, l'Autriche, peux-tu, lorsque la France expire,
La laisser expirer victime et, par l'Empire,
Livrée à ton bourreau ?
Vautour qui, pour garder Sadowa dans sa serre,
Au lieu de relâcher le nœud dont il t'enserre
En soudera l'anneau !

Toi, l'empire des Czars, qu'attends-tu ? Nos victoires,
Pour marcher sans péril du côté de nos gloires ?...
As-tu peur, toi, le Czar ?
Trembles-tu, quand tu peux demain, d'une enjambée,
Ravir Constantinople à l'Europe tombée ?...
Oui, tu trembles, César !

Les Césars sont-ils tous devenus des reptiles
Venimeux et rampants ou tremblants et débiles
Sous de lâches terreurs ?
Alexandre et toi, toi le mort de Sainte-Hélène,
Venez donc balayer du vent de votre haleine
Ces loques d'empereurs !

Digitized by Google

Et, en 1871, cette évocation :

C'est la France qu'on frappe ainsi, c'est ma Patrie :
J'en ai la chair meurtrie
Et la rougeur au front.
Je ne suis qu'une femme, un poète, un atôme,
Mais j'ai le cœur d'un homme
Devant un tel affront.

C'est la France qu'on fouette avec une lanière
Comme une prisonnière ;
La France tour à tour
Envahie, écrasée, enchaînée et jetée
Sublime Prométhée,
Aux serres d'un vautour !

Représaille !... voilà le grand mot : représaille !...
Bataille pour bataille,
Et fléau pour fléau...
Est-ce un droit ? C'est le droit de revanche et de force !
Mais alors, toi le Corse
Sors donc de ton tombeau.

Lève-toi, viens t'offrir aux vengeances augustes,
Aux représailles justes
Que tu méconnaissais ;
Viens dire à ce vautour dont la France est la proie :
— « Ta serre se fourvoie ;
Je n'étais pas Français.

» Corse, je pris la France et j'en fis mon empire.
César, aigle, vampire
Dans mon vol emporté.
Je la frappais de l'aile et je brisais ses fibres,
Ses peuples étaient libres ;
J'ai pris leur liberté.

. . . . . .

» A ton tour maintenant, empereur d'Allemagne.
De gravir la montagne,
Roi, César et bandit !
L'Eternel a les yeux sur toi pour te maudire,
Les peuples pour te dire,
Comme à moi : sois maudit ! — »

Digitized by Google

Ainsi que l'a dit un de ses biographes, Mme Penquer était un poète chez lequel on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, ou les grâces féminines, ou l'énergie virile de ses conceptions.

Ce fut le 14 mars 1874, que fut représentée pour la première fois sur le théâtre de Brest, une comédie en un acte et en vers de Mme Penquer, l'*Œillet rose*. Puis vint, en 1879, *Syndorix* le barde de Penmarc'h. Successivement, jusqu'en 1889, année de sa mort, Mme Penquer a publié : *Désespoir ; Espérance ;* l'*Hiver*, à son petit-fils, élève au Lycée de Brest ; *Anniversaire*, à Victor Hugo, le jour de ses soixante-dix-huit ans ; la *Neige ;* la *Jeconde ; Victor Hugo*, le 26 février, à sa petite fille qui vient de naître :

A l'heure où tu nais, on couronne
De lauriers verts ses cheveux blancs,
Tu viens de naître, ma mignonne,
Lui, vient d'avoir quatre-vingts ans.

Les *Emblêmes*, *Souvenir*, les *Trois heures du Poète*, *Yvonne*, le *Réalisme ; Fillettes et fleurettes ;* une *Journée à la campagne* (à la mémoire de Brizeux). En 1888, elle publia la *Payse*, conte breton ; enfin dans le Parnasse breton contemporain, publié à Rennes, par MM. Louis Tiercelin et Guy Ropartz, en 1889, elle fit paraître *Mon Pays* :

Quel beau pays que ma Bretagne,
Quand le chaud soleil des étés
Tombe en rayons sur la montagne
Et l'inonde de ses clartés !

Quel beau pays que ma Bretagne,
Sous ses longs voiles de brouillard,
Quand le front nu de la montagne
Semble un front chauve de vieillard.

Digitized by Google

Quel beau pays que ma Bretagne,
Pays sublime en ses efforts,
Où ceux que l'honneur accompagne
Sont les élus et sont les forts !

Ce fut un de ses derniers chants, un chant d'amour pour son pays, pour sa Bretagne chérie.

La douleur qu'elle ressentit de la mort de celui qu'elle avait tant aimé fut longue, et cette perte produisit chez Mme Penquer une affliction profonde, mais avec son imagination et sa piété elle prit sur elle-même, et parvint à une sorte de résignation charmante. A cet époux si cher elle parle encore au delà de la tombe dans un livre posthume intitulé : *Mes Nuits*, où la voix est sans cesse interrompue, étouffée par les sanglots. Dans ce livre, la pensée navrante est mélodieuse et caressante comme un hymne funèbre. il y a des instants où se mêle sur ses lèvres le soupir et la prière, où il semble qu'on voie tomber sur le papier où elle écrit les larmes silencieuses d'une résignation triste.

Le poème *Mes Nuits* se divise en trois parties : *Veuve, Chrétienne, Grand'mère.*

Il porte cette dédicace :

« *A celui qui n'est plus, mon bien-aimé mari,*
le docteur Auguste Penquer,

Sa pauvre femme,
L. Ate PENQUER. »

Pauvre femme !... Ce furent là, en effet, les dernières paroles qui sortirent des lèvres expirantes de cet époux si cher, de cet époux qui fut son bien, sa vie, son espérance, son amour.

Digitized by Google

Pauvre femme !... Ce fut ton dernier mot d'adieu.
Ce mot me désignait à la bonté de Dieu,
A sa miséricorde,
A l'amour que Dieu donne à tous ceux qui n'ont rien.
Tu savais qu'en mourant tu m'ôtais tout le bien
Qu'à la terre le ciel accorde.

L'amour !... Tu le savais que tu m'otais l'amour,
C'est-à-dire l'éclat, la lumière du jour,
Sa chaleur et sa flamme.
Tu savais qu'en partant ta main m'enlevait tout :
La caresse, le don, l'appui, que d'un seul coup
Tu ruinais la pauvre femme !

Pauvre femme !... Ce mot, qui fut ton dernier mot,
Est monté de la terre au ciel. Il est là-haut,
Ecrit en lettres de lumière.
Là-haut, chacun le voit et le lit ou l'entend.
Ta pitié le répète à tous, à chaque instant.
Ton amour en fait sa prière.

Pauvre femme !... C'est vrai, nul mot ne fut plus vrai
Après avoir souffert ta mort, je souffrirai
L'horreur de te survivre !...
Et ce déchirement affreux d'un cœur brisé,
Toujours aigu, saignant et jamais apaisé :
Douleur dont rien ne me délivre !

Pauvre femme !... Ce mot je l'entendrai toujours,
Ce mot veut dire : Va, sans aide, sans secours,
Sans guide et solitaire !
Pauvre femme !... Ce mot veut dire : Rien n'est plus.
Tout est fini, pour toi : Tes jours sont révolus,
Tu n'appartiens plus à la terre !

Mais tu n'appartiens pas encore à l'Idéal.
Tu n'es pas dégagée encore : un nœud fatal
T'enchaîne au bord du gouffre.
Ah ! tu n'as pas assez pleuré !... tu pleureras.
Ah ! tu n'as pas assez souffert !... tu souffriras.
Va, pauvre femme, pleure et souffre !...

Ce fut un bien triste jour que celui du 18 décembre
A six heures du matin de ce jour fatal, M. Penquer ren-

Digitized by Google

dait le dernier soupir. Ce cruel moment est toujours présent à la pensée du poète ; c'est l'heure de l'angoisse, c'est l'heure désolée, et Mme Penquer trouve des accents déchirants pour exprimer sa douleur :

C'est elle !... l'heure sonne. Il fait froid dans ma chambre.
Six heures du matin... c'est l'heure de décembre ;
C'est l'heure de sa mort.
C'est l'heure où tout le sang qui brûlait dans mes veines
S'est glacé tout à coup ; l'heure où mes forces vaines
N'ont pu vaincre le sort.

. . . . . .

Six heures ! Ah ! sonnez ! Réveillez ma pensée !
Réveillez la douleur dans mon âme blessée !
Frappez ! j'aime à souffrir.
Si la douleur cessait, je cesserai de vivre.
C'est ma force, frappez !... la douleur me délivre
De l'effroi de mourir !

Après la douleur, après le désespoir, après la révolte, vient l'apaisement. Dans la partie du livre intitulé *Chrétienne*, c'est la foi, c'est l'espérance, c'est la croyance en Dieu, la soumission entière à ses décrets qui sont impénétrables, c'est la consolation de ces nuits solitaires, c'est la douce résignation qui calme la souffrance quand on a été frappé dans ses affections les plus chères, c'est l'aspiration vers le ciel.

O Christ ! ayez pitié d'une âme douloureuse
Sensible à tout contact, au moindre frôlement
Qui vous demande un peu de force généreuse,
Force de sacrifice et de renoncement.

Ayez pitié d'une âme indomptée et rebelle !
Maîtrisez-là ! soyez son maître et son dompteur !
Enchaînez, ô Jésus, son vol libre et son aile !
Clouez-la sur la croix, aux pieds du Rédempteur !

Digitized by Google

Baptisez-la du sang qui baptisa Pauline !
Du sang de Polyeucte, ô Christ !... Ah ! c'est mon tour :
J'ai vu mourir l'époux que j'aimais. Je m'incline.
O Christ ! baptisez-moi chrétienne dans l'amour !

Grand'mère couronne l'œuvre de Mme Penquer, c'est le rayon de soleil qui dissipe, au matin, les gouttes de la rosée qui se sont condensées pendant la nuit ; ce sont les larmes essuyées pour un instant. Comme elle est aimable cette bonne vieille grand'mère, et comme sa parole est tendre et vive tour à tour.

Entourée de ses petits-enfants elle sent renaître en son cœur affligé le calme et l'espérance.

Laissez-moi citer encore : *Restez là* ; cette pièce porte l'empreinte du sentiment maternel dans tout ce qu'il a de plus charmant, dans tout ce qu'il a de plus délicat :

Mignonnes, restez là ; vous êtes sous ma garde.
Jouez ! mais restez là pour que je vous regarde,
Mes beaux petits anges des cieux !
Mes mignonnes, restez !... Ah ! que la vie est bonne,
Et Dieu bon !... qu'il est bon, pour moi, puisqu'il vous donne
Si jeunès, à mes jours si vieux.

Je rattrape avec vous les choses échappées ;
Avec vous je revois mes plus belles poupées,
Et petite mère, avec vous,
Je les gâte, je joue et je ris, je babille ;
Je les prends dans mes bras puis je les déshabille,
Et les endors sur mes genoux.

Restez auprès de moi toutes deux, mes charmantes,
Et je vais vous conter des histoires touchantes ;
Mais soyez sages... essayons !
Non !... Vous ne voulez pas écouter mes histoires ?
Mais voilà qu'Anne a pris toutes mes écritoires,
Et Mathilde tous mes crayons.

Digitized by Google

Méchantes, vous allez salir toutes mes pages ;
Jouez, plutôt, dansez, j'aime mieux vos tapages
Et le bruit de vos petits pieds ;
J'aime mieux les éclats bruyants de votre joie ;
J'aime mieux une tache à ma robe de soie
Qu'une souillure à mes papiers.

C'est que dans ces papiers j'ai mis toute mon âme.
Ah ! que vous trouverez de cendres et de flamme
Dans tous ces livres que voilà !
Un jour quand vous lirez les feuilles de ma vie,
Si souvent tourmentée et si longtemps ravie,
Vous vous direz : Grand'mère est là !

Ces poésies tirées de *Mes Nuits*, de Mme Penquer, disent assez que ce livre, œuvre des heures désolées, ne le cède en rien, aux poésies du *Chant du Foyer*, des *Révélations* et de *Velléda*, et est digne en tous points de figurer à leur suite.

La Muse tendre, pensive, consolatrice, vient encore dans la solitude des nuits murmurer de douces paroles au poète accablé. Sa rêverie lui rappelle sans cesse les plus grands bonheurs de la femme : les tendresses de l'époux.

Mme Penquer ne souffrit pas que rien de beau, rien de bien, rien de vrai, fut diminué en elle ; son cœur, au contact de la vie, ne s'est ni glacé, ni desséché, ni flétri. Soutenue ainsi, elle n'a pu faillir, et son œuvre ne s'égara jamais dans le labyrinthe de l'erreur.

Sa muse était éminemment chrétienne : « Je ne suis pas de ces apôtres qui dorment au seuil de Gethsémani et qui renient leur foi persécutée — dit-elle dans une de ses préfaces, — qu'importe que le vent ne pousse pas le poète où va la foule adorant le veau d'or, si le flot apporte sa barque où vont les élus, aux pieds du vrai Dieu ! »

O. PRADÈRE.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

YVES-ÉTIENNE COLLET

MAITRE-SCULPTEUR

AU PORT DE BREST

L'architecture navale, si laidement transformée depuis peu, en prévision de luttes gigantesques et d'effroyables hécatombes, eut pour aimables supports pendant les deux siècles précédents, les beaux-arts, les arts divins de la statuaire et de la peinture. — Ce n'était pas, assurément, que les Duquesne, les Tourville, les Suffren, les Ducouédic et les Richer ne fussent, pour les marins des temps modernes, des types immortels de patriotisme et de valeur ; mais alors, et jusqu'aux découvertes récentes de plus terribles fléaux de destruction, toutes les gloires aimaient à s'unir, à s'entr'aider, et savaient se faire de mutuelles concessions. Des constructeurs tels qu'Olivier, Hubac, Pangalo, Sané, s'appliquaient à donner aux vaisseaux de guerre des formes non moins gracieuses qu'offensives, en même temps que Puget, Lange, Verdiguier, Caffieri et leurs émules moins célèbres, ornaient les proues et les galeries extérieures de ces grandes figures historiques ou allégoriques, inspiratrices de sentiments élevés, même pour les natures les plus rudes et les plus incultes.

Digitized by Google

Des peintres éminents ou distingués. Laroze entr'autres, prodiguaient dans les intérieurs, appartements des chefs et salles de conseil, de somptueux ou riants paysages, analogues aux splendeurs de Versailles, aux grâces de Trianon et qui, dans les dures épreuves de la tempête, des croisières et des combats, rappelaient à ces braves, si loin qu'ils fussent de la cour, de la ville ou de leurs terres, cette patrie bien-aimée qu'ils avaient à illustrer et à défendre — Il arrivait aussi, parfois, que dans une même famille, ou chez un même homme, comme chez les Hubac et les Ozanne, le génie de l'artiste accompagnât heureusement celui du constructeur. — Ainsi et malgré ce qu'il nous faut bien admettre comme un étrange progrès, exigé par les nécessités de la nouvelle tactique, nous ne pouvons nous défendre d'amers regrets sur les sacrifices que ce bouleversement nous impose.

Parmi les artistes qui se sont distingués dans l'ornementation des proues et des poupes des vaisseaux de guerre, nous avons tenu à donner un souvenir à Yves-Etienne Collet, l'un des derniers de cette honorable phalange. — Successeur de Caffieri et de Lubet dans l'emploi de chef de l'atelier de sculpture du port de Brest, il y accomplit de bons et nombreux travaux, dont nous possédons nous-mêmes quelques spécimens et des esquisses.

COLLET (Yves-Etienne), fils de Jacques-Etienne (1) et

(1) Jacques-Etienne, sculpteur lui-même, fils de Robert et de Charlotte Le Mordant, né à Brest le 21 avril 1721, y mourut le 17 février 1808, âgé de 86 ans, 10 mois.

Nous n'avons pas connu ses œuvres.

Digitized by Google

d'Elisabeth Siviniant, naquit à Brest le 1er mars 1761, marié à Jeanne-Marguerite Truau, le 7 octobre 1789. — Admis à neuf ans comme apprenti, il passait ouvrier le jour de ses seize ans accomplis, 1er mars 1777. Cinq mois après, 1er août 1777, il était nommé contre-maître, puis aide-maître entretenu le 1er mai 1784, et maître entretenu, chef de l'atelier de sculpture le 19 mars 1797, emploi qu'il occupa jusqu'à son admission à la retraite par dépêche du 10 juin 1840. (62 ans, 10 mois, 9 jours de services). Promu chevalier de la Légion d'honneur le 19 août 1824.

A ces indications officielles, relevées sur une ancienne matricule de la Direction des Constructions navales, viennent s'ajouter, avec tout intérêt pour l'art et l'histoire de Brest, celles qui nous ont été données par sa famille.

Peu de temps après son admission comme ouvrier, Yves-Etienne Collet fut envoyé à Paris par le comte d'Hector, commandant de la Marine, en qualité d'élève-sculpteur, aux appointements de 800 livres, son père lui faisant 400 livres en plus. — Il devait étudier l'antiquité, les œuvres des grands sculpteurs modernes, Coysevox, Coustou, Bouchardon et y suivre les leçons de l'Académie des Beaux-Arts.

Sa première œuvre, modelée en terre, fut un Moïse, présentant les Tables de la Loi aux Israëlites. Il traita ensuite, sous la même forme, Esther aux pieds de Mardochée, qui lui valut le premier prix de l'Académie. Rappelé à Brest après ce double succès, il y fut nommé premier artiste, ce qui concorde avec la matricule constatant sa précoce élévation, à 23 ans, à l'emploi d'aide-maître entretenu. — Lorsqu'il devint, à 36 ans, chef de

Digitized by Google

l'atelier de sculpture, ce fut sur un concours avec le sieur Baligant (1) et par arrêté du Directoire exécutif. *(Dép. du ministre, amiral Truquet, 29 Ventose an V).*

Collet, pendant ses longs services, se tint toujours pour satisfait de cette position subordonnée, mais assurée et paisible, qu'un plus célèbre, et non moins modeste, Pierre Julien, avait sollicitée lui-même (2). — Dans cet esprit de modestie, comme dans son amour pour la Bretagne, il ne paraît avoir ambitionné rien de plus que l'approbation des chefs maritimes et les éloges de ses confrères et de ses concitoyens. Les ouvrages qu'il produisit, principalement sur bois, furent nombreux ; mais que sont devenus tous ces personnages historiques ou allégoriques, étudiés et exécutés avec soin, qui, après avoir embelli pendant quelques années les proues des vaisseaux, furent abattus, sans trop de ménagements, dans les chantiers de démolitions, et confondus, délaissés parmi tant de débris informes ?...

Parlons d'abord de ce que nous avons sous les yeux, de ce que nous avons recueilli et conservé nous-mêmes.

Un Christ, ouvrage en bois (23 centimètres de haut). — Le Sauveur vient d'expirer. Sa belle figure a déjà perdu l'expression de la douleur ; un reflet de béatitude

(1) Charles-Marie Baligant, artiste recommandable, est l'auteur d'un buste de Lamotte-Piquet, placé en 1791, dans la salle principale de l'hôtel du commandant de la Marine.

(2) Pierre Julien, l'auteur du *Guerrier mourant*, de la *Baigneuse*, des *Statues de la Fontaine* et du *Poussin*, désespérant d'obtenir le titre d'académicien, se condamna à descendre de la haute sphère de l'art, et sollicita l'emploi de sculpteur de proues à Rochefort. *(Notice sur la vie et les ouvrages de Pierre Julien, par Joachim Lebreton, page 13).*

Digitized by Google

est empreint sur le calme de la mort. — Le poids de la tête l'incline sur la droite, et les muscles saillants du cou s'en ressentent. Le corps est naturellement affaissé ; les bras, on le voit à leur tension, le supportent ; les doigts sont repliés doucement, à l'exception des index, dirigés tous deux vers le ciel. Les chairs de la poitrine sont encore soulevées ; les membres inférieurs sont en complète défaillance. L'auteur a omis de percer les pieds, qui reposent sur un petit socle. — Il a été prié souvent près de cette image.

Le Reflux dans un Fleuve. — Il est symbolisé comme suit par un haut relief en terre cuite de 34 centimètres sur 20 ; Groupe fort intéresssant : Neptune est assis, mais imparfaitement, sur un roc, parmi des algues. Il est légèrement penché en arrière, et appuyé de la main gauche sur la hampe de son trident, comme pour se retenir ; tandis que son bras droit, étendu sur l'épaule de la Divinité du Fleuve, montre du doigt l'étendue de son empire. Le Fleuve, au contraire, est vu de dos, même pour la tête, et en relief moins élevé, sauf pour le bras gauche, en saillie sur le corps de Neptune qu'il étreint fortement. Sa droite, invisible, tient une rame, dont la palme se montre au-dessus de l'épaule. La vigueur du Dieu des mers est bien accentuée dans les traits comme dans les membres. Lui et le Fleuve, on le sent, obéissent à une impérieuse nécessité. — Ce morceau nous paraît conforme aux lois d'une rigoureuse esthétique.

Amphitrite, guidant son char emporté par des chevaux marins, et suivie par un Triton. — C'est une petite ébauche en cire, plaquée sur une mince planchette. Elle

Digitized by Google

n'a rien de remarquable que la morbidesse des chairs et l'assurance calme de la Déesse, témoignée par son attitude, par l'aisance avec laquelle elle tient les rènes, et porte le trident, et surtout par un léger croisement des pieds, étendus sur le bord du char. — Œuvre sans importance, d'ailleurs.

DIX-HUIT CROQUIS à la plume, dont quatorze de figures pour l'ornementation des proues, et quatre pour galeries d'arrière, frontons ou dessus de portes :

Le Temps ou Destin. — Alexandre. — Pacificateur. — Même sujet. — Glorieux. — Minerve. — Cérès. — Méduse. — Magicienne. — Capricieuse. — Jeanne d'Arc. — Jean Bart. — Vengeance. — Illyrienne (1).

Neptune enfant, domptant un cheval marin. (Deux croquis, dont l'un a été exécuté pour le fronton du Musée maritime de Brest). Vénus sortant de la mer dans une conque portée par des dauphins. Deux esclaves, assis par terre, enchaînés au pied d'un trophée. (Pour le bagne probablement).

Ces croquis — est-il besoin de le dire ? — ne sont pas tous également méritoires. Ainsi, les traits et l'expression des visages d'*Alexandre* et *Jeanne d'Arc* sont insignifiants ou faux ; le *Glorieux* nous semble plus malicieusement que dignement rendu, type de la gloriole

(1) Nous possédons aussi un croquis signé Michel Collet, 1818. — Il est du fils d'Yves-Etienne, fort bien dessiné, pour la galerie de la frégate l'*Astrée*, et représente cette divinité assise, et des ornements divers, cariatides, guirlandes, thyrses, etc. — Jacques-Marie-Michel Collet, contre-maître sculpteur, né en 1793, mort le 18 mars 1878, à 85 ans et demi, fut le troisième de cette génération d'artistes.

Digitized by Google

plutôt que d'une gloire légitime ; tandis que la *Magicienne*, dessinée avec soin et avec goût, pourrait rivaliser avec l'*Armide*, de Louis Hubac (1). — Mais toutes les attitudes sont correctes, imposantes ou gracieuses selon le sujet ; les costumes, les draperies riches ou sévères, les attributs bien appropriés.

Mentionnons encore l'esquisse d'un projet de tableau dont le motif serait : *Idée enfantine de la mer*. — L'artiste a pris soin d'en écrire l'explication en marge de son dessin, en ces termes : — « Allégorie du tableau. Il » représentera la mer et ses productions. On y verra un » petit génie, navigant sur un monstre marin. Il portera » sur sa tête une très grande coquille, remplie de perles, » corail et différents coquillages. — Le fond du tableau » sera une pleine mer, avec un beau soleil couchant ; le » devant sera le rivage, sur lequel on apercevra des » pétrifications et plantes marines. »

Ces petites reliques ne sont point à dédaigner.

Les autres bons ouvrages de Collet sont :

Dans l'Église Saint-Louis ; deux Statues de huit pieds, Charlemagne et saint Louis, — les Anges adorateurs, — les cariatides des orgues, — la décoration de la chaire ;

La décoration du vaisseau amiral, en l'an IX, savoir : Une Renommée, Statues de la Justice et de la Force, de Neptune, Mars, Thétis et Minerve. — Nombreux bustes des plus illustres marins français, de Pierre Ozanne, ingénieur, de Joseph Caffarelli, préfet maritime, des directeurs des constructions Pestel et Geoffroy, des

(1) Voir *Le Sculpteur Hubac*, par M. Tamisier. — Marseille, 1858.

Digitized by Google

médecins Keraudren et Foullioy, de l'inspecteur de la marine Jurien, du directeur des télégraphes aériens de Vimont, etc...

Décoration du canot impérial, toujours visité par les touristes, et consistant en statues dorées de Neptune, un Triton à l'arrière, un Dauphin sur l'avant, et d'élégants accessoires.

La multiplicité de ces œuvres d'art, leur affectation, les noms des destinataires suffisent à démontrer en quelle estime étaient tenus l'artiste et son remarquable talent ; et c'est aux applaudissements unanimes que, seize ans avant son admission à la retraite, la croix d'honneur vint récompenser à la fois son mérite, son dévouement et sa modestie. — Yves-Etienne Collet mourut à Brest, le 7 mai 1843, âgé de 82 ans.

Nous ne saurions terminer cette notice sans dire, au nom des anciens élèves-commissaires de la Marine de 1823 à 1830, que nous devions cet hommage à la mémoire du bon et bienveillant artiste visité si souvent dans l'atelier du port, alors très intéressant. — Dès ce temps là, son instructive conversation trahissait bien quelques alarmes pour l'avenir. L'utile nous envahit, disait-il parfois. — Dans sa candide subordination, jamais il n'eût osé prévoir, ni surtout murmurer : Il nous chasse.

Digitized by Google

APPENDICE

Dans mes recherches sur Yves-Etienne Collet, je rencontrai, à la bibliothèque du port, un tableau portant, au bas du cadre, cette inscription : *Allégorie de la Jalousie, dessinée en 1801 par J.-B. Collet, peintre d'Histoire, professeur au collège de Marine.* — Bien que ce ne fût que l'œuvre d'un homonyme, sa conservation soigneuse, et la qualité officielle de l'auteur m'engagèrent à examiner ce dessin et à en essayer la description.

C'est une sépia de 85 centimètres sur 65 de hauteur. — Elle représente la scène suivante : Une femme est étendue sur un lit de repos, détournant son visage, et couverte seulement d'une draperie depuis la ceinture. Derrière elle, sur un petit autel, une statue de l'Amour. — A droite, un groupe de syrènes, précédées d'un satyre qui montre du doigt, sur la gauche, un jeune homme au geste indigné et répulsif, assisté d'un Mentor, et portant une lampe. — Le satyre porte sur son doigt un escargot, aux cornes levées. — Au-dessus du groupe de droite, il en est un autre semblable, fuyant à tire d'ailes. — Le tout est habilement dessiné ; mais l'allégorie me semble un peu confuse, et d'un style moins noble que prétentieux.

Aux archives du Ministère, j'ai relevé, dans le dossier de l'auteur, les indications suivantes :

COLLET (Barthélemy) nommé professeur au collège royal de la marine, à Angoulême, à la fin de janvier 1825. — Peintre de beaucoup de talent, dit M. le capitaine de vaisseau vicomte de Gallard-Terraube, commandant

Digitized by Google

l'école ; présenté par M de Rossel, sur les instantes recommandations de M. le comte de Chabrol de Volvic à son frère de Crousol, ministre de la marine, et l'attestation de son talent par ses maîtres Gérard et Gros. *(Rapport au ministre, 13 nov. 1824).* — Ont suivi son cours avec fruit les futurs amiraux de Gourdon, Penhoat, Fleuriot de Langle, de Gueydon, Reynaud, Saisset, d'Aboville, Jaurès, etc. — Il ne conserva ces fonctions que six ans, le collège d'Angoulême ayant été supprimé en 1830. — Mais son fils, Fortuné Collet, officier de la 6e légion de la garde nationale, le premier qui soit allé au feu le 28 juillet, et blessé le 29, obtint pour cet artiste distingué la promesse d'un nouvel emploi.

A. GUICHON DE GRANDPONT.

Digitized by Google

CAUSERIES HUMORISTIQUES

TROIS ROMANS

Robinson Crusoë. . . — Daniel DE FOÉ.
Paul et Virginie. . . — BERNARDIN DE ST-PIERRE.
Les Mille et une Nuits. — Antoine GALLAND.

ROBINSON CRUSOË

DANIEL DE FOÉ

Avez-vous lu Robinson Crusoë ?

Si j'osais vous adresser sérieusement cette question, pour toute réponse vous me ririez au nez et vous auriez raison, car ma demande serait tout au moins oiseuse. Qui, en effet, n'a pas lu et relu plusieurs fois ce roman si attachant et si instructif tout à la fois ; qui ne s'est intéressé aux aventures de ce pauvre jeune marin jeté sur une île sauvage, aux prises avec les besoins de toutes sortes, avec les maladies, et qui parvient à se tirer d'affaire grâce à son énergie et à son esprit industriel.

Digitized by Google

Savez-vous quel est l'auteur de ce roman ?

Beaucoup, sans doute, me répondront sans hésiter que ce livre a été écrit par un anglais nommé Daniel de Foé ; d'autres me répondront peut-être qu'il a été écrit par Robinson lui-même. Ces derniers se tromperaient. Il est vrai qu'ils trouveraient une espèce d'excuse en me disant qu'ils ont vu bon nombre d'éditions portant que la vie et les aventures surprenantes de Robinson Crusoë ont été *Written by himself*, écrites par lui-même, et qui ne font même pas mention du nom du véritable auteur, pensant sans doute qu'on doit le connaître

Eh bien ! puisque l'occasion m'est donnée de parler de Robinson, je veux dire en même temps quelques mots de celui qui écrivit les aventures de ce jeune marin d'York, cette cité qui nous fournit de si succulents jambons.

Daniel de Foé est un enfant de Londres ; il y vit le jour en 1663. Ses débuts dans le monde ne laissent pas deviner l'écrivain fécond dont plusieurs des ouvrages et principalement son Robinson furent traduits dans toutes les langues de l'Europe. Son père tenait un étal de boucher dans une des rues les plus fréquentées de la capitale de l'Angleterre, et il destina son fils à exercer comme lui une profession commerciale. Le jeune Daniel se fit mercier bonnetier, mais il faut croire que le commerce allait peu à ses goûts, et qu'il aimait mieux employer son temps d'une manière plus intelligente qu'à essayer des bonnets de coton à ses clients et à vendre des aiguilles au public, car dès 1687, c'est-à-dire âgé de vingt-quatre ans à peine, il publiait un écrit contre les mesures inconstitutionnelles de Jacques II.

Digitized by Google

A cette même époque, il fréquentait assidûment des sociétés joyeuses où il était toujours accueilli à bras ouverts à cause de ses saillies spirituelles et piquantes. Avec de telles dispositions, ses pauvres bonnets, hélas ! ne devaient pas tarder à voltiger par dessus les moulins. C'est ce qui eut lieu en effet. Une faillite ne tarda pas à être la conséquence de sa conduite, et il se vit forcé d'entrer en arrangements avec ses créanciers. La littérature devait remettre à flot le marchand de bonnets.

Un poème dans lequel il plaida avec talent la cause du roi Guillaume III, contre un écrivain satirique, lui valut avec la reconnaissance de ce prince des gratifications et des emplois lucratifs. Intègre et probe à un haut degré, de Foé s'empressa de satisfaire ses créanciers et de s'acquitter envers ceux qu'il n'avait pas pu payer. Il fit mieux, il devint plus tard le bienfaiteur de plusieurs d'entre eux tombés dans la misère.

Sous le règne de la reine Anne, de Foé publia en faveur des non conformistes *Le plus court chemin à prendre avec les dissidents*. Cet écrit lui valut une amende énorme qui le ruina entièrement, l'exposition au pilori, puis enfin la détention à Newgate où il resta en prison jusqu'en 1706, qu'un revirement du pouvoir vint le délivrer.

Un second emprisonnement, que lui valurent encore plus tard ses écrits politiques, le détermina à renoncer à la carrière politique qu il avait embrassé.

Pendant les douze ou quinze dernières années de sa vie, il se voua exclusivement aux lettres, et y trouva en même temps le repos et la renommée.

Ce fut en 1719 qu'il fut donné au public de lire l'œuvre

Digitized by Google

qui devait immortaliser son nom : *The life and surprising adventures*, la vie et les surprenantes aventures de Robinson Krœutznaer, dont on a fait, ainsi qu'il le dit au commencement même de l'ouvrage, et cela par une habitude répandue en Angleterre de dénaturer les mots et les noms, Robinson Crusoë.

Pour ma part, j'aime beaucoup mieux ce dernier nom : d'abord il est plus facile à prononcer, puis ce Krœutznaer sent l'allemand en diable.

Le héros du roman de Daniel de Foé est tout le monde sait cela, un personnage imaginaire. Les aventures de ce jeune Robinson qui, seul, dans une île sauvage, y vit du travail de ses mains et est réduit à tirer toutes ses ressources de lui-même, ont cependant quelques fondements, et lui furent suggérées par la lecture des détails que contenait la relation des voyages du capitaine Woodes-Rogers sur un marin écossais nommé Alexandre Selkirk, qui vécut quatre ans dans l'île de Juan Fernandez, où il avait été abandonné, en 1705, par le capitaine Stralling.

Je m'aperçois que j'ai peu parlé de Robinson et beaucoup de son auteur, mais qu'aurais-je pu dire du premier qui ne fut connu. Quelques-uns de vous, au contraire, peuvent avoir oublié certaines particularités de la vie de Daniel de Foé : cette rapide esquisse sur le célèbre auteur de Robinson peut donc ne pas vous être tout a fait indifférente.

J'ai commencé cette causerie par vous poser une question, pour la terminer, laissez-moi vous en adresser une dernière.

Savez-vous combien le libraire qui acheta le roman de Robinson Crusoë, devenu dès son apparition l'ouvrage

Digitized by Google

le plus populaire de l'Angleterre, traduit dans toutes les langues, imité par plusieurs auteurs, savez-vous dis-je, combien le libraire en donna à Daniel de Foë ?

— Dix livres sterling ! Deux cents cinquante francs de notre monnaie.

Quelle amère dérision. A peine de quoi payer le papier pour écrire son manuscrit.

Qu'est-ce que cela nous prouve ?

C'est que, pas plus il y a un siècle qu'aujourd'hui, ce ne sont pas ceux qui écrivent les livres qui gagnent le plus.

PAUL ET VIRGINIE

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE

Qui de nous ne s'est intéressé dans sa jeunesse au chef-d'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre ce charmant et attrayant roman qui a pour titre : *Paul et Virginie ?*

Qui de nous ne s'est pas senti attendri au récit des incidents de la perte du vaisseau le *Saint-Géran* sur lequel l'auteur a placé la mort si touchante de son héroïne ?

Le 24 décembre, a écrit Bernardin de Saint-Pierre, sous les coups d'une horrible tempête...

Ah ça ! Je n'y comprends plus rien. Mon éphéméride assigne la date du 17 août à la perte du *Saint-Géran*, et Bernardin de Saint-Pierre écrit que c'est au mois de décembre ; je vous avoue que pour éclaircir la vérité, j'ai besoin de faire quelques recherches à ce sujet.

Digitized by Google

Nous n'ignorons pas avec quel charme et quel talent l'admirable peintre de la nature a traité son œuvre, mais nous savons aussi combien il y a fondu d'épisodes et de circonstances d'origines diverses.

M. Lemontey a fait remarquer que l'aventure des deux enfants retrouvés par le chien qui a flairé un de leurs vêtements, était, avant la publication du roman de Bernardin de Saint-Pierre, racontée par M. de Crèvecœur, dans ses *Lettres d'un cultivateur américain*.

Les deux cocotiers qui servent de monument à la naissance de ces deux enfants, sont tirés des *Jardins* de l'abbé Delille.

Le groupe riant de *Paul et Virginie*, se défendant ensemble de la pluie, avait été fourni à l'auteur par l'industrie de deux enfants du faubourg Saint-Marceau, qu'il vit un jour opposer à une averse la jupe de l'un d'eux arrondie en coquille sur leurs deux jolies têtes.

L'héroïne, vous vous en souvenez, porte les deux noms réunis de *Virginie de la Tour*. Or, ces deux noms rappelaient à l'auteur deux jeunes étrangères, que sa mauvaise fortune seule le mit dans l'impossibilité de pouvoir épouser.

L'une, était mademoiselle La Tour ; l'autre, mademoiselle Virginie Taubenheim.

Le nom de *Paul* atteste un emprunt plus singulier. C'est celui d'un moine franciscain, pour qui Bernardin de Saint-Pierre, encore enfant, s'était pris d'une si vive amitié, qu'on ne put l'en séparer, et qu'il accompagna ce pauvre frère Paul dans une quête à travers la Normandie, préludant pour ainsi dire à ses courses sur les deux hémisphères par la bizarrerie de ce pélerinage séraphique.

Digitized by Google

D'un autre côté, le naufrage du vaisseau le *Saint-Géran* n'est point une fiction éclose dans l'imagination de l'écrivain, mais il sentait la nécessité, pour le soutien de l'intérêt de son drame, d'encadrer ce sinistre dans les couleurs les plus sombres, il avait besoin d'un ouragan pour compléter son tableau de la nature sous les tropiques, ne regrettons pas les teintes riches et énergiques que le peintre a emprunté à sa tablette.

Voulez-vous que nous relisions ensemble ce passage ? Il nous rappellera ce bon temps où nous suivions si anxieux, les amours, les aventures et les dangers des deux enfants de la vallée des Pamplemousses.

« Tout présageait l'arrivée prochaine d'un ouragan. Les nuages qu'on distinguait au zénith étaient à leur centre d'un noir affreux, et cuivrés sur leurs bords. Vers les neuf heures du matin, on entendit du côté de la mer des bruits épouvantables comme si des torrents d'eau, mêlés à des tonnerres, eussent roulé du haut des montagnes. Tout le monde s'écria : voilà l'ouragan ! et dans l'instant un tourbillon affreux de vent enleva la brume qui couvrait l'île d'Ambre et son canal.

Le *Saint-Géran* parut alors à découvert, avec son pont chargé de monde, ses vergues et ses mâts de hune amenés sur son tillac, son pavillon en berne, quatre câbles sur son avant, et un de retenue sur son arrière ; il était mouillé entre l'île d'Ambre et la terre, en deça de la ceinture de récifs qui entoure l'île de France, et qu'il avait franchie par un endroit où jamais vaisseau n'avait passé avant lui. La mer, soulevée par le vent, grossissait à chaque instant, et tout le canal compris entre cette île et l'île d'Ambre n'était qu'une vaste nappe d'écumes

Digitized by Google

blanches, creusées de vagues noires et profondes. Ces écumes s'amassaient dans le fond des anses à plus de six pieds de hauteur, et le vent qui balayait la surface les portait par dessus l'escarpement du rivage à plus d'une demi-lieue dans les terres.

A leurs flocons blancs et innombrables, qui étaient chassés horizontalement jusqu'au pied des montagnes, on eut dit d'une neige qui sortait de la mer. L'horizon offrait tous les signes d'une longue tempête ; la mer y paraissait confondue avec le ciel. Il s'en détachait sans cesse des nuages d'une forme horrible qui traversaient le zénith avec la vitesse des oiseaux, tandis que d'autres y paraissaient immobiles comme de grands rochers. On n'apercevait aucune partie assurée du firmament. Une lueur olivâtre et blafarde éclairait seule tous les objets de la terre, de la mer et des cieux. Dans les balancements du vaisseau, ce qu'on craignait arriva. Les câbles de son avant rompirent, et comme il n'était plus retenu que par une seule aussière, il fut jeté sur les rochers à une demi-encâblure du rivage...»

Après cette émouvante description d'un ouragan dans les parages de l'île de France, la vérité historique a bien des chances d'être trouvée aride et sèche.

C'est sur des documents authentiques, sur des procès verbaux exhumés, il y a plus de soixante-dix ans de la poussière au greffe de l'île Bourbon, par M. le Baron Milius, alors gouverneur de cette colonie, que je veux vous parler des causes et des incidents du naufrage du vaisseau le *Saint-Géran*.

Parti de Lorient, le 24 mars 1744, le *Saint-Géran*, vaisseau de la Compagnie des Indes, se trouva, le 17 août,

Digitized by Google

à six lieues de l'île de France. et reconnut les petites îles qui en signalent les abords. Le ciel était serein, le soir approchait. Les officiers délibérèrent sur ce qu'il y avait lieu de faire, et il fut arrêté qu'on passerait la nuit à la cape sous la grande voile. Vers trois heures du matin, les individus présents sur le pont se félicitaient de la route que suivait le bâtiment, ainsi que de la beauté du temps, lorsqu'on entendit tout à coup une voix crier à plusieurs reprises, du gaillard d'avant : *Terre ! terre !*

Presque aussitôt, une lame prenant le vaisseau par le travers, le jeta sur un brisant avec une telle violence qu'un craquement épouvantable se fit immédiatement entendre et ne laissa aucun doute sur la perte du vaisseau le *Saint-Géran*.

Le nombre des passagers était considérable, l'équipage était nombreux ; on n'a jamais su combien de victimes succombèrent à cette déplorable catastrophe.

Douze personnes seulement abordèrent à l'île d'Ambre, et encore trois d'entre elles moururent-elles en touchant la terre.

Comme on le voit, la stricte réalité est assez navrante pour qu'on n'ait besoin d'y rien ajouter, mais Bernardin de Saint-Pierre a eu grandement raison, puisqu'il a écrit un roman et non l'histoire, de nous laisser, fruit de son génie et de son imagination, l'impressionnant tableau d'un ouragan, au mois de décembre, sous les tropiques, à l'occasion du naufrage du vaisseau qui portait son héroïne, et mon éphéméride n'a pas eu tort non plus d'assigner à cet évènement la date du 17 août, puisqu'il m'en a fait rechercher les détails historiques.

Digitized by Google

Avant de terminer, que je vous dise que nous avons bien failli ne jamais lire ce charmant roman qui nous a tant intéressé dans notre enfance.

Il paraît que c'est au peintre Vernet que nous serions redevables de ce que *Paul et Virginie*, après avoir été écrit, ait été conservé par son auteur.

Cette pastorale lue dans le salon de madame Necker, en présence de Thomas, de Buffon, de l'abbé Galiani, fut accueillie avec tant de froideur, que Bernardin de Saint-Pierre au désespoir, était sur le point de l'anéantir. Vernet ayant manifesté le désir de l'entendre, Bernardin la lui lut. L'âme de l'artiste s'émut profondément à ce récit touchant et, les yeux humides encore des larmes que lui avaient tirées la scène dramatique qui termine cet ouvrage, il se jeta au cou de son ami et s'écria : — Vous avez fait un chef-d'œuvre, gardez-vous de le brûler.

La dernière scène dramatique est celle où *Virginie*, sur le point d'aborder le rivage où *Paul* l'attend, préfère la mort à la honte de se déshabiller.

Dans ma jeunesse, cela me paraissait tout simple et tout naturel et, comme Vernet, mes yeux se remplissaient de larmes, mais aujourd'hui, en y réfléchissant je trouve *Virginie* un peu ridicule et par trop pudibonde, et *Paul* un peu trop naïf de ne pas essayer du moins, quand même, de la disputer à la mort.

Digitized by Google

MILLE ET UNE NUITS

ANTOINE GALLAND

N'ayez pas peur, mon intention n'est point de vous raconter aujourd'hui les contes arabes des *Mille et une Nuits*, et d'ailleurs, le voudrais-je, que cela me serait matériellement impossible. Non. Mais puisque j'ai à vous parler de leur auteur, d'Antoine Galland, il est bien difficile que je ne vous touche pas quelques mots du livre qui l'a rendu célèbre. Galland, dont la mort arriva le 11 février 1715, est né à Rollot, près de Montdidier, en Picardie, en l'an 1646.

Quoique d'une famille d'artisans et placé par charité au collège de Noyon, Galland, conduit sans doute par la main d'un de ces bons génies dont plus tard il devait faire un si utile emploi dans ses versions orientales, trouva moyen de continuer ses études au collège du Plessis, à Paris, d'abord, puis ensuite de suivre le cours de langue orientale au collège de France, ou plus tard il était destiné à devenir lui-même professeur d'arabe, en 1709.

Son ouvrage le plus connu, celui qui a rendu son nom populaire, celui qui a passé dans les mains de nos pères et qui passera dans celles de nos petits-enfants, c'est sa traduction française des *Mille et une Nuits*. Tous les âges ont pris et prendront part à ces récits.

Ces contes sont une expression caractéristique de la nation arabe. Les Arabes, on le sait, ont une passion particulière pour ces sortes de narrations. Elles remplissent une grande partie de leurs loisirs qui sont très longs.

Le soir, assis à terre à la porte de leurs tentes, rangés en rond, la pipe à la bouche et les jambes croisées, ils commencent d'abord par rêver en silence ; puis, à l'im-

Digitized by Google

proviste, quelqu'un débute par un *il y avait au temps passé*, comme Perrault débute par *il était une fois* dans ses contes de fées, et le narrateur tient son auditoire enchaîné par l'intérêt qu'il sait y mettre. J'ai toujours trouvé très ingénieux la manière dont le sultan Schahriar est amené par la belle et séduisante Schéherazade à écouter ses histoires.

Schahriar, on s'en souvient, était un puissant prince qui régnait sur les Indes, les grandes et les petites îles qui en dépendent, et bien loin au delà du Gange jusqu'à la Chine. Ce sultan vivait heureux, rien ne troublait sa sécurité, quand... oh malheur ! .. des rapports accompagnés des preuves les plus convaincantes viennent lui apprendre que son épouse et toutes ses femmes le font. . ma foi ! si Molière était là il vous dirait cela, et sans la moindre hésitation encore. Cette circonstance inspira au sultan un projet de vengeance aussi bizarre que cruel. Irrité d'avoir été aussi indignement trompé, il fit mettre à mort toutes ses femmes, et dans le but de se préserver de pareilles perfidies, il prit la résolution d'épouser chaque jour une nouvelle femme qu'il faisait étrangler dès le lendemain. On comprend sans peine quelle consternation cela jeta dans tout le royaume.

Le grand visir qui, malgré lui, était le ministre chargé de faire exécuter cet ordre injuste, possédait deux filles : l'aînée s'appelait Schéherazade, et la cadette Dinarzade. Schéherazade était une fille hors ligne. Douée d'une mémoire prodigieuse ; aimant beaucoup la lecture, elle avait retenu tout ce qu'elle avait lu. Ajoutons à celà, ce qui ne nuit jamais, qu'elle était d'une beauté extraordinaire. Le visir aimait passionnément sa fille. Un jour

Digitized by Google

qu'ils s'entretenaient de choses et d'autres : — Mon père, lui dit-elle, j'ai une grâce à vous demander.

— Si votre demande est raisonnable, je vous l'accorderai volontiers.

— Puisque, répondit Schéherazade, par votre entremise, le sultan célèbre un nouveau mariage, je vous conjure, par la tendre affection que vous avez pour moi, de me procurer l'honneur d'être sa femme.

A ce discours, le visir tomba des nues ; manière de dire qu'il fut extrêmement surpris et étonné.

— Mais vous avez perdu l'esprit, ma fille, s'écria-t-il. Vous savez que le sultan ne garde qu'un jour la même femme, qu'il lui fait ôter la vie le lendemain, et vous voulez que je lui propose de vous épouser !

— Oui, mon père, car si je réussis dans mon entreprise je rendrai à ma patrie un service important. Encore une fois, accordez-moi la grâce que je vous demande.

— Non, non, répartit le visir en colère. Je crains qu'il ne vous arrive ce qui arriva à l'âne qui était dans une excellente position, et qui ne put s'y maintenir.

— Quel malheur arriva-t-il donc, à cet âne ?

— Je vais vous le dire. Là-dessus, il se mit à lui raconter un tas de fables, tendant toutes à lui prouver que quand on n'est pas content de sa position, et qu'on fait tout pour en changer quand même, on court grand risque d'en rencontrer une plus mauvaise, et il termina son discours par ces paroles : Croyez-moi, ma fille, demeurez en repos, et ne cherchez point à devancer votre mort.

Il eut beau faire et beau dire, Schéherazade persista dans ses sentiments, et déclara que si la tendresse paternelle refusait de souscrire à la prière qu'elle faisait, elle irait elle-même se présenter au sultan.

Digitized by Google

Voilà ce que j'appelle une fille de résolution !

Poussé à bout par tant de fermeté, et voyant qu'il essaierait en vain de la détourner d'un si funeste projet, le visir alla trouver Schahriar pour lui annoncer que le lendemain il lui présenterait Schéherazade.

Schahriar, quoique fort étonné du sacrifice que son visir lui faisait, accepta l'offre de son ministre, et lui dit qu'il n'avait qu'à lui amener sa fille quand il lui plairait.

Schéherazade accueillit cette réponse avec joie, et ne songea plus qu'à se mettre en état de paraître devant le sultan. Avant de partir, elle prit sa sœur Dinarzade en particulier, et lui dit : — Chère sœur, mon père va me conduire chez le sultan pour être son épouse. J'ai besoin de votre secours dans la circonstance, soyez assez bonne pour ne pas me refuser. Si, comme je l'espère, j'obtiens du sultan la grâce que vous couchiez dans la chambre nuptiale, afin que je jouisse cette nuit encore de votre compagnie, souvenez-vous de m'éveiller demain matin une heure avant le jour et de m'adresser ces paroles : — Ma sœur, si vous ne dormez pas, je vous supplie, en attendant le jour qui paraîtra bientôt, de me raconter un de ces beaux contes que vous savez.

Dinarzade promit à sa sœur de faire ce qu'elle exigeait d'elle.

Le grand visir conduisit Schéherazade au palais.

Dès qu'elle fut en présence du sultan, elle hasarda sa demande, et Schahriar y ayant consenti, on alla chercher Dinarzade, qui vint en diligence.

. . . . . .

Une heure avant le jour, Dinarzade s'étant réveillée, ne manqua pas de faire ce que sa sœur lui avait recommandé.

Digitized by Google

— Ma chère sœur, s'écria-t-elle, si vous ne dormez pas, je vous supplie, en attendant le jour qui paraîtra bientôt, de me raconter un de ces contes agréables que vous savez...

Au lieu de répondre à sa sœur, Schéherazade s'adressant au sultan : — Sire, votre majesté veut-elle bien me permettre de donner satisfaction à ma sœur ?

— Très volontiers, répondit le sultan.

Alors Schéherazade commença aussitôt à raconter l'histoire du *Marchand et du Génie*, que vous connaissez tous.

Après avoir raconté pendant une heure des choses incroyables, Schéherazade s'apercevant qu'il était jour, cessa de parler.

— Bon Dieu ! ma sœur, que votre conte est merveilleux, dit Dinarzade.

— La suite est encore beaucoup plus surprenante, répondit Schéherazade, et vous pourriez en juger, si le sultan me laissait vivre encore aujourd'hui, me donnant la permission de vous la raconter la nuit prochaine.

Schahriar ne répondit rien, mais comme il avait écouté le commencement de ce conte avec un grand intérêt, il se dit qu'il pourrait bien attendre à en connaître la fin avant de faire ôter la vie à la sultane.

Le lendemain, Dinarzade, un peu avant le jour, ne manqua pas de s'adresser à sa sœur et de lui dire :

— Ma chère sœur, si vous ne dormez pas...

On connaît le reste de la phrase.

Non seulement cette nuit-là, mais encore celle du lendemain, du surlendemain, et ainsi de suite pendant *Mille et une Nuits*, le sultan prit un plaisir extrême à écouter les histoires de Schéherazade que ce travail de l'esprit n'empêcha pas de se livrer à un travail d'un autre genre, si bien qu'elle devint mère de trois enfants.

Digitized by Google

Quand elle eut terminé sa dernière histoire et n'ayant pas envie d'en recommencer une nouvelle, elle se jeta aux pieds du sultan des Indes, et lui présentant ses enfants : — Grand Roi, je te supplie de m'accorder la vie pour l'amour d'eux, et non à cause de mes histoires ; si tu les prives de leur mère, ils deviendront orphelins, et aucune autre femme ne peut avoir pour eux le cœur d'une mère.

Le sultan, ému jusqu'aux larmes, embrassa ses enfants et dit : — Pour leur amour, je te pardonne, car je vois que tu es une bonne mère.

On peut sans doute reprocher à Galland quelques longueurs, de fréquentes répétitions dans ses récits, mais il n'a fait que suivre en cela le goût des conteurs orientaux.

S'entendre répéter, par exemple, pendant *Mille et une Nuits* de suite cet exorde : ma chère sœur, si vous ne dormez pas... n'a rien de très amusant et finit à la longue par devenir soporifique.

Aussi cela fut-il la cause d'une petite aventure qui arriva à l'honnête traducteur. Quelques plaisants, ennuyés de lire ou d'entendre répéter constamment cette phrase allèrent, une nuit qu'il faisait grand froid, frapper à la porte de la maison de Galland, qui courut à sa fenêtre sans prendre le temps de s'habiller. Après l'avoir malignement fait morfondre par diverses questions, l'un d'eux finit par lui dire d'un grand sérieux : — Monsieur Galland, si vous ne dormez pas... faites-nous donc un de ces beaux contes que vous savez si bien.

O. PRADÈRE.

Digitized by Google

UNE PROMENADE

DANS

LE FINISTÈRE

IL Y A SOIXANTE ANS

Il est une foule de sites harmonieux, riches de beautés naturelles, riches de monuments dans le Finistère, il n'en est pas qui soient comparables à Saint-Jean-du-Doigt.

On court souvent bien loin, avide que l'on est d'émotions nouvelles, on oublie ce que l'on possède, ce que l'on peut voir chaque jour. C'est une manie que ce besoin de rechercher de l'imprévu, d'aller s'extasier devant ce qui a été décrit cent fois, de répéter ce que vingt touristes ont décrit, et l'on ne songe jamais à examiner ce que renferme de curieux, de digne de remarque, les mille objets qui se déploient devant nous, nous offrant leurs beautés, tantôt agrestes, tantôt sauvages, et souvent riches des dons de la nature comme de ceux de l'art.

Partez un matin de Morlaix pour vous rendre à Saint-Jean-du-Doigt, tout vous sera plaisir dans cette promenade. C'est d'abord le faubourg de Troudoustein, amas de maisons pittoresquement placées sur le flanc d'une colline dont les prairies s'étendent jusqu'au port ; ce sont ensuite les bois épais, les sombres allées de la belle terre de Treffenteniou, le vallon profondément encaissé ou la *Dourdu* roule ses eaux limoneuses jusqu'à la rade

Digitized by Google

de Morlaix. Puis viennent se déployer les fertiles campagnes de Plouézoc'h et de Plougasnou ; cette plaine que l'on parcourt alors est couverte de riches et nombreuses fermes qui de tous côtés s'offrent à vos regards. A droite, les moissons jaunissantes témoignent de la fertilité du sol ; à gauche, votre œil embrasse un immense horizon. Vous voyez s'élever des ondes, avec ses tours menaçantes, le château du Taureau qui renferma La Chalotais, qui fût sous l'Empire une de ces prisons d'État, asile que le despotisme ombrageux accordait légalement aux hommes qu'il redoutait ; vous apercevez l'île Calot, célèbre par la défaite que les Normands y essuyèrent, défaite qui, pour un temps, interrompit leurs courses dans l'Armorique. Derrière l'île Calot est la ville sainte, la ville aux monuments religieux, Saint-Pol-de-Léon ; le Créïsker élève les formes élégantes de son admirable clocher, et quoiqu'on soit éloigné de lui, on devine, on sent sa légèreté. En suivant l'inclinaison de la côte, l'œil s'arrête sur Roscoff, sur l'île de Batz, sur son phare, et la vaste mer encadre le reste de ce magique tableau.

Ainsi vous marchez de surprise en surprise sur la route que la reine Anne fit ouvrir de Morlaix à Saint-Jean-du-Doigt pour la commodité des nombreux pèlerins qui se rendaient à la miraculeuse chapelle, route qui atteste, même aujourd'hui, toute sa sollicitude pour un peuple qu'elle n'oublia jamais quoiqu'assise sur le trône de France, peuple auquel elle donna de nombreuses preuves de son affection pendant ses divers séjours en Bretagne. Dans toute la province, vous trouverez des traces de souvenirs de la bonne duchesse ; le peuple lui doit des

Digitized by Google

libertés, des franchises, elle dota le pays d'une foule de monuments et fit achever tous ceux dont les ducs ses prédécesseurs avaient ordonné ou entrepris l'exécution.

Voyez sur une grande lande, près du chemin que vous suivez, une croix en pierre depuis peu enclose dans un champ qui la borde. C'est celle où la reine Anne mit pied à terre de sa haquenée le jour où elle se rendit en pèlerinage pour honorer le doigt de M. Saint-Jean. Pour peu que vous soyez nanti de cette foi robuste qui transporte les montagnes, vous admirerez, avec nos bons villageois, l'empreinte du pied de la reine dans la pierre de l'une des marches servant de piédestal à la croix. C'est à *Lann-Festour* que s'aperçoit cette merveille ; que de curieux passent à côté sans y porter attention, sans y songer, sans même en avoir entendu parler.

A une petite lieue de la croix de *Lann-Festour*, quand le clocher de Plougasnou se rapproche de vous, le sol s'incline presque subitement, le chemin, pavé comme une chaussée, semble aller se perdre dans une profonde et ombreuse vallée, des arbres élevés déploient leurs rameaux sur votre tête. Bientôt le vallon s'élargit, de nombreuses masses de verdure se développent et de leur feuillage épais un clocher s'élance dans la nue ; ce clocher est celui de Saint-Jean-du-Doigt.

Ici tout est mystérieux, tout est saint, tout est consacré ; les arbres, les ruisseaux, les fontaines, tout est béni ; ici les anges firent entendre leurs hymnes mélodieux, ici Dieu lui-même manifesta sa puissance.

Ecoutez l'histoire miraculeuse ! Nos pères en furent les témoins et l'église est là, construite, élevée par eux

Digitized by Google

comme preuve du fait que les légendaires et les historiens ont recueilli :

Il fut, il y a bien longtemps de cela, un jeune homme bas-breton. Conduit par un vague instinct loin de son pays, il fixa sa résidence à Bayeux, où l'on honorait alors un des doigts de saint Jean. Dévot à cette relique, on le voyait constamment agenouillé devant elle, priant avec une vive affection. Obligé de revenir à Plougasnou, lieu de sa naissance, il alla une dernière fois rendre hommage à l'objet de son culte. Sa prière fut si fervente, que Dieu fit un miracle en sa faveur ; la précieuse relique abandonna la châsse où elle était placée et vint se loger sous le poignet entre la chair et la peau de son constant adorateur.

Il était loin de soupçonner son bonheur, notre jeune et pieux compatriote, quand le lendemain il se dirigeait vers le pays natal. Mais, ô merveille ! dans tous les lieux où il passe, les cloches sonnent d'elles-mêmes, dans les chemins qu'il parcourt les arbres s'inclinent, les oiseaux font entendre un langage plus harmonieux, des voix célestes semblent sortir de la nue. De tels prodiges émeuvent notre Breton qui, plein de confiance en Dieu, poursuit son voyage. Cependant à Guingamp, tant d'extraordinaire étonne, la justice s'empare de notre voyageur ; il est plongé dans les cachots ; on ne veut voir en lui qu'un sorcier, un homme ayant pactisé avec le prince des Ténèbres.

Fort de sa conscience, la prison ne l'épouvante pas ; sur la pierre il éprouve le bienfait d'un sommeil réparateur. Les rêves les plus séduisants viennent enchanter

Digitized by Google

son imagination, tout brille et resplendit autour de lui d'une éclatante lumière. A son réveil, c'est sous un dôme de verdure qu'il se trouve, près d'une fontaine qui porte encore aujourd'hui le nom de *Feunteun ar bis*, Fontaine du Doigt. Ebahi, il regarde, il reconnaît les lieux chers à son cœur, il aperçoit le toit paternel, le clocher de Plougasnou, les tours noirâtres du vieux château de Primel et non loin du lit de mousse sur lequel il reposait, il voit la chapelle de Saint-Mériadec où, jeune, sa bonne mère le conduisait adorer Dieu. Il court à la chapelle, les arbres se courbent encore sur son passage et depuis ils ont gardé cette courbure ; il se précipite dans le lieu saint et les cloches se mettent en branle, les cierges s'allument. Il va dans sa reconnaissance remercier l'Eternel qui l'a si merveilleusement sauvé, qui a, de sa main puissante, brisé les fers dont on l'avait chargé. Les cloches sonnant toujours appelaient la foule à la chapelle ; notre bas-breton incliné priait au pied de l'autel, il lève les yeux humides de larmes, que voit-il sur ce même autel ? La précieuse relique à laquelle il portait un hommage pur comme son cœur. Notre vieux légendaire Albert Le Grand dit qu'il pensa mourir de joie, demeurant un long espace de temps sans pouvoir dire un mot. Enfin, ayant repris ses esprits, il se leva et manifesta à tout le peuple ce qui lui était arrivé, assurant que c'était le doigt de saint Jean-Baptiste.

Le duc Jean II régnait alors sur la Bretagne, c'était au commencement du XVe siècle. Il vint à Morlaix, voulant lui-même acquérir la preuve d'un fait aussi extraordinaire ; il fit faire toutes les enquêtes qui l'établissaient. Accompagné de plusieurs évêques, le duc se rendit à Plougasnou,

Digitized by Google

baisa la sainte relique puis il donna un reliquaire qu'il portait sur lui pour servir d'étui au doigt miraculeux. La chapelle dédiée à saint Mériadec changea de vocable, elle fut consacrée à saint Jean-Baptiste et, comme elle devenait trop petite pour la foule qui déjà s'y précipitait, le duc fit le commandement d'en édifier une nouvelle où l'on viendrait à l'avenir offrir de pieux hommages au doigt du Précurseur du Christ.

Désolée par la guerre civile, la Bretagne fut longtemps sans voir s'achever la construction ordonnée par son prince souverain. Commencée en 1440, elle ne fut complètement finie qu'en 1513. Pendant sept années consécutives, la reine Anne y fit continuellement travailler; l'église fut enfin terminée et dédiée dans une pompeuse cérémonie, par l'évêque de Tréguier.

L'église de Saint-Jean possède encore une partie des dons qui lui furent octroyés par la reine de France, duchesse de Bretagne : on ignore comment ils ont pu échapper à la rage destructive des révolutionnaires de 1793. La relique est toujours dans son étui ; on l'applique sur les yeux, elle est un baume salutaire contre la cécité. Son déplacement ne fut jamais possible, en voici la preuve historique :

Le général anglais Eggécimille qui commandait les troupes que Henri VII envoyait en Bretagne à la duchesse Anne, son alliée, ayant pris terre dans cette province, fit retourner ses vaisseaux immédiatement en Angleterre. Mais les marins de la flotte, dévots à saint Jean, rôdèrent

Digitized by Google

sur la côte ; ils y descendirent, pillèrent le bourg de Saint-Jean, puis entrant dans l'église, ils y dérobèrent la précieuse relique. Ils se hâtèrent alors de remettre à la voile et dirigèrent la proue de leurs nefs vers leur pays où ils abordèrent au bout de quelques jours. Le clergé averti arriva processionnellement au rivage pour recevoir le saint trésor ; mais en ouvrant la boîte où il avait été déposé, les sacrilèges qui avaient osé s'en emparer furent stupéfaits. La boîte était vide, le doigt de saint Jean était retourné au lieu où Dieu voulait qu'il fut honoré.

La reine Anne, pendant la durée d'un de ses séjours en Bretagne, résidant à Morlaix, voulut se faire appliquer la relique sacrée sur les yeux qu'une fluxion fatiguait ; elle donna l'ordre exprès de la lui envoyer incontinent. Les prélats accompagnant la souveraine, les recteurs des paroisses voisines se réunirent pour satisfaire au désir de la souveraine, désir qui était une volonté clairement exprimée. Un riche brancard fut préparé pour recevoir le doigt merveilleux, on se disputait l'honneur de le porter. A peine hors du cimetière, le brancard se rompt avec fracas, on veut le raccommoder, mais la relique ne se trouve plus, elle était rentrée dans l'église, elle avait repris sa place au lieu affecté pour son dépôt. La bonne princesse ayant ouï le fait, reconnut sa faute, en disant qu'il convenait d'aller la trouver ; aussi se fit-elle conduire à Saint-Jean et, rendue à *Lann-Festour*, elle voulut poursuivre à pied le reste du chemin. C'est à la suite de son adoration devant la sainte relique qu'elle ordonna l'achèvement de l'église et qu'elle fit le don des objets si précieux qui la décoraient,

Digitized by Google

L'église de Saint-Jean-du-Doigt est très belle, elle est d'un gothique assez pur. Les ogives de ses portes, de ses voûtes, de ses croisées sont élégantes ; les sculptures qui les accompagnent sont délicatement exécutées. Les voûtes de la nef sont d'une grande élévation, elles sont soutenues par des colonnes d'une remarquable légèreté. Le clocher s'élève sur une tour carrée, à longues croisées ogives, sur laquelle règnent des galeries tréflées ; elle se termine par une balustrade à jour comme les galeries ; à chaque angle de la tour sont des clochetons et cette tour est surmontée par une pyramide recouverte en plomb qui est d'un effet enchanteur.

Dans le cimetière existe une fontaine d'un dessin correct et pur. Ce sont des bassins superposés qui reçoivent les eaux qui s'échappent du haut du monument. Des anges rejettent d'une vasque dans l'autre le liquide qui retombe en jets menus qui semblent des fils de cristal. Saint Jean baptisant le Rédempteur couronne cette fontaine élégante qui semble appartenir tout entière au style de la Renaissance.

Ici, comme à N.-D. du Folgoat, non loin de l'église, est une grande maison dont les appartements sont d'une vaste étendue. Cet édifice est encore dû à la piété de la reine Anne. Elle en ordonna l'exécution pour servir d'abri et d'asile aux dévots adorateurs du doigt de saint Jean. Cette œuvre de charité de la souveraine de la Bretagne sert aujourd'hui d'auberge.

Il faut examiner à Saint-Jean le calice en vermeil offert par la reine. C'est un morceau d'orfèvrerie achevé, la ciselure en est admirable et décèle un artiste digne de prendre rang près de Benvenuto Cellini. Des fleurs, des

Digitized by Google

anges, des dauphins, en font l'ornement, ainsi que les figures de huit apôtres ; le dessin du tout est d'une parfaite correction. La patène qui accompagne le calice est digne de lui ; elle est très grande, sur les bords sont tracés des rayons et dans le centre est un émail représentant la Nativité. On y remarque une effigie qu'on dit être celle de François Ier, mais elle n'est pas couverte du grand chapeau qu'offrent tous les portraits de ce roi. Cette pensée du roi François Ier tombe d'ailleurs elle-même, si l'on veut se souvenir qu'à l'époque il ne pouvait être question de ce roi, puisque Louis XII régnait encore et qu'avant son avènement il est plus que douteux qu'Anne de Bretagne, qui devait se flatter de donner un jour des héritiers à la couronne, se soit amusée à faire graver sur l'offrande qu'elle présentait à l'église de Saint-Jean-du-Doigt, la figure d'un prétendant au trône. On montre aussi à Saint-Jean plusieurs croix, dont une en vermeil, ainsi que d'anciennes bannières brodées ; on remarque qu'elles sont couvertes de fleurs de lys et d'hermine, d'où l'on peut induire avec raison, comme une certitude, qu'elles ont été offertes par la reine de France, duchesse de Bretagne.

Dans toute la Bretagne, la veille de saint Jean-Baptiste, on allume un feu de joie dans chaque hameau à la chute du jour. Jadis à Saint-Jean-du-Doigt, un ange flamboyant descendait de la montagne qui abrite l'église pour allumer le feu dressé dans le cimetière ; aujourd'hui c'est des cloches seulement qu'un pétard embrasé glissant sur une corde, vient remplir cet office.

Le 23 juin, quand la nuit va commencer, pendant une heure tout le pays présente l'aspect de nombreux

Digitized by Google

incendies qui reflètent leurs lueurs rougeâtres sur tous les objets qui les environnent. Cet usage, très ancien, a une origine qui se perd dans la nuit des temps. Est-ce un reste du paganisme ? On l'ignore. Au moment où le soleil se touve au solstice, est-ce un hommage que l'on rend à la vivifiante chaleur ? C'est une supposition que l'on peut admettre sans difficulté. A une époque très reculée, le soleil a dû paraître le bienfaiteur des peuples ; ses rayons mûrissaient les produits confiés par l'homme à la terre, sa puissance, aux yeux du paysan dépourvu d'instruction, ne pouvait pas être douteuse. Le culte du soleil, rencontré chez beaucoup de peuples sauvages, a pu exister chez nos aïeux et l'usage dont nous parlons se perpétuer jusqu'à nous. Aujourd'hui la religion le consacre et des prières sont prononcées au moment où on allume le feu et au moment de son extinction.

Près de chaque ferme, à peu de distance des habitations qui composent les hameaux, un bûcher s'élève où chacun vient déposer son tribut, le riche comme le pauvre. C'est au crépuscule, quand il reste encore une lueur douteuse qu'ils sont allumés ; le feu pétille en flammes ondoyantes qui colorent les arbres, les maisons et les habitants rangés en cercle autour du bûcher, tous nos cultivateurs en habits de travail, accroupis sur le gazon, hommes, femmes, enfants, tantôt dans l'ombre produite par une épaisse fumée, tantôt éclairés par les éclats du feu qui s'élance en tourbillon, qui pétille en jetant des milliers d'étincelles, présenteraient à des Téniers, à des Rembrandt, des tableaux dignes de leurs pinceaux. Quand le feu s'éteint, quand il ne reste plus que du charbon allumé, aux cris de joie des enfants succède

Digitized by Google

le silence le plus complet. La prière va se faire entendre.

Un vieillard au front chauve élève la voix, tout le monde s'agenouille. Que la prière semble douce sous la voûte du ciel, à l'aspect des merveilles de la création ! Comme elle pénètre le cœur, comme elle le ravit. Le vieillard, invoquant d'abord la Trinité sainte, puis la Vierge Mère, puis M. saint Jean, fait éclater sa voix forte et gutturale dans cet idiôme nerveux et plein d'énergie que la civilisation moderne s'efforce à faire disparaître de nos campagnes. Tous les assistants ont courbé les genoux, découvert leurs fronts, et leurs longs cheveux retenus sous le bonnet qui leur sert de coiffure habituelle, s'échappent en ondulant sur leurs fortes épaules. Les femmes, leurs enfants sur leurs bras, s'apprêtent à répondre aux prières. Plein d'une religieuse onction, celui qui a vu passer avant lui trois générations commence par invoquer Dieu pour celle qui l'entoure, il appelle sur elle la bénédiction du Tout-Puissant ; il l'implore aussi pour les biens de la terre, il les met sous sa puissante protection. Il prie la Vierge sainte, la ressource des infirmes, la consolation des affligés ; à l'Etoile de la mer il recommande le matelot, puis, la poitrine oppressée, les pleurs dans les yeux, nouveau Jérémie, il prononce le *De Profundis* pour les habitants du village morts dans l'année, pour ses anciens maîtres décédés, pour tous les enfants de la grande famille catholique ; enfin, il fait le tour du foyer en récitant les prières du soir que répète l'assemblée. Quand enfin il ne reste plus du foyer que des cendres, elles sont mises à l'enchère, on se dispute à qui leur donnera la plus grande valeur et le

Digitized by Google

produit qu'on en retire est porté à la chapelle la plus connue où l'on honore M. Saint-Jean.

Aux feux de la Saint-Jean est attachée une superstition commune à toute la Bretagne. Jeunes filles et jeunes gens sont persuadés que leur mariage est assuré dans l'année, qu'il est écrit dans le ciel, s'ils ont aperçu, au même moment, neuf feux, quand ils ont pu tourner pendant la soirée autour des neuf feux en disant des prières. Aussi voit-on des bandes de paysannes gravir les montagnes pour s'assurer d'un mari, à l'inspection des bûchers qui flambent dans un horizon très rapproché.

Après avoir examiné les objets d'art, les monuments que renferment l'église et le bourg de Saint-Jean-du-Doigt, il faut continuer votre promenade jusqu'au bord de la mer à travers un sentier sinueux couvert d'une épaisse verdure, qui rampe au milieu d'une riche végétation, à quelques pas d'un ruisseau argenté fertilisant les prairies où circulent ses nombreux méandres. Là, dans un complet isolement, vous pourrez vous laisser aller à vos rêveries, sur une grève sablonneuse où les flots viennent mollement caresser le rivage.

Sur les collines dont les pieds se plongent dans la grève où vous vous trouvez, sont de nombreux *Méchous* se dirigeant vers Guimaëc d'un côté, vers Plougasnou de l'autre. Près de Plougasnou, vous trouverez un petit édicule renfermant la statue de je ne sais quelle sainte à laquelle les jeunes filles du canton sacrifient leur chevelure en échange du mari qu'elles attendent de la procession implorée par elle. Le nombre des chevelures exposées par elles dans cette chapelle en plein vent est toujours

Digitized by Google

considérable, preuve évidente que le beau sexe du pays n'a pas une vocation bien décidée pour le célibat.

Pour compléter votre course, embarquez-vous sur la plage de Saint-Jean et opérez un peu par mer votre retour à Morlaix. En suivant la côte, vous passerez sous la pointe de Primel, autrefois surmontée d'un château fort qui n'existe plus que par tradition dans la mémoire de nos ancêtres. A peine cette pointe est-elle doublée que la vaste rade de Morlaix, les rochers dont elle est couverte, se développent à votre vue. Quelle variété d'aspects inattendus ! Quel charme sans cesse renouvelé ! Vous dépassez bientôt l'île Calot, la rivière de Penze, la côte de Carantec et vous vous trouvez sous les murs du château du Taureau, masse imposante, gardienne de la rade et du port de Morlaix.

Dans un temps déjà reculé, les bourgeois de Morlaix, les paysans des paroisses du littoral, souvent attaqués, surpris par les Anglais, étaient obligés de veiller ces ennemis de notre Armorique qui pillaient la ville et la campagne, les mettant à feu et à sang. Fatigués de cette surveillance continuelle, les habitants prêtèrent l'oreille aux conseils d'un religieux dominicain du couvent dont on voit les ruines à Morlaix. Celui-ci leur indiqua d'élever la forteresse du Taureau. En 1541 François Ier permit la construction du château qui fut terminé en 1544. Le gouverneur était nommé par la commune de Morlaix, sous l'obéissance du Roi ; longtemps la ville usa de son droit, mais comme tout s'altère à la longue, le roi s'empara du fort du Taureau. Sous Louis XIV, Vauban fit construire la batterie basse de cette forteresse, restée depuis cette époque au nombre des postes militaires de la France.

Digitized by Google

Le Taureau devint une prison d'Etat. Dans ce château, suivant Voltaire, La Chalôtais écrivait avec un cure-dent ses mémoires pour la postérité, expiant ses mordantes plaisanteries sur la gloire négative acquise à Saint-Cast par le duc d'Aiguillon, alors gouverneur de la province de Bretagne. Plus tard, dans le même lieu, plusieurs conventionnels furent emprisonnés après la réaction Thermidorienne, et sous l'empire, le Taureau devint une des prisons de l'Etat dans lesquelles le chef du gouvernement pouvait retenir les personnes dont il se méfiait, sans être obligé de faire connaître le motif de la détention, quoique cependant il eut créé dans son Sénat une commission dite de la Liberté individuelle.

Le Taureau qui, en temps de guerre, a une garnison est aujourd'hui comme le château de Notre-Dame de La Garde, près Marseille, si bien décrit par Chapelle et Bachaumont :

Gouvernement commode et beau,
A qui suffit pour toute garde,
Un suisse avec sa hallebarde,
Peint sur la porte du château.

Beaucoup d'îlots environnent le Taureau ; l'un des plus rapprochés a pris le nom de l'Ile-aux-Dames. Là vont très souvent les Morlaisiens en partie de chasse ou de pêche.

Vous continuez avec votre embarcation, passant devant Carantec, dont la côte est sèche, aride, dont le bourg et l'Eglise ne sont en rien remarquables. En vous éloignant, jetez un dernier regard sur le mouillage de Pempoul, sur la rade de Morlaix, sur la mer dont vous embrassez un arc qui s'étend depuis les 7 îles jusqu'à l'île de Batz. Vous passez devant les communes de

Digitized by Google

Henvic, de Taulé, de Locquénolé, dont la verdure vient récréer l'œil fatigué des sables des rochers que l'on vient d'abandonner et vous descendez de votre embarcation pour revenir à pied à Morlaix.

Vous pouvez vous reposer un peu sur les vastes pelouses du manoir de Francie, visiter le petit bourg de Locquénolé caché sous le feuillage, sa modeste église dont le clocher atteint à peine la cime des arbres qui l'entourent, et dans laquelle vous rencontrerez un tableau d'un faire décelant un artiste réel. Du bourg à la rivière, ce sont de frais sentiers, des prairies sillonnées de ruisseaux argentés, des maisonnettes cachées, oubliées, perdues dans ces vallons enchanteurs ; tout le coteau sur lequel est élevé Locquénolé est réellement délicieux.

Bientôt vous perdez de vue la rade de Morlaix, vous êtes sur le bord de la rivière et à chaque pas vous rencontrez des aspects nouveaux. Vous arrivez au couvent de St-François, dont l'église, vieille, gothique est d'un goût très pur. Jadis bien national, St-François a été acheté par des religieuses qui y ont établi une communauté.

Partout vous êtes frappé des travaux de deux agronomes MM. de La Fruglais et Félix qui ont embelli sur la rivière des lais de vase étendus et aujourd'hui couvertes en splendides prairies, dont les travaux utiles ont presqu'opéré une révolution chez nos agriculteurs.

Vous marchez d'enchantements en enchantements surtout alors que passe cette multitude de légers bateaux venant de draguer devant Locquénolé ces sables mêlés de détritus de coquillages, de coraux, connus sous le nom de Maërl, qui servent à la division des terres trop lourdes et à leur engrais, ou que quelque brick à la

Digitized by Google

lourde coque, quelque svelte goëlette, poussés par le flot gagnent le port.

La nuit s'est faite, tout repose alors dans la nature, l'oiseau a cessé son ramage, pas un souffle n'agite la feuillée ; vous n'entendez que le sillage des navires tirés à la cordelle qui passent devant vous et disparaissent à un détour, semblables à de grands spectres qu'éclaire un moment la lueur blafarde de l'astre des nuits. Si quelques chasseurs attardés reviennent à la ville, si des femmes les accompagnent dans le canot qui les porte, vous entendez parfois des refrains joyeux ou quelque motif de Boïeldieu, de Rossini, qui se répètent d'écho en écho, s'éloignent dans un doux murmure. Bientôt tout rentre dans le calme et il vous semble encore entendre ces voix harmonieuses qui faisaient revivre vos souvenirs. Mais le quai de Morlaix est devant vous et vous revenez à la ville heureux, satisfait de la promenade enchanteresse que vous venez d'effectuer, qui vous procure un sommeil doux et paisible comme les jouissances que vous venez de savourer.

BROUSMICHE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

EXAMEN

D'UNE EXCLAMATION DE PASCAL SUR LA PEINTURE

« *Haud inficeti materies certaminis.* »

Plus le génie d'un homme fut vaste, plus il inspire de respect et de confiance, et plus aussi telle de ses pensées est saisie et scrutée avidement, si elle surprend par sa hardiesse, si elle paraît s'adapter à quelque système absolu, motiver, d'autre part, une opposition fervente, et pouvoir alimenter la flamme de leur interminable querelle. — Il est à souhaiter, alors, qu'un aréopage compétent évoque la cause, la soumette à de calmes et scrupuleux débats, pour en sonder les profondeurs, en dissiper les obscurités, y rechercher les motifs d'un jugement qui désarme les adversaires, et que la postérité consacre. Ajoutons de suite qu'en regard d'une telle renommée et pour la sécurité d'un tel jugement, c'est l'auteur lui-même, l'homme de génie qu'il faudrait entendre (1). Lui seul, en vérité, serait apte à s'expliquer, et de force à insister sur sa créance. Tout autre sera exposé, par infériorité ou par prévention, à se méprendre sur l'intention, la portée,

(1) Pour en bien juger, il faudrait, dit Montaigne, pouvoir sonder comment cette pensée est logée dans son esprit.

Digitized by Google

le but de la pensée, à la considérer et présenter sous un faux jour, à n'en tirer conséquemment que des conclusions inhabiles et défectueuses, en un temps déjà éloigné de l'objet de sa critique, en ce temps surtout où d'affligeants pronostics nous font redouter un commencement de décadence (1).

Telle est, ce nous semble, en ce qui concerne la peinture, la situation actuelle, mais déjà ancienne et agitée des esprits, qui a suggéré à l'Académie des Beaux-Arts la mise au concours de cette bien délicate question :

Démontrer l'erreur ou la vérité contenue dans l'exclamation suivante de Pascal : « Quelle vanité que la peinture qui attire l'admiration par la ressemblance des choses dont on n'admire pas les originaux (2). »

Sans souci des mondains qu'ennuient de telles investigations (3), nous avons pensé que l'excellence d'un art divin, dans certaines de ses manifestations, étant méconnue par un de nos plus illustres philosophes, le débat, sagement proposé, ne serait point insipide (*haud inficeti materies certaminis*), et, sans trop présumer de notre zèle, mais exempt de tout système préconçu, et comptant, d'abord, sur l'autorité du sens commun, qui n'abdiquera

---

(1) Il n'y a plus, dans la société française ni croyance, ni but, ni direction, ni rien de ce qui fait la virtualité de l'art. (Ch. Blanc, *Introd. à l'hist. des peintres.)*

(2) Mss 9202 du fonds français de la Bibliothèque Nationale, folio 21 — entre *la fierté des Suisses pour leur roture*, et *l'obstination générale pour la douceur de la gloire, jusqu'à la mort.*

(3) Combien de dissertations esthétiques n'ont servi qu'à ennuyer les gens du monde, et à faire briller la souplesse de quelques rhéteurs ! (Théoph. Gautier.)

Digitized by Google

jamais ses droits, nous entrons ingénûment dans la lice. — N'ignorant pas, d'ailleurs, le danger de discuter sur l'Art d'après les idées communes, et dès longtemps édifié par de plus sévères leçons, nous saurons garder, dans nos propres appréciations, une respectueuse et prudente réserve. Nos citations seront nombreuses ; l'autorité des maîtres fortifiera notre opinion ; leur éloquence est le plus digne ornement d'une bonne cause.

I

Dès l'abord de cette périlleuse étude, plusieurs observations s'imposent, qui sont, en même temps, des précautions nécessaires.

Premièrement, il est évident que Pascal n'a pas entendu s'ériger en critique d'art. Dans cette intention, il ne s'en serait pas tenu là ; il aurait appuyé plus ferme ; il aurait visé plus haut. Il aurait, là ou ailleurs, témoigné pour l'art un réel et profond intérêt. Ces deux lignes, au contraire, sont les seules où il s'occupe de la peinture. Axiôme pour lui, malgré leur forme exclamative, elles ne sont suivies d'aucun théorème, et demeurent pour nous une énigme. Ne seraient-elles pas corrélatives d'un autre ordre d'idées, accessoires à de bien autres préoccupations ? Un soupçon nous en est venu ; et nous aurons à l'examiner.

En second lieu, les bribes vénérables, recueillies et éditées sous le titre de « Pensées de Pascal » ne sont pas toujours des témoignages probants de jugements arrêtés dans son esprit. Il n'est pas moins certain qu'il se proposait de les coordonner, de les éclaircir, d'en

Digitized by Google

reviser les considérants, les termes et le style, et qu'il s'était dit plus justement encore que les grands artistes de la haute antiquité ne l'avaient inscrit sur leurs œuvres : Pascal ἐποίει, et non pas ἐποίησε.

Enfin, l'on est frappé de la dureté de l'interjection. Le ton, cependant, tout sentencieux qu'il paraît, est plus impétueux que dogmatique, plutôt maussade qu'acerbe, et moins outrageant qu'importun. C'est le propre de ces saillies qui, pour un temps, ne suscitent point de contradiction, mais sur lesquelles, en l'absence de leur auteur, on glose, dans la suite, à plaisir, comme il en est du mot de Newton : « La poésie est un ingénieux non sens. » Aussi n'est-il pas étonnant que la malice incarnée du XVIIIe siècle se soit flattée (1) de trouver quelque défaut à l'armure de ce puissant joûteur ; et convenons que, sans excès d'impatience, de libres et fervents artistes, interpellés si brusquement, menacés dans leurs sentiments et dans leurs œuvres, relèvent à bon droit le défi. *Genus irritabile vatum ;* les peintres et les poètes sont de même famille.

A ce propos des précautions nécessaires, une inquiétude sérieuse nous obsède. La clarté de l'expression n'est vraiment pas égale à sa rudesse. Chaque mot a besoin d'être expliqué ; plusieurs exigent une définition. C'est Pascal lui-même qui recommande, pour toute démonstration, « de substituer d'abord les définitions à la place des définis, pour n'être pas trompé par l'équivoque (2). » Qu'entend-il, au juste, par vanité, et vanité

(1) Voltaire. *Lettre à Formont, 1734.*

(2) *De l'art de persuader.* Edition Louandre, page 529.

Digitized by Google

de la peinture ? Quelle sorte d'admiration suppose-t-il ? Et à qui ? Est-ce la même que celle dont il veut que les originaux soient dignes ? Et la ressemblance ! Quel degré ? Quelle perfection ? Et les choses ! Ne parle-t-il que d'objets matériels ? Exclut-il l'humanité et ses actions ? Il n'est pas jusqu'à cet ON, qui ne motive quelque doute et n'exige un commentaire. Est-ce le peintre, ou tout autre, qui devrait au préalable avoir admiré le sujet ? Rien de tout cela n'est précis. Son âme s'échappe en un grondeur épiphonème, conséquence obligée, sans doute, de précédentes réflexions, d'un raisonnement sous-entendu, simple note jetée à la hâte sous la plume, en prévision de développements dont la mort nous a privés. — « Les mots, dit M. Ch. Blanc, sont des verres qu'il faut polir ; sans quoi ils obcurcissent les choses, au lieu de les faire mieux voir (1). » — N'est-ce pas déjà quelque satisfaction donnée aux mécontents que l'aveu de ce défaut de clarté dans l'exclamation qui les choque ? Mais cela sous toutes réserves. Sans méconnaître plus le négligé du style que l'amertume de la raillerie, nous voulons ne nous enquérir que du plus ou moins de justesse de la pensée, et ne désespérons pas d'y découvrir, par une analyse exacte et des distinctions plausibles, la part d'erreur et celle de vérité qu'elle renferme.

II

Cherchons donc ces définitions, indispensables à l'ordre et à la clarté de notre examen, et propres à donner la

(1) *Grammaire des arts du dessin*, page 717.

Digitized by Google

clé de l'énigme qui nous contraint à de si minutieux tâtonnements. Aussi bien, cette recherche comporte des explications liées au fond même du sujet, et qui, loin de prolonger la discussion, conduiront plus droit à son but.

VANITÉ. — La vanité du monde est souvent en butte à la censure de Pascal. « Elle est si ancrée, dit-il, dans » le cœur de l'homme, que chacun se vante et veut » avoir ses admirateurs;.... et moi-même, qui écris ceci, » ai peut-être cette envie. » Et ailleurs : « Qu'une chose » aussi visible qu'est la vanité soit *si peu connue*, cela » est admirable. Qui ne voit pas la vanité du monde est » bien vain lui-même. Aussi *qui ne la voit*, excepté de » jeunes gens qui sont tous dans le bruit, dans le diver- » tissement et dans la pensée de l'avenir (1)? »

Voilà bien la vanité de l'homme, cet envers de sa dignité, ce mobile infime des actions de ceux qu'elle possède, tentation universelle, même pour le génie, source fréquente d'œuvres de vanité et de la vanité des œuvres. Quoi de plus justiciable d'une sévère critique ? Mais dans la dédaigneuse exclamation qui intéresse si fort l'esthétique, l'acception du mot est restreinte. C'est le mérite de l'œuvre seule qui est en cause.

---

(1) *Si peu connue*, et *qui ne la voit ?* — Contradiction de mots, résultant de l'affluence de pensées transcrites à la hâte, et sauf révision, comme celle qui nous occupe (*Edition variorum de Louandre*, pages 137, 167, 200). Pascal se plaint de ce que la vanité soit méconnue, ou mal connue, malgré son évidence pour tous, excepté pour certaine jeunesse.

— Celui qui n'est pas teint de vanité, dit M. de Ségur, en est pour le moins arrosé. Héraclite pleurait sur les hommes par ce qu'il pensait à leur orgueil ; Démocrite en riait, par ce qu'il ne songeait qu'à leur vanité. *(Galerie morale et politique.)*

Digitized by Google

Le reproche du philosophe chrétien s'adresse, pour quelque raison ou sentiment intime qu'il nous laisse ignorer, mais qu'il est possible de pressentir, à toute peinture qui l'offusque personnellement par la représentation décevante d'originaux indignes d'admiration, par une frivolité de mauvais exemple, *futile nescio quid,* accepté par l'artiste comme le but de son travail, et parfois de toute sa vie, l'illusionnant par ses succès et ses faveurs, et débordant de sa riche palette sur un monde facile dont il entretient la légèreté, son défaut constitutionnel.

Ici nous vient en aide la plaisante imagination de Jacques Callot, par une allégorie (1) plus claire que toute définition, que tout équivalent du langage. Est-ce donc seulement parmi les bohémiens, compagnons et inspirateurs de sa précoce adolescence qu'il avait rencontré ce type ? Et n'est-ce pas tout aussi bien le parfait emblème de la vanité d'une œuvre, que cette délicate et jolie femme, pompeusement vêtue, richement ornée, coiffée savamment, dont la coquetterie manœuvre un miroir où elle se contemple avec délices, et l'autre main s'appuie sur la hanche avec une voluptueuse fierté ? Sa contenance est étudiée ; elle esquisse un pas de danse, comme l'indique sa jupe ballonnée et son écharpe flottante ; un paon fait la roue auprès d'elle ; un diablotin voltige au-dessus de sa tête, et la conduit par le chignon.

(1) Callot ne pouvait prévoir que, dans le siècle suivant, l'allégorie dont il a usé, ici, avec autant de finesse que d'à-propos, serait poussée jusqu'à la manie ; mais il sentait, comme l'a pensé plus tard Winckelmann, que les représentations allégoriques pouvaient occuper dans l'art un rang honorable.

Digitized by Google

— Que Pascal ait, ou non, connu cette personnification de la vanité, il n'eût pu la renier pour le symbole de la peinture qu'il réprouve, ni le *futile nescio quid* de Santeuil pour sa devise

Winckelmann, que nous citions tout à l'heure, à propos d'allégorie, appelle *éphémère* ce que Pascal nomme *vanité* ; mais sa philosophie est plus claire. — « N'est-il pas sage, dit-il, d'être moins éphémère, et sans » prétendre, comme l'art égyptien, à symboliser exclu- » sivement l'éternité de la durée, de nous attacher à la » splendeur de la vérité et de la grandeur morale ? »

ADMIRATION. — C'est un état exceptionnel de l'Être, une suprême jouissance éprouvée à la rencontre de ce qui nous agrée plus qu'aucune des innombrables banalités de cette vie. Tantôt, c'est un recueillement méditatif, long et reitéré en présence d'un objet aimé, d'une idée, d'une harmonie, d'une image telle qu'une grande scène ou un riant épisode de la nature, un haut fait historique, une solennité, un mystère. Tantôt, ce n'est qu'un éblouissement subit et passager du regard, un *ébahissement passif* (1) devant les réalités ou des simulacres sans rapport avec les sentiments de l'âme, sans culte pour le cœur, sans lumière pour l'intelligence. Ceux-ci, dans le jargon du jour, ne sont pas seulement admirés, mais proclamés infiniment *adorables*. C'est ce que critique, avec une trop juste sévérité, le savant grammairien des arts du dessin, en ces mots : « En France, la faculté de » juger les œuvres de la statuaire ou de la peinture » semble complètement étrangère à notre public. La

(1) Lessing. Laocoon.

Digitized by Google

» multitude, sans idées, sans lumières, donne tête
» baissée dans un déluge d'erreurs. La France, au
» XIXe siècle, présente cette incroyable anomalie d'une
» nation intelligente qui fait profession d'*adorer* les arts,
» mais qui n'en sait ni les principes, ni la langue, ni
» l'histoire, ni la vraie dignité, ni la véritable grâce (1).»

En dehors de ces deux sortes d'admiration, et de leur moyenne très commune, il n'y a que le relatif et légitime intérêt attribué aux incidents ordinaires de la vie, à ses mœurs, ses anecdotes, ses instruments, ses fantaisies et ses plaisirs. Ce sentiment paisible et discret n'est point l'admiration dont Pascal entend que les originaux soient dignes pour que leurs images ne soient pas des vanités. Nous nous ferions scrupule d'épiloguer, d'équivoquer sur les mots ; et nous restons persuadé qu'à définir l'admiration, Pascal serait plutôt exigeant que facile (2).

RESSEMBLANCE. — Quel degré ? Quelle perfection ? Et de quelle importance est-elle dans le jugement des œuvres d'art ? La foule, à cet égard, est facile à impressionner, surtout si la mode s'en mèle. Les intéressés sont, le plus souvent, passionnés et inhabiles. Plus ou moins exigeants selon leurs préférences ou leurs systèmes, sont les hommes de goût et les artistes. Autant de motifs de nous défier, à priori, du mérite absolu de la ressemblance. Admettons que Pascal n'a point fait ces distinctions, et que la ressemblance la plus parfaite le contrarie, tout au

(1) Ch. Blanc. *Grammaire. Avis au lecteur.*

(2) Deux pages d'Alfred Tonnellé, arrêté devant Claude Lorrain, donnent la plus suave idée d'une sage admiration. (*Fragm. sur l'art,* pages 239 à 242). Que de délicates pensées dans ce charmant livre d'un très jeune homme !

Digitized by Google

moins, par l'admiration qu'elle attire, si l'original n'en est pas digne.

CHOSES. — A la rigueur, ce ne seraient que les Êtres inférieurs à l'humanité, les animaux, les objets matériels, le sol et ses productions naturelles ou fabriquées. Mais une interprétation plus large est permise, et même commandée. « Les choses qu'exprime l'art, et dont la beauté » cause notre plaisir sont aussi bien des actions et des » pensées que des objets matériels et des formes. » (Lessing. Laocoon, page 1). Nous raisonnerons dans la confiance que Pascal ne désavouerait pas cette définition.

ON. — Qui donc devrait, selon Pascal, avoir admiré l'original pour que son image ne soit pas une vanité ? Est-ce le peintre, le public, un tiers intéressé quelconque ? C'est le peintre avant tout, dirons-nous. L'art est libre par sa nature, et autant pour sa dignité. Si l'artiste a été peu judicieux dans son choix, s'il le subordonne à quelqu'intérêt ou à quelque volonté que ce soit ; à lui toujours le mérite ou le démérite, la responsabilité comme le prix de son œuvre.

III

Les nuages qui paraissaient environner le sphinx étant ainsi dissipés, il devient possible de l'envisager sans trouble.

Etant admis « qu'il y a une gloire humaine faite de vanités, et qui a l'inconsistance et l'éphémère de la fumée » ; que la vanité est une des imperfections de notre nature, et qu'elle entache souvent nos œuvres ;

Digitized by Google

celles des sciences, des lettres, de l'autorité, du courage, de la justice même et de la charité ; comment donc pourrait y échapper la peinture ? Le contraste, même chez les plus grands artistes, chez ceux qui ont excellé dans des genres supérieurs, nous offre, à cet égard, une instructive leçon. En remontant, par exemple, d'une *Pochade* de Rembrandt, ou de l'*Enfant glouton* de Velasquez, jusqu'aux *Raisins* de Zeuxis et au *Rideau* de Parrhasius, que de preuves d'un tel contraste à travers les siècles ! Admettrait-on que la juste fierté de ces peintres de génie se fut abaissée jusqu'à la vanité de croire que dans leurs studieux délassements et leurs savants exercices, ils eussent produit autre chose que de prestigieuses vanités ?

Parcourons nos splendides musées, les riches collections d'amateurs ; assistons aux ventes publiques, au déballage (urbi et orbi) de ces cargaisons de toiles, dont plusieurs ont reçu, déjà, des récompenses méritées. Souvent nous serons, pour la plupart, sous le charme de certaine magie, d'un habile artifice, d'un talent indiscutable. Mais combien peu distingueront le charme d'une beauté vraie de celui des innombrables vanités ! Nous nous représentons volontiers Pascal assistant à l'exhibition de quelques semblables merveilles, et n'entendant autour de lui que d'emphatiques éloges : Quel bijou ! Quelle perle ! Quel diamant ! L'impatience le gagne, et il s'écrie à son tour : Quelle vanité ! puis deux lignes en rentrant chez lui. Nous ne pouvons nous défendre de croire qu'elles aient été provoquées à peu près ainsi. L'admiration qui lui paraît complice de la vanité qu'il déplore, c'est sans aucun doute cette fascination subite,

Digitized by Google

et plus ou moins inconsciente, exercée par l'habile emploi de toutes les ressources, de toute la magie d'un art si noble, pour un but mesquin, le surprenant trompe-l'œil d'objets incapables d'exciter en nous une approbative émotion. Notre philosophe va plus loin qu'Horace, dont le « *Vanæ fingentur species* » ne répudie que l'invraisemblance et le désordre, laissant d'ailleurs aux peintres comme aux poètes, le droit de tout oser :

> . . . pictoribus atque poëtis
> Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.

Au travers de tant de caprices, ne voyons-nous pas sautiller, au gré de son diablotin, la balladine de Callot? Le *fa presto* du vieux Giordano à son fils ne sonne-t-il pas encore à nos oreilles ? En ce sens donc, et dans cette étroite limite, le bien fondé de l'exclamation ne nous paraît pas contestable. Ces belles peintures, qui nous séduisent, ou plutôt nous amusent un instant par leur fallacieuse exactitude, sont les fruits abortifs de talents détournés d'une plus haute vocation, la pâture d'un goût frivole, et conséquemment des vanités (1). Les mieux réussis ne sont que de rigoureux labeurs, et non point des œuvres d'art. Tous les éloges, toutes les hyperboles, toutes les rancunes et les colères du monde ne sauraient les élever à une condition plus digne.

Que sera-ce donc, si, au lieu d'être insignifiants et vulgaires, les originaux sont odieux, repoussants, révoltants par quelque obscénité ; si l'artiste se complait à en manifester les défauts les plus répugnants ; si Pyreicus

(1) *Blanda ista vanitas apud nos valet* (Plaute).
Jucunditas pestifera, dit saint Augustin.

Digitized by Google

et tous les rhyparographes de l'antiquité païenne ne sont plus que de timides écoliers auprès de leurs nouveaux émules, nantis de nouvelles découvertes et de procédés plus sûrs ? Les exemples ne sont malheureusement pas plus rares dans les arts que dans les lettres ; et notre XIXe siècle, si fécond en merveilles et en grandes œuvres, ne semble pas moins jaloux d'exhiber et d'applaudir de cupides et contagieux tableaux, plus redoutables que des vanités. « *Nostræ ætatis insaniam in pictura non omittam* » disait Pline à une époque de décadence ; et Sénèque, avant lui, s'en montrait tellement indigné qu'il eût voulu proscrire l'art même, à cause de ses abus et de leur pernicieuse influence (1). Hâtons-nous de jeter le voile sur ces turpitudes ; sauvons-nous de ce déluge, et poursuivons notre examen sur le prix à attacher à une minutieuse ressemblance.

> Il n'est point de serpent ni de monstre odieux
> Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux.

Boileau ne sera point contredit. Mais si l'artiste s'est proposé seulement de captiver les yeux par une beauté aussi fragile que trompeuse, il est bien juste qu'il se

(1) Dès l'invasion du Naturalisme au XVe siècle, des âmes candides éprouvèrent la tentation de maudire l'art et les artistes. (*Rio, de l'art chrétien.* tome 1er, page 390). L'auteur montre ensuite jusqu'où, dans cette innovation, s'égara la rivalité, par le récit de ce qui advint, à Dominico-Veneziano, de la part de son émule et collaborateur Andrea del Castagno. — Nous nous garderons d'insister : un crime isolé ne doit pas servir d'argument. — Même en dehors du Naturalisme, ne savons-nous pas à quelle décadence et à quelles horreurs peuvent s'abandonner les prétendus *réformateurs* de l'art, dès qu'ils abdiquent leur plus puissant idéal ? (*Rio.* I. p. 135 et suiv. Ecole Siennoise).

Digitized by Google

contente d'avoir satisfait cette concupiscence, et de recueillir, pour son habileté, de nombreux applaudissements, qu'obtiennent aussi des peintres de métier, avec une rémunération qui, dans leur estime, compense l'imputation de vanité. Les exigences de l'art sont plus grandes. « Qu'importe à l'esprit que l'imitation soit plus ou moins parfaite ? » dit avec autorité Lessing. (Laocoon, XXIV) ; et nos maîtres modernes insistent sur cette essentielle vérité. « Les arts furent imaginés, non pour copier servilement la nature, mais pour exprimer l'âme humaine au moyen de la nature imitée. La nature est un poëme obscur ; la réalité ne contient que les germes du beau ; l'art en dégage la beauté même (1) ». Topffer dit aussi excellemment : « L'art du peintre expire, change de nom, se transforme en métier, en besogne pure et simple, et parfois en spéculation d'entreprise, aussitôt qu'on l'assujettit au joug du vrai visible et réel (2) ». Et Alfred Tonnellé : « Une beauté non connue, non perçue, n'existe pas. C'est la connaissance, c'est l'idée seule qui fait l'existence ». Keine a dit de la beauté de la femme : « Ah ! souhaite que je t'aime toujours ; car du moment que je ne t'aimerai plus, tu perdras ta beauté ; il n'y a que mon amour qui te rend belle (3) ». Dans les pays orientaux, l'esthétique est parfois soumise à de rudes épreuves. Ainsi, tel groupe de Kabyles, à peine couvert en réalité de lambeaux rapiécés, produit à quelque distance une illusion des plus artistiques. Il apparaît comme une réunion de personnages antiques, de fils de patriarches,

(1) Ch. Blanc. — *Grammaire*, pp. 109, 564, 708, *et passim*.
(2) Topffer. — *Menus propos*. V. 22, 22, pp. 196 et suiv.
(3) Alf. Tonnellé. — *De l'Art*, p. 154.

Digitized by Google

drapés dans de solennels costumes. Cette illusion n'est-elle pas, même, la découverte de la vérité d'un type ? Pascal avait bien soupçonné ce principe et dit quelque chose d'approchant, en taxant de vanité toute peinture qui n'a d'autre charme que celui d'une parfaite ressemblance avec son modèle. Mais il ne s'en tient pas à cette énergique affirmation, et voudrait que l'original eût excité l'admiration, pour obtenir les honneurs de l'art. C'est une condition rigoureuse, extrême, et le point délicat de la question.

IV

L'exclamation de Pascal est-elle, en effet, l'infaillible *criterium* de la sagesse, de l'honneur ou de la vanité d'une œuvre ? Sa pensée (si tant est que cette interjection, provoquée ou non, nous livre le fond de l'idée) n'a-t-elle point excédé les bornes ? Dès le début de cette étude, nous l'avons craint ; la conviction bientôt formée, nous oblige à une contradiction pénible.

D'austères et doctes renseignements nous ont appris, il est vrai, que le but suprême de l'art est la manifestation d'une beauté réelle ou idéale, d'une nature parfaite en elle-même, ou perfectionnée par les intuitions du génie ; que cette manifestation doit éclater par quelque caractère notable, dominateur et bienfaisant ; et que la valeur de l'œuvre croît et décroît avec la valeur du caractère exprimé (1). Oui, tel est bien le but suprême ; et les artistes guidés par Homère, qui, de ses yeux et sous son inspiration, contemplaient pour les restituer, de magni-

(1) M. Taine. — *De l'idéal dans l'Art.*

Digitized by Google

fiques originaux (1), les peintres modernes, dont le regard et le génie reçurent tant d'autres et plus pures lumières, éclairant de plus glorieux modèles, ont été les pontifes de ce culte, ont consacré leur vie à desservir et décorer son temple. *Pinger per gloria* (2) sera toujours leur noble devise, et c'est à la gloire de Dieu surtout qu'elle s'applique.

« Dieu parle ; il faut qu'on lui réponde »

disait aussi, à son heure dernière, le douloureux aveu d'un cher poète, longtemps égaré dans le doute (3).

Mais, de ce que l'art, pour atteindre à ce sommet, doive se pénétrer de tant de sagesse, et développer tant de puissance, s'ensuit-il que de moins sublimes facultés, s'exerçant sur des types moins parfaits, même sur des originaux qui n'ont rien d'admirable, mais sur des réalités intéressantes de la vie, plus que sur les révélations de l'idéal, soient indignes d'une haute estime, d'une judicieuse approbation, pourvu que le caractère ou le sentiment y préside ? Nous ne saurions nous y résigner, et la sagacité du savant professeur dont nous nous autorisons semble garant du contraire. « A l'échelle des valeurs physiques, dit M. Taine, correspond, échelon par échelon, une échelle des valeurs plastiques. Selon que le caractère mis en lumière par la peinture est plus ou moins imposant, le tableau est plus ou moins beau.

---

(1) Quand je lis l'*Iliade*, je crois avoir vingt pieds de haut. *(Bouchardon)*. — Voir aussi les Pensées de M. Ingres, et son Apothéose d'Homère !

(2) Poème de Salvator Rosa.

(3) Notre Alfred de Musset.

Digitized by Google

Au plus bas rang sont les peintres d'actualité, de formes extérieures, les peintres de la moire et du satin. » « La peinture du costume triomphant par la haine du nu », dit aussi M. Charles Blanc. — Séparons de cette ironie finale et trop motivée, ce que la doctrine a de précis et de correspondant à la modeste condition humaine ; nous reconnaîtrons qu'il nous reste une échelle de valeurs encore très précieuses par l'intérêt que les originaux nous inspirent, sans nous ravir, toutefois, par l'admiration : L'honnêteté et la paix du foyer domestique, la vie agreste, les bonnes habitudes familières, les circonstances accessoires de l'histoire ou de la biographie, le tendre et pieux souvenir d'humbles ancêtres, — *la naïveté des plus petites scènes, relevée d'une pointe d'observation ou d'esprit, la finesse, l'agrément, l'esprit de la nature animée et son enchanterese expression* (1). Pascal n'accordant son estime qu'à la peinture dont l'original est admirable nous paraît donc excessif et injuste. Mais encore faudrait-il l'entendre. Si son exclamation a été provoquée par quelque niaiserie, *verba volant* ; mais transcrite avec humeur sur le plus étroit papier, *scripta manent* ; et son premier mot pourrait bien être un reproche à ses trop scrupuleux éditeurs. Accordons à son rigorisme tout le possible ; abandonnons à son imputation de vanité l'imitation complaisante de choses par trop vulgaires, triviales, malsaines ; d'abord, tout ce qui, autour de lui, put froisser cette âme fière et délicate, en accusant la légèreté de notre caractère national ; puis une partie, par exemple, une faible partie

(1) Les mots soulignés sont d'Alfred Tonnellé, sur *Van-Ostade* et *Breughel de Velours*. — Qu'ils sont purs autant que vrais ! et que de regrets pour une perte si prématurée !

Digitized by Google

des écoles hollandaise et flamande, où l'hérésie fit descendre au second rang, parfois jusqu'au dernier, les aptitudes les plus rares et les dons les plus merveilleux. Dédaignons, oublions les joyeux fainéants, les ivrognes, les rustres et les garnements enfumés de Brauwer, un combat de coqs et les buveurs de punch de Téniers, les pourceaux de Karl du Jardin, s'ébattant dans leur auge, etc. « Pardonnons au talent ce qu'il a voulu nous faire admirer » (1) et d'avoir enrichi ce qu'il n'a pu embellir ; laissons ces curiosités vaines à la jouissance opiniâtre des enthousiastes de parti pris ; mais retenons avec une équité non moins opiniâtre tout ce qui, dans la peinture, est le produit d'un principe, tout ce qui est caractéristique de mœurs honnêtes et mémorables, « ce qui porte l'empreinte de la vie intime, où l'art s'est recueilli et concentré » (2), jusqu'à la Récureuse de Gérard Dow, si elle nous rappelle les vertus, les grâces et la destinée de Cendrillon ; ou, mieux encore, l'humble sœur Marguerite, fermière du couvent de***, ne sachant ni lire, ni écrire, et méditant sur les taches qu'elle enlève à son chaudron (3). En toutes ces belles et bonnes œuvres, le goût le plus pur, la critique la plus sévère n'ont rien à reprendre. Elles nous sont chères et précieuses pour l'idée comme pour le talent, et sans exciter une suprême admiration, ne sont pas plus des vanités que tant d'autres grandeurs humaines, que les élans mêmes vers l'idéal. transmis dans leurs monuments les plus magnifiques : *vanitas vanitatum et omnia vanitas*. Cette dernière obser-

(1) Ch. Blanc. — *Grammaire*, p. 124.
(2) Ch. Blanc. — *Hist. des Peintres*.
(3) Louis Veuillot. — *Agnès de Lauvens*.

Digitized by Google

vation nous donne l'explication la plus vraisemblable des motifs qui auront induit Pascal, même en l'absence de toute provocation, à l'exclusivisme et au sarcasme.

V

Il n'est pas une des réflexions de ce grand homme, pas une des traces de son génie, qui ne se rapporte à son projet de l'Apologétique chrétienne, mais d'une apologétique imbue profondément des erreurs comme des austérités de Port-Royal, exagérée dans certaines de ses conséquences, fermée au plus grand nombre, et justement suspecte, aussi bien que les autres périls du schisme. Or, « *dans cette solitude avait été appelé un grand artiste; et le Maître lui parlait au cœur* ». Initié par Jansénius, et déjà auteur de son portrait, travaillant sous son inspiration, Philippe de Champagne avait pour l'art des exigences si absolues qu'on a pu leur attribuer de la froideur. Il n'est donc pas supposable que sa fréquentation ait été sans influence sur Pascal; et ce n'est pas nous hasarder que de relever dans l'impétueuse exclamation du philosophe quelque trace de cette influence. Non seulement toutes les aspirations de son âme montent vers le Christ *aux bras levés pour les seuls élus*, et toute flamme, toute étincelle de sa pensée retourne à ce divin foyer; mais que lui importent tous les contingents de ce monde s'ils ne glorifient pas le Seigneur? Quelle vanité que leur image, malgré l'attrait de sa ressemblance! Et le talent, et l'art pour l'art, et l'élégance du procédé, et l'illusion parfaite du rendu! Futilités, engouements, dérèglements, vanités! Après avoir ainsi refusé son

Digitized by Google

estime à l'ornementation pure, aux natures mortes les plus harmonieuses, comme aux riants aspects d'une vie simple, peu s'en faudrait, assurément, pour qu'il impliquât dans la même réprobation la représentation de faits dont l'insignifiance n'est qu'apparente. Il passerait, indifférent, devant l'éloquente image d'un aveugle égaré, cherchant une main conductrice, si saint Paul et le proconsul Sergius Paulus n'intervenaient pour lui rappeler le magicien Elymas fuyant éperdu sous le châtiment divin, et pour justifier, pour lui faire admirer, ici, comme en tout, Raphaël (1).

Nous ne sommes ni des anges, ni des saints, ni — grâce à Dieu — des jansénistes. Il nous est doux et permis de goûter les beautés honnêtes de la terre, tout en aspirant au ciel, et le bon pain quotidien des arts n'est pas également supersubstantiel (2) pour tous. Comment donc ce qui nous intéresse, sans que nous l'admirions absolument, ne transformerait-il pas ce modeste intérêt en admiration légitime, non seulement pour le talent de l'artiste, mais pour l'œuvre elle-même, qui, de génération en génération, remet sous nos yeux charmés d'instructifs, aimables et fidèles souvenirs.

> Ars utinam mores animumque effingere posset !
> Pulchrior in terris nulla tabella foret (3).

Quelle mauvaise ingratitude pour le passé, quel fatal découragement pour le présent et l'avenir, si dans l'impuissance d'atteindre tous au but suprême, en contem-

---

(1) *Acta apost.*, XIII, 8 et 5.
(2) Math. VI, II.
(3) Martial. X, 30.

Digitized by Google

plant à genoux l'idéale perfection, nous réprimions comme vanités tant d'innocentes et délicates jouissances !

> Grandia mens grandis sectatur ; lenia quœrit
> Mitius ingenium (1).

A genoux, avons-nous dit. Au moyen-âge, en effet, plus d'un illustre ne peignit qu'à genoux la figure de Notre Sauveur ; et tout récemment encore ce divin modèle fut l'objet de la religieuse persévérance et du culte aussi profond que savant d'un de nos maîtres les plus regrettés (2). Mais, dès les jours de foi, le temps était proche où, de l'altération des dogmes, de la magnificence des princes, des luttes guerrières et des nouvelles découvertes, de celle même de la peinture à l'huile, allait surgir le Naturalisme avec toutes ses séductions. L'histoire des transformations et des vicissitudes de l'art à cette grande époque nous incline devant tant de noms fameux, tant d'œuvres exquises et fort diverses, que nous demeurons confus de notre inhabileté à discerner, pour chacun, sa juste part d'illustration mondaine ou d'impérissable gloire, et contenu dans un même respect, sinon dans une égale admiration.

Arrêtons-nous, toutefois, un instant, devant un des chefs de cette nombreuse légion, *l'heureux* Titien, parce qu'en lui se manifeste au mieux la transition qui, lente d'abord, se précipite ensuite avec ivresse. C'est en y pensant que nous disions au commencement de ce discours : si Pascal avait voulu s'ériger en critique d'art, il aurait visé plus haut que la vanité des peintures

---

(1) Marsy. *Pictura* (poèm. didasc. I. p. 289.

(2) Cabanel. Lettre à son frère.
N'étudiez le beau qu'à genoux. — *Pensées d'Ingres*, p. 114.

Digitized by Google

de second ordre. Nous nous demandions ce qu'il aurait pensé de Titien, d'abord rival superbe de Cima et de Giorgione, par de sublimes compositions, puis s'abandonnant à la néfaste influence de l'Arétin (1). N'eût-il pas infligé à ses merveilles de complaisance un reproche plus sévère que celui de vanité ; tandis qu'il eût applaudi à d'humbles images, montrées par un pauvre curé de campagne à ses paroissiens, aux yeux grands ouverts, pour les affermir dans l'amour des vertus cardinales et dans l'horreur des péchés capitaux ?

Après des vicissitudes d'épanouissement, de mitigation, d'heureuse et splendide réaction vers l'idéal, le naturalisme fut envahi par un sensualisme grossier, dont les révolutions des Etats ont favorisé la débauche à tel point que l'audace des novateurs ne connaît plus rien qui l'arrête ; que, par eux, le laid, le commun est proclamé le beau et l'ignoble son émouvant superlatif.

Chez ces forcenés, ces déchaînés du réalisme, c'est l'instinct et non l'âme qui gouverne. D'imitation toute crue est le but apparent ; leur but réel est la séduction des multitudes et le profit qu'elle leur assure ; d'où ils tirent cette naturelle conséquence : il n'y a point de

(1) Rio. — *De l'art chrétien*, tome IV, pp. 194 à 210, concluant ainsi :

« Titien contribua plus qu'aucun autre peintre de son école et peut-être de son siècle, à discréditer l'idéal, et à introduire définitivement le naturalisme dans l'art. » — Déjà dans son Introduction, pp. 18 et 26. Rio avait signalé un symptôme de décadence de l'art grec lui-même par la transition de la Minerve de Phidias aux Vénus de Praxitèle, bien que la perfection technique ne souffrit pas de l'oubli du but transcendental de l'art, de cet idéal divin sans lequel il ne peut y avoir un grand peuple.

Digitized by Google

vanités ; il n'y a que des insuccès. On sait de reste à quoi ce sophisme aboutit dans les arts, la littérature et les mœurs contemporaines.

Déférant à de plus sages conseils, nous reconnaîtrons la dignité et l'honneur de la peinture dans la satisfaction qu'elle donne aux vifs désirs de l'esprit, aux sentiments élevés du cœur, aux aspirations d'une âme pure, en même temps qu'à la savante curiosité des yeux ; et nous redirons avec l'éminent auteur de l'*Histoire des Peintres* (1) : « A travers les plus folles tentatives, le » triomphe est demeuré au principe de l'interprétation, » désormais incontesté, parce qu'il ennoblit l'individualité » de l'artiste, relève la dignité de l'art en l'arrachant » aux grossièretés du pur réalisme, et lui permet de » dégager du spectacle de la nature toutes ses poésies ». Et encore avec Pradier : « C'est cette fière interprétation » qui arrache l'artiste à une servilité froide et puérile, et » qui témoigne du génie de l'homme, car elle est la » dignité de l'art ; elle est le style. » — Cette doctrine que l'art est une poétique interprétation de la nature, n'est au surplus que la confirmation de la formule platonicienne.

---

(1) Ch. Blanc. — Introduction.

Tel original n'est point admirable, encore moins moralisateur dont l'*interprétation* par sa muette éloquence, dégagera une morale plus persuasive et entraînante que les leçons de nos semblables. — Elle nous fait sentir ce que, peut-être, nous n'aurions jamais senti, et donne ainsi à notre âme plus de force et d'étendue. (Id. — *Grammaire*. Résumé des pp. 513 et 514, qu'il faudrait citer tout entières).

Digitized by Google

VI

Quelques mots encore et concluons.

Certes, le beau est un reflet de l'infini sur le fini ; c'est Dieu entrevu (1). Oui, « les ascensions du sens esthétique » sont arrêtées par des admirations sensuelles, triviales, » quelquefois monstrueuses, toujours injustes ; et la » perfection des types doit exercer une féconde influence, » au point de vue de l'art, sur les facultés créatrices de » l'âme humaine ». Tels sont, entr'autres heureux développements, les termes dans lesquels un éloquent prédicateur expose la saine doctrine philosophique et religieuse sur la meilleure destination des arts plastiques (2). — Acceptons avec joie et reconnaissance ce salutaire enseignement ; associons-nous à ses vœux, à son *Amen*. C'est une âme ardente et libre qui nous dispense sa chaleur et sa lumière et non pas une âme souffrante, dont certains transports, même sublimes, nous inquiètent (3). — L'auteur chrétien voudrait bien, sans doute, comme Hégel, que le centre de la peinture fût le christianisme ; mais, s'il exige que la religion ne soit pas plus absente

---

(1) Kant.

(2) Le R. P. Monsabré à Notre-Dame en 1890. L'*Amen* du sens esthétique.

La fondation d'une Ecole de peinture religieuse, à Montricour, diocèse de Montauban par M. L. Cazotte, avait prévenu) dès 1880, les vœux du P. Monsabré.

(3) Par exemple, ce cri qu'un journal religieux (30 avril 1890, trouve *d'une beauté incomparable* : « Le silence éternel des espaces infinis m'épouvante. » — *Cœli enarrant gloriam Dei ;* telle est cependant la voix éternelle dans ce prétendu silence ; tel est le préservatif sûr de notre humilité contre l'épouvante.

Digitized by Google

de l'art que de la science ; dans sa prudence, aussi bien que dans sa charité, il se garde de déverser le blâme ou le discrédit sur les conceptions et les efforts que n'excitent pas exclusivement les divines contemplations, et qui répondent, néanmoins, aux vœux honnêtes de notre esprit, de notre cœur. Il ne se croit pas autorisé au mépris, au dédain, tant qu'il n'est point contraint à l'anathème.

L'arrêt de Pascal est tout autre. Pour la part de justice et de vérité que nous lui avons reconnue, il nous paraît tomber dans un excès grave et une dommageable erreur, faute d'apprécier, dans la peinture, ce qui suffit à sa beauté morale pour assurer la dignité de sa beauté optique. Notre éminent philosophe avait dit cependant : « Il n'y a qu'un point indivisible qui soit le véritable lieu » de voir les tableaux. Les autres sont trop près, trop » loin, trop haut, trop bas. La perspective l'enseigne » dans l'art de la peinture ; *mais, dans la vérité et dans » la morale, qui l'assignera ?...* » Et ailleurs : « *Il n'y a » point de règle pour distinguer entre la fantaisie et le » sentiment* (1). » Que ne s'est-il souvenu de ses propres leçons avant de s'écrier, à propos d'art : Quelle vanité ! Le point de départ de son erreur est justement la distance ou le degré d'élévation et l'obliquité de son point de vue, l'angle sous lequel il a considéré l'art et ses manifestations diverses. Voilà pourquoi il a fait des parts si disproportionnées aux écarts de la fantaisie et aux droits du sentiment. N'est-ce pas un défaut momentané d'équilibre, une précipitation de jugement qu'il eût réformé de lui-même par de plus amples méditations ? Ses aperçus

(1) *Pensées*. Edition Louandre, pp. 161 et 205.

Digitized by Google

rapides, nous l'avons indiqué déjà, ne sont pas toujours, malgré le titre posthume du livre, des pensées dont la formule puisse être réputée définitive. Leur contradiction, au moins apparente, devenait même parfois inévitable.

Avons-nous ainsi satisfait, selon nos désirs, au programme de l'Académie ? Il serait téméraire d'y compter. En nous maintenant sobrement dans la question, nous nous sommes privé de développements qui eussent pu mieux rendre hommage aux grandeurs de l'art et faire justice de ses défaillances, mais tourner à la confusion de notre vanité. Des idées toutes personnelles, un style moins emprunté eussent peut-être été préférables ; et l'aimable causerie de Topffer était un exemple bien attrayant ; nous y avons redouté un piège. Nous lui contesterons même, pour conclure, la justesse de cet insinuant apologue : « Un jour, la philosophie et le sen-» timent sortirent de compagnie ; mais le sentiment » égara sa compagne ; et pour se venger, la philosophie » tua le sentiment (1) ». Encore une pure saillie, ce nous semble. N'est-ce pas, au contraire, le sentiment qui sortira vainqueur de cette lutte, mais sans que la philosophie de Pascal ait beaucoup à en souffrir ? Si une brume légère obscurcit un moment sa route, l'ombre s'en est bientôt dissipée, aux rayons de ce lumineux et bienfaisant génie qui depuis deux siècles nous éclaire.

(1) Topffer. — *Menus propos*, p. 128.

Digitized by Google

APPENDICE

La crainte de trop multiplier les citations, même par des renvois qui détournent l'attention du lecteur, me laisse enfin libre de rendre hommage à deux illustres maîtres, qui ont affermi mes convictions, et de les appeler en témoignage de ce qui fait la dignité de l'art, et aussi de ce qui, sans l'exposer à la vanité, assure au talent plus modeste, l'intérêt et la considération qu'il mérite. Ingres et Hippolyte Flandrin n'ont pas triomphé sans peines et sans douleurs des préjugés et du faux goût qui accueillirent leurs débuts ; mais ils sont restés victorieux, de leur vivant, par la persévérance à proclamer et pratiquer les saines doctrines. Voici quelques-unes de leurs pensées, directement applicables à notre thèse (1).

INGRES

Les chefs-d'œuvre ne sont pas faits pour éblouir, mais pour persuader, pour convaincre, pour entrer en nous par les pores (p. 115).

Des ouvrages absurdes ont pu surprendre, tromper un siècle par des traits faux, mais éblouissants, parce qu'en général les hommes jugent rarement par eux-mêmes, parce qu'ils suivent le torrent, et que le goût pur est presqu'aussi rare que le talent (p. 119).

(1) Pensées pieusement recueillies par M. le vicomte Henri Delaborde dans de judicieuses monographies.

Digitized by Google

Accoutumés de longue main aux gentillesses bourgeoises de la peinture de genre, les regards de la foule se détournent de talents qui choquent les préjugés ou déconcertent les habitudes (p. 32).

Ce n'est guère que le bas style dans les arts qui plaît essentiellement à la multitude. Il y a plus d'analogie qu'on ne pense entre le bon goût et les bonnes mœurs (p. 120).

Que m'importent les talents, s'ils sont dirigés vers un but vicieux, s'ils n'aboutissent qu'à un résultat immoral? Pour moi, ils n'existent pas, puisqu'ils sont hostiles ou inutiles à la cause du beau (p. 166). Ce sont coquetteries de métier, qui ne disent rien à l'âme (p. 142). Les petits gaulois d'aujourd'hui tournent leurs efforts contre leur propre pays, en travaillant à le déposséder de l'art véritable (p. 111). Malheur à qui joue avec son art ! Malheur à l'artiste qui n'a pas l'esprit sérieux (p. 118)!

Je sais aimer aussi les petits maîtres hollandais et flamands, parce qu'ils ont, à leur manière, exprimé la vérité, et ont réussi, même admirablement, à rendre la nature qu'ils avaient devant les yeux (p. 109). Quelquefois ces petits tableaux flamands ou hollandais sont, dans leurs dimensions restreintes, d'excellents modèles pour la couleur et l'effet d'un tableau d'histoire (p. 137).

Hippolyte Flandrin

Toutes les vérités ont une grande valeur ; mais il y en a de plus élevées les unes que les autres (p. 487), — (ceci correspond à l'enseignement de M. Taine sur l'échelle des valeurs plastiques).

Digitized by Google

Je crois qu'on a le devoir de n'enseigner que des vérités incontestées, ou au moins appuyées sur les plus beaux exemples, et acceptées par les siècles ; les élèves feront alors la vérité de leur temps, vérité de bon aloi, car elle sera le produit d'une liberté réelle. C'est l'affirmation qui enseigne, ce n'est pas le doute. (Hipp. Flandrin, cité par M. H. Delaborde, p. 63).

Applique-toi à dégager le sens poëtique des choses, à découvrir le sens le plus beau et le plus vrai de toute vérité, le sens moral qui unit l'homme à Dieu. (Hipp. Flandrin à Paul, 3 septembre 1851).

Celui qui n'a pas reçu de son sujet ou de son modèle une émotion quelconque ne pourra jamais faire, pour les autres, de l'imitation de ce modèle, qu'une chose muette et morte (p. 486). — (Une émotion quelconque n'implique point, évidemment, l'admiration).

Quelle autorité douce et universellement acceptée aurait maintenu, vingt ans encore, un art qui chancelle, disperse ses efforts et s'abaisse vers la foule ! (Discours de M. Beulé aux obsèques d'Hippolyte Flandrin).

Terminons par un consolant présage, exprimé de la manière la plus heureuse :

« Sans doute, il ne manque pas de gens aujourd'hui pour prêcher la régénération de l'art par l'imitation pure et simple de la réalité, ou pour proclamer, à l'exclusion du reste, les droits de la fantaisie. Ne nous effrayons pas outre mesure du danger de ces vieilles nouveautés, de

Digitized by Google

ces erreurs caduques qui se croient jeunes, de ces paradoxes usés, qui tâchent, par moments, de rhabiller d'audace leur indigence ou leur vétusté. Combien de fois déjà l'expérience et le sens commun n'en ont-ils pas fait justice ?... Les sophismes que nous voyons se produire n'auront, nous l'espérons bien, ni une meilleure, ni une plus longue fortune. Ceux même d'entre nous qui en sont aujourd'hui les complices ou les dupes, arriveront à s'en désabuser demain ; tandis que les vérités saines, où l'on aura cru reconnaître une sorte de défi au temps présent reprendront un empire d'autant plus sûr qu'elles auront, momentanément, donné lieu à quelque méprise. »

(Notice biographique sur Hipp. Flandrin, pp. 84-85).

A. GUICHON DE GRANDPONT.

Digitized by Google

CARTE

DES

SERVICES MARITIMES POSTAUX FRANÇAIS

Par MM. Paul JACCOTTEY et Maxime MABYRE

Sous la direction de M. Emile LEVASSEUR, Membre de l'Institut

---

MM. Jaccottey et Mabyre viennent de publier, sous la direction de M. Emile Levasseur, Membre de l'Institut, une carte extrêmement utile et que nous nous faisons un devoir de signaler à la Société de Géographie. C'est un tracé de tous les services maritimes postaux établis entre la France et les cinq parties du monde. On y trouve des renseignements précieux sur la périodicité des départs, la longueur des traversées, le nombre des escales et les distances calculées en milles marins. Pour rendre plus facile la lecture de cette carte, les auteurs ont eu soin d'attribuer des couleurs spéciales aux diverses compagnies de navigation, subventionnées par l'Etat. De même pour les lignes de paquebots, on a adopté des signes particuliers qui varient suivant le jour du départ. En sorte que d'un simple coup d'œil on peut, tant cette carte est claire, reconnaître si tel service est mensuel ou hebdomadaire et si telle ligne appartient à la Compagnie Fraissinet ou à celle des Chargeurs réunis.

Il nous semble donc que la carte de MM. Jaccottey et Mabyre est d'une incontestable utilité pour le commerce et la marine. Mais je dois constater que ce n'est là que le premier chapitre d'un important ouvrage. En effet,

Digitized by Google

MM. Jaccottey et Mabyre nous annoncent la publication de sept autres cartes dans lesquelles ils se proposent de nous faire connaître les services maritimes étrangers, les communications postales et les principales lignes de navigation du Pacifique.

Nous attendons avec impatience la publication de cet Album et nous n'avons plus qu'un vœu à former : c'est que toutes les cartes ressemblent à la première qui est si nette, si complète et si claire.

E. L.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Parmi les pertes faites en 1891 par la Société Académique de Brest, l'une des plus sensibles a été celle de M. Gilbert-Henri Cuzent, pharmacien de la marine en retraite, mort le 14 août 1891. C'était un de ces hommes pour lesquels la retraite, au lieu d'être un repos, n'est qu'un changement dans le mode d'activité, et dont les aptitudes variées savent trouver autour d'eux les éléments de travaux multiples.

Pendant le cours de sa longue carrière, notre regretté confrère ne perdit jamais une occasion d'étudier les pays où il fut appelé à servir. Leur histoire, leurs productions furent l'objet de ses études et c'est ainsi que tour à tour les îles Gambier, les Marquises, les Pomotu, Taïti, la Guadeloupe furent l'objet de travaux importants qui ont eu pour but de faire connaître ces lointaines régions sur lesquelles, pour les premières surtout, l'attention de la marine venait d'être appelée.

Quand la retraite vint rendre à Cuzent la stabilité qui lui avait fait défaut jusque-là, il trouva dans sa ville natale des occupations qui mirent en relief et son amour du travail, et son désir de se rendre utile à ses concitoyens. Il entra dans la commission administrative de l'Hospice civil, dont il fut bientôt nommé vice-président. Il aura laissé là des traces de son passage autrement que par les sages mesures desquelles il prit sa part. Cuzent était un chercheur dont la plume facile venait au secours d'une érudition fort étendue. Il a laissé à la ville de

Digitized by Google

Brest et offert à notre Société une histoire complète de l'Hospice civil de notre cité. Nos compatriotes y trouveront les noms de ceux qui ont brillé dans les annales du bien et parmi lesquels celui de Cuzent a mérité sa place.

Moins d'un mois après la perte de M. Cuzent, le 4 septembre 1891, un autre deuil venait frapper la Société Académique de Brest. M. Onésime-Alexandre Pradère-Niquet, l'un de ses vice-présidents, succombait dans sa propriété de Saint-Marc au mal inexorable qui devait nous enlever l'un des plus vaillants et l'un des plus fermes soutiens de notre chère compagnie.

Littérateur dans la plus large acception du mot, Pradère, agent comptable principal de la marine, n'a cessé d'écrire pour le Bulletin de notre Société dont il était un des membres les plus dévoués et les plus actifs. A la mort de Levot, notre fondateur, il le remplaça dans les fonctions de président jusqu'à son départ de Brest, et quand il y revint après sa mise à la retraite, il reprit parmi nous une place active et ne discontinua jamais de nous adresser ses productions multiples et variées. Sous le titre de la *Bretagne poétique*, Pradère publia en 1872 un livre où se trouvent rappelées les traditions, les mœurs, les coutumes, les chansons, les légendes, les ballades de notre province. L'amour du pays s'y révèle partout et comme l'abeille fait son miel du suc des fleurs, de même notre poète glanait partout les sucs du miel breton. En 1883 il fit paraître à Brest un *Guide du Touriste* qui rend les plus grands services aux étrangers qui visitent notre arrondissement, et révèle dans son auteur un homme de goût et un artiste.

Digitized by Google

Oui, Pradère était un lettré et un artiste, il en a aussi donné la preuve dans un grand nombre de compositions musicales pleine de grâce et de suavité. Longtemps encore on les redira dans les réunions intimes dans lesquelles son souvenir vivra. Pour nous, nous conserverons précieusement la mémoire d'un confrère dont les inoubliables qualités faisaient le charme de nos réunions académiques.

Nous adresserons encore nos plus vifs regrets à MM. L. Lefournier et au docteur L. Allain, que la mort nous a également pris cette année. Ils appartenaient depuis longtemps à notre compagnie qui gardera d'eux le meilleur souvenir.

A. C.

Digitized by Google

COMPTE DE GESTION

PRÉSENTÉ AU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DANS SA SÉANCE DU 25 MAI 1891

Au 1er juillet 1890, la Société Académique possédait (voir le dernier bullletin) :

1° Deux titres de rentes 3 p. °/₀ ayant coûté	3.107 40	4.114 90
2° Un livret de caisse d'épargne.	750 »	
3° En caisse.	257 50	

Dans l'année qui vient de s'écouler, les recettes se décomposent comme suit :

1° Intérêts des titres de rentes .	110 »	2.238 47
2° Intérêts caisse d'épargne jusqu'au 31 décembre 1890. . . .	23 97	
3° Cotisations de l'année. . .	1.790 »	
4° Ventes de bulletins. . . .	14 60	
5° Subvention municipale de 1891	299 90	

TOTAL des ressources de l'année. . . . 6.353 37

Dans cette même année, les dépenses se décomposent comme suit :

A REPORTER. . . . 6 353 37

Digitized by Google

REPORT.		6 353 37
1° Correspondance, envoi de bulletins, recouvrements, commissionnaires	197 35	
2° Matinées.	10 »	
3° Bulletin 1889-90 (1.275 60) et imprimés divers (103 60) . . .	1.379 20	
4° Loyer soldé jusqu'au 1er octobre 1891.	375 20	2.234 01
5° Impôts et assurances Portes et fenêtres.	52 75	
6° Eclairage, chauffage, entretien du mobilier	66 25	
7° Moins-value des titres de rente au cours du 22 mai 1891. .	153 26	
Actif de la Société au 1er juillet 1891. .		4.119 36

Cet actif est représenté de la manière suivante :

1° Titres de rente évalués au cours du 22 mai 1891	2 954 14
2° Livret caisse d'épargne, jouissance au 1er janvier 1891.	773 97
3° En caisse.	391 25
TOTAL égal.	4.119 36

Le Trésorier,

E. BOURRUT-DUVIVIER.

Digitized by Google

Vu et approuvé par le bureau de la Société Académique dans sa séance du 25 mai 1891.

Le Président,

A. COUTANCE.

Les Vice-Présidents,

ED. LANGERON, LE BALLE, O. PRADÈRE.

Les Secrétaires,

Dr HÉBERT, COLIN, URSCHELLER.

L'Archiviste-Bibliothécaire,

KERNÉIS.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

COMPOSANT

LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE BREST

EXERCICE 1890-1891

M. ZÉDÉ, G. O. ✻, Vice-Amiral, com. en chef, Préfet maritime du 2e arrondissement, *Président d'honneur.*

BUREAU

M. COUTANCE (A.-G.-A.), O. ✻, O. A., Pharmacien en chef de la marine, en retraite, *Président.*

1RE SECTION

GÉOGRAPHIE

M. LANGERON (E.), O. I., Professeur au Lycée, *Vice-Président.*

M. HÉBERT (G.), Docteur-Médecin, *Secrétaire.*

2E SECTION

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS

M. COLIN (E.), ✻, Capitaine au 19e Régiment de ligne, *Secrétaire.*

3E SECTION

SCIENCES

M. LE BALLE, O. A., Prof. au Lycée, *Vice-Président.*

M. URSCHELLER (Henri), Professeur au Lycée, *Secrétaire.*

Digitized by Google

M. KERNÉIS (A.-A), ✻, Sous-Commissaire de la marine, en retraite, *Bibliothécaire-Archiviste.*

M. BOURRUT-DUVIVIER (S.-L.-E.-J.-E.), ✻, O. A., Professeur de physique à l'Ecole navale, *Trésorier.*

COMITÉ DE PUBLICATION

MEMBRES DU BUREAU

MM.

FOURNIER, ancien Avoué.

GUÉNEAU DE MUSSY, Avocat.

MARÉCHAL, ✻, Médecin principal de la marine, en retraite.

PESLIN, O. A., Professeur au Lycée.

BOURGEOIS, O. ✻, Lieut.-Col. d'Artillerie territoriale.

BAILLY, O.-A., Professeur au Lycée.

PRÉSIDENTS HONORAIRES

MM.

LAFONT, G. O. ✻, O. A., Vice-Amiral.

DUBURQUOIS, G. O. ✻, Vice-Amiral, en retraite.

DE LA BARRE DU PARC (Ed.), O. ✻, O. I., Colonel Génie, en retraite, à Paris.

JOUBERT, O. A., Avoué honoraire, rue des Boulevards, à Saint-Brieuc.

MEMBRES HONORAIRES

MM.

THOUAR (Arthur), Voyageur géographe.

DE LESSEPS (Ferdinand) G. O. ✻.

Digitized by Google

SAVORGNAN DE BRAZZA, O. ✻, Cap. de frégate.
COTTEAU, Voyageur géographe.

MEMBRES RÉSIDENTS

MM.

ABALAN, Juge au Tribunal de Commerce, rue de Paris, 36, en Lambézellec.

ALLAIN (L.), Avoué, rue Neptune, 2.

ALLANIC, ✻, O. I., Professeur honoraire de philosophie, rue de Siam, 61.

ALLANIC, O. ✻, Médecin en chef de la marine, en retraite, rue de Siam, 61.

5 ALLÈGRE, Professeur de musique, rue de Siam, 61.

ANJOT, O. A., Prof. au Lycée, rue Algésiras, 12.

ARNOULT (Mme), place de la Halle, 9.

ANTOINE (Louis-Charles), O. ✻, Ingénieur de la marine de 1re classe, en retraite, rue Voltaire, 17.

AUDOUARD (Etienne-Prosper), O. ✻, Chef d'esc. d'artillerie de marine, en retr., rue de Siam, 119.

10 AUGIER (Antoine-Eloi), Professeur à l'Ecole navale, rue de Siam, 58.

BAILLY, O. A., Prof. au Lycée, rue Ducouédic, 4.

BAISNÉE, Négociant, rue de Siam, 65.

BARON, Pharmacien civil, Grand'Rue, 13.

BASTIT (Joseph), Négociant, place du Château, 5.

15 BASTIT (Michel), Propriétaire, rue Voltaire, 8.

BENOIT, ✻, Président du Tribunal de Commerce, rue de la Mairie 12.

BÉRARD (François-Théophile), Sous-Agent du Commissariat de la marine, rue Monge, 5.

Digitized by Google

BERGER (Charles-Victor), ✻, O. A., ancien Médecin de la marine, Adjoint-Maire, rue de Paris, 54.

BERNIER (Alfred), ancien Médecin de la marine, rue Kléber, 3.

20 BIACABE (Armand), Propriétaire, rue Foy, 5.

BIZIEN (Edouard), Juge au Tribunal de Commerce, rue de Paris, 51.

BODET, Médecin Professeur, rue de Siam, 85.

BOHY, Professeur de musique, rue de Siam, 34.

BONNEAU (Paul), ✻, Agent comptable principal de la marine, en retraite, rue Algésiras, 21.

25 BOISRAMÉ, O. A., Professeur au Lycée, rue de l'Observatoire, 4.

BOISMOREL, (Mme Anne de), r. de Madrid, 20, Paris.

BOURGEOIS, O. ✻, Lieut.-Colonel d'Artillerie territoriale, rue d'Aiguillon, 38.

BOURRUT - DUVIVIER (François - Léopold - Eugène-Jean-Edouard), ✻, O. A., Professeur à l'Ecole Navale, rue de Siam, 89.

BRÉMAUD, Architecte, rue de la Mairie, 23.

30 BRÉMAUD (Paul), ✻, Médecin principal de la marine, rue de la Rampe, 10.

BRETON (Paul), Négociant, rue Armorique, 40.

BROUSMICHE (Edouard), C. ✻, O. I., Médecin principal de la marine, en retraite.

CARADEC (Théophile), O. A., Docteur-Médecin, rue de la Mairie, 15.

CARRIVE (Paul), Négociant, r. de la Rampe, 2.

35 CHABAL (Abel), Architecte, rue de la Rampe, 46.

CHALMET, Docteur-Médecin, à Landerneau.

CHASTENET (Pierre-Victor), Rentier, r. St-Yves, 27.

Digitized by Google

CHÉDEVILLE (Alexandre-Louis), C. ✻, Dir. des Const. Navales, en retr., r. de la Rampe, 2.

CHEVILLOTTE (Charles), Négoc., ancien député, rue d'Aiguillon, 2.

40 CHIC (Léon), ✻, O. A., Chef de mus. des Equip. de la Flotte, en retr., rue Voltaire, 31.

COATPONT (Le Bescond de), Avoc., r. de Siam, 14.

COLIN, ✻, Capitaine au 19e régiment de ligne, rue de Siam, 64.

COLLOT-BÉRANGER, Avoc., r. de la Rampe, 51.

CORBÉ, Pharmacien civil, à Landerneau.

45 COUTANCE (Amédée-Guillaume-Auguste), O. ✻, O. A., Pharmacien en chef de la marine, en retraite, rue Algésiras, 17.

COUTANCE (Mme Jules), à Rennes.

DANIEL (H.) Directeur de l'Ecole communale de Keroriou.

DARRAGON, Pharm. civil, rue de la Mairie, 73.

DELALANDE (Julien), Professeur au Lycée, rue du Château, 41.

50 DELAPORTE (François-Louis), Avocat, rue du Château, 41.

DELÉCLUSE (Emile), Commis principal des Télégraphes, en retraite, rue Algésiras, 17.

DELESTRE (Paul), rentier, rue du Château, 15.

DELOBEAU, Avoué, Maire de Brest.

DE LORME, O. I., Professeur au Lycée, rue de la Rampe, 50.

55 DENOUEL, Propriétaire, rue de la Porte, 77.

DESHAYES (A.), Juge au Tribunal de Commerce, rue de Paris, 35.

Digitized by Google

DUBOIS (Edmond-Paulin), O. ✻, O. I., Examinateur d'hydrographie, en retraite, r. Saint-Yves, 13,

DUBLED, Controleur principal des Douanes, rue d'Aiguillon, 9.

DUMONT (Ambroise). Imprimeur, Grand'Rue, 86.

60 DUPUIS (Théodore-Edmond), O. ✻, Contre-Amiral, rue de Traverse, 7.

DUVAL (Jean-Charles-Marcellin), C. ✻, Directeur du Service de santé de la marine, en retraite, rue Colbert, 26.

ELY-LABASTIRE, Négociant, r. de la Rampe, 53.

FALLIER (Louis-Constant), O. ✻, Docteur-Médecin, rue de Siam, 24.

FLANDRIN, Prof. au Lycée, rue de la Rampe, 2.

65 FONTAINE, Pharmacien civil, rue Neuve, 44.

FOUCARD, Notaire, rue de la Mairie, 15.

FOURNIER, Avoué rue de Siam, 50.

FOUCAULT, O. ✻, ancien Recev. munic., r. Foy.

FRANÇOIS (Adolphe), Négociant, r. de Paris, 79.

70 FREUND, Négociant, rue Suffren, 1.

GADREAU, Imprimeur, rue de Siam, 99.

GALACHE (François), Contre-Amiral.

GATEAU, Propriétaire, à Kérinou.

GEFFROY, Pharmacien, à Lorient.

GEIL (Gustave), ✻, Lieutenant-Colonel d'infanterie de marine, au Tonkin.

75 GÉRARD (Victor), Avoué, rue de Siam, 24.

GHILINO, Propriétaire, à Kerhuon.

GLEIZES DE FOURCROY (Charles-Philippe), O. ✻, Inspecteur en chef de la marine, en retraite, rue Voltaire, 36.

Digitized by Google

GOOD, Pharmacien civil, rue de la Rampe, 37 bis.
GOUYE (Michel-Gustave), O. ✻, Capitaine de frégate, en retraite, rue de Traverse, 5.
80 GRALL, Pharmacien civil, rue de Siam, 49.
GRENETIER, Négociant, Grand'Rue, 11.
GUÉNEAU DE MUSSY, Avocat, rue Voltaire, 40.
GUÉZENNEC (L.), Négociant, rue de Paris, 46.
GUICHET. ✻, Médecin de la marine, en retraite, rue de Paris. 110.
85 GUYADER, Docteur-Médecin, rue de Paris, 105.
HÉBERT (Jules), Doct.-Méd., boulevard Thiers, 3.
HÉBERT, Professeur au Lycée de Rennes.
HÉLAIN (Auguste), ✻, Agent comptable de la marine, rue de Siam, 54.
HERMITTE, Agent de Manutention.
90 HEUREUX (d') (Ernest), ✻, Commissaire de la mar., en retraite, Percepteur, rue du Château, 42.
HOMBRON, Conservateur du Musée de Brest, Grand'Rue, 73.
JARDIN (Désiré-Stanislas-Aimé-Edélestant), ✻, O. A., Inspecteur des Services administratifs de la marine, en retraite, rue de la Rampe, 51.
JEHANNE (Charles-François-Prosper), ✻, Médecin de la marine, en retraite, rue de Siam, 55.
JOUBERT, O. A., Avoué honoraire, à Saint-Brieuc.
95 KERNÉIS (A.-A.), ✻, Sous-Commissaire de la marine, en retraite, Grand'Rue, 74.
KERROS (Edouard), Négociant, Agent consulaire, rue Voltaire, 19.
LA BARRE-DUPARCQ (de) (Ed)., C. ✻, Colonel du Génie, en retraite, à Paris, rue de Seine, 19.

Digitized by Google

LE JANNIC DE KERVIZAL, au château de Lesgall (Lesneven).

LEJEUNE (Constant), Notaire honoraire, rue de la Rampe, 25.

100 LE LAN (Victor-Marie), Médecin de la marine.

LE LOARER (Pierre-Marie), O. ✻, Capitaine de frégate, en retraite, rue de la Rampe, 1.

LE LOUP DE VARENNE, Propriétaire, rue du Château, 37.

LE MOINE (Eugène-Jules-Théodore), O. ✻, Pharmacien en chef de la mar., en retr., r. de Siam, 117.

LE MONNIER (Mme Henri), rue Voltaire 31.

105 LE PIVAIN (René), Juge au Tribunal de Commerce, rue de la Rampe, 10.

LE POUTRE, Négociant, place Latour-d'Auvergne, 14.

LE ROUX, Négociant, rue du Pont, 9.

LE ROUX (Sylvère), Médecin-Vétérinaire, rue de Paris, 82.

LEVOT-BÉCOT, Propriétaire au Trez-Hir.

110 LORSA, Négociant, rue d'Aiguillon, 42.

LALLEMAND (Mme), rue de la Rampe, 28.

LAMARQUE, Notaire, rue de Siam, 36.

LANGERON (Edouard), O. I., Professeur au Lycée, rue du Château, 15.

LAUNAY (Jules-Bon), ✻, Commissaire-Adjoint de la marine, en retraite, Grand'Rue, 86.

115 ~~LAVARDE, Négociant, rue de l'Observatoire, 4.~~

LE BALLE, O. A., Professeur au Lycée, rue du Château, 56.

LE BEURIER fils, Négociant, r. de Brest, à Kérinou.

Digitized by Google

LE BEURIER (A.-E.), Négociant, rue de Brest, 2, en Lambézellec.

LE BIAN, Officier du Mérite agricole, Propriétaire, rue Monge, 5.

LE DALL (Félix), O. A., Professeur au Lycée, Grand'Rue, 8.

120 LE FOURNIER (A.), rue Saint-Yves, 11.

LE GO, Propriétaire, rue d'Aiguillon, 36.

LE GOLLEUR (Joseph-François-Marie), Professeur au Lycée, place Ornou, 1.

LE GUAY (Gustave-Stanislas), ✻, Commissaire de la marine, rue d'Aiguillon, 54.

LE HIDEUX (Alfred-Michel-Edouard), Négociant, rue Saint-Yves, 19.

125 LULLIEN, Conseiller municipal, Grand'Rue, 26.

MAGNIÈRE, Elève à l'Ecole de Saint-Maixent.

MAINGARD, Inspecteur des Télégraphes, en retraite, rue de la Rampe, 17.

MARÉCHAL (Firmin-Marie-Jules), ✻, Médecin principal de la marine, en retraite, r. de la Mairie, 2.

MARFILLE, Juge au Tribunal de Commerce, Grand'Rue, 49.

130 MALLARMÉ (Charles-Alfred), O. ✻, Capitaine de vaisseau, rue de Siam, 119.

MARION (Charles-Ernest-Alfred), ✻, ancien Médecin de la marine, Bibliothécaire de la Ville, rue du Château, 17.

MATHIEU (Etienne-Jean-Ernest), O. ✻, Capitaine de vaisseau, Commandant des Pupilles à la Villeneuve.

MILIN, Propriétaire.

Digitized by Google

MIRIEL (Aristide-Pierre-Marie), Agent comptable de la marine, en retraite, rue Voltaire, 19.

135 MULLER (Emile), Pharmacien, rue de la Rampe, 37.

NEWTON (Georges), Professeur à l'Ecole navale, rue de la Rampe, 34.

NICOLE, Négociant, à Lesneven.

PAILLET, Négociant, place Ornou, 1.

PALIERNE DE LA HAUDUSSAYE, Propriétaire, rue Voltaire, 28.

140 PARIN-LAMARQUE, Négoc., r. du Château, 47.

PELLEN, Pharmacien de la marine, rue Duquesne, 14.

PERDOUX, Proviseur au Lycée.

PESLIN, O. I., Professeur au Lycée, rue de Siam, 55.

PICOT, Receveur municipal, rue Saint-Yves, 13.

145 PITTY, Chimiste, rue Voltaire, 26.

POULLAOUEC, Notaire, rue de Siam, 30.

PRÉTOT (Henri-Armand), ✻, Commissaire de la marine, place du Château, 21.

QUINTAL, Prof. au Lycée, place du Château, 19.

RÉGURON, Négociant, rue de la Rampe, 10.

150 RENAUT, Pharmacien, place Médisance.

RIVET (Louis-Jean), O. ✻, Cap. de vaisseau, à Paris.

ROBERT fils, Libraire, rue d'Aiguillon, 44.

ROSUEL, Entrepreneur, rue du Château, 15.

ROUGET, Sous-Directeur de la Compagnie du Gaz, rue Voltaire, 26.

155 SANQUER, ✻, Capitaine du Génie, en retraite, rue de Paris, 46.

SEGONDAT (Albert), Contrôleur des Contributions indirectes, rue Voltaire, 2.

SIMOTTEL (Robert), rue Vauban, 1.

Digitized by Google

THIERRY, Négociant, rue de Siam, 24.
TOUBLANC, Négociant, rue Algésiras, 19.
160 TRANVOEZ, Notaire, rue Algésiras, 21.
TROBRIANT (Cte Alphée de), Sous-Inspecteur de l'Enregistrement, rue de la Rampe, 14.
TRONQUET (Jh-Alfred), Négoc., rue St-Yves, 25.
URSCHELLER, Professeur au Lycée, r. St-Yves, 4.
VILLIERS, Propriétaire, rue de la Rampe, 6 *bis*.
165 VIOLEAU (Hippolyte), Homme de lettres, rue de Paris, 14, en Lambézellec.
VITASSE (Joseph-Isidore), ❋, O. I., Professeur au Lycée, rue du Château, 41.
ZÉDÉ (Barthélémy-Théobald), C. ❋, Capitaine de vaisseau, en retraite.
WILLOTTE (Henri-Louis-Emile), Ingénieur des Travaux hydrauliques, rue du Château, 18.

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM.

ALLAIRE, Chimiste à Levallois-Perret.
ARNAUD, ❋, Propriétaire à St-Pierre-Quilbignon.
ARNOULD, Professeur au Lycée de Bordeaux.
BÉCHART, ancien Sous-Préfet de Brest.
5 BERBINEAU, O. ❋, Capitaine de frégate, en retraite.
BERTIN, O. ❋, Ingénieur des constructions navales.
BLAIN, O. I., Inspecteur d'Académie, en retraite.
BLÉAS, O. I., ancien Directeur d'école normale primaire.

Digitized by Google

BONNEFOY, ✻, Mécanicien de la marine, en retr.
10 BONNEL, Professeur de mathématiques à Lyon.
BOURDAIS, O. ✻, Ingénieur civil à Paris.
CARCARADEC (de), ✻, Ingénieur en chef à Nantes.
CHALUS (Paul de), à Paris.
CLAPARÈDE, Ingénieur à Paris.
15 CLOSQUINET, Instituteur.
COMBETTE, ✻, O. I., Inspecteur de l'Académie de Paris.
DALIMIER, Proviseur du lycée Michelet.
D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.
DANIEL (Louis-Paul), ✻, Capitaine de frégate, en retraite, à Paris.
20 DAURIAC, Secrétaire de la Préfecture de Quimper.
DAURIAC (Lionel), O A., Professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.
D'AURIAC, ✻, Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale à Paris.
DELAVAUD, O. ✻, O. I., Pharmacien Inspecteur de la marine, en retraite.
DENNIÈRE, Archéologue à Paris.
25 DERAUGLAUDRE, Gérant des Pêcheries de Kerlouan.
DESCHANEL, O. A , ancien Sous-Préfet de Brest, député.
DEVAUX, Professeur de physique au lycée de Saint-Brieuc.
DUCHATELIER (Paul).
FALLOY (L.-E.).
30 FIERVILLE, O. I., Proviseur.

Digitized by Google

FLEURIOT DE L'ANGLE, C. ❋, Contre-Amiral, en retraite.

GADOT, Pharmacien à Terre-Neuve.

GARNAULT, ❋, O. A., Examinateur de la marine, en retraite, Inspecteur à l'Ecole des hautes études commerciales, à Paris.

GAUGUET, Publiciste, à Paris.

35 GAUTIER, Docteur-Médecin, à Magny (Seine-et-Oise).

GAUTIER, O. A., Directeur de l'Ecole normale primaire.

GAYET (Abel), Agent comptable de la marine, à Lorient.

GÉRARD, Botaniste, à Neuilly-Saint-Frou (Aisne).

GRENOT, Juge de paix.

40 GUICHON DE GRANDPONT, C. ❋, Commissaire général de la marine, en retraite.

GUILLEBERT, Propriétaire à Saint-Cloud.

HÉLIÈS, Sous-Agent administratif, à Toulon.

HENRY, ❋, Médecin en chef.

HERLAND, Chimiste-Pharmacien, à Concarneau.

45 JARRY, O. ❋, Recteur de l'Académie, à Rennes.

JOUAN, O. ❋, O. I., Capitaine de vaisseau, en retraite.

KÉRÉBEL, Pharmacien de la marine.

KERVILER, ❋, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Saint-Nazaire.

KLEINKANS (Mlle), prof à Sainte-Barbe, à Paris.

50 LALANDE, Pharmacien de la marine.

LE CHANTEUR DE PONTAUMONT, ❋, Inspecteur de la marine, en retraite.

Digitized by Google

LE CHANTEUR DE PONTAUMONT fils, Avocat, à Cherbourg.

LE CLERT, O. ✻, Ingénieur de la marine, en retraite, à Paris.

LE GROS, O. ✻, Colonel d'Infanterie de marine, en retraite.

55 LE JANNE, ✻, Pharmacien de la marine.

LE MESL DE PORZOU.

LÉPISSIER, Astronome à l'Observatoire de Paris.

LEDLÉ, Docteur-Médecin, à Rouen.

LE SEINE, Pharmacien, a Paris.

60 LE TELLIER, Propriétaire, à Caen.

LIÉBAER, Directeur de sucrerie à Magny (Seine-et-Oise).

LIÉGARD (A.), ✻, Docteur-Médecin, à Paris.

LOUDUN, Bibliothécaire à la Bibliothèque de l'arsenal, à Paris.

LOZÉ, O. ✻, ancien Sous-Préfet de Brest, Préfet de police.

65 LOYER, O. A , ancien Professeur au lycée de Brest.

LUZEL, O. A., Archiviste du Finistère.

MARIOT, O. ✻, Capitaine de frégate.

MENIÈRE, Pharmacien, à Angers.

MILLIEN, Architecte, à Beaumont-Laferrière (Nièvre).

70 MILNE, Professeur d'anglais au lycée Henri IV.

MONTIFAULT (de), ancien Sous-Préfet de Brest.

NICOLAS O. A., Chef d'institution, à Paris.

ORTOLAN, Lieutenant de vaisseau.

PARIS, C. ✻, Général de brigade.

75 PARMENTIER, Doct.-Méd., à Corbeny (Aisne).

Digitized by Google

PIÉDANIEL, Homme de lettres, à Paris.
PESLOCHE, Architecte.
POL, ancien Secrétaire d'inspection académique, à Paris.
RASLIER (de), Homme de lettres, à Bordeaux.
80 ROBERT, Docteur-Médecin, Archéologue, à Belle-Vue (Seine-et-Oise.)
ROCHARD, G. O. ✻, O. I., Inspecteur général du service de santé de la marine, en retraite.
SALSAC, Percepteur.
SAULNIER, ✻, Conseiller à la Cour de Rennes.
TAPSNIER, Publiciste, à Paris.
85 THOMAS (Félix), Professeur au lycée de Versailles.
VIEL DE HAUTMESNIL (Emile, Abbé).
YUNG, O. ✻, Général de brigade.

Digitized by Google

Liste des Académies, Sociétés Savantes

AVEC LESQUELLES SE FAIT L'ÉCHANGE DU BULLETIN

(Ordonnance royale du 16 Mai 1847)

1re SECTION. — GÉOGRAPHIE

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

BOUCHES-DU-RHONE : *Marseille.* — Société de Géographie.

— *Montpellier.* — Société Languedocienne de Géographie.

COTE-D'OR : *Dijon.* — Société Bourguignonne d'Histoire et de Géographie.

CHARENTE-INFre : *Rochefort.* — Société de Géographie.

5 GIRONDE : *Bordeaux.* — Société de Géographie commerciale.

GARONNE (Haute-) : *Toulouse.* — Société de Géographie.

INDRE-ET-LOIRE : *Tours.* — Société de Géographie.

LOIRE-INFre : *Saint-Nazaire.* — Société de Géographie commerciale.

— *Nantes.* — Société de Géographie commerciale.

10 MEURTHE-ET-MOSELLE : *Nancy.* — Société de Géographie de l'Est.

MORBIHAN : *Lorient.* — Société Bretonne de Géographie.

Digitized by Google

NORD : *Douai.* — Union Géographique du Nord de la France.

NORD : *Lille.* — Société de Géographie.

RHONE : *Lyon.* — Société de Géographie.

15 SEINE : *Paris.* — Société de Géographie.

— *Paris.* — Revue de Géographie internationale.

— *Paris.* — Société de Géographie.

— *Paris.* — Société des Études coloniales et maritimes.

— *Paris* — Bibliothèque des Sociétés savantes.

20 SEINE-INFre : *Le Havre.* — Société de Géographie commerciale.

— *Rouen.* — Société Normande de Géographie.

VAR : *Toulon.* — Société de Géographie.

CONSTANTINE : *Constantine.* — Société de Géographie.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

ANGLETERRE : *Manchester.* — Manchester Géographical Society.

25 BELGIQUE : *Bruxelles.* — Société royale belge de Géographie.

— *Anvers.* — Société royale de Géographie d'Anvers.

BRÉSIL : *Rio de Janeiro.* — Sociedade de Geographia de lisboa do Brazil.

Digitized by Google

EGYPTE : *Le Caire.* — Société Kédiviale de Géographie.

FINLANDE : *Helsingfors.* — Fennia (Société de Géographie Finlandaise).

30 PORTUGAL : *Lisbonne.* — Sociedade de Geographia de Lisboa.

— *Porto.* — Sociedade de Geographia commercial do Porto.

SUISSE : *Genève.* — Le Globe.

— *Neufchâtel.* — Société Neufchâteloise de Géographie.

WURTEMBERG : *Stuttgart.* — Société Wurtembergeoise de Géographie.

2e ET 3e SECTIONS. — LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS ET SCIENCES

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

AISNE : *Château-Thierry.* — Société historique et archéologique de Château-Thierry.

— *Laon.* — Société académique de Laon.

— *St-Quentin.* — Société académique des sciences, belles-lettres, agricole et industrielle de Saint-Quentin.

— *Soissons.* — Société archéologique, historique et scientifique de Soissons.

5 ALLIER : *Moulins.* — Société d'émulation du département de l'Allier.

Digitized by Google

ALPES-MARITIMES : *Nice.* — Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation des Alpes-Maritimes.

— *Nice.* — Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.

ARDÈCHE : *Privas.* — Société d'agriculture, sciences, arts et lettres du départ. de l'Ardèche.

AUBE : *Troyes.* — Société académique d'agriculture, de sciences, arts et belles-lettres de l'Aube.

10 AUDE : *Carcassonne.* — Société des arts et des sciences de Carcassonne.

— *Narbonne.* — Commission archéologique et littéraire de Narbonne.

AVEYRON : *Rodez.* — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

BOUCHES-DU-RHONE : *Aix.* — Acad. des sciences. agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.

— *Marseille.* — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.

15 — *Marseille.* — Société de statistique de Marseille.

— *Marseille* — Comité médical des Bouches-du-Rhône.

CALVADOS : *Caen.* — Acad. nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

— *Caen.* — Société des antiquaires de Normandie.

Digitized by Google

CALVADOS : *Caen.* — Société linéenne de Normandie.
20 — *Caen.* — Société des beaux-arts de Caen.
CHARENTE : *Angoulême.* — Société archéologique et historique de la Charente.
CHARENTE-INFÉRIEURE : *La Rochelle.* — Société des belles-lettres, sciences et arts de la Rochelle.
— *Saintes.* — Société des archéologues historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
CHER : *Bourges.* — Société historique, littéraire, statistique et scientifique du Cher.
25 COTE-D'OR : *Dijon.* — Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.
— *Dijon.* — Société Bourguignonne d'histoire et de géographie.
— *Semur.* — Société des sciences historiques et naturelles de Semur.
— *Baune.* — Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Baune.
COTES-DU-NORD : *Saint-Brieuc.* — Société d'émulation des Côtes-du-Nord.
30 — *Saint-Brieuc* — Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord.
CREUSE : *Guéret.* — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
DOUBS : *Besançon.* — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

Digitized by Google

DOUBS : *Besançon.* — Société d'émulation du Doubs.
— *Montbéliard.* — Société d'émulation de Montbéliard.

35 DROME : *Romans.* — Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence.

EURE : *Evreux.* — Société libre d'agricult., sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

FINISTÈRE : *Morlaix.* — Société d'études scientifiques du Finistère.
— *Quimper.* — Société archéologique du Finistère.

GARD : *Nîmes.* — Académie de Nîmes.

40 GARONNE (Haute-) : *Toulouse.* — Académie des jeux floraux.
— *Toulouse.* — Académie de législation de Toulouse.
— *Toulouse.* — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.
— *Toulouse.* — Société académique Franco-Hispano-Portugaise de Toulouse.
— *Toulouse.* — Société d'Histoire naturelle de Toulouse.
45 — *Toulouse.* — Société archéologique du midi de la France.

GIRONDE : *Bordeaux.* — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.
— *Bordeaux.* — Société linéenne de Bordeaux.

Digitized by Google

GIRONDE : *Bordeaux.* — Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux.

HÉRAULT : *Béziers.* — Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.

50 — *Montpellier.* — Académie des sciences et lettres de Montpellier.

ILLE-ET-VILAINE : *Rennes.* — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.

INDRE-ET-LOIRE : *Tours.* — Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

ISÈRE : *Grenoble.* — Académie Delphinade.

— *Grenoble.* — Société de statistique des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère.

55 LANDES : *Dax.* — Société de Borda.

LOIRE (Haute-) : *Le Puy.* — Société agricole et scientifique de la Haute-Loire

LOIRE-INFÉRIEURE : *Nantes.* — Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.

— *Nantes.* — Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.

— *Nantes.* — Revue de Bretagne et de Vendée.

60 — *Nantes.* — Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France.

Digitized by Google

LOT : *Cahors.* — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.

MAINE-ET-LOIRE : *Angers.* — Société académique de Maine-et-Loire.

— *Angers,* — Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

— *Angers.* — Société industrielle et agricole d'Angers.

65 MANCHE : *Cherbourg.* — Société des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.

MARNE : *Châlons-sur-Marne.* — Société d'agriculture commerciale, sciences et arts du département de la Marne.

MEURTHE-ET-MOSELLE : *Nancy.* — Académie de Stanislas.

MORBIHAN. — *Vannes.* — Société polymathique du Morbihan.

NORD : *Cambrai.* — Société d'émulation de Cambrai.

70 — *Douai.* — Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord.

— *Dunkerque.* — Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

— *Lille.* — Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.

— *Lille.* — Société régionale des archéologues du Nord de la France.

— *Valenciennes.* — Société d'agriculture, sciences et arts.

Digitized by Google

75 OISE : *Beauvais.* — Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

— *Compiègne.* — Société française d'archéologie.

PAS-DE-CALAIS : *Arras.* — Comité des antiquités départementales et monuments historiques du Pas-de-Calais.

— *Boulogne-sur-Mer.* — Société académique de Boulogne-sur-Mer.

— *Saint-Omer.* — Société des antiquaires de la Morinie.

80 PYRÉNÉES-ORIENTALES : *Perpignan.* — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

RHONE : *Lyon.* — Société des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

— *Lyon.* — Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.

SAONE-ET-LOIRE : *Autun.* — Société éduenne.

— *Châlons-sur-Saône* — Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.

85 — *Châlons-sur-Saône.* — Société d'histoire et d'archéologie de Châlons-sur-Saône.

— *Mâcon.* — Académie des arts, sciences, belles-lettres et d'agriculture de Mâcon.

SARTHE : *Le Mans.* — Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Digitized by Google

SARTHE : *Le Mans*. — Société historique et archéologique du Maine.

SAVOIE : *Chambéry*. — Académie des sciences, belles-lettres et arts de la Savoie.

90 — *Chambéry*. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.

SAVOIE (Haute) : *Annecy*. — Société florimontane.

SEINE : *Paris*. — Société académique Indo-Chinoise de France.

— *Paris*. — Société de médecine de Paris.

— *Paris*. — Société philotechnique.

95 — *Paris*. — Romania.

— *Paris*. — Société des antiquaires de France.

— *Paris*. — Société de topographie de France, 18, rue Visconti.

SEINE-INFÉRIEURE : *Le Havre*. — Société havraise d'études diverses.

— *Le Havre*. — Société des sciences et arts agricoles et horticoles du Havre.

100 — *Rouen*. — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.

— *Rouen*. — Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure.

SEINE-ET-MARNE : *Fontainebleau*. — Société historique et archéologique du Gâtinais.

— *Meaux*. — Société d'agriculture, sciences et arts de Meaux.

Digitized by Google

SEINE-ET-OISE : *Versailles.* — Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise.

105 — *Versailles.* — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.

SOMME : *Abbeville.* — Société d'émulation d'Abbeville.

— *Amiens.* — Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Amiens.

— *Amiens.* — Société des antiquaires de Picardie.

— *Amiens.* — Société linéenne du Nord de la France.

110 TARN-ET-GARONNE : *Montauban.* — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne.

VAR : *Draguignan.* — Société d'études scientifiques et archéologiques de la Ville de Draguignan.

— *Toulon.* — Académie du Var.

VIENNE : *Poitiers.* — Société des antiquaires de l'Ouest

VIENNE (Haute-) : *Limoges.* — Société archéologique et histor. du Limousin.

115 VOSGES : *Epinal.* — Société d'émulation du département des Vosges.

— *Saint-Dié.* — Bulletin de la Société philomatique vosgienne.

YONNE : *Auxerre.* — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Digitized by Google

YONNE : *Sens.* — Société archéologique de Sens.
— *Avallon.* — Société d'études d'Avallon.
120 CONSTANTINE : *Bône.* — Académie d Hippone.
— *Constantine.* — Société archéologique du département de Constantine.
COCHINCHINE : *Saïgon.* — Société des études indochinoises de Saïgon.
ILE DE LA RÉUNION : *Saint-Denis.* — Société des lettres, sciences et arts de l'île de la Réunion.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS
125 *Revue des Travaux scientifiques.*
Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin archéol du Comité des travaux histor. et scientifiques.
— *Répertoire des trav. historiques.*
— Musée Guimet.
(Ordon. du 27 juillet 1845, Art. 2). Biblioth. des Sociétés Savantes.
— —

MINISTÈRE DE LA MARINE
Archives de médecine navale.
130 *Revue maritime et coloniale.*
Soc. des études marit. et colon.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

ALSACE-LORRAINE : *Colmar.* — Société d'histoire naturelle de Colmar.
— *Metz.* — Académie de Metz.
AMÉRIQUE : *Washington.* — Smithsonian Institution.

Digitized by Google

AMÉRIQUE : *Washington.* — U.-S. Geological Survey.
5 — *Washington.* — National Academy of Sciences.
BELGIQUE : *Bruxelles.* — Société royale de Botanique de Belgique.
BRÉSIL : *Rio de Janeiro.* — Revista do observatorio.
CROATIE : *Zagreb-Agram.* — Société d'histoire naturelle.
ITALIE : *Rome.* — Reale academia dei Lincei.
10 NORWÈGE : *Christiania.* — Académie Royale des lettres, histoires et antiquités.
— *Christiania.* — Université Royale.
RÉP. ARGENTINE : *Cordoba.* — Academia nacional de ciencias en Cordoba.
SUÈDE : *Lund.* — Université de Lund.
SUISSE : *Genève.* — Société Murithienne (Société Valaisanne des sciences naturelles).
15 — *Genève.* — Institut national Genevois.
— *Genève.* — Société d'histoire et d'archéologie de Genève.
— *Neufchâtel.* — Société des sciences naturelles de Neufchâtel.
— *Zurich.* — Antiquarische Gesellschaft in Zurich.

Digitized by Google

TABLES DES MATIÈRES

Le Chevalier de Borda, par M. A. Kernéis. 5
Le Cyclone de l'Énéide, par M. P. Brémaud 47
Notice sur saint Yves, par M. Alfred Bourgeois 95
Philibert de l'Orme et son Œuvre, par M. A. de Lorme. . 113
Télémètre de répression à spirale, par M. P. Audouard. . 159
Un Poète (Mme Auguste Penquer), par M. O. Pradère. . 169
Notice sur Yves-Etienne Collet, par M. A. Guichon de Grandpont. 201
Trois romans : *Robinson Crusoë*, — *Paul et Virginie*, — *Les Mille et une Nuits*, par M. O. Pradère. 211
Une Promenade dans le Finistère, il y a soixante ans, par M. Brousmiche. 227
Examen d'une Exclamation de Pascal sur la Peinture, par M. A. Guichon de Grandpont 243
Carte des Services maritimes postaux français, par M. E. L. 273
Nécrologie 275
Compte de Gestion, par M. Bourrut-Duvivier 277
Liste des Membres de la Société 281
Membres honoraires 282
Membres résidents. 283
Membres correspondants 291

Listes des Académies, Sociétés savantes :

Première Section : Géographie. — Sociétés françaises . 296
— — — Sociétés étrangères . 297
2e et 3e Sections : Littérature, beaux-arts et sciences.— Sociétés françaises . 298
— — — Sociétés étrangères . 307

Brest. — Société anonyme d'Imprimerie, A. DUMONT.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 100 905 629

Digitized by Google